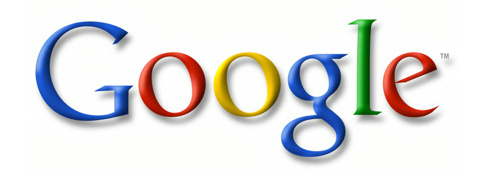



Robert Biddulph Phillipps Esq.r
Longworth, Herefordshire.



ITINÉRAIRE DESCRIPTIF
DE
L'ESPAGNE.

TOME CINQUIEME.

ITINÉRAIRE DESCRIPTIF
DE
L'ESPAGNE,
ET TABLEAU ÉLÉMENTAIRE
DES DIFFÉRENTES BRANCHES DE L'ADMINISTRATION
ET DE L'INDUSTRIE DE CE ROYAUME,

PAR Louis Joseph, comte
ALEXANDRE DE LABORDE.

Viris, armisque nobilem Hispaniam.
FLORUS, lib. II, cap. 6.

SECONDE ÉDITION.

TOME CINQUIEME.

A PARIS,
Chez H. NICOLLE, à la librairie stéréotype,
rue de Seine, n° 12;
Et LENORMANT, Cloître-S.-Germain-l'Auxerrois.
M. DCCC. IX.

TABLEAU

DES DIFFÉRENTES BRANCHES
DE L'ADMINISTRATION ET DE L'INDUSTRIE

EN ESPAGNE.

ADMINISTRATION ECCLÉSIASTIQUE.

UNE erreur générale présente le clergé espagnol comme une puissance redoutable qui assujettit les peuples sous le poids accablant d'un despotisme religieux ; qui influe également dans les affaires de l'état, et dans la conduite particuliere des familles ; qui soumet tout à ses lois, à ses intérêts, à ses caprices. Le nom terrible de *l'Inquisition* vient encore alarmer les gens crédules, ou fournir des armes aux malveillants. Cette même erreur s'étend jusqu'à l'influence que la cour de Rome peut avoir dans le gouvernement, ou du moins celle qu'on croit qu'elle exerce dans la nomination aux charges ecclésiastiques. Si l'on a une idée aussi fausse de la puissance du clergé en Espagne, on n'exagere pas moins ses richesses, l'emploi qu'il en fait, le nombre et la conduite des membres qui le composent. Ce n'est plus par des écrits philosophiques qu'on peut entretenir de telles erreurs,

ni par des déclamations sentimentales qu'on doit espérer de les détruire. Le simple détail de l'administration ecclésiastique de ce royaume fera mieux connoître la vérité. Il prouvera que l'Espagne, en rendant au chef de l'église l'hommage qui lui est dû, sait mettre à son autorité les bornes propres à conserver les limites des deux puissances; et que l'inquisition, devenue simple ministere de police, exerce une surveillance préjudiciable sans doute, mais d'une nature tout-à-fait différente de celle qu'on lui reprochoit autrefois.

Religion de l'Espagne.

Les habitants primitifs de l'Espagne, suivant Strabon, adoroient un dieu *inconnu*, qu'ils ne représentoient par aucun simulacre, et auquel ils n'avoient point élevé de temple : ils l'honoroient la nuit dans le temps de la pleine lune. Leur culte étoit aussi simple que leurs mœurs. Les établissements que les Phéniciens et les Grecs fonderent parmi eux, les conquêtes qu'y firent les Carthaginois et les Romains changerent bientôt cette antique croyance. L'Espagne, entraînée d'abord par ses alliés à reconnoître leurs dieux, y fut bientôt forcée par ses vainqueurs, et adora comme eux les divinités de la fable. Elle reçut la religion chrétienne dès les premiers siecles de l'église, et fournit beaucoup de martyrs à la foi. Lorsque les Goths et les Suèves s'en emparerent, ils y porterent l'arianisme. Dès ce moment, la religion fût

mi-partie en Espagne ; les naturels furent catholiques romains ; les Goths et les Suèves furent ariens. Ils eurent les uns et les autres leurs prêtres, leurs évêques, leurs églises. Les Suèves se convertirent les premiers ; Carciarie, leur roi, abjura l'arianisme l'an 550 : sa nation suivit son exemple ; la Galice et les Asturies, qu'ils occupoient, devinrent catholiques.

Les Goths étoient encore ariens ; mais leurs rois voyoient avec douleur les dissentions qui régnaient entre ceux de leurs sujets dont la religion étoit différente. Dans la vue de les terminer, le roi Leuvigilde convoqua à Tolede, en 579, un concile composé des évêques espagnols des deux partis. Il y fut dressé un formulaire, par lequel les catholiques consentirent au renouvellement du baptême que les ariens administroient aux catholiques qui embrassoient leur secte, et qu'au lieu de dire *gloire au pere, au fils, et au saint-esprit*, on diroit *gloire au pere, pour le fils, dans le saint-esprit*.

Ce formulaire, loin d'éteindre les dissentions, en occasionna de nouvelles ; il fut même l'origine d'une persécution violente. Les théologiens catholiques écrivirent contre les évêques de leur communion qui avoient prévariqué en le signant : la plupart des catholiques se rangerent du parti de leurs théologiens. Le roi, livré aux ariens, voulut réduire les catholiques : la prison, l'exil, la confiscation des biens, furent les moyens qu'il mit en

usage. La guerre civile en fut la suite; elle entraîna des malheurs innombrables.

Les ariens ouvrirent enfin les yeux à la foi. Recarede, leur roi, abjura l'arianisme, en 587, dans une assemblée de la nation, composée des évêques et des palatins ; il invita les Goths à suivre son exemple ; il accorda la liberté de conscience ; l'assemblée cria anathême à Arius. Deux ans après, en 589, une nouvelle assemblée de la nation, tenue à Tolede, abjura et anathématisa de nouveau l'hérésie d'Arius. C'est ici la véritable époque de la réunion de l'Espagne à l'église. Elle conserva la religion dans toute sa pureté : le peu d'erreurs qui s'y glisserent, telles que celles de Félix (1), évêque d'Urgel dans le huitieme siecle, et celle de Pierre d'Osma, professeur de Salamanque, dans le quinzieme (2), furent étouffées dès leurs commencements.

Jusqu'au moment de l'invasion des Maures, l'église d'Espagne fut une de celles dont les évêques se distinguerent par leurs lumieres, la pureté de leurs dogmes, et la régularité de leur conduite : on citera toujours avec éloge *Hosius*, évêque de Cordoue, *Gregorius Bœticus*, évêque d'Elvira, *Ildefonse*, archevêque de Tolede, *Isi-*

(1) Condamné aux conciles de Ratisbonne, en 792 ; de Francfort, en 794 ; de Rome, en 799.

(2) Il n'en avoit point été de même, trois siecles avant, de l'hérésie de Priscillianus, seigneur de la Galice : elle eut les suites les plus graves ; malgré les efforts que l'on fit pour la détruire, elle se propagea jusqu'au sixieme siecle.

dore, archevêque de Séville, qui tous joignoient la sainteté des mœurs à l'étendue de la science.

A cette époque l'église d'Espagne fut peut-être celle qui veilla avec le plus de soin à la discipline ecclésiastique, qui témoigna le zele le plus actif pour la transmission des dogmes sans aucune altération.

Chacune de ses églises avoit son concile ou synode particulier, qui s'assembloit tous les ans. On conserve encore les actes de ceux de Barcelone (1), de Gironne (2), de Lerida (3), de Merida (4).

Chaque église métropolitaine eut également ses conciles particuliers, composés de ses évêques suffragants. Il nous reste les actes de ceux de Tolede (5), de Tarragone (6), de Séville (7), de Saragoce (8).

Toutes les églises d'Espagne se réunissoient aussi quelquefois en conciles nationaux. Ces assemblées n'étoient point seulement ecclésiastiques et religieuses : elles s'occupoient également du gouvernement de l'état. Les évêques n'étoient point les seuls qui y prirent place; le roi, les grands du royaume ou les palatins y étoient aussi reçus. Dans les premiers jours les évêques y traitoient séparément des articles de foi, des dogmes, de la discipline ecclésiastique, etc.; réunis ensuite avec les palatins, ils formoient une assemblée de représentants de la nation, qui faisoit, supprimoit, ou modifioit les lois, qui régloit la

(1) En 540 ou 541, et en 599, 600. — (2) En 519. — (3) En 547 ou 548. — (4) En 666. — (5) En 596, 655, 664, 675, 687, 693, 700. — (6) En 512 et 522. — (7) En 621. — (8) En 687, 690.

forme et la quotité des impôts, qui procéda plusieurs fois à l'élection des rois ; ces assemblées se tinrent presque toujours à Tolede : plusieurs historiens ont confondu les conciles provinciaux de cette métropole avec les conciles nationaux de l'Espagne : on en compte ordinairement dix-huit, provinciaux ou nationaux tenus dans cette ville. J'ai déja indiqué quelques-uns des premiers : parmi les derniers je citerai ceux de 587, de 589, de 633, de 636, ceux de 636 à 646, de 646, de 653, de 680, de 683, de 684.

Les Espagnols conserverent quelque temps encore leur religion, leurs évêques, leurs pasteurs sous l'empire des Arabes : il a été tenu plusieurs conciles sous ces nouveaux maîtres : à Séville en 782, à Urgel en 798, à Cordoue en 850 ; mais la religion du souverain devint insensiblement celle des sujets, qui adopterent enfin les mœurs et les usages des vainqueurs ; ils les imiterent dans quelques-unes de leurs coutumes ; ils y mêlerent les principes de leur religion avec ceux qu'ils avoient reçus de leurs peres : leur croyance devint enfin un mélange monstrueux du christianisme et du mahométisme ; les pratiques en étoient tellement confondues, qu'il étoit impossible de les distinguer, ni de connoître quelles étoient les prédominantes.

Dès le neuvieme siecle les évêques eux-mêmes étoient imbus des préceptes de la religion de Mahomet ; ils en avoient adopté une partie : ils

n'avoient plus aucune connoissance des conciles mêmes de l'Espagne, ni de la langue latine, dans laquelle ils étoient écrits. Il fut nécessaire de faire pour eux une version arabe de ces conciles. C'est dans ce même siecle, en 860, que ces évêques, assemblés en concile à Tolede, presque tous demi-musulmans, développerent des principes évidemment contraires aux dogmes de l'église; ils y déposerent le prêtre Samson, le seul ecclésiastique orthodoxe qui fût peut-être alors dans l'Espagne sarrasine; ils s'y érigerent même en collecteurs d'impôts.

Le mal augmenta: deux cents ans après toute la partie de l'Espagne soumise aux Arabes étoit entierement musulmane; lorsque les deux rois Ferdinand firent la conquête, l'un de Séville, en 1248, l'autre de Grenade, en 1492, ils n'y trouverent des chrétiens que parmi les captifs.

La religion chrétienne fut rétablie dans les différentes parties de l'Espagne à mesure qu'elles furent reconquises sur les Arabes. On recommença à y tenir des conciles; mais il paroît qu'il s'étoit introduit un grand relâchement dans le clergé: le concile tenu à Léon en 1020, fit quarante-huit canons sur la réforme de la discipline ecclésiastique; celui de Sant-Iago, en 1056; et celui de Gironne, en 1068, s'éleverent contre la simonie et l'incontinence du clergé; ils firent quelques canons pour rétablir la discipline sur ces deux objets.

Les chrétiens espagnols, soumis aux Goths, ensuite aux musulmans, avoient insensiblement diminué, ajouté, changé diverses choses dans les cérémonies de l'église : il en résulta un rite particulier, qui fut adopté dans toute l'Espagne redevenue chrétienne, et conservé après l'expulsion des Maures ; on l'appela *rite muzarabe*.

Les rois goths cesserent de régner ; des princes francais leur succéderent : bientôt le rit muzarabe perdit de sa faveur ; et il étoit réservé à deux princesses françaises de lui substituer le rite romain.

La Catalogne donna l'exemple. Les états de cette province, assemblés à Barcelone en 1064, supprimerent le rit muzarabe et reçurent les cérémonies de l'église romaine dans la célébration de l'office divin : on dit que ce fut par déférence pour la comtesse de Barcelone, leur souveraine, qui, née en France, et accoutumée aux cérémonies de l'église romaine, ne se sentoit point la dévotion d'assister à des messes qu'elle appeloit *gothiques*.

Bientôt la reine, épouse d'Alphonse VI, roi de Castille et de Léon, aussi française, sollicita le même changement pour les états du roi son mari. Elle trouva beaucoup d'obstacles de la part du clergé : deux champions parurent sur l'arene ; deux chanoines armés de pied en cap combattirent pour les deux rites. Le chevalier du rite mu-

zarabe fut vainqueur (1). Cela ne suffit point; les deux rites furent soumis à une nouvelle épreuve; on jeta les deux liturgies dans un bûcher: le livre romain fut brûlé, le muzarabe resta entier, et s'éleva au-dessus des flammes; néanmoins le rite romain prévalut; la reine parvint à le faire adopter. Cela se passa à Burgos en 1077.

On conserve cependant le rite muzarabe à Salamanque et à Tolede; deux chapelles, desservies par un clergé nombreux, y sont destinées à la célébration de l'office divin.

Division ecclésiastique de l'Espagne en archevêchés et en évêchés.

L'Espagne est divisée en provinces ecclésiastiques, présidées chacune par un archevêque, qui en est le métropolitain. Elles sont composées d'un certain nombre de dioceses, gouvernés chacun par un évêque. On y compte huit archevêchés et quarante-quatre évêchés suffragants.

Les archevêchés sont ceux de Tolede dans la Nouvelle Castille, de Séville en Andalousie, de Saut-Iago ou Compostelle en Galice, de Grenade en Andalousie, de Burgos dans la Vieille Castille, de Tarragone en Catalogne, de Saragoce en Aragon, et de Valence dans le royaume du même nom.

Le siege archiépiscopal de Tolede est le premier

(1) Il s'appeloit *Jean Ruiz de Maranca.*

et le plus riche de l'Espagne : il a le titre de primat des Espagnes, et un revenu d'environ 12,000,000 de réaux (3,000,000 de livres tournois); il a ordinairement deux évêques auxiliaires, qui sont évêques *in partibus infidelium* : l'un réside à Tolede, l'autre à Madrid. Il a pour suffragants les évêques du Cuenca dans la Nouvelle Castille, de Siguenza, de Ségovie, d'Osma, et de Valladolid dans la Vieille Castille, de Cordoue, de Jaen, et de Murcie dans les royaumes de ces noms. L'évêché de Jaen a deux cathédrales, l'une à Jaen, l'autre à Baeza, qui a été anciennement un siege épiscopal. Celui de Murcie étoit autrefois à Carthagene. On prétend qu'il a été pendant quelque temps le siege de la métropole, qui fut dans la suite transféré à Tolede.

L'archevêque de Séville prenoit autrefois le titre de primat des Espagnes : il en fut dépouillé par le concile de Tolede, en 646, qui le donna à l'archevêque de cette derniere ville. Il jouit d'un revenu d'environ 300,000 ducats (825,000 liv. tournois). Il a pour suffragants les évêques de Malaga dans le royaume de Grenade, et de Cadix dans le royaume de Séville, l'un et l'autre en Andalousie, et ceux de Ceuta et des isles Canaries, hors du continent de l'Espagne; celui de Cadix étoit autrefois à *Asidonia*.

Le siege archiépiscopal de Sant-Iago fut longtemps à Merida dans l'Estremadure. La ville du *Padron*, autrefois *Iria*, avait un siege épisco-

pal, qui fut détruit par l'invasion des Maures: après l'expulsion de ces peuples, le roi Alfonse le Chaste le rétablit en 829. Ce siege fut transféré à Compostelle, sous le nom de Sant-Iago, en 1098, en vertu d'un bref du pape Urbain II; il fut enfin érigé en métropole, en 1124, par le pape Calixte II, qui y transféra le siége métropolitain de Merida. Il jouit d'un revenu d'environ 250,000 ducats (687,500 liv. tournois). Il a pour suffragants les évêques d'Avila dans la Vieille Castille, de Salamanque, d'Astorga, de Zamora, et de Ciudad-Rodrigo dans le royaume de Léon, de Tuy, d'Orense, de Mondoñedo et de Lugo dans la Galice, de Coria, Plasencia et de Badajoz dans l'Estremadure.

L'archevêché de Grenade a pour suffragants les évêques de Guadix et d'Almeria.

L'archevêque de Burgos a pour suffragants les évêque de Pampelune et de Tudela dans la Navarre, de Calahorra dans la Vieille Castille, de Palencia dans le royaume de Léon, et de Sant-Ander dans la Biscaye. Le diocese de Calahorra a deux cathédrales, l'une à Calahorra, l'autre à Santo-Domingo de la Calzada, dans la Rioja, où il y a eu autrefois un siege épiscopal.

L'archevêché de Tarragone, ancienne métropole de presque la moitié de l'Espagne, jouit d'un revenu d'environ 160,000 ducats (440,000 liv. tournois). Il a contesté pendant long-temps la qualité de primat des Espagnes à l'archevêque de

Tolede; un concile tenu à Tarragone, en 1270, menaça celui-ci d'excommunication s'il continuoit à prendre cette qualité. Il a pour suffragants tous les évêques de la Catalogne, ceux de Barcelone, de Gironne, de Lerida, de Vich, de Tortose, d'Urgel et de Solsona, et celui d'Iviza, qui est hors du continent de l'Espagne. Le diocese de Lerida a deux cathédrales, l'une dans la ville de ce nom, l'autre à Roda en Aragon, où il y eut autrefois un siege épiscopal.

L'archevêché de Saragoce a un revenu d'environ 220,000 ducats, (ou 605,000 liv. tournois). Il a pour suffragants les évêques de Huesca, de Balbastro, de Jaca, de Taraçona, d'Albarrazin, et de Teruel, tous en Aragon. La ville de Saragoce a deux cathédrales, l'une à la *Seu*, qui signifie *siege*, où est le vrai siege épiscopal, l'autre dans l'église de N. D. del Pilar, qui a les honneurs de cathédrale.

L'archevêché de Valence jouit d'un revenu d'environ 280,000 ducats (770,000 liv. tournois); il a pour suffragants les évêques de Segorbe et d'Orihuela dans le royaume de Valence, et ceux de Majorque et de Minorque, qui sont hors du continent de l'Espagne.

La ville d'Oviedo dans les Asturies, et celle de Léon dans le royaume de ce nom, ont chacune un siege épiscopal, mais indépendant de toute métropole; ils sont soumis immédiatement au Saint-Siege.

Chapitres, Abbayes, Ordres religieux.

Le royaume d'Espagne a cinquante-huit chapitres de cathédrales, un dans chaque ville archiépiscopale ou épiscopale, et quatre dans les villes de Baeza, dans le royaume de Jaen; de Santo-Domingo de la Calzada, dans la Rioja; de Roda en Aragon, et dans l'église de N. D. del Pilar à Saragoce, aussi en Aragon : les trois premiers eurent autrefois des sieges épiscopaux. Il a quatre-vingt-deux chapitres de collégiale, des abbayes de différents ordres, mais en petit nombre, à l'exception de la Catalogne, où elles sont assez multipliées.

Il n'y a qu'une seule abbaye de femmes; elle est dans la Vieille Castille, près de Burgos; elle est remarquable par les privileges distingués dont son abbesse jouit. Le monastere est sous le titre de *Santa-Maria de las Huelgas*; il est de l'ordre de S. Bernard, congrégation de Cîteaux. L'abbesse exerce une jurisdiction temporelle sur les vassaux de ses terres; elle a aussi une jurisdiction spirituelle et presque épiscopale; elle donne des démissoires pour les ordres; elle approuve les prédicateurs; elle prononce des censures par le moyen de ses juges ecclésiastiques; elle donne des mandements, dans lesquels elle use de la formule suivante... « Nous, par la grace de Dieu et « du Saint-Siege apostolique, abbesse du royal « monastere de las Huelgas, ordre de Cîteaux, de

« l'habit de N. P. S. Bernard, dame supérieure, « prélade, mere et légitime administratrice, pour « le spirituel et le temporel, dudit royal monas-« tere, de son hôpital appelé du roi, des cou-« vents, églises, et hermitages de sa filiation, « des villes et lieux de sa jurisdiction, seigneurie « et vasselage, en vertu des bulles et concessions « apostoliques, avec jurisdiction entiere, privée, « et *quasi* épiscopale, n'étant d'aucun diocese, « et en vertu des privileges royaux, qui exer-« çons l'une et l'autre jurisdiction » etc... (1). Cette abbesse étoit perpétuelle : elle fut rendue triennale en 1539, par un bref du pape Sixte V. Elle est élue par sa communauté, et son élection devoit être confirmée autrefois par l'abbé-général de l'ordre de Cîteaux. Les privileges de cette abbesse ont quelque analogie avec ceux dont l'abbesse de Fontevrault jouissoit en France; mais ils sont moins étendus. Celle-ci étoit générale d'ordre, et sa jurisdiction en cette qualité s'étendoit dans différents états de l'Europe.

Les ordres religieux établis en Espagne dépendoient tous immédiatement de leurs généraux résidant à Rome, ou dans quelque autre partie de la chrétienté. Le roi d'Espagne ayant exigé qu'ils eussent un supérieur immédiat dans ses états, depuis quelques années chaque ordre en a un qui réside à Madrid ou dans quelque autre

(1) Nos por la gracia de Dios y de la Santa Sede apostolica abadesa del real monasterio de las Huelgas, etc.

ville de l'Espagne, sous le nom de supérieur-général, de vicaire-général, de procureur-général, ou de commissaire-général; il exerce seul la juridiction dans son ordre. Les antonins dépendoient de l'abbé-général de l'ordre de S.-Antoine, qui résidoit dans la province de Dauphiné en France: au moment de la suppression de cet ordre dans ce royaume, il fut établi en Espagne un abbé-général et commandeur des royaumes de Castille, Andalousie, Indes et Portugal. L'ordre des chartreux dépendoit également de la chartreuse de Grenoble en France; mais le pape Pie VI, par un bref du 11 mars 1784, l'érigea en congrégation indépendante; dont le supérieur immédiat doit résider en Espagne. Cette mesure, sollicitée par l'Espagne, avoit pour but principal d'empêcher la sortie du numéraire.

Les ordres religieux sont très-multipliés en Espagne, et le nombre des prêtres et des moines paroît prodigieux à un étranger qui parcourt ce royaume; mais il n'est point aussi grand qu'il le sembleroit d'abord; il est même moindre qu'il ne l'étoit en France en proportion de la population des deux pays. Les prêtres et les moines sont en général, rassemblés dans les villes considérables : il y en a très-peu dans les campagnes. Les tableaux suivants, dressés d'après le dénombrement fait en 1787 et 1788 du clergé espagnol, lorsque celui de France existoit encore, présenteront un état comparatif du clergé séculier et régulier des deux pays.

ETAT DU CLERGÉ EN ESPAGNE.

Archevêques		8	
Evêques		44	
Evêques auxiliaires, *in partibus infidelium*		5	
Dignitaires de cathédrales	573	1,697	
Chanoines de cathédrales	1124		60,238
Dignitaires de collégiales	135	711	
Chanoines de collégiales	576		
Curés		16,268	
Autres prêtres, avec ou sans bénifices		41,505	
Religieux. Bénédictins, Bernardins, Hiéronymites, Chartreux, de Saint-Basile	194	5,293	
Prémontrés et Chanoines réguliers de Saint-Augustin	22	366	
Clercs réguliers. Théatins, Mineurs, Agonisans, de l'Ecole pie, de Saint-Vincent-de-Paule	47	983	
Prêtres religieux des ordres militaires	19	203	
Congrégations. Oratoriens, Missionnaires, Hospitaliers, Hermites	42	529	49,238
Franciscains de différentes réformes	610	19,444	
Dominicains	203	4,130	
Capucins	115	3,433	
Gr.-Augustins, Augustins déchaussés	146	3,210	
Grands et Petits-Carmes	188	4,565	
Trinitaires	91	2,168	
Mercenaires	105	2,785	
Minimes	75	1,208	
Servites	10	308	
De S.-Jean-de-Dieu, ou de la Charité	58	618	
Religieuses. Bénédictines, Bernardines, Hiéronymites	105	1,750	
Dominicaines	144	2,904	
Franciscaines, Clairistes, Récolettes, du Tiers-ordre	418	9,810	
Capucines, Augustines, Trinitaires, Mercenaires	181	4,014	
De Sainte-Brigite	6	135	
Minimes, Servites	12	257	22,347
De Saint-François-de-Sales	1	37	
De l'Enseignance	11	377	
Du Saint-Sépulcre	1	24	
De Saint-Laurent-Justinien	3	85	
De Nazareth, de Prémontré	2	47	
Béguines	53	458	
Des Ordres militaires	41	525	
Carmélites	103	2,024	

RÉCAPITULATION.

Religieux, de 1925 couvents en Espagne. .	49,238	147,657
Religieuses, de 1081 couvents.	22,347	
Clergé séculier.	60,238	
Ministres et serviteurs des églises.	15,834	

État du clergé de France avant la révolution.

Archevêques et Evêques.	136	241,989
Dignitaires, Chanoines de chapitres, de cathédrales et collégiales.	11,853	
Bénéfices de bas-chœur.	13,000	
Petits Prieurs et Chapelains.	27,000	
Curés	40,000	
Vicaires ou secondaires.	50,000	
Ecclésiastiques dans les ordres avec ou sans bénéfices.	100,000	
Religieux. Chefs d'ordre ou congrégations .	1,120	78,015
Abbayes d'hommes.	6,740	
Autres religieux rentés.	23,655	
Religieux mendiants	46,500	
Religieuses. Abbayes de filles.	10,120	79,972
Prieurés de filles.	2,560	
Chanoinesses	600	
Autres religieuses rentées.	64,000	
Religieuses non rentées.	2,692	

RÉCAPITULATION.

Clergé séculier de France.		241,989	460,078
Religieux	78,015	157,987	
Religieuses.	79,972		
Ministres subalternes des églises.		60,102	

Le clergé de France, sur une population d'environ vingt-cinq millions d'habitants, en fait donc le cinquante-deuxieme, tandis que celui d'Espagne, sur une population d'environ onze millions, n'en fait que le soixante-neuvieme.

Le clergé d'Espagne est très-riche ; des archevêchés et des évêchés ont des revenus immenses. L'archevêché de Tolede a 12,000,000 de réaux, ou 3,000,000 de livres tournois de revenu ; celui

de Valence, 280,000 ducats, ou 770,000 livres tournois; ceux de Séville et de Sant-Iago ont un revenu encore plus considérable. L'évêché de Murcie jouit de 2,000,000 de réaux, ou 500,000 livres tournois; celui de Lerida a 93,000 livres catalannes, ou 248,000 livres tournois; les autres évêchés ont des revenus plus ou moins considérables. Les revenus de beaucoup de canonicats sont également portés très-haut; ceux de Tolede ont jusqu'à 100,000 réaux, ou 25,000 livres tournois; ceux de Valence, 60,000 réaux, ou 15,000 livres tournois; ceux de Murcie 40,000 réaux, ou 10,000 livres tournois; ceux de Lerida, 3000 piastres, ou 11,250 livres tournois; ceux de Séville, de Sant-Iago, sont également riches. Les dignitaires de ces chapitres sont pourvus encore plus richement que les chanoines. Il y a des ordres religieux qui possedent des richesses immenses, les Chartreux sur-tout et les Hiéronymites sont propriétaires de la plus grande partie des cantons qu'ils habitent; les derniers ont un couvent à l'Escurial, dont le revenu est de 2,800,000 réaux, ou 700,000 livres tournois.

Souvent on s'est élevé contre ces grandes richesses du clergé d'Espagne; cependant elles sont moins considérables que n'étoient celles du clergé de France. Les individus sont plus riches en Espagne parce qu'ils sont moins nombreux, mais le corps étoit plus opulent en France. Le tableau suivant peut servir à faire cette comparaison.

	Espagne.	France.
Archevêchés et Evèchés.	52	136
Chapitres de cathédrales	58	136
Chapitres de collégialès.	72	526
Abbayes d'hommes (1).	23	740
Abbayes de filles.	1	253
Prieurés royaux de filles	. .	54
Chapitres de chanoinesses.	. .	24
Individus du clergé séculier	60,238	241,989

Si les revenus dont les soixante mille deux cent trente-huit individus jouissent en Espagne avoient été distribués entre les deux cent quarante-un mille neuf cent quatre-vingt-neuf qui composoient autrefois le clergé de France, les portions de chaque individu auroient été réduites à moins du quart. Si au contraire les anciens revenus du clergé de France étoient réunis sur le moindre nombre d'individus qui composent celui d'Espagne, ils formeroient des portions beaucoup plus fortes que celles dont ceux-ci jouissent. Des calculs, faits en 1787, ont porté les revenus du clergé séculier et régulier de la France à la somme de 170,000,000 de livres tournois (2) ; il s'en faut de beaucoup que ceux du clergé d'Espagne s'élevent à une somme aussi considérable.

Tribunaux ecclésiastiques.

Le clergé d'Espagne, soit séculier, soit régulier,

(1) On ne comprend ici que les abbayes en regle, ou en commande de nomination royale ; il n'y est question ni des abbayes triennales ou quadriennales, ni des abbayes réunies à des universités, des colleges, des séminaires, des hôpitaux : les revenus de chacune de celles-ci alloient depuis 4000 réaux ou 1000 liv. tournois, jusqu'à 1,600,000 réaux ou 400,000 liv. tournois.

(2) Ou 680,000,000 réaux de vellon.

n'est justiciable en aucun cas des tribunaux séculiers, ni pour les causes civiles, ni pour les causes criminelles; il a ses propres tribunaux, dont la jurisdiction s'étend très-loin, et, dans quelques cas, jusque sur les laïcs.

Ces tribunaux connoissent de beaucoup de causes, qui, en France, ont été depuis long-temps du ressort des tribunaux séculiers, comme des promesses de mariage, des oppositions à leur célébration, des empêchements dirimants qui peuvent opérer leur dissolution, des causes de leur nullité; des crimes d'hérésie, de sacrilége, de profanation; des empêchements et de la nullité des vœux en religion; des causes de séparation entre maris et femmes, dans quelques cas; de l'exécution des legs pieux contenus dans les testaments; des crimes des ecclésiastiques, qui étoient compris en France sous la dénomination générale de cas royaux.

Chaque évêque a deux jurisdictions: la gracieuse et la contentieuse. Il exerce la premiere par lui-même ou par ses vicaires-généraux ou diocésains; il exerce la derniere par les mêmes vicaires-généraux, qui font alors la fonction d'officiaux, et qui jugent en observant la forme judiciaire. Chaque diocese a plusieurs de ces tribunaux distribués en différents lieux, dont le nombre est proportionné à son étendue, et dont la jurisdiction est la même. Chaque tribunal a un official, qui juge, un fiscal, qui a les mêmes fonc-

tions que nos promoteurs, un notaire ou greffier, et un alguasil-major, qui est chargé de l'exécution des jugements. Dans quelques provinces, l'official porte le nom de vicaire; dans quelques autres, celui de proviseur.

Les métropolitains ont encore, outre leur officialité diocésaine, un tribunal métropolitain, dont la composition est la même. Il connoît, par appel, des jugements rendus par les officialités diocésaines de sa province.

Le nonce du pape, qui réside auprès du roi d'Espagne, a aussi un tribunal, appelé de la *nonciature*; il est à Madrid; il juge, comme délégué du souverain pontife, les appellations des jugements des tribunaux diocésains et métropolitains; il connoît aussi de l'exécution des brefs et des bulles du pape, pourvu qu'ils aient été revêtus de l'*exequatur* du conseil de Castille. Ce tribunal est composé d'un auditeur assesseur, de six juges auditeurs, d'un fiscal, et d'un abbréviateur, qui sont tous nommés sur la présentation du roi.

Les causes de la compétence des tribunaux ecclésiastiques sont ainsi soumises à trois degrés de jurisdiction, d'abord aux tribunaux diocésains, ensuite, par appel, aux tribunaux métropolitains, enfin, par un nouvel appel, au tribunal de la nonciature.

Les évêques d'Espagne ont entierement la police de leur diocese; ils y ont tous une prison, le plus souvent dans l'enceinte de leurs palais. Aucune

puissance séculiere n'y avoit jamais exercé ni jurisdiction, ni inspection; mais quelques abus ont attiré l'attention du gouvernement espagnol: le roi a ordonné, en 1790, qu'un ministre de la royale audience de Valence feroit, toutes les semaines, la visite des prisons de l'archevêché de cette ville; cela s'exécute, et c'est la premiere atteinte portée à la jurisdiction ecclésiastique.

Il y a encore plusieurs autres tribunaux, établis à Madrid, qui connoissent, par exception, de quelques causes particulieres où le clergé est intéressé.

1°. *Le Conseil Royal des ordres*, dont il sera fait mention en parlant des ordres militaires.

2°. *La Real Junta apostolica*, qui connoît des contestations qui s'élevent entre les évêques et les ordres militaires.

3°. *La Colecturia general de espolios y vacantes*, qui connoit des revenus des bénéfices vacants.

4°. *Le Tribunal apostolico y real de la gracia del excusado.*

5°. *La Colecturia y administracion general del fundo pio beneficial.*

6°. *La commisaria general de Cruzada;* il en sera parlé en traitant de l'administration de la justice.

7°. Un autre tribunal, chargé de veiller à la conservation de la foi, est encore établi en Espagne; c'est celui de l'*Inquisition*, dont le nom redoutable inspire à toutes les nations un senti-

ment profond d'une terreur involontaire. Ce tribunal n'est plus ce qu'il étoit autrefois : ses jugements sont aujourd'hui dictés par des sentiments de douceur et de paix; la tolérance influe sur ses arrêts, en général peu proportionnés à la grièveté des crimes : la prison, le fouet, ou les galeres, sont presque les seuls supplices auxquels il condamne pour des crimes qui, ailleurs, seroient punis de mort. Ce tribunal est maintenant plutôt un ministere de police qu'une autorité religieuse ; il est, pour ainsi dire, entre les mains du gouvernement, qui provoque ou dirige ses opérations, et les arrête lorsqu'il juge qu'elles vont trop loin ; il présente par là un avantage sur les autres administrations de ce genre, celui d'être soumis à une révision qui peut annuller ou du moins atténuer ses démarches. Néanmoins rien n'est changé dans sa maniere de procéder ; son secret est toujours impénétrable : seulement ses poursuites portent sur d'autres délits, elles ont moins rapport aux opinions religieuses qu'aux principes politiques, et les malheurs arrivés dans d'autres pays ont en quelque sorte justifié sa surveillance. Cependant elle n'agit guere que dans les cas de scandale public ; encore fait-elle précéder ses informations par des avis secrets et par tous les moyens qui, en prévenant l'éclat, peuvent empêcher d'être obligé de le punir : c'est une justice que sont forcés de lui rendre tous les voyageurs impartiaux.

Depuis plus d'un siecle, on n'a point vu d'*auto-da-fé :* le dernier eut lieu sous Charles II, en 1680. A peine actuellement entend-on prononcer en Espagne le nom du Saint-Office. La persécution de M. d'Olavidé est la seule qui ait rappelé son odieux ministere, et personne, je pense, n'auroit pris soin de justifier l'inquisition, si M. d'Olavidé lui-même n'avoit écrit quatre gros volumes in-8° pour avouer ses prétendues erreurs et son heureuse conversion, *volentibus non fit injuria.* Les malheurs qu'ont produits en France les idées nouvelles auroient assez justifié l'inquisition, si ce tribunal n'avoit outre-passé son nouveau pouvoir, en ralentissant les progrès de l'industrie dans tous les genres.

L'inquisition fut établie, en 1480, par le roi Ferdinand V, et la reine Isabelle son épouse; elle y éprouva peu de difficultés dans les provinces de la couronne de Castille. Son premier tribunal fut à Séville; il en fut établi d'autres, en 1483, dans les royaumes de Castille et de Léon; Grenade en eut un en 1526. Son établissement éprouva beaucoup de difficultés en Aragon; les Aragonois refuserent long-temps de la recevoir; il en coûta même la vie à Pierre d'Arbuez, qui y fut le premier inquisiteur : il fut égorgé à Saragoce, aux pieds des autels; l'autorité parvint enfin à l'y établir en 1485.

On compte aujourd'hui quinze tribunaux de l'inquisition dans le continent de l'Espagne. Le premier siege à Madrid : c'est le tribunal suprême, duquel tous les autres dépendent; il est présidé

par le grand-inquisiteur ou inquisiteur-général, qui est nommé par le roi, et confirmé par le pape. Il est composé de huit membres, d'un alguasil-major, et d'un secrétaire ou greffier. Les autres sont à Grenade, à Séville, à Murcie, à Cordoue, à Sant-Iago, à Cuenca, à Llerena, à Valence, à Saragoce, à Barcelone, à Logroño, à Valladolid, à Tolede, et à Madrid ; chacun d'eux est composé de deux ou de trois inquisiteurs, d'un fiscal, d'un alguasil-major, et d'un secrétaire ou greffier. Les moines, sur-tout les religieux de l'ordre de Saint-Dominique, remplissoient autrefois toutes les places de l'inquisition ; elles sont occupées toutes aujourd'hui par des prêtres séculiers ; les alguasils-majors sont pris ordinairement parmi les personnes les plus qualifiées des villes où ces tribunaux sont établis. Chacun de ces tribunaux a un département ou arrondissement, où il exerce sa jurisdiction, et dans lequel il tient des commissaires particuliers, distribués dans les différents lieux, sous le nom de *Calificateurs du Saint-Office;* ils sont presque tous choisis parmi des prêtres séculiers.

L'inquisition, que l'on ne peut plus taxer de cruautés et de vexations, est accusée, avec plus de vraisemblance, d'arrêter les progrès des sciences et des lettres. Cela est vrai en effet ; mais il n'en fut point ainsi dans les XVe et XVIe siecles. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner l'état de la littérature dans les différentes époques de l'his-

toire d'Espagne, La décadence des lettres et des sciences tient à d'autres causes que nous aurons lieu d'examiner par la suite. Le temps de la renaissance des lettres a été celui de l'établissement de l'inquisition, et il est aisé de juger du peu d'influence que cette institution exerçoit alors sur l'esprit public. Nous nous sommes assez étendus sur cette matiere dans le discours préliminaire.

C'est plus à la gloire de l'Espagne qu'à sa tranquillité qu'il importe de supprimer l'inquisition. Le nom de ce tribunal sera toujours odieux, quelle que soit la nullité de son influence ou la nature de son ministere. Une fois aboli, la postérité reculée mettra ses cruautés au nombre des effets malheureux des erreurs des hommes, que l'ignorance enfante, que la civilisation détruit, et qu'un gouvernement sage fait oublier.

Droits et jurisdiction du Pape en Espagne.

Les papes nommoient autrefois, en Espagne, à tous les bénéfices, à toutes les dignités ecclésiastiques, lorsqu'ils vaquoient aux mois de janvier, de février, d'avril, de mai, de juillet, d'août, d'octobre, et de novembre; ils nommoient, dans tous les temps, à tous les bénéfices, quels qu'ils fussent, lorsqu'ils vaquoient en cour de Rome, c'est-à-dire lorsque ceux qui les possédoient mouroient à Rome; ils avoient les droits d'expecta-

tives, de réserves, et d'indults, sur tous les bénéfices; ils jouissoient des revenus des bénéfices consistoriaux pendant leur vacance; ils percevoient les annates et les demi-annates sur tous les bénéfices; ils recevoient les *quindennes* sur les bénéfices qui étoient réunis aux universités, aux colleges, aux séminaires, aux hôpitaux, et à tous autres corps de main-morte; ils donnoient des bulles pour tous les bénéfices de patronat ecclésiastique qui vaquoient dans les huit mois réservés.

Les papes ont renoncé à tous ces droits par le concordat fait entre le roi Ferdinand VI et le pape Benoît XIV, le 11 janvier 1753, confirmé par une bulle du 5 des ides de juin de la même année; ils ont transmis tous leurs droits au roi d'Espagne, et ce prince leur a succédé entièrement.

Par les nouvelles ordonnances des souverains, rendues à la suite de ce concordat et des brefs postérieurs des papes, le souverain pontife ne donne plus de bulles pour les bénéfices, à l'exception des bénéfices consistoriaux et de ceux dont il s'est réservé la nomination; il est même défendu à tous les sujets du roi d'Espagne de solliciter ni bulles, ni brefs des papes, relatifs à des objets de discipline ecclésiastique; il leur est permis seulement de demander des brefs de dispense pour des empêchements canoniques, comme pour les mariages, pour la promotion aux ordres, pour la capacité de posséder certains bénéfices, etc.;

mais la demande doit passer par la chambre de Castille, et la grace doit être sollicitée à Rome par l'agent du roi et de la nation espagnole. Il est arrivé quelquefois que des personnes attachées aux anciens usages ont cru avoir besoin de provisions de la cour de Rome pour pouvoir posséder canoniquement des bénéfices dont elles étoient pourvues ; mais le conseil a toujours refusé la permission de les solliciter ; il les a même retenues, lorsqu'elles ont été expédiées.

L'Espagne ne reconnoît aucun droit, aucune jurisdiction de la cour de Rome sur le temporel des bénéfices.

Aucuns brefs, aucunes bulles des papes, ne sont reçus, ni publiés, ni exécutés, en Espagne, sans avoir été examinés par la chambre de Castille, et sans y avoir reçu l'*exequatur*, c'est-à-dire la permission de les publier et de les exécuter.

Par une suite du même concordat, et en conséquence des brefs postérieurs et des réglements particuliers émanés de l'autorité royale, le roi nomme aujourd'hui non-seulement aux bénéfices dont le patronat appartient à sa couronne, mais même à tous les bénéfices de patronat ecclésiastique qui vaquent dans les huit mois réservés autrefois au pape, et à tous ceux qui vaquent par promotion faite par ce prince ; il en donne les provisions, qui suffisent aux nouveaux titulaires pour les posséder. Il jouit des revenus des bénéfices consistoriaux pendant leur vacance, pour

être employés à des usages pieux; il jouit des annates, des demi-annates, et des quindennes; il établit des pensions sur les évêchés et les archevêchés jusqu'à la concurrence du quart et même du tiers de leurs revenus; il s'est réservé, par son décret du 24 septembre 1784, de donner de ces pensions aux aumôniers de ses armées et de ses flottes, aux suppôts des universités, des colléges et séminaires, à ceux qui se livrent à l'étude des langues orientales et d'autres objets difficiles et peu communs, pourvu qu'ils soient dans l'état ecclésiastique et qu'ils aient reçu la tonsure; ils perdent la pension s'ils se marient.

Le pape conserve cependant encore deux droits bien essentiels en Espagne, l'administration suprême de la jurisdiction contentieuse sur toutes les causes qui sont du ressort des tribunaux ecclésiastiques, et la nomination libre et indépendante à cinquante-deux bénéfices des plus importants. Il exerce la premiere par son nonce et par le tribunal de la nonciature, dont il a été parlé; mais ce droit est beaucoup tempéré et affoibli par celui que le roi a de choisir, de proposer et de présenter les sujets qui doivent composer ce tribunal. Le dernier est plus positif et plus utile; le pape, en renonçant à ses droits en faveur des rois d'Espagne, s'est réservé, à perpétuité et dans tous les temps de l'année, la nomination libre et indépendante à cinquante-deux dignités, canonicats, et autres bénéfices, distribués un dans chaque dio-

cese ; il y nomme de sa propre volonté, sans le concours de l'autorité royale.

Nomination aux bénéfices.

Les rois d'Espagne se sont regardés depuis long-temps comme les patrons immédiats de tous les bénéfices, dignités et prélatures de leurs états. Les chapitres des cathédrales étoient cependant dans l'usage d'élire leurs prélats; mais le souverain influoit toujours dans ces élections. Les rois catholiques obtinrent du pape, en 1482, une bulle, qui leur accordoit le pouvoir de nommer à toutes les prélatures de leur royaume. Les rois présentoient au pape les sujets pour l'épiscopat et les autres bénéfices consistoriaux; mais le souverain pontife nommoit à tous les autres bénéfices de patronat ecclésiastique, lorsqu'ils vaquoient dans les mois qui lui étoient réservés. Par le concordat, le roi continue à nommer aux archevêchés, aux évêchés, et aux autres bénéfices consistoriaux : les individus qui en sont pourvus prennent des bulles à la cour de Rome. Il nomme, ainsi qu'il l'a toujours fait, aux bénéfices qui sont du patronage immédiat de la couronne; il nomme aux dignités, aux canonicats, aux prébendes, aux semi-prébendes des cathédrales et des collégiales, aux bénéfices simples, aux bénéfices-cures, qui sont de patronat ecclésiastique lorsqu'ils vaquent dans les huit mois réservés au pape; la nomination à tous ces derniers appartient aux patrons ecclésias-

tiques lorsqu'ils vaquent dans les autres quatre mois. Les patrons laïcs nomment aux bénéfices de patronat laïc dans tous les temps de l'année ; et le roi n'a point acquis sur ces patrons plus de droits que les papes, qui n'en avoient aucun.

L'établissement du nouveau régime a donné lieu à plusieurs réglements qui ont établi la forme qu'on doit suivre pour la nomination aux bénéfices, et détermine les conditions nécessaires pour en être investi (1).

Les patrons ecclésiastiques nomment librement à leurs bénéfices dans les quatre mois non réservés au pape ; les patrons laïcs nomment également à ceux qui sont de leur patronat dans tous les temps de l'année, ni les uns ni les autres ne sont astreints à suivre les conditions et les formalités dont il va être parlé ; ils se bornent à présenter leurs candidats aux ordinaires, qui leur donnent la collation des bénéfices.

La chambre de Castille propose au roi les sujets pour les archevêchés, les évêchés, les abbayes, et les autres bénéfices consistoriaux ; elle propose de même au roi les sujets pour les autres bénéfices de patronat ecclésiastique, lorsqu'ils vaquent dans les huit mois réservés au pape. Le roi choisit celui qu'il juge convenable ; il propose au pape les sujets choisis pour les bénéfices consistoriaux, et le souverain pontife leur donne des bulles ; il

(1) On s'en écarte, quelquefois on les élude ; cela dépend du plus ou moins de crédit des prétendants.

pourvoit au contraire, de sa seule autorité, et sans le concours du pape, ceux qu'il a nommés aux bénéfices non consistoriaux.

Le roi choisit seul, de son propre mouvement, et sans le concours de la chambre de Castille, les sujets pour remplir les bénéfices vacants par la promotion des titulaires à d'autres bénéfices.

Tous ceux qui prétendent aux bénéfices vacants doivent remettre un mémoire contenant les motifs sur lesquels ils fondent leur demande, avec des lettres de recommandation de leurs évêques, et les preuves de leur naissance, de leur légitimité, de leur âge, de leur résidence, du temps de leurs études, des examens littéraires qu'ils ont soutenus, de leurs degrés dans les universités d'Espagne, de leurs emplois et de leurs services; ils doivent faire parvenir ces mémoires et ces pièces justificatives au secrétaire de la chambre de Castille, pour les bénéfices qui vaquent par mort, dans le délai de trois mois; et à la secrétairerie de grace et de justice, pour les bénéfices qui vaquent par promotion, dans le délai d'un mois.

Les chanoines de collégiales et les curés de la premiere classe peuvent seuls être promus aux dignités.

On établit trois classes de sujets qui peuvent être pourvus de canonicats des cathédrales, et chacune des trois y passe à son tour; la premiere comprend les prébendes des cathédrales, les cha-

noines des collégiales du même diocese; et les chapelains des maisons royales; la seconde, les curés du même diocese et les juges ecclésiastiques, ayant les uns et les autres douze ans de service; la troisieme, les professeurs des universités et les directeurs des colléges et des séminaires ayant également les uns et les autres douze ans de service.

Les canonicats des collégiales, les prébendes, et les semi-prébendes des cathédrales et des collégiales sont destinés à des prêtres et clercs occupés aux diverses fonctions du ministere.

La forme est différente pour les cures et bénéfices à charge d'ames; on tient un concours, d'après lequel les ordinaires ou les patrons ecclésiastiques proposent les sujets au roi, qui les nomme et leur donne leurs provisions.

Tous les pourvus de bénéfices, et les personnes qui ont des pensions sur des bénéfices, paient une imposition dont il va être parlé ci-après.

Impôt sur le Clergé d'Espagne.

Si l'on fait attention au nombre d'individus qui composent le clergé en Espagne, et que l'on compare ses revenus avec ceux de l'ancien clergé de France, on trouvera que les subsides que ce dernier accordoit étoient bien moindres que les contributions du clergé espagnol. Si l'impôt paroissoit plus considérable en France, c'étoit la faute du clergé lui-même : chaque fois que l'on demandoit un *don*

gratuit, le corps ouvroit un emprunt, sans avoir remboursé les précédents; les intérêts s'accumuloient, et leur paiement devenoit une charge onéreuse, principalement pour le bas clergé. Si au contraire on n'eût point fait d'emprunts, la répartition auroit été légère pour chaque individu, et l'impôt beaucoup moindre que celui du clergé d'Espagne.

Les impôts du clergé d'Espagne sont : 1° le droit d'entrée pour chaque bénéfice auquel le roi nomme et dont le revenu est moindre de 300 ducats (825 livres tournois) : ce droit est d'une *mezada*, ou un mois de revenu, payable par le pourvu au moment de sa nomination. Cet impôt produit, année moyenne, 215,400 réaux (53,850 l. tournois.)

2° Le même droit d'entrée sur les pensions ecclésiastiques, de moins de 300 ducats; cela donne annuellement 50,000 réaux (12,500 liv. tournois.)

3° Le droit d'entrée pour chaque bénéfice auquel le roi nomme, et dont le revenu est de 300 ducats; il consiste en une *media annata*, ou six mois de revenu, payable par le pourvu au moment de sa nomination. Il produit, année commune, 1,360,000 réaux (340,000 liv. tournois.)

4° Le même droit d'entrée sur les pensions ecclésiastiques qui excedent 300 ducats, environ 960,000 réaux (240,000 livres tournois.).

5° Les *quindennes*, qui sont le revenu de six mois des bénéfices réunis aux corps de main-

morte ; ce droit se perçoit tous les quinze ans.

6° Les *espolïos y vacantes ;* ce droit comprend les revenus des prélatures, des dignités, des canonicats, et de tous autres bénéfices, que le roi perçoit pendant leur vacance, lorsqu'ils sont de patronat royal ou ecclésiastique ; c'est ce qu'on appeloit économats en France. Je n'ai pu avoir connoissance du produit de ces deux impôts.

7° Les *temporalidades*, qui comprennent les revenus des ordres religieux supprimés, comme les jésuites, les antonins, etc. ; j'en ignore le produit.

8° Chaque bénéfice, dignité, canonicat, de cathédrale ou de collégiale, bénéfice de résidence, et tous autres (à l'exception des bénéfices à charge d'ames), dont le revenu est de 600 ducats (1650 l. tournois), doit tous les ans au roi le tiers de son revenu : ce qui produit 16,800,000 réaux (4,200,000 livres tournois.)

9° Chaque bénéfice simple, dont le revenu est de 300 jusqu'à 600 ducats, doit au roi tous les ans le tiers de son revenu (1) ; 248,000 réaux (62,000 livres tournois.)

10° Le *don gratuit*; impôt assigné, sous ce nom, sur le clergé.

11° L'*excusado*, autre impôt, qui n'est payé que par le clergé.

(1) Cet impôt et le précédent sont destinés aux hospices ou maisons de réclusion pour les pauvres. Ils ne portent que sur les bénéfices dont la nomination est postérieure à l'an. 1780 ; ceux qui étoient pourvus avant cette époque ne les paient point.

12° Le *subsidio;* on l'appelle encore *casa desmera*, c'est-à-dire *maison à dîmer.* C'est un droit accordé par les papes aux rois d'Espagne de s'approprier la dîme la plus forte de chaque paroisse; il ne produit point ce qu'il pourroit donner, parce qu'il est en partie affermé à bas prix, en partie payé par abonnements modiques.

Ces trois derniers impôts produisent ordinairement, année commune, environ 15,000,000 de réaux (3,750,000 livres tournois.)

13° Les *tercias reales;* cet impôt consiste en deux neuviemes sur toutes les dîmes ecclésiastiques; on le perçoit en nature. Il produit à peine 6,000,000 de réaux (1,500,000 livres tournois), parcequ'on s'en rapporte aux déclarations souvent infidèles des bureaux ecclésiastiques.

14° Le roi peut disposer du tiers du revenu de tous les évêchés et archevêchés; il n'use point de ce droit à la rigueur; souvent il n'en prend rien; mais le plus souvent il assigne sur ces revenus des pensions et des sommes destinées à divers objets d'utilité publique; cela ne va jamais ni au tiers, ni même au quart, du revenu des évêchés.

15° Le clergé du continent de l'Espagne paie tous les ans la somme de 1,400,000 réaux (350,000 l. tournois), qui est destinée à former des pensions pour l'ordre de Charles III (1); cette somme est répartie de la maniere suivante:

(1) Le clergé des colonies espagnoles contribue au même impôt pour la somme de 800,000 réaux (200,000 livres tournois).

	réaux.	livres tourn.
L'ordre de Saint-Jacques.	428,000	107,000
de Calatrava	303,845	75,961
d'Alcantara	200,173	50,043
de Montesa	67,971	16,992
Les archevêchés et évêchés	200,000	50,000
Les dignités, canonicats, abbayes	200,000	50,000
	1,400,000	350,000

La somme entiere des impôts du clergé d'Espagne est portée tous les ans à environ 42,033,000 réaux (10,508,250 liv. tournois), conformément au tableau ci-joint.

Mezada sur les bénéfices au-dessous de 300 ducats	215,000	53,850
Mezada sur les pensions au-dessous de 300 ducats	50,000	12,500
Media annata sur les bénéfices au-dessus de 300 ducats	1,360,000	340,000
Media annata sur les pensions au dessus de 300 ducats	960,000	240,000
Le tiers du revenu des bénéfices de 600 d.	16,800,000	4,200,000
Le tiers du revenu des bénéfices de 300 d.	248,000	62,000
Le *don gratuit*, l'*excusado*, et le *subsidio*.	15,000,000	3,750,000
Les *tercias reales*	6,000,000	1,500,000
Pensions pour l'ordre de Charles III.	1,400,000	350,000
	42,033,000	10,508,350

Les *quindennes*, les *espolios y vacantes*, les *temporalidades*, et le tiers du revenu des évêchés et archevêchés ne sont point compris dans ce tableau; je n'ai pu parvenir à connoître le produit des trois premiers; il n'entre rien du dernier dans les coffres du roi.

Le clergé paie encore, quoique d'une manière modérée, sa portion sur l'impôt des *millones*, qui est supporté par les sujets du roi d'Espagne de toutes les classes.

Ces impôts sont perçus en vertu de différentes

concessions faites au roi d'Espagne par les souverains pontifes, entre autres par le concordat dont il a déja été parlé, et postérieurement par un bref de Clément XIV, du 21 février 1772, pour les pensions destinées à l'ordre de Charles III, par un bref de Pie VI, du 14 mars 1780, pour le tiers du revenu des bénéfices, et, long-temps avant, pour l'impôt appelé *subsidio*, par un bref de Pie V, donné en 1561.

Observations sur le clergé d'Espagne.

Nous avons vu que le clergé d'Espagne est à proportion moins nombreux que ne l'étoit jadis celui de France; que ses richesses même sont moins considérables, mais mieux administrées; qu'il paie au roi des impôts beaucoup plus forts. Il reste à examiner sa conduite et son influence dans l'état. Quelque malveillance que l'on ait apportée jusqu'à présent dans l'examen de cette question, on n'a jamais trouvé que des éloges à donner au haut clergé espagnol, exempt en général de ces déréglements que l'on reproche, avec quelque raison au clergé des autres nations. La nomination aux places éminentes n'est point accordée en Espagne à la naissance ou à la richesse: une vie irreprochable est le seul moyen pour parvenir aux dignités. Quel que soit le degré que les ecclésiastiques occupent dans la hiérarchie sacerdotale, ils ne s'absentent jamais de leur résidence; ils y dépensent en établissements ou en aumônes le revenu de

leurs bénéfices. Depuis la conquête sur les Maures, et la formation des différents royaumes, la plupart des édifices doivent leurs fondations au clergé; des villes entieres ont été bâties par des prélats. Les plus beaux aqueducs, les fontaines, les promenades publiques, dans la plus grande partie des dioceses d'Espagne, ont été construits aux frais de leurs évêques. Dans les temps malheureux de disette, d'épidémie, de guerre, c'est d'eux que les pauvres ont reçu les secours les plus efficaces. L'évêque d'*Orense* avoit fait de son palais épiscopal un hospice où logeoient trois cents ecclésiastiques français condamnés à la déportation dans le temps de la révolution. Le prélat mangeoit avec eux, et se refusoit tous les genres de commodités qu'il n'auroit pu procurer à ces infortunés. Le cardinal Lorenzana, archevêque de Tolede, a transformé l'*Alcazar* de cette ville, ancienne habitation des rois goths, en un établissement où sont reçus deux cents enfants, et sept cents pauvres de tout âge. L'évêque de Cordoue, pendant la disette de 1804, et long-temps encore après, a constamment donné à ses diocésains douze cents rations de pain par jour. C'est à l'archevêque de Tarragone que cette ville doit l'aqueduc qui porte à ses habitants l'eau dont ils ont besoin: bienfait inappréciable, qui a rendu à cette ville la propreté et la salubrité dont elle étoit privée depuis longtemps. De pareils traits se répetent dans chaque diocese; il seroit trop long de les rapporter.

Quant aux ordres religieux, en général, leur conduite est certainement plus relâchée, mais elle ne l'est pas autant qu'on avoit cherché à le persuader: les réformes qui ont eu lieu à diverses époques ont arrêté les abus que le temps avoit introduits; leur nombre d'ailleurs diminue, et ils n'ont plus d'influence sur l'opinion. On a commencé par réunir les différents ordres de même règle en un seul, en défendant de recevoir des novices; il est vraisemblable qu'à présent l'on va supprimer plusieurs de ces mêmes ordres en entier.

Au surplus les subsides qui se perçoivent sur les biens des religieux sont peut-être plus forts que le produit que rapporteroient ces biens s'ils appartenoient à des particuliers. Nous nous sommes assez étendus sur cette matière en parlant de l'agriculture.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

Tribunaux inférieurs.

Toutes les cités, villes, et villages, ont un corrégidor, un alcade-major, ou bien un simple alcade, nommé par le roi, dans les lieux dépendants de sa seigneurie immédiate, et par les seigneurs particuliers, ecclésiastiques ou séculiers, chacun dans les territoires de leurs seigneuries. Ces magistrats président tous le corps municipal, à l'exception des lieux où il se trouve à-la-fois un corrégidor et un alcade-major; le premier est le

seul qui jouisse de ce droit; le second n'y est admis qu'en l'absence du premier : ces officiers sont chargés de la police des lieux de leur résidence.

Les corrégidors et les alcades-majors ont un arrondissement plus ou moins étendu, qui comprend un plus ou moins grand nombre de villes, villages, et lieux, dans lequel ils exercent leur jurisdiction; ils ne reconnoissent de tribunal supérieur, que les audiences, la chancellerie, et le conseil de Castille.

Les alcades simples résident dans des lieux compris dans l'arrondissement d'un corrégidor ou d'un alcade-major, et sont soumis à sa jurisdiction; leur ressort est borné à un bourg, un village ou un hameau.

Il y a deux espèces de corrégidor, les uns sont *de capa y espada*, c'est-à-dire de *manteau et épée*, les autres *de lettres* ou *de robes*, les premiers sont toujours des anciens militaires ou des gentilshommes, les derniers des jurisconsultes.

Les premiers, *appelés corrégidors politiques*, sont dans les villes principales; ils sont chargés du gouvernement des villes, de la grande police de leur district, souvent du commandement des armes, de l'exécution immédiate des ordres de la cour, de la taxe du prix des comestibles, du logement des gens de guerre, de la fourniture des bestiaux et des voitures pour leur transport et celui de leurs bagages. Ils jugent sans frais les

causes sommaires peu importantes ; ils jugent encore quelques causes particulieres qui peuvent faire la matière des procès. Il y a toujours un alcade-major pour le jugement des procès, soit au civil soit au criminel, dans les villes où ils sont établis; l'instruction en est faite indifféremment par les corrégidors ou par les alcades-majors; le droit en appartient à celui auquel on a présenté la premiere requête; mais les corrégidors ne peuvent juger le fond sans l'intervention des alcades-majors, tandis que ceux-ci jugent définitivement sans le concours des corrégidors.

Presque tous les gouvernements militaires des villes qui sont un chef-lieu de corrégidorat remplissent toutes les fonctions des corrégidors politiques relativement à l'administration de la justice; il n'y a point de corrégidors dans les villes où ils sont établis; il n'y a que des alcades-majors.

Les corrégidors de robe réunissent la plupart des mêmes fonctions, mais avec moins d'étendue, parce qu'ils sont toujours dans des villes moins considérables, et qu'ils ont des districts plus resserrés; ils sont les juges immédiats des procès au civil et au criminel. Il n'y a point d'alcades-majors dans les lieux où il y a des corrégidors de robe.

Les alcades-majors ont les mêmes fonctions que les corrégidors de robe dans les lieux où il n'y a point de corrégidor; mais ils sont bornés au jugement des procès lorsqu'ils sont en concurrence avec ces officiers ou avec des gouverneurs militaires,

La jurisdiction des simples alcades se borne à la police des lieux où ils résident, et au jugement sommaire et sans frais des petites rixes et des causes peu importantes. Il y a quelques lieux en Catalogne où ces officiers sont appelés *bailles*, c'est-à-dire *baillis*.

Ces officiers sont encore chargés de la poursuite des voleurs, des vagabonds et des malfaiteurs; ils donnent les ordres d'arrestation; quelquefois il s'y trouvent eux-mêmes; mais le plus souvent ils en chargent l'alguasil-major, qui est l'officier immédiat, chargé de l'exécution de leurs ordres.

Les uns et les autres portent l'épée au côté, et la canne à la main; personne en Espagne, excepté les juges des cours suprêmes, les officiers de l'état-major des places et des troupes, les médecins, alcades, et quelques alguasils, ne peut porter la canne et l'épée en même temps. Lorsque ces alcades vont dans les rues, ils sont toujours précédés par un ou deux officiers subalternes, espece d'huissiers, qu'on appelle *ministres*; ceux-ci portent l'épée au côté et une longue baguette à la main.

Les corrégidors et les alcades-majors sont divisés en trois classes; la premiere comprend ceux qui ont mille ducats (2750 livres tournois) de salaire; la seconde, ceux dont le traitement n'excede point deux mille ducats (5500 livres), et la troisieme, ceux dont le revenu va au-delà de cette derniere somme.

Ceux qui suivent la carriere du corrégidorat

doivent passer par ces trois classes; ils ne peuvent parvenir à la troisieme qu'après avoir passé six ans dans la seconde, ni à la seconde qu'après avoir resté six ans dans la premiere. On passe de la troisieme classe, à des places dans les audiences ou dans les chancelleries.

Pour être promu à la premiere classe, il faut être né d'un légitime mariage, avoir étudié pendant six ans dans une université, et avoir suivi ensuite le barreau pendant quatre ans. Les avocats du collége de Madrid, et ceux des chancelleries et des audiences où il y a des colléges, peuvent être promus à la seconde classe sans passer par la premiere; mais ils doivent prouver leur service dans les tribunaux pendant six ans, qui ne sont comptés qu'après la fin des six années d'études dans les universités, et de quatre années d'exercice dans le barreau. Ces conditions ne sont exigées que pour les corrégidors de lettres ou de robe, et pour les alcades-majors.

Les corrégidors et les alcades-majors ne peuvent être choisis parmi les naturels des pays où ils doivent occuper ces places, ni même parmi ceux qui y sont domiciliés. Ils sont tous nommés par le roi pour les terres de sa seigneurie immédiate, sur la présentation de la chambre de Castille; cette chambre est astreinte à choisir le plus ancien de ceux qui ont fini leur temps dans la premiere classe pour le nommer à la seconde, et

le plus ancien de la seconde pour la troisieme, à moins qu'ils n'aient démérité (1).

Les corrégidors et les alcades-majors connoissent de toutes les causes civiles et criminelles, de quelque nature qu'elles puissent être, sans distinction des personnes, à l'exception de celles qui concernent les finances du roi, de celles des ecclésiastiques, des militaires et des autres privilégiés, de celles d'exception, etc. Les appels de leurs sentences et jugements sont portés directement aux audiences et aux chancelleries dans le ressort desquelles ils se trouvent. On peut leur comparer en France les offices de juge-de-paix et de maire réunis.

Tribunaux supérieurs.

Les *audiençes* ou *royales audiences*, sont des tribunaux supérieurs, distribués dans les provinces, et composés d'un nombre plus ou moins grand de juges. Il y en a sept dans le continent de l'Espagne, celle de la Galice, résidant à la Corogne; celle du royaume de Séville, dans la ville du même nom; celle des Asturies, siégeant à Oviedo; celle de l'Aragon, résidant à Saragoce; celle du royaume de Valence, dans la ville du même nom; celle de la Catalogne, siégeant à Barcelone; celle de l'Estremadure, à Caceres. Elles

(1) Le crédit, les protections, font souvent déroger à quelques-unes des conditions exigées.

ont chacune un ressort particulier pour l'exercice de leur jurisdiction. Ces ressorts, réunis avec ceux des deux chancelleries de Valladolid et de Grenade, et du conseil royal de Navarre, dont il va être parlé, forment l'arrondissement de l'Espagne.

Chaque audience est présidée immédiatement par un régent dans les lieux où il n'y a point de capitaine-général; celui-ci en est toujours le président né; le régent ne préside qu'en son absence.

Les audiences de Séville, de la Corogne, de Saragoce, de Valence et de Barcelone, sont divisées chacune en trois salles ou chambres, deux pour les procès civils, la derniere pour les affaires criminelles, chaque chambre est composée de quatre juges, à l'exception de celle de Barcelone, qui en a cinq; ceux de la derniere ont le nom de *ministros del crimen* dans celles de Barcelone, de Saragoce, de Valence et de Caceres, et d'*alcaldes de crimen* à la Coruña. La première salle est présidée par le régent, et la derniere par un président particulier, qui a le titre de *gouverneur de la salle;* chacune des audiences a deux fiscaux et un alguasil-major. Celle de Séville a aussi trois chambres; mais la derniere est destinée aux audiences; chacune a aussi quatre juges, et la derniere un gouverneur: cette audience n'a qu'un fiscal. Celle d'Oviedo n'a qu'une chambre; elle est composée du régent, de quatre juges, d'un fiscal et d'un alguasil-major.

Ces tribunaux connoissent de toutes les affaires de police, et des appellations des sentences et jugements des corrégidors, des alcades-majors, et de tous les autres tribunaux inférieurs, non privilégiés ou d'exceptions. Leurs jugements en matiere civile sont sans appel, lorsque la somme qui en fait l'objet n'excede point la valeur de 10,000 maravédis (73 livres 11 sous 9 deniers tournois); mais, au-delà de cette somme, ils sont sujets à l'appel, à une chancellerie, ou au conseil de Castille. On peut aussi revenir, par voie de révision, contre un jugement, par-devant le même tribunal qui l'a rendu, quoiqu'il ait été contradictoire. Leurs jugements sont souverains en matiere criminelle. L'audience de Séville connoît encore, par appel, non-seulement des jugements rendus par les lieutenants de l'assistant de Séville, mais même de ceux de l'audience des îles Canaries qui portent peine de mort, ou dont l'objet, au civil, excede la valeur de 30,000 maravédis (220 livres 15 sous 3 deniers tournois). Les audiences des provinces de la couronne d'Aragon, c'est-à-dire celles de Saragoce, de Barcelone, et de Valence, ressortent en certains cas immédiatement du conseil de Castille.

Les *chancelleries* sont des tribunaux supérieurs aux audiences; il n'y en a que deux, à Valladolid dans la Vieille Castille, et à Grenade dans le royaume du même nom. La premiere est la plus ancienne. Elle étoit auparavant à Medina del

Campo dans le royaume de Léon; la derniere, établie d'abord à Ciudad-réal, fût transférée à Grenade, en 1494. Celle de Valladolid comprend dans son ressort tout ce qui est en-deçà de la rive droite du Tage; celle de Grenade, tout ce qui passe la rive gauche de ce fleuve.

Chacune de ces chancelleries a un président, auquel on donne le titre d'*illustrissime*; elle est divisée en six *salas* ou chambres, quatre pour les affaires civiles, et deux pour les affaires criminelles; la derniere de celles-ci a l'attribution des causes de reconnoissance, de maintenue, et de déclaration de noblesse, et de la conservation des privileges des nobles. Les membres des quatre premieres sont appelés *auditeurs*, et ceux des deux dernières *alcades del crimen;* ils sont au nombre de quatre dans chaque chambre, outre le président, qui siege à la tête de la premiere; le président de la premiere chambre criminelle a le titre de *gouverneur de la salle*. Chacune de ces deux chancelleries a deux fiscaux, un alguasil-major, deux avocats et un procureur des pauvres, un receveur des gages, un receveur des amendes, et un grand nombre d'écrivains ou greffiers. Celle de Valladolid a encore un grand juge de Biscaye, qui est le juge conservateur des privileges de la seigneurie de ce nom (1).

(1) Ces deux tribunaux avoient toujours été présidés exclusivement par leurs présidents; mais en 1801 on les a assimilés aux audiences; chacune d'elles est présidée aujourd'hui par le capitaine-général de la province où elle réside.

Ces deux tribunaux connoissent, en premiere instance, des causes civiles et criminelles des lieux voisins à cinq lieues à la ronde, des procès *de corte*, qui reviennent à ce qu'on appeloit *cas royaux* en France, des procès particuliers des corrégidors, des alcades-majors, et des autres officiers de justice, dont les causes y sont commises, et des causes relatives aux privileges des nobles, ainsi qu'à la reconnoissance et à la manutention de la noblesse. Ils connoissent, par appel, des jugements rendus par les audiences.

On peut revenir, par révision, contre leurs jugements, et dans leur même tribunal, ainsi qu'il a été dit des audiences. On peut se pourvoir contre leurs jugements de révision par une seconde supplication, qui doit être présentée au roi dans vingt jours; mais ce recours ne peut avoir lieu que pour les sentences définitives relatives à des objets civils de la valeur de trois mille doublons d'or quant à la propriété, et de six mille quant à la possession. Le roi en renvoie la connoissance au conseil de Castille; mais on n'y est reçu qu'après avoir consigné une somme de quinze cents pistoles (5,354 livres 12 sous 6 deniers tournois). Cette somme est perdue pour l'appelant s'il perd son procès; elle est partagée alors en trois portions, une pour le roi, une autre pour les premiers juges, la derniere pour la partie adverse.

La Navarre, par une suite de ses privileges qu'elle a conservés, a un conseil royal qui juge

souverainement sans ressortir à aucune audience ni à aucune chancellerie. Il siege à Pampelune; il est présidé par le vice-roi, et en son absence par un régent; il est divisé en deux chambres, la premiere de six conseillers auditeurs, la seconde de quatre conseillers alcades; il a encore un fiscal, plusieurs greffiers, et alguasils. Il connoît, par appel, de toutes les affaires civiles et criminelles: il concourt, avec le vice-roi, à la police et au gouvernement politique du royaume de Navarre.

Cette province a encore une chambre des comptes, et c'est la seule en Espagne qui ait un semblable tribunal. Cette chambre connoît des affaires domaniales et de celles qui sont relatives aux finances du roi. Elle est composée d'un président, qui doit être un homme de robe, de trois conseillers, d'un procureur des domaines du roi, et d'un trésorier.

Conseil de Castille.

Le *Conseil royal et suprême de Castille*, appelé communément *Conseil de Castille*, siege à Madrid. Il est regardé comme le premier tribunal de la monarchie, et en même temps comme le conseil d'administration du roi. Nous ne le considérons ici que dans ses premieres attributions, nous réservant d'examiner ailleurs ses fonctions auprès du chef de l'état. Il fut institué en 1245 par le roi S. Ferdinand. Son président a le titre de président du conseil, ou président de Castille, son

pouvoir est très-étendu, et contrebalança souvent l'autorité royale. Cette place est remplie ordinairement par un grand d'Espagne; mais le plus souvent elle est vacante; le conseil est présidé alors par un de ses officiers, sous le titre de gouverneur du conseil.

Ce conseil est composé du président, du gouverneur du conseil, de vingt-neuf conseillers, et de trois fiscaux, outre les rapporteurs, greffiers, taxateurs, gardes-sceaux, portiers, alguasils, et receveurs. On le traite d'*altesse* dans les requêtes, et de *majesté* dans les mémoriaux. Il se rend en corps tous les vendredis dans l'appartement du roi, pour lui communiquer les affaires qui l'exigent; tous les membres y sont assis et couverts.

Les jugements rendus par les tribunaux supérieurs sont soumis à la révision du conseil de Castille, qui équivaut à-peu-près à la cour de cassation en France, ou à la section du conseil d'état qui en tenoit lieu autrefois.

Il est divisé en cinq salles ou chambres, deux *de gobierno* ou *du gouvernement*, une *de mil y quinientas*, c'est-à-dire *de mille cinq cents*; une *de justice*, et une *de province*.

Les deux *salles de gobierno*, composées, l'une de douze conseillers, l'autre de quatre, connoissent des compétences relatives à l'exercice de la jurisdiction ecclésiastique, à celles des bois, des plantations, des chemins, des ponts et chaussées, des affaires relatives au maniement des deniers

publics, de toutes les appellations qui doivent être portées au conseil, spécialement des appels par injustice notoire, de ceux de affaires de Séville et de Valence, des procès à cinq lieues à la ronde, dans les cas où l'équité exige qu'on les termine au conseil sans les renvoyer aux chancelleries. Elles donnent les permissions pour le défrichement des terres incultes, pacages et communaux; elles reçoivent les serments des juges des autres jurisdictions..

La salle *de mil y quinientas*, établie en 1390, est composée de cinq conseillers. Elle connoît des impositions municipales de Madrid, des *tenutes* et jugements principaux des *Mayorazgos*, de la jurisdiction des seigneurs, des privileges de la *Mesta*, des appels des jugements du tribunal de ce nom, des appels des sentences du juge des receveurs, et du juge protecteur des hôpitaux, des affaires de reversion à la couronne, et des causes qui exigent la consignation de *mille cinq cents* pistoles, d'où lui est venu son nom; elle connoît de ces dernières, réunie aux salles de justice et de province.

La salle de justice, composée de quatre conseillers, juge les appels des provinces de la couronne d'Aragon, ceux des juges de charroi, ceux des juges de commission, ceux des jugements des membres du conseil qui ont procédé en vertu d'une commission du roi; elle connoît de l'approbation des synodes et ordonnances, de l'examen

des ouvrages, de l'examen et de la rétention des bulles et brefs de la cour de Rome, des compétences entre les tribunaux ordinaires et ceux de commission des pâturages de quelques villes, et des réparations des églises; elle se réunit à la salle de *mil y quinientas* et à celle des provinces pour les affaires de reversion à la couronne, et pour les appels qui exigent la consignation de quinze cents pistoles.

La salle de province, composée de quatre conseillers, connoît, par appel, des sentences des alcades dans les provinces, et des divisions ou partages de la salle de justice; elle se réunit avec celle-ci et avec celle de *mil y quinientas* pour les affaires de reversion à la couronne et pour les appels qui exigent la consignation de quinze cents pistoles; elle donne des *auxiliatoires* pour l'exécution des jugements des alcades *de corte*, et de ceux du corrégidor de Madrid, et de ses lieutenants, lorsqu'ils doivent être exécutés dans les provinces.

Tribunaux d'exception.

Les *tribunaux d'exception*, c'est-à-dire ceux qui tendent à soustraire les individus et les affaires à la jurisdiction des tribunaux ordinaires, sont très-multipliés en Espagne; ils le sont au point, que presque la moitié du royaume ou, au moins la moitié des affaires, est indépendante des juges ordinaires.

Les différents *tribunaux ecclésiastiques*, dont il a été déja parlé, connoissent des causes du clergé séculier et régulier, et de beaucoup d'affaires concernant les laïcs, qui sont portées ailleurs dans les tribunaux ordinaires.

Les quinze *tribunaux de l'inquisition*, dont il a été aussi parlé, ont la connoissance des causes qui peuvent intéresser la religion; ils ont encore celle de tous les individus qui sont attachés à ces tribunaux ou qui en dépendent.

La *comisaria general de cruzada*, établie en 1525, connoît des appels des dix subdélégués et contestations relatives à la *cruzada*, à l'*excusado*, aux biens sans propriétaires, aux successions *ab intestat*, et aux affaires des trois graces. Ce tribunal est composé du commissaire-général de *cruzada*, de deux assesseurs, du contador-général des trois graces, d'un fiscal, et d'un secrétaire.

La *surintendance-générale des biens ruraux et des successions ab intestat* a la connoissance des causes indiquées par le titre qu'elle porte. Ce tribunal est composé d'un surintendant-général, d'un juge subdélégué, d'un fiscal, et d'un contador-général.

Le *tribunal del proto-medicato* connoît des affaires relatives à la police de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie; il en sera parlé à l'article de l'*état de la médecine*.

Les *tribunaux militaires* connoissent des causes qui intéressent les militaires; ils comprennent le

tribunal particulier de chacune des quatre compagnies des gardes du corps du roi, celui du régiment des gardes espagnoles, celui du régiment des gardes wallonnes, les tribunaux des auditeurs de guerre pour les troupes de terre, les tribunaux des auditeurs de guerre pour la marine, et le conseil suprême de la guerre. Il en sera parlé en traitant de l'*administration militaire.*

Le *conseil de la Mesta* est chargé de la police des troupeaux; il en a été question en traitant de l'*agriculture de l'Espagne.*

Le *conseil des ordres militaires* a l'attribution des causes relatives aux ordres militaires; il en sera parlé en traitant de ces ordres.

La *real junta de facultades de viudedades* est formée par trois conseillers du conseil de Castille; elle a un secrétaire particulier; elle connoît des dons et des avantages que les possesseurs des *mayorazgos* peuvent faire à leurs femmes ou à leurs maris en se mariant ou après leurs mariage.

La *surintendance-générale, direction et tribunal des couriers, postes, chemins, auberges et canaux,* etc., s'occupe des causes relatives aux objets qui sont compris dans le titre qu'elle porte. Elle est composée d'un surintendant-général, de quatre directeurs-généraux, de deux contadors-généraux, d'un assesseur, et d'un fiscal; il n'y a que les deux derniers qui soient gens de robe.

L'assemblée royale et suprême d'appel des couriers, postes, chemins, auberges et canaux,

juge les appels des jugements du tribunal précédent. Elle est composée d'un président, de neuf membres, d'un secrétaire, d'un contador-général, et de deux fiscaux.

La *real junta de caballeria*, établie par Philippe IV, en 1659, veille à la conservation et à l'augmentation de la bonne race des chevaux, sur-tout en Andalousie et en Estremadure.

La *real junta de obras y bosques*, établie par Charles Ier, en 1545, connoît de l'augmentation et de l'entretien des bâtiments et des bois du roi, de la pêche, de la chasse, et des pacages du roi, elle présente à ce prince les sujets pour remplir les places et les emplois de ses maisons, palais, et bois; elle donne son avis au roi sur les aumônes qu'il fait en bois, en orge, et en bled. Elle est composée du grand-maître-d'hôtel, du grand-écuyer, du grand-veneur, du grand-fauconier, des présidents du conseil de Castille et de celui des finances, de deux conseillers de la chambre de Castille, d'un alcade, d'un fiscal, d'un secrétaire, d'un contador, d'un greffier, et d'un alguasil.

Le *tribunal des alcades de casa y corte*, ou *des alcades de maison et cour du roi*, est un des plus anciens tribunaux de l'Espagne; il en est déja fait mention dans le treizième siecle, sous le roi Alfonse-le-Sage, sous le nom d'*alcades du roi*: ils connoissoient alors de toutes les causes civiles et criminelles de la cour, et de la ville où le roi

résidoit. Ils sont au nombre de douze, divisés en deux salles, et présidés par un gouverneur de la salle. Ce tribunal a encore un fiscal, deux rapporteurs, quatre greffiers criminels, et douze greffiers civils, appelés *de province*. Il a la police de Madrid, et chacun des alcades a pour département un des quartiers de cette ville. Il connoît de toutes les affaires civiles et criminelles de la ville de Madrid, et de cinq lieues à la ronde. Il juge souverainement en matiere criminelle; les appels de ses jugements en matiere civile sont portés à un tribunal qui est formé par quelques-uns d'entre eux, et qui est présidé par le président du conseil de Castille. La jurisdiction des *alcades de corte* s'étend dans tous les lieux où se trouve la cour, et sur toutes les personnes attachées à la maison du roi. Ils ont un nombre considérable d'*alguasils*, chargés de veiller à la police, et de l'exécution de leurs ordres.

Ces *alguasils* ont un costume singulier, et tel qu'on le voit sur nos théâtres dans la plupart des pieces où le lieu de la scene se trouve en Espagne; c'est une énorme perruque blanche, un manteau noir, une longue épée au côté, une grande baguette à la main, et un petit chapeau sur la tête. Le peuple les craint et les déteste; il se plaît à leur jouer des tours, comme anciennement en France les écoliers en jouoient aux archers chargés d'arrêter les mendiants.

Il y a quatre tribunaux d'exception pour les

affaires relatives aux finances du roi..... La *real junta de tabaco*, qui connoît des fraudes commises dans l'administration du tabac.... La *réal junta de la unica contribucion*, qui connoît des nouvelles impositions et de la distribution des impôts en proportion des biens et du produit de l'industrie.... Le *tribunal de la contaduria mayor*, qui connoît des comptes des trésoriers, des receveurs, des administrateurs, et des fermiers des revenus du roi.... Le *conseil royal de hacienda* ou *des finances*, dont il va être parlé.

Le commerce a aussi ses tribunaux d'exception: ils sont assez multipliés.... La *real junta de comercio, moneda y minas*, fut rétablie en 1679, et augmentée de la connoissance des monnoies, qui lui fut réunie en 1730; elle est composée de membres des conseils de Castille et des finances; elle connoît de tous les objets de commerce, des procès qui y sont relatifs, des appels des jugements des lieutenants du corrégidor de la ville de Madrid relativement aux procès qui intéressent les *gremios*, ou corps des marchands de cette ville; des appels des jugements rendus par le surintendant des monnoies ou ses subdélégués sur les causes civiles et criminelles des orfévres, tireurs, et batteurs d'or et d'argent, et autres ouvriers des monnoies et orfévreries employés pour le compte du roi, ainsi que sur les délits des employés aux monnoies dans l'exercice de leurs emplois et les affaires

civiles où ils sont défendeurs, autres que celles de partages, de mayorazgos, etc.... Les *consulats*, établis dans les principales villes de commerce de l'Espagne, sont composés de quelques juges, sous le nom de consuls, et présidés par un prieur; ils connoissent de toutes les affaires de commerce entre négociants par une procédure sommaire et très-courte, sans intervention d'avocats ni de procureurs; les appels de leur jugements sont portés devant le juge des *alzadas*.... Le tribunal du juge *de las alzadas*, c'est-à-dire *des appellations*, est composé de trois juges, tous négociants. Il connoît, par appel, des jugements des *consuls;* ses jugements sont sans appel, à moins qu'on ne se plaigne d'injustice notoire; la cause est portée alors au conseil suprême des Indes. Il y a un tribunal pareil dans chacune des principales villes de commerce.

Le *conseil royal et suprême des Indes* a, pour une de ses attributions, de connoître de la fondation et droits de la loge ou bourse de Séville, et, par voie de supplication ou injustice notoire, des jugements rendus par les consulats et les juges des *alzadas*; il jugeoit autrefois les appels des jugements de la contraction des Indes pour les causes qui excédoient 6000 maravédis.

Un autre tribunal, sous le nom d'*Audience royale de la contraction des Indes*, avoit été établi à Séville en 1503, et transféré à Cadix en 1717; il

étoit composé d'un président, de trois juges, d'un fiscal, d'un contador, et de deux dépositaires; il connoissoit des affaires de commerce entre négociants; ses jugements étoient sans appel, jusqu'à la somme de 6000 maravédis (44 liv. 2 sous 4 deniers tournois); au-delà de cette somme, les appels étoient portés au conseil suprême des Indes: ce tribunal a été supprimé depuis long-temps.

Etat de la magistrature en Espagne.

La magistrature jouit en Espagne d'une grande considération. Les simples corrégidors sont les premiers des lieux qu'ils habitent, lorsqu'il ne s'y trouve ni audience ni gouverneur. Ils réunissent presque par-tout le gouvernement civil, la présidence de la municipalité, et l'administration de la justice: les personnes d'une naissance distinguée n'hésitent point à suivre cette carriere. Le degré de considération est encore plus marqué pour les membres des audiences et des chancelleries; mais il l'est au suprême degré pour ceux du conseil de Castille, et encore plus pour le petit nombre de ceux qui parviennent à la *chambre de Castille*. Cet état donne rarement des richesses, mais il conduit aux honneurs, à des titres de comte, de marquis, quelquefois à la grandesse, et même au ministere d'état.

Lois de l'Espagne.

Le droit commun de l'Espagne n'a cessé de varier pendant une longue suite de siecles. Les Romains y porterent leurs lois; celles-ci furent abrogées par les Goths, qui y introduisirent les leurs, en laissant cependant aux naturels la liberté de suivre leurs anciennes lois; ce qui conserva quelques vestiges du droit romain.

Les lois gothiques consistoient en quelques ordonnances rendues en divers temps par les souverains; elles étoient éparses, quelquefois inconnues, presque toutes sans vigueur. Le roi Euricus ou Evaric, qui commença à régner en 467, et qui mourut en 483, en fit faire une compilation; il en forma un recueil, auquel il ajouta de nouvelles lois. Ce fut ici le premier code que l'Espagne ait eu; mais il ne regardoit proprement que les Goths. Alaric, successeur d'Euricus, en publia un pour les naturels, le 3 février 506; ce fut un abrégé du code Théodosien, auquel il ajouta quelques lois particulieres. Ce nouveau code, grossi dans la suite par de nouvelles lois, forma ce qu'on appelle aujourd'hui *el Fuero juzgo*, qui est suivi encore dans quelques parties.

L'Espagne, tombée entre les mains des Sarrasins, perdit ses lois. Reconquise ensuite par parties et par divers princes, elle eut des lois différentes.

La Navarre eut les siennes sous ses rois particuliers ; elle les conserve encore.

La Biscaye avoit conservé les lois gothiques ; elle les abrogea, et rédigea, en 1394, un nouveau code, qui fut ensuite approuvé et confirmé en 1493 par la reine Isabelle ; les états de cette province chargerent encore, en 1526, quelques savants jurisconsultes de travailler à la rédaction d'un nouveau code (1).

La Catalogne, conquise par les Français, adopta les lois gothiques, auxquelles elle mêla quelques-unes des lois portées par ses conquérants. Ces lois, oubliées ou altérées par le laps des temps, tomboient en désuétude ; Raimond Berenger III, dit Tête-d'Etoupe, comte de Barcelone, fit recueillir, en 1068, les usages et coutumes de cette province, il leur donna force de lois. On y joignit dans la suite les lois émanées du souverain et sanctionnées par les états ; leur recueil forme ce qu'on appelle encore aujourd'hui les *constitutions de la Catalogne* ; c'est un mélange de droit romain, de lois gothiques, et d'anciennes lois des provinces méridionales de la France.

La même chose arriva en Aragon dès le milieu du neuvième siecle ; les états de Sobrarbe avoient rédigé un code, sous le titre de *Fueros*, pour le petit royaume de ce nom. Ce pays s'étant accru dans la suite par des conquêtes sur les Maures,

(1) Le code de 1394 porte le titre de *Fueros, franquezas y libertades de Vizcaya*.

chaque lieu, chaque ville, chaque canton, eut ses lois, ses usages, ses coutumes, qui différoient souvent et étoient quelquefois contradictoires; il en résultoit de la confusion. Les états d'Aragon, assemblés à Huesca en 1248, les firent recueillir, ils les rendirent uniformes, ils en firent un code, qui devint la loi du royaume; c'est encore un mélange de lois gothiques, de lois romaines, et de quelques lois particulieres, propres au pays.

Le royaume de Léon suivit les lois gothiques; le roi Bermudo en ordonna l'observation en 982; il y joignit celle des canons des conciles, qui durent servir de regles dans tous les affaires, même civiles. Le roi Alfonse V y fit des changements; il donna des lois particulieres à ce royaume au commencement du onzieme siecle, tandis que dans le même temps le comte Sanche en donnoit à la Castille. Les unes et les autres furent confirmées aux états de Coyanza, en 1050, après la réunion des couronnes de Castille et de Léon. Toutes ces lois avoient pour base les anciennes lois gothiques; on n'en suivoit point d'autres: si un avocat eut osé citer le droit romain, il auroit été condamné à une amende.

L'observation de ces lois n'étoit point cependant la même par-tout: la plupart étoient éparses et sans vigueur. Le roi S. Ferdinand entreprit d'en former un nouveau code; il chargea les plus habiles jurisconsultes de les rassembler, de les examiner, d'y faire les changements relatifs aux

temps, aux circonstances, et à l'équité. Ce travail ne fut fini que sur la fin du règne d'Alfonse-le-Sage, son fils et son successeur; il fut publié vers l'an 1279; il assura à Alfonse le titre de législateur, qu'il avoit déja mérité en établissant le gouvernement civil de ses états tel qu'il a subsisté depuis son règne. Ce recueil, connu sous le nom de *Ley de las siete partidas*, est encore en vigueur; on y a suivi en partie les lois romaines, en partie celles des Goths, en partie le droit canonique.

Les rois catholiques, Ferdinand et Isabelle, formerent de nouvelles lois, sous le nom de *Ordenamiento real.* Ils firent travailler encore, pendant vingt-cinq ans, à un nouveau code, qui fut publié en 1505, après la mort d'Isabelle, par les états de Castille assemblés à Toro, d'où on l'appela *Leges Taurices*; il devint le code de la Castille.

Si l'on examine cette multitude de codes qui ont été donnés pour les divers royaumes dont l'Espagne est composée, et sur-tout l'ancienneté des époques où ils ont été rédigés, on verra que c'est avec raison que l'on regarde l'Espagne comme le premier pays de l'Europe qui ait eu un code de lois. Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* citent le recueil des lois et coutumes de la Catalogne, rédigé en 1068 par Raimond Berenger, comme le premier code qui ait été publié en Europe; mais vraisemblablement ils ne connoissoient point les recueils de lois faits dans les 5e et 6e siecles par les rois goths Evaric ou Euric, et Alaric, son suc-

tesseur, ni le *Fuero de Sobrarbe*, rédigé dans le IX[e], ni les deux codes publiés dans le commencement du XI[e] siecle pour le royaume de Léon par Alfonse V, et pour la Castille par le comte Sanche; l'un et l'autre confirmés aux états de Loyanza en 1050, après la réunion de ces deux pays sous un même souverain.

Les lois, qui varierent pendant long-temps dans les différents pays de la monarchie espagnole, sont aujourd'hui assez généralement uniformes. La Navarre et la Biscaye ont conservé leur ancienne constitution et leurs anciennes lois; mais la révolution, arrivée en Espagne au commencement du XVIII[e] siecle, opéra un changement dans la Catalogne et dans les royaumes d'Aragon et de Valence. Philippe V y introduisit les lois de la Castille; ce sont les seules qui y soient observées aujourd'hui, à quelques nuances près, qui tiennent à des usages de pure localité.

Les lois de la Castille, qui sont devenues celles de presque toute l'Espagne, sont consignées dans des codes connus sous les titres de *Fuero juzgo*, de *Ley de las siete partidas*, de *Ordenamiento real*, de *Fuero real*, et de *Recopilacion*; ce dernier est une collection d'ordonnances isolées des rois d'Espagne; c'est le plus suivi. Quelques-unes de ces lois se rapprochent beaucoup de celles de la coutume de Paris, relativement à la communauté entre époux.

Les lois romaines sont sans force en Espagne,

on ne les cite presque jamais; on n'y a presque aucun égard dans les tribunaux; il y a même quelques anciennes ordonnances des rois de Castille qui défendent de s'en prévaloir. Cependant elles sont consultées quelquefois par les jurisconsultes, quelques-unes d'entre elles pouvant être appliquées à toutes les législations.

L'instruction des procès en Espagne a une forme qui paroît assez compliquée; il en résulte une lenteur préjudiciable aux intérêts des parties, et à la découverte de la vérité; elle est absolument dirigée par les *écrivains*, especes d'officiers subalternes, dont il sera parlé dans les réflexions qui termineront ce chapitre.

Dans les tribunaux supérieurs, les procès ne sont point rapportés par les membres des tribunaux; chacun d'eux a une espece de magistrats subalternes, appelés *relatores* ou *rapporteurs*, qui sont chargés de cette fonction, toujours plus lucrative que celle de juge.

Observations sur l'organisation des Tribunaux, et la forme des procédures en Espagne.

Il regne en Espagne dans toutes les branches de l'administration civile, militaire, ecclésiastique, judiciaire, une sorte de douceur et de paternité qui entraîne souvent des abus. En multipliant les tribunaux pour l'administration de la justice, en divisant les degrés de jurisdiction pour

éclairer davantage sur les délits, et arriver à un jugement plus équitable, on a peut-être trop retardé la décision des affaires, et donné trop de prise à la chicane. Les observations que nous nous permettons à cet égard nous ont été suggérées par des Espagnols judicieux, et se trouvent même consignées dans plusieurs écrits estimés.

Il paroît que les tribunaux d'exception sont trop multipliés; ils affoiblissent l'autorité des juges ordinaires, qui sont les vrais juges de la nation; ils dérobent une foule d'individus à la surveillance continuelle des magistrats qui sont sur les lieux, tandis que ceux d'exception, souvent éloignés, quelquefois même à des distances considérables, sont hors d'état de remplir leurs fonctions avec la même activité. Le gouvernement en a reconnu les inconvénients; il a déja commencé à prendre des précautions pour diminuer le nombre de ces tribunaux; mais il ne peut le faire qu'avec lenteur; les mesures qu'il veut prendre pour y parvenir doivent lui faire rencontrer des obstacles puissants, qui mettront souvent sa sagesse et sa prévoyance en défaut.

Les jurisdictions sont très-multipliées en Espagne; elles se combattent et s'énervent entre elles.

Les plaideurs sont traînés de tribunal en tribunal; les procès s'éternisent: souvent deux ou trois générations n'en voient point la fin. Le plaideur riche fatigue et accable celui qui est sans fortune.

La marche de la procédure civile est aussi fort longue par elle-même; elle est lente et compliquée; les inconvénients en sont frappants. Les pertes sont immenses en proportion de la longueur et de la durée du déplacement; le laboureur abandonne son champ, le marchand son commerce, l'ouvrier son travail, tous le soin de leurs maisons, de leurs affaires et de leur famille.

La lenteur est la même dans les procédures criminelles. Les preuves dépérissent; les criminels sont souvent impunis, ou punis légèrement; les accusés, déclarés innocents, sont détenus pendant long-temps dans les prisons; ils sont punis par une longue détention de n'être pas coupables; ils sont renvoyés sans indemnité, souvent ruinés sans ressources.

Un usage presque général en Espagne contribue encore beaucoup à l'impunité du crime. La communication des prisonniers avec le dehors est très-aisée; ils suspendent des paniers avec des cordes attachées aux grilles de leur prison, pour recevoir les aumônes des passants; ils les retirent ensuite pour prendre ce qu'on a mis dedans. Cet usage leur fournit les moyens de recevoir des avis et des instructions utiles à leur défense, sur-tout ceux de briser leurs fers, et de s'échapper des prisons; on peut mettre, et on a mis souvent dans leurs paniers des lettres, des papiers, des limes, des

cordes, et autres outils propres à faciliter leur évasion.

Le grand nombre des tribunaux, celui des degrés de jurisdiction, et la grande lenteur des procédures, ont donné lieu à une multiplicité prodigieuse de juges, de ministres, d'avocats, d'écrivains et de procureurs. Plusieurs Espagnols s'en sont plaints dans leurs écrits : *Osorio* s'éleva contre cet abus en 1687; *Feyjoo* en a démontré, de nos jours, les inconvénients : celui-ci porte à cent mille le nombre des individus que les tribunaux occupent; ce qui fait à-peu-près le centieme de la population de l'Espagne; ils démontrent l'un et l'autre qu'une grande partie de ces individus seroit occupée plus utilement à l'agriculture, aux arts et au commerce. Le conseil, qui a reconnu la justesse de ces observations, a pris des précautions qui ont diminué le nombre des suppôts de la justice; malgré cela, ils sont encore très-nombreux; le dénombrement général de l'Espagne, fait en 1787 et 1788, porte le nombre des avocats à cinq mille six cent soixante-quinze, et celui des écrivains à neuf mille trois cent cinquante-un, sans compter les juges, leurs secrétaires, les procureurs, les commis des avocats et des écrivains, les alguasils, et les autres ministres subalternes des tribunaux.

La confiance entiere et aveugle qu'on est forcé

de donner aux écrivains peut avoir encore de grands inconvénients. C'est une espece particuliere d'officiers subalternes des tribunaux, qui est inconnue par-tout ailleurs; ils sont à-la-fois greffiers, procureurs, huissiers, dépositaires des procès, et les seuls intermédiaires entre les juges et les plaideurs.

On ne donne aux parties aucune copie des requêtes, des actes, des ordonnances, des jugements et des autres pieces, à moins que le juge ne l'ordonne sur la demande d'une des parties. Toutes les pièces, de part et d'autre, sont réunies ensemble, cousues en forme d'un livre broché; elles restent toujours entre les mains des écrivains; ceux-ci les remettent aux procureurs des parties pour un terme fixé, afin de les mettre sous les yeux des avocats.

Les écrivains sont greffiers : le même écrivain qui a la garde des procès rédige les ordonnances et les sentences des juges.

Ils font les fonctions des procureurs. Celles des officiers qui portent ce nom en Espagne se réduisent à de simples agences, à prendre les pieces chez l'écrivain, à les porter chez l'avocat, à les rapporter chez l'écrivain, et à prévenir la partie de ce qui peut l'intéresser.

Ils font les fonctions des huissiers; ce sont eux qui notifient les pieces à toutes les parties : cette notification se fait sur une simple lecture, sans leur en donner aucune copie.

Ils sont les seuls intermédiaires entre les juges et les parties; on doit leur remettre toutes les requêtes et demandes : seuls ils ont le droit de les présenter aux juges.

La réunion de tant de fonctions également importantes en une même personne peut donner lieu à de grands abus, si on a le malheur de tomber en des mains faciles à corrompre. Cela devient d'autant plus dangereux, que le défendeur n'a point le droit de choisir l'écrivain à son gré; il est forcé d'adopter celui dont son adversaire a fait choix. Une piece peut être facilement soustraite, une agence différée ou négligée, la présentation d'une requête ou d'une piece retardée, une notification également retardée ou même supprimée.

On se plaint beaucoup en Espagne de cette classe d'officiers des tribunaux; on la regarde comme le fléau des plaideurs, en ce qu'elle peut disposer à son gré du sort des parties, favoriser les unes aux dépens des autres, prolonger, éterniser, et même multiplier les procédures. C'est un cri général, et c'est l'espece qu'on redoute le plus à cause du mal qu'elle peut faire.

Je ne me permets point d'inculper les écrivains : il est toujours difficile, et ordinairement injuste, d'accuser une classe entiere d'hommes instruits d'ailleurs, et peut-être integres; mais si des écrivains s'écartoient des lois de la probité, l'usage établi en Espagne contribueroit à favoriser leurs malversations, ou au moins à les laisser impunies.

Dans les lieux où il y a à-la-fois un corrégidor et un alcade-major, ou bien deux alcades-majors, chacun de ces officiers a également le droit d'instruire les procès; le droit en appartient à celui au tribunal duquel la premiere demande a été formée. Les appointements de ces officiers de justice sont très-modiques; les émoluments de l'instruction des procès sont leur principal revenu. Leur sort dépend ainsi des écrivains; ceux-ci ont le choix de celui auquel ils déferent la premiere connoissance des causes, et par conséquent l'instruction des procès; il dépend donc d'eux de favoriser l'un ou l'autre. Les juges sont ainsi forcés à les ménager, et à passer sous silence les abus de confiance et les malversations qu'ils pourroient se permettre.

Ce même usage a un autre inconvénient, celui de donner aux parties, par le moyen de l'écrivain qu'elles choisissent, la liberté de se choisir un juge, et de donner la préférence, au moins pour l'instruction de la procédure, à celui qu'elles croient pouvoir leur être plus favorable.

Enfin les écrivains reçoivent seuls les enquêtes et informations dans les causes civiles; ils reçoivent seuls les déclarations et les réponses personnelles des parties, et les dépositions des témoins; ils les rédigent seuls; ils font seuls aux uns et aux autres les questions nécessaires; ils font tout cela sans la présence, sans l'intervention des juges. On doit sentir les dangers qui pourroient en résulter,

s'ils n'avoient point la probité la plus parfaite en partage.

La procédure espagnole a encore un autre inconvénient. La partie condamnée, quelque évidemment injuste qu'ait été sa demande ou sa défense, n'est presque jamais condamnée à rembourser les frais du procès à son adversaire : aussi arrive-t-il tous les jours qu'en se défendant contre une demande injuste, on dépense beaucoup plus, quoiqu'ayant gagné sa cause, que si l'on payoit ce qu'on ne doit pas. Il en résulte que l'homme riche peut impunément opprimer l'indigent, hors d'état de fournir aux frais, qui sont énormes en Espagne, quoique, suivant la loi, il n'y ait aucun salaire ni épices à payer aux juges.

NOBLESSE ESPAGNOLE.

L'ORIGINE de la noblesse espagnole est aussi inconnue que celle des autres nations; on n'en trouve aucuns vestiges dans les siecles où l'Espagne fut soumise à la domination des Carthaginois et des Romains : on aperçoit sous les rois Goths les premieres traces de cette distinction et de cette prééminence de rang, qui constitua particulièrement dans la suite l'ordre de la noblesse; mais la même force et la même puissance qui soumi-

rent en un instant l'Espagne à la domination des Arabes, anéantirent cette classe, qui se distinguoit des autres, par ses exploits, son luxe et son crédit, autant que par les honneurs, les dignités et la puissance. Un petit nombre des individus qui la formoient se soutint dans l'opinion des peuples, et conserva sa supériorité; les montagnes des Asturies leur fournirent un asyle contre la fureur des Maures; ils s'y maintinrent et s'y perpétuerent. C'est à eux que l'Espagne doit les premieres incursions qui, en chassant les ennemis de leur pays et de leur foi, lui rendirent ses anciens habitants, ses anciens souverains, et son ancienne religion.

L'ordre, les classes, et les degrés de noblesse, commencerent insensiblement à s'établir sous les différents souverains qui gouvernerent les différentes provinces de l'Espagne; mais ils ne furent point les mêmes par-tout: ces divers pays eurent des souverains particuliers et des lois différentes.

La Catalogne, une des premieres provinces qui furent délivrées du joug de Maures, reconnut d'abord la souveraineté des rois de France; elle eut ses comtes, qui usurperent dans la suite la suprême puissance, et se rendirent les souverains d'une contrée dont ils n'étoient que les gouverneurs. L'Aragon eut ses comtes, ensuite ses rois. Le pays de Valence, d'abord royaume sous les Maures, conquis peu de temps après sur eux par les rois d'Aragon, devint une de leurs provinces.

Le royaume de Léon, occupé le premier par les descendants des Goths, réuni dans la suite aux deux Castilles, à l'Estremadure, à la Galice, forma un royaume, auquel se joignirent, longtemps après, le royaume de Murcie et l'Andalousie. La Navarre fit un royaume particulier, qui conserva ses rois jusqu'au moment où l'invasion de Ferdinand le catholique en réunit la plus grande partie à la couronne de Castille, et où l'élévation de Henri IV sur le trône de France incorpora l'autre partie à la monarchie française.

Chacun de ces pays ayant ses lois particulieres, eut également ses classes différentes de noblesse.

La Catalogne reconnut six classes de noblesse; 1° les *nobles*, qui étoient les premiers, et qui avoient seuls le droit de mettre le *don* avant leurs noms; 2° les *cavalleros* ou *chevaliers*, qui descendoient de nobles ou chevaliers armés, dont les uns jouissoient de la noblesse de leurs ascendants sans avoir besoin d'être armés de nouveau, et les autres qui devoient se faire armer chevalier: les premiers étoient appelés particulièrement *donzells*, et les derniers *chevaliers*; 3° les citoyens *honorés*, dont l'origine ne remonte qu'au commencement du seizieme siecle. Une concession faite, en 1510, à la ville de Barcelone, par Ferdinand le catholique, et confirmée en 1519 par Charles Ier, en fut la première époque; ces princes accorderent à la ville de Barcelone le droit de nommer tous les ans

un certain nombre de *citoyens honorés* : cette nomination s'est faite pendant deux siecles ; la ville de Gironne avoit obtenu une semblable concession : ces *citoyens honorés* avoient la jouissance transmissible des mêmes privileges que les deux classes précédentes ; mais ils n'entroient point aux états dans l'ordre de la noblesse. 4°. Les *bourgeois honorés de Perpignan*, dont l'origine ne remontoit qu'à la concession qui fut faite à cette ville le 13 juillet 1599 par le roi Philippe II ; ils étoient absolument assimilés aux *citoyens honorés de Barcelone*. 5°. Les *generosos* ou *généreux*. 6°. Les *hombres de paratge* ou *homme de parage*. Les deux dernieres classes étoient principalement dans le diocese de Gironne ; ceux qui les composoient ne pouvoient se maintenir dans la possession de la noblesse qu'autant qu'ils se faisoient armer chevaliers dans un an.

La révolution arrivée en Catalogne au commencement du XVIIIe siecle opéra un changement dans l'ordre et les classes de la noblesse de cette province ; les villes de Barcelone et de Gironne perdirent leurs privileges, par conséquent le droit de nommer des citoyens honorés : on a conservé cependant cette dignité, mais c'est le roi qui la confere. Les deux classes de *généreux* et *d'hommes de parage* sont absolument éteintes.

Il n'y a plus absolument que trois classes de noblesse en Catalogne ; la premiere est celle des *nobles*, qui prennent le titre de *don* ; la seconde,

celle des *chevaliers* : la troisième, celles des *citoyens honorés* : le roi les nomme toutes. On ne parvient ordinairement à une classe supérieure qu'après avoir passé par les classes inférieures. On commence par être *citoyen honoré*, on devient ensuite *chevalier*, enfin *noble* ; mais il faut de nouvelles lettres du roi pour chacun de ces degrés. Les *bourgeois honorés de Perpignan* continuent à y être assimilés aux *citoyens honorés*, quoique cette ville n'appartienne plus à l'Espagne depuis cent cinquante ans. (1659.)

Les docteurs en droit et en médecine ont joui depuis long-temps en Catalogne de tous les privileges de la noblesse, sans avoir cependant entrée aux états : ils sont maintenus encore dans cette possession, mais leur noblesse n'est que personnelle ; ils ne la transmettent point à leurs descendants.

Dans le royaume de Valence on reconnoissoit quatre classes de noblesse ; 1° les *nobles* ; c'est-à-dire ceux qui, étant nobles de naissance, et ayant été armés chevaliers, obtenoient du souverain le titre de nobles ; 2° les *generosos* ou *généreux*, qui étoient les *nobles de sangre y solar conocido* ou *nobles de sang et maison connus* ; ils étoient pour la plupart les descendants des anciens guerriers qui servirent à la conquête du royaume de Valence, ou qui s'y établirent peu de tems après : quelques-uns d'entre eux se font une gloire de rester dans cette classe, et ont toujours refusé,

par vanité, de prendre des lettres de *noble;* 3° les *cavalleros* ou *chevaliers,* qui étoient ceux que le roi avoit ennoblis par lettres; 4° les *ciudadanos* ou *citoyens;* c'étoient ceux qui avoient été jurés, c'est-à-dire consuls et échevins des villes de Valence, de San-Felippe, et d'Alicante, ou agréés par le roi pour concourir à ces charges, et leurs descendants, à perpétuité. On les distinguoit en deux classes, ceux de *immémorial* et ceux de *privilege;* les premiers descendoient des anciens jurés qui gouvernerent la ville de Valence dans les temps qui suivirent immédiatement sa conquête; les derniers étoient ceux qui avoient rempli les mêmes emplois dans les temps postérieurs, ou qui leur avoient été assimilés par lettres du roi : les premiers étoient réputés *nobles de sangre y solar conocido ;* on les recevoit dans l'ordre de Malte, et dans les ordres militaires de l'Espagne; les derniers étoient regardés comme ennoblis : ni les uns ni les autres n'entroient aux états.

L'ordre de la noblesse, connu sous le nom de *stamentum militare*, étoit composé des grands, des titrés, et des barons du royaume de Valence, des nobles, des généreux, des chevaliers; ils n'admettoient aucune distinction de rang ni de titre dans leurs assemblées; ils y assistoient sans aucune préséance ni prééminence des uns sur les autres; mais on n'y donne le titre de *don* qu'aux seuls *nobles.* Les citoyens quoique faisant partie

de la noblesse et jouissant de tous ses privileges, n'y étoient point reçus.

La révolution qui assura Philippe V sur le trône d'Espagne fit perdre à la ville de Valence tous ses privileges : ce fut la punition de sa révolte contre son souverain. Il en résulta un nouvel ordre de choses qui rejaillit sur la noblesse ; la ville de Valence perdit le droit de nommer ses jurés, par conséquent ses citoyens.

Il s'éleva alors des doutes sur la distinction, la prééminence, et la transmission héréditaire de ces quatre classes de noblesse. La chose fut portée au conseil, et, sur l'avis de la chambre de Castille, du 21 juin 1723, le roi décida, par décret du 14 août 1724, qu'à l'avenir on comprendroit dans l'ordre de la noblesse, les *nobles*, les *généreux*, les *chevaliers*, et les *citoyens de immémorial* qui étoient en possession de cet état avant l'introduction de la nouvelle forme d'administration ; que ceux qui auroient été pourvus des charges municipales des villes de Valence, d'Alicante, et de San-Felippe, ou agréés pour les remplir, jouiroient d'une noblesse personnelle et non transmissible, et que les *citoyens* qui n'étoient point de *immémorial* cesseroient dès-lors d'être regardés comme nobles.

Tel est l'état actuel de la noblesse dans le royaume de Valence ; les trois premieres classes subsistent dans leur ancien état ; la quatrieme ne comprend plus que les *citoyens de immémorial*, mais elle se

trouve absolument assimilée aux autres. Le roi y donne aujourd'hui des lettres de *citoyen de immémorial*, qui équivalent à des lettres de noblesse.

Les docteurs en droit et en médecine, et les fils illégitimes des différentes classes de la noblesse, non légitimés par le roi, y ont joui depuis longtemps d'une noblesse personnelle, non transmissible, avec les mêmes droits et prérogatives que les nobles: ils se maintiennent encore dans cette possession. Les *citoyens* qui ne sont point de *immémorial* leur sont actuellement assimilés; ils jouissent de la même noblesse personnelle.

L'Aragon a eu aussi ses différentes classes de noblesse; la premiere étoit désignée sous le nom de *ricos hombres*, et de *mesnadores* ou *mesnaderos*; elle constituoit principalement les grands et les principaux officiers de la cour des rois (1); les autres étoient connues sous la dénomination, l'une, de *hidalgos*, l'autre de *infanzones*. Ces dénominations ont cessé depuis l'incorporation des grands et des nobles du royaume d'Aragon avec ceux de Castille, les premiers sous le nom générique de *grands d'Espagne*, les derniers sous celui de *hidalgos*.

La couronne de Castille, qui comprend les deux Castilles, la Galice, le royaume de Léon, l'Estremadure, l'Andalousie, et le royaume de Murcie, a eu aussi ses différentes classes de noblesse. Il y

(1) Voyez l'*Itinéraire*, tome II, seconde partie, page 5.

en avoit quatre; 1° celle des *ricos hombres de pendon y caldera* c'est-à-dire, *riches hommes de banniere et chaudron.* Ils étoient ainsi appelés, parce qu'ils avoient le droit de lever bannière, et qu'ils devoient nourrir une suite de guerriers qui combattoient sous leurs ordres; ils avoient toujours, dans leurs bagages, un chaudron destiné à faire cuire la nourriture des gens de leur suite. On voit encore beaucoup d'armoiries d'anciennes maisons qui portent un chaudron dans l'écu ou en cimier. 2° Celle des *ricos hombres de benjar quinientos sueldos;* ils étoient ainsi appelés, parce que le roi leur donnoit cinq cents sous tous les ans pour le suivre à la guerre. 3° Celle des *cavalleros infanzones*, qui alloient à la guerre avec leurs armes et leurs chevaux, sans suite. 4° Celle des *escuderos*, qui avoient le même service et les mêmes fonctions que les écuyers en France.

La division de la noblesse castillane en quatre classes s'est éteinte insensiblement d'elle-même, sans aucune loi du prince; on n'y connoît plus qu'une seule classe de noblesse ou *hidalguia.* Elle comprend aujourd'hui tous les nobles sous le nom générique de *hidalgos*, quels que soient le degré et l'ancienneté de leur noblesse, et de quelque maniere qu'ils l'aient acquise, les *ricos hombres* de Castille et d'Aragon, les *infanzones* et les *escuderos* de Castille, les *nobles*, les *chevaliers*, les *généreux*, les *citoyens de immé-*

morial de Valence, les *citoyens honorés* de Barcelone, les *bourgeois honorés* de Perpignan. Ils ont tous, dans toute l'Espagne, le même rang, les mêmes distinctions, les mêmes prérogatives, avec la seule différence que ceux de la premiere classe en Catalogne et dans le royaume de Valence, appelés *nobles*, usent seuls, dans ces provinces, du titre de *don*, qu'on donne à tout le monde, nobles et roturiers, en Castille.

On distingue cependant la *hidalguia de sangre o de casa y solar conocido*, de *la hidalguia de privilegio*. La premiere est la noblesse de sang; l'autre, la noblesse nouvellement accordée par le souverain; celle-ci vient à être *de sangre* pour la postérité de l'ennobli; ces deux classes ont les mêmes privileges: elles ne sont distinguées que dans l'opinion publique.

Dans la Biscaye et dans les Asturies, tous les naturels prétendent être nobles, et ils sont reconnus comme tels en Espagne.

Les Asturiens se regardent comme les descendants des anciens Goths qui se réfugierent dans les montagnes de leur province; à ce titre, ils prétendent avoir reçu de leurs aïeux les plus éloignés une noblesse transmissible.

Aussi ces deux provinces contiennent-elles la noblesse la plus nombreuse d'Espagne; malgré leur peu d'étendue, le nombre de leurs nobles fait presque les trois quarts de ceux de toute la monarchie. Selon le dénombrement de 1787 et

1788, on en compte cent quatorze mille deux cent soixante-quatorze dans les Asturies, sur une population de trois cent quarante sept mille sept cent soixante-seize personnes, par conséquent plus du tiers; et cent seize mille neuf cent treize dans la Biscaye, dont la population n'est que de trois cent huit mille cent cinquante-sept personnes; ce qui fait presque les $\frac{7}{16}$ de la population. On voit tous les jours des Biscayens et des Asturiens réduits par le malheur de leur situation à exercer des fonctions basses ou serviles, n'oublier jamais la noblesse de leur origine, développer ensuite leurs titres et reprendre leur rang, lorsque, favorisés de la fortune, ils peuvent le soutenir avec décence.

Les habitants de la ville de Bastan, en Navarre, prétendent avoir des priviléges qui leur donnent à tous la noblesse transmissible. La constitution particulière du gouvernement de cette vallée établit une égalité parfaite entre ses habitants.

Les habitants d'Espinosa de las Monteros, dans la Vieille Castille, jouissent de tous les priviléges de la noblesse; ils en font remonter l'origine bien avant l'établissement du trône de Castille. Ils déduisent cette prérogative d'une concession qui fut faite par Sanche, comte de Castille, au commencement du onzieme siecle, en récompense des belles actions et de la fidélité d'un écuyer, leur compatriote.

Un usage contraire a prévalu et s'est perpétué depuis long-temps dans plusieurs villages et districts de la Vieille Castille, ainsi que dans les districts de Daroca et de Calatayud en Aragon. On n'y reconnoît aucune noblesse; il y regne l'égalité la plus parfaite: le noble n'y jouit d'aucun privilége; il est absolument assimilé au roturier. Il ne perd point cependant sa noblesse, mais elle lui devient inutile. On appelle ces lieux pays de *behetrias*.

La petite ville de Casar de Cacerès, dans l'Estremadure, est à-peu-près dans le même cas; elle ne permet aucune distinction parmi ses habitants; elle maintient, parmi eux, l'égalité la plus parfaite; elle veille avec soin à ce que cette égalité ne soit altérée par aucun signe extérieur de distinction ni d'honneur; elle ne veut point permettre même l'usage des inscriptions sépulchrales; il n'y a pas long-temps, qu'elle en a fait enlever une, qui avoit été mise sur un tombeau.

Quelques souverains ont tenté d'assimiler ces pays au reste de la monarchie; ils n'ont jamais pu y parvenir; les moyens les plns violents furent employés inutilement, en 1351, par Pierre le Cruel.

On n'acquiert la noblesse en Espagne que par la concession du prince; aucune charge, aucun emploi, ne la donne. Le prix de cette concessioa est fixé à quarante mille réaux ou dix mille livres tournois, outre quelques frais d'expédition. C'est

le prix des lettres de noblesse en Castille, et de celles de citoyen de immémorial de Valence, qui équivalent aux premières. La noblesse de la Catalogne étant divisée en trois classes, le prix de chaque classe est différent; il est de vingt mille réaux ou cinq mille livres tournois pour les lettres de citoyen honoré, de cinq mille réaux ou douze cent cinquante livres tournois pour celles de chevalier; de quinze mille réaux ou trois mille sept cent cinquante livres pour celles de noble; il en résulte un total de quarante mille réaux ou dix mille livres tournois pour les trois classes réunies.

Il en coûte encore, pour chaque concession de noblesse, deux mille sept cent quatre réaux vingt-huit maravédis, ou six cent soixante-seize livres quatre sous tournois, pour le droit de media annata, sept cent cinquante-deux réaux trente-deux maravédis, ou cent quatre-vingt-huit livres quatre sous, pour aumône à un hôpital; et neuf cent vingt-six réaux vingt-trois maravédis, ou deux cent trente-une livres treize sous quatre deniers, pour frais d'expédition; d'où il résulte un total de quatre mille trois cent quatre-vingt-quatre réaux quinze maravédis, ou mille quatre-vingt-seize livres deux sous un denier tournois.

On a mis, parmi la noblesse espagnole, une gradation qui paroît établir une distinction entre les simples gentilshommes et les gentilshommes titrés.

On appelle *titrés* ceux qui ont obtenu du roi

un titre de grand, de duc, de comte, de marquis et de vicomte; c'est ce qu'on appelle *titres de Castille*. Leur concession ne porte point généralement, comme autrefois en France, l'érection de terres en duché, en comté, en marquisat; la plupart des anciens titres sont attachés à des terres; la plupart des modernes sont accordés aux individus et aux familles. Ceux-ci ont quelquefois des noms imaginaires, quelquefois les noms propres des familles, quelquefois le nom d'une terre, souvent celui du lieu où les individus ont bien mérité de la patrie et de l'état, ou de l'action par laquelle ils se sont distingués. Aussi, la plupart des possesseurs de terres peuvent-ils les vendre sans perdre leur titre et sans que celui-ci passe aux nouveaux acquéreurs; on voit même des titrés qui ne possedent aucune terre.

Ces titres sont héréditaires pour les descendants de celui qui les a obtenus; ils passent toujours de préférence aux mâles et aux aînés, et, à défaut de mâles, aux filles, qui les portent et les communiquent aux maris qui les épousent et à leurs descendants. Les mâles colatéraux n'y succèdent que par l'extinction entiere des descendants mâles et femelles de la branche qui les possédoit. Ils se perpétuent ainsi jusqu'à l'entiere extinction de la postérité mâle et femelle. Ceux qui sont devenus grands, ducs, comtes, marquis, vicomtes par leur mariage avec l'héritiere de quelqu'un de ces titres, les conservent pendant toute leur

vie, soit qu'il ait ou qu'il n'y ait point d'enfants de leur mariage, tant pendant sa durée qu'après, pourvu qu'ils demeurent dans l'état de viduité.

Plusieurs de ces titres se trouvent souvent réunis sur la même tête. Il ne dépend point d'un pere de les diviser entre ses enfants ; ils passent tous sur la tête des aînés mâles, et, à défaut des mâles, sur celles des filles aînées ; aussi voit-on beaucoup de gentilshommes n'avoir aucun titre, tandis que leurs freres aînés en réunissent plusieurs de marquis, de comte, de vicomte, ou plusieurs chapeaux : c'est ainsi qu'on appelle les titres de grands.

Les titrés qui ne sont point élevés à la grandesse ont peu de privileges au-dessus des simples gentilshommes : leurs prérogatives se réduisent à avoir dans leur maison un dais avec le portrait du roi, à être admis à baiser la main du roi et de la reine les jours de gala, à prêter à l'héritier présomptif de la couronne le serment de le reconnoître pour successeur au trône, d'être invités à quelques-unes des fêtes de la cour, et d'être traités de *seigneurie* ; on ne leur donne point ce titre dans les actes ; ce n'est que dans les lettres qu'on leur écrit ou dans la conversation qu'ils ont le droit de l'exiger ; en leur écrivant, au lieu de *v. m.* qui signifie vous, on met *v. s.* qui veut dire *votre seigneurie* ; en leur parlant, on les traite de *usia*, qui est une abréviation de *vuestra señoria* ; ils partagent ce traitement et cette dis-

tinction avec les conseillers du conseil de Castille, les intendants des provinces, les maréchaux-de-camp, les brigadiers des armées et les colonels. Cette manière de les traiter tombe insensiblement en désuétude ; ils la reçoivent rarement d'autres que de leurs domestiques, de leurs subalternes, de leurs vassaux, des gens du commun, et des grands d'Espagne, qui la leur donnent pour en recevoir le titre d'excellence.

Tous les titrés se couvroient autrefois devant le roi : ils perdirent ce droit sous le règne de Charles Ier ; ils consentirent à rester découverts à son couronnement à Aix-la-Chapelle, après son élection à l'empire, pour ne point mécontenter les électeurs d'Allemagne qui devoient y assister découverts ; ils le firent par complaisance pour le souverain, et d'après sa promesse positive de les rétablir tout de suite après dans leurs droits ; mais ce prince se moqua d'eux ; ils ne purent rentrer dans la jouissance de cette prérogative. Charles, flatté de tenir la noblesse dans une dépendance absolue, la rendit entièrement dépendante de sa volonté ; il n'accorda dans la suite ce même droit qu'à quelques familles, et il en reserva à perpétuité la concession au souverain.

On varie sur l'origine de la grandesse. Les uns la font remonter jusqu'à l'origine de la monarchie. Il y en a même qui croient la retrouver sous les premiers rois goths ; les autres en placent l'époque sous le règne de Charles Ier. Cette dis-

cussion n'entre point dans le plan de cet ouvrage ; il est positif seulement que ce prince, après avoir privé adroitement les titrés du droit de se couvrir en sa présence, le rétablit ensuite particulièrement en faveur d'un petit nombre de maisons, qui étoient des plus anciennes et des plus illustres de la monarchie Espagnole ; il y comprit, en 1520, quelques-unes des grandes maisons de Flandre, qui faisoient partie de ses états. C'est de là et de cette époque que dérive la grandesse de quelques maisons françaises originaires de Flandre, de celle d'Havrey, de Croy, de Gand, etc. Les rois d'Espagne ont continué à l'accorder à leur gré à ceux qu'ils ont jugé convenable d'élever à cet honneur.

On distingue communément trois classes de grands, la premiere, la seconde et la troisieme ; mais cette distinction n'apporte aucune différence dans l'espece et l'étendue de leurs prérogatives ; elles sont les mêmes dans les trois classes. On n'apperçoit la distinction que dans le cérémonial pour la réception après leur élévation à la grandesse. Le grand de la premiere classe, présenté au roi, se couvre avant de lui parler ; celui de la seconde, après lui avoir parlé ; celui de la troisieme, après lui avoir parlé, s'être retiré et s'être mêlé avec les autres grands. Toutes ces grandesses sont héréditaires.

Une quatrieme et une cinquieme classe se sont formées depuis quelque-temps ; elles jouissent

l'une et l'autre des mêmes prérogatives, à l'exception de celle de se couvrir devant le roi ; l'une est transmissible, l'autre est bornée à l'individu auquel le roi l'a accordée. C'est ce qu'on appelle, en Espagne, concession des honneurs de la grandesse.

Le roi accorde encore la grandesse, soit héréditaire, soit personnelle, à des seigneurs des cours étrangeres. L'assimilation des honneurs de la pairie en France et de ceux de la grandesse en Espagne, faite au commencement de ce siecle, a donné lieu à la multiplication de ce titre en France; beaucoup de seigneurs français l'ont sollicité et obtenu pour être assimilé aux pairs. On ne trouve, au contraire, aucun seigneur espagnol qui ait été élevé à la dignité de pair en France. La raison en est évidente. La grandesse est un titre attaché aux individus ou aux familles ; la pairie étoit au contraire un titre attaché aux terres. On peut être grand d'Espagne sans posséder des terres dans ce royaume. On ne pouvoit être pair en France sans y être propriétaire de grandes terres.

Les grands précedent toute la noblesse ; ils ont, à la cour, la préséance sur toutes les dignités séculieres, à l'exception de celles de connétable et d'amirante de Castille, lorsqu'elles sont remplies. Ils prêtent le serment de fidélité entre les mains du roi immédiatement après les évêques. Ils approchent de très-près la personne du roi,

et, dans les cérémonies publiques, ils occupent les places qui lui sont le plus immédiates; ils font les honneurs du deuil à la mort des princes du sang royal; ils sont presque indépendans des justices ordinaires dans les matieres criminelles, et ne peuvent être arrêtés sans une permission du roi; ils ont les prérogatives ducales, quoiqu'ils ne soient pas ducs; ils portent la couronne à fleurons; ils ont le droit d'avoir un roi d'armes, de se faire précéder par des massiers, et de s'asseoir, dans la chapelle royale, sur un banc placé du côté du roi. On leur donne le titre d'*excellence*; en leur écrivant, on les traite de *excellentissimo señor*, et, au lieu de v. m. qui signifie *vous*, on met v. e. qui est un abrégé de *vuestra excellencia*. On les traite également de *excellentissimo señor* dans les actes publics; en leur parlant, on leur donne le *ousencia*, qui est une abréviation du même titre; ils partagent ce droit avec les ministres d'état, avec les capitaines-généraux des provinces et des armées, et avec les lieutenants-généraux des armées. Lorsqu'ils arrivent dans quelque ville où il y a des troupes, on doit placer à leur porte une compagnie avec ses officiers et un drapeau, et le corps municipal doit les visiter. Le roi les traite de cousins; leurs femmes s'asseoient sur un carreau dans l'appartement de la reine, et cette princesse se lève pour les recevoir, lorsqu'elles entrent.

Les grands prétendent l'égalité avec les électeurs

de l'Empire et les princes d'Italie, mais leur prétention n'a jamais été décidée; les princes et les électeurs ont toujours refusé de l'admettre; les uns et les autres ont le soin de ne se trouver jamais ensemble.

Enfin, le privilege le plus important des grands est de se couvrir devant le roi; mais ils le partagent avec les cardinaux, les nonces du pape, les archevêques, le grand-prieur de Castille de l'ordre de Malte, les généraux des ordres de S.-Dominique et de S.-François, les ambassadeurs des têtes couronnées, les chevaliers de l'ordre de la Toison-d'Or, les chevaliers des ordres militaires lorsque le roi assiste à leurs chapitres, les seigneurs titrés de Portugal, et les conseillers de la chambre de Castille lorsqu'ils s'assemblent en conseil dans l'appartement du roi.

Tous les grands, tous les titrés, à l'exception des titres anciens et de quelques-uns qui ont obtenu une dispense, paient deux droits au roi; un droit de *media annata* et un droit de *lanzas*; le premier se paie au moment de la création de la grandesse ou du titre et à chaque mutation de titulaire, le dernier tous les ans. Le premier va à environ cent mille réaux, ou vingt-cinq mille livres tournois, pour chaque création de grandesse, et à trente mille réaux, ou sept mille cinq cents livres tournois, pour chaque création d'un simple titre de Castille; il est modique à la mutation des titulaires, lorsque le titre passe du pere à ses enfants;

mais il est considérable lorsque le titre passe aux branches colatérales ; il va quelquefois, pour les grandesses, jusqu'à vingt, vingt-quatre mille réaux, (cinq ou six mille livres tournois); il est dû pour chaque titre ; celui qui succède à six titres à-la-fois doit le payer six fois. On paie de même tous les ans le droit de *lanzas* pour chacun des titres qu'on possede, il est de huit cents ducats, ou deux mille deux cents livres tous les ans, pour chaque titre de grand, de trois cents ducats ou huit cent vingt-cinq livres pour ceux de comte et de marquis, de dix-huit cents réaux ou quatre cents cinquante livres pour ceux de vicomte. Ces deux droits réunis ont produit, en 1787, cinq millions quatre cent mille réaux, ou treize cent cinquante mille livres tournois.

La noblesse espagnole fut autrefois toute militaire ; elle se livroit entièrement à la profession des armes ; elle se signala pendant long-temps par des exploits qui la rendirent recommandable ; le sang des Maures, dont elle arrosa tant de fois le sol qui la vit naître, est encore un témoignage de sa valeur. Elle n'a plus la même ardeur pour la carriere des armes ; on a vu dans ce siecle même, un temps ou elle avoit un éloignement insurmontable pour entrer dans les troupes. Cet éloignement diminue cependant tous les jours ; il n'y a plus aujourd'hui un grand seigneur qui n'ait servi ou qui ne serve.

La constitution espagnole, qui admet les *mayo-*

razgos, peut beaucoup y contribuer. Les aînés ont tout, les cadets ne possedent rien ; ceux-ci sont, pour la plupart, hors d'état de se soutenir au service. Si quelqu'un d'eux suit cette carriere, il la quitte presque toujours dès le moment que son frere aîné le met à son aise par la transmission du *mayorazgo;* il va soigner son bien, ou manger tranquillement son revenu. Cependant c'est un privilege de la noblesse de remplir les places d'officiers dans les troupes, à l'exclusion des roturiers.

Une des causes principales de l'éloignement de la noblesse espagnole pour le service militaire dépend peut-être du désagrément de passer toute sa vie dans des garnisons, sans semestre, n'obtenant des congés que difficilement, de loin en loin, avec perte de la moitié des appointements. Quelques-unes de ces garnisons sont ruineuses par l'excès des dépenses auxquelles on y est tenu : les autres sont des bicoques isolées, de petites villes, de petits bourgs, des villages, sans ressources du côté de l'instruction, de la société, des plaisirs les plus modérés, où l'officier mene une vie monotone, triste, ennuyeuse, où ses facultés s'engourdissent, où il perd son énergie et son activité.

Le mélange d'officiers anciens sergents peut encore y contribuer ; ceux-ci forment à-peu-près la moitié du corps des officiers. Sans éducation, sans instruction, n'ayant ni le ton, ni les manieres,

ni le goût, de la bonne compagnie, ils sont vus de mauvais œil par les autres officiers ; ils ne leur sont d'aucune ressource ; les hommes bien nés et bien élevés ont de la peine à leur être subordonnés.

La noblesse jouit, en Espagne, de quelques privileges particuliers. Elle entre seule dans les quatre ordres militaires ; elle est exempte de certaines impositions, de milices, et du logement des gens de guerre ; elle ne peut être emprisonnée pour dettes, à moins qu'elles ne soient relatives à des droits royaux ; elle ne peut être mise dans les prisons ordinaires, ni confondue avec les autres prisonniers ; on ne peut ni saisir ni vendre pour dettes les maisons qu'elle occupe, son cheval, sa mule, ni ses armes ; à Barcelone, elle ne peut être arrêtée prisonniere que par l'alguasil-major de la royale audience, qui est toujours un noble.

Les nobles espagnols, sur-tout les grands, jouissoient autrefois de privileges beaucoup plus étendus et plus utiles. Ils possédoient des châteaux et des forteresses, qui leur servirent souvent à résister au souverain et à se soustraire à la justice ; ils avoient leurs justices particulieres dans les villages et lieux dont ils avoient la seigneurie, et ces justices étoient absolument indépendantes. Les grands étoient seuls, avec les évêques, les représentants de la nation dans les assemblées des états-généraux de la couronne de Castille : les

communes n'y entrerent que vers le milieu du treizieme siecle. Ils levoient, dans leurs terres, la dîme sur les revenus ecclésiastiques, sous prétexte de se tenir en état de faire la guerre aux Maures ; ils partageoient ce droit avec les *ricos hombres ;* ils y furent maintenus par les états de 1390. Ils établissoient des impôts sur leurs vassaux et des péages dans leurs terres, ils avoient des gardes pour la sûreté de leurs personnes.

Ces privileges étoient encore plus étendus dans le royaume d'Aragon ; les vassaux n'y avoient aucune action contre leurs seigneurs ; les états de 1381 avoient même déclaré qu'il n'appartient qu'à Dieu seul de punir les seigneurs coupables d'injustice. Il étoit défendu aussi de condamner les nobles à mort, de quelque crime qu'ils fussent coupables: on ne pouvoit les punir que par une prison perpétuelle.

La puissance de la noblesse étoit soutenue par ses richesses ; elle possédoit la plus grande partie des terres d'Espagne ; les revenus de celles des seuls grands et titrés alloient, sous Charles Ier, selon *L. Marianus Siculus*, à un million quatre cent quatre-vingt-deux mille ducats ; ce qui fait une somme énorme en comparant la valeur de l'argent dans le seizieme siecle, à sa valeur actuelle. Les communes de la couronne de Castille affirmerent dans leurs manifestes, sous le même prince, que dans tout l'intervalle qui est

entre Valladolid et S.-Jacques en Galice, c'est-à-dire dans une étendue d'environ cent lieues, le roi ne possédoit que trois villages, que tout le reste appartenoit à la noblesse.

La noblesse étoit par là très-puissante; elle fit trembler quelquefois son souverain; aussi les rois chercherent-ils insensiblement à l'abaisser; ils parvinrent enfin à la tenir sous une dépendance absolue. Le roi Alfonse XI commença cette révolution dans le quatorzieme siecle; ses successeurs marcherent sur ses traces; Ferdinand V fit trembler à son tour la noblesse dans le siecle suivant; Charles Ier la soumit entièrement dans le seizieme siecle. Alfonse XI parvint, en 1333, à se faire remettre la plupart de ses châteaux et forteresses; le roi Jean assujettit ses peuples aux justices royales en 1390; Henri IV fit supprimer par les états tenus à Santa Maria de Nieve, en 1473, les péages et impôts qu'elle établissoit dans ses domaines; Ferdinand V la fit priver du droit d'avoir des gardes, par les états de Tolede de 1488; Charles Ier lui ôta le droit de se couvrir devant lui, presque dès son avénement au trône; il l'exclut ensuite absolument des assemblées des états-généraux en 1538.

On trouve un nombre infini de maisons espagnoles dont les noms sont évidemment français. Plusieurs des premieres maisons de la cour sont sorties de la France, et descendent de Français établis en Espagne. Les ducs d'Albuquerque

descendent d'un Hugues Bertrand, Français, qui épousa Marie de la Cueva, dont il prit le nom. Les ducs de Medina-Cœli viennent de Bernard de Foix, qui épousa, en 1368, Isabelle de la Cerda. Les marquis d'Aytona, de la maison de Moncada, ont une origine française généralement reconnue. Les ducs d'Arcos, de la maison de Poncé-de-Léon, se font descendre de Pons, fils puîné d'Aimeric, comte de Toulouse, dont le fils, Ponce de Minerva, passa en Espagne dans le douzieme siecle, avec Raimond de Bourgogne, son cousin, qui épousa la fille et héritiere du roi de Castille et de Léon. Les comtes d'Aranda sortent de la maison française de Roquefeuille.

Les bâtards des nobles sont distingués en deux classes, les bâtards et les illégitimes. Les premiers sont ceux qui naissent de deux personnes libres; ils sont nobles dès qu'ils sont reconnus et légitimés, quoiqu'il n'y ait point de mariage subséquent entre leur pere et leur mere; ils portent le nom, les armes et la livrée de leur père. Les derniers sont les adultérins; ceux-ci, quoique légitimés, sont toujours roturiers, à moins qu'ils n'obtiennent du roi une légitimation qu'on appelle *extraordinaire*.

Il y a, en Espagne, deux tribunaux, dont une des attributions est de connoître des affaires de la noblesse; ce sont les deux chancelleries de Valladolid et de Grenade; chacune d'elles a une chambre, appelée de *Hijos-d'algo*, qui en connoît: on y porte sur-tout les causes de reconnoissance de

noblesse; l'exécutoire donné par chacune de ces deux chambres est une reconnoissance inexpugnable.

Il y a une autre maniere de faire reconnoître la noblesse; elle consiste à en présenter les titres aux officiers municipaux, qui, d'après l'examen de commissaires et l'avis du procureur-général de la commune, admettent dans l'*état noble* l'individu qui se présente, ou le refusent; l'appel de leur jugement est porté aux chancelleries. Cette forme a un inconvénient, celui de renouveler la même formalité dans tous les lieux où l'on transporte son domicile, et d'éprouver quelquefois beaucoup de difficultés, tandis que l'exécutoire d'une chancellerie les leve toutes, et pour toujours.

Un voyageur français prétend qu'en Espagne il suffit de prouver que ses ancêtres ont vécu noblement, sans exercice de professions viles, pour être réputé noble d'extraction, et que, malgré l'apparence de sévérité qu'on met dans la recherche des preuves en certaines circonstances, on y trouve, avec de l'argent et du crédit, des généalogistes faciles. Cela peut arriver quelquefois : quel est le pays où il ne se glisse point des abus ? cela peut arriver, sur-tout dans les preuves qu'on présente au corps municipal, où le défaut de gens instruits et le desir de favoriser le prétendant peuvent rendre la chose plus facile; tout comme aussi on y est exposé souvent à de mauvaises chicanes sur les titres les plus solemnels; mais la

discussion est plus exacte, plus profonde et plus sévère dans les deux tribunaux qui ont l'attribution de cet objet.

La noblesse n'est point aussi multipliée en Espagne qu'on pourroit le croire, et qu'elle le paroît au premier coup-d'œil, sur-tout si on considere le nombre prodigieux d'écus d'armes qu'on aperçoit par-tout sur les portes des maisons. Selon le dénombrement fait en 1787 et 1788, on comptoit alors, dans ce royaume, quatre cent soixante-dix-huit mille sept cent seize nobles, ce qui fait à-peu-près le vingt-deuxieme de sa population; encore faut-il observer que deux provinces seules, la Biscaye et les Asturies, dont la population n'est que de six cent cinquante-cinq mille neuf cent trente-trois ames, en fournissent deux cent trente-un mille cent quatre-vingt-sept, c'est-à-dire presque la moitié, tandis que les autres provinces réunies, dont la population est de neuf millions quatre cent soixante et dix-huit mille quarante-deux ames, n'en contient que deux cent quarante-sept mille cinq cent vingt-neuf.

Si les dénombrements étoient exacts, il y auroit eu, en peu d'années, une grande mortalité parmi la noblesse espagnole; sa diminution auroit été prodigieuse. Le dénombrement de 1768 et 1769 en porte le nombre à sept cent vingt-deux mille sept cent quatre-vingt-quatorze; celui de 1787 et 1788 le réduit à quatre cent soixante et dix-huit mille sept cent seize; elle auroit perdu, dans un espace

de dix-neuf ans, deux cent quarante-quatre mille soixante-dix-huit de ses individus, par conséquent plus du tiers; mais on croit que le premier dénombrement fut peu exact, que beaucoup se dirent nobles sans l'être, et que beaucoup de communautés supposerent un plus grand nombre de nobles qu'elles n'en contenoient, dans la vue de diminuer la somme de leurs charges.

Le nombre des titrés étoit, en 1789, de cent dix-neuf grands, dont quelques-uns possedent plusieurs chapeaux ou titres de grandesse, et cinq cent trente-cinq marquis, comtes et vicomtes, dont plusieurs réunissent plusieurs titres, et dont cent quarante-deux vivent à la cour, tandis que les autres résident dans les provinces.

L'exercice des arts mécaniques déroge par-tout à la noblesse; il en étoit de même en Espagne; mais, par une loi rendue sous le ministere du comte de Florida-Blanca, ces deux états ont été déclarés compatibles; on peut être aujourd'hui chirurgien, apothicaire, marchand, cordonnier, tailleur, sans perdre sa noblesse et sans cesser de jouir des prérogatives qui y sont attachées.

Il est un usage qui semble particulier à la noblesse espagnole et à quelques familles distinguées de l'Allemagne, c'est celui des *camaristas*. Les grandes d'Espagne ont auprès d'elles, sous ce nom un certain nombre de jeunes demoiselles qui font quelques fonctions de domesticité; ce sont des especes de femmes-de-chambre, un peu plus relevées

que les femmes-de-chambre ordinaires; elles en sont distinguées par le titre, celles-ci étant appelées tantôt *criadas*, tantôt *camareras*. Les pauvres gentilshommes n'hésitent point à placer ainsi leurs filles; ils se donnent même beaucoup de mouvements pour y réussir. Il est inconcevable que des nobles qui rougiroient de mettre la main à la charrue, qui méprisent les arts libéraux et ceux qui les exercent, ne rougissent point de placer leurs enfants en état de domesticité auprès de personnes qui, n'étant pas plus nobles qu'eux, n'ont d'autre mérite que celui d'une plus grande opulence et d'une plus grande illustration, qui ne dépend que de la volonté du souverain.

Le palais du roi donne un asyle honorable à un certain nombre de demoiselles filles de pauvres gentilshommes; elles sont auprès de la reine sous le nom de *camaristas*, où, sans être obligées à des fonctions humiliantes, elles reçoivent tout ce qui est nécessaire à leur entretien; elles n'en sortent que pour être mariées; elles trouvent, dans la bienfaisance de la reine, les moyens de faire des mariages avantageux.

ORDRES ROYAUX ET MILITAIRES DE L'ESPAGNE.

L'Espagne eut autrefois onze ordres militaires, qui sont éteints depuis long-temps; ils étoient des-

tinés à combattre les ennemis de notre religion, sur-tout les Maures, et à protéger les malheureux. Il y en avoit deux en Aragon, trois en Catalogne, deux en Navarre, quatre en Castille.

I. L'ordre *del Salvador*, ou *du Sauveur*, fut fondé en 1118, par Alfonse Ier, roi d'Aragon, pour des religieux militaires ; ils portoient une image du Sauveur du monde sur un habit blanc ; leur chef-lieu étoit à Monreal-del-Campo en Aragon, aux confins du royaume de Valence.

II. L'ordre *de la Jarra de Nuestra Señora*, ou ordre *de la Jarre de Notre-Dame*, ou bien aussi *de las Azucenas*, ou *des Lis*, fut fondé, en 1413, par Ferdinand Ier, roi d'Aragon ; ils se donnoit à la principale noblesse des états de ce prince : le collier étoit d'or, orné, sur le devant, d'un vase à deux anses avec des lis, où étoit suspendue une figure de la Sainte-Vierge, tenant l'Enfant-Jésus dans ses bras, et entourée d'étoiles.

III. L'ordre *de Mongoja* en catalan, *de Monfranc* en castillan, *de Mont-Joye* en français, ordinairement *de Monte-Gaudio*, fut fondé, en 1143, par Raimond V, dernier comte de Barcelonne, et confirmé par le pape en 1180 : il suivoit la regle de S. Basile ; la croix étoit de gueules à huit pointes sur un habit blanc ; il fut réuni, en 1221, à l'ordre de Calatrava.

IV. L'ordre *de la Acha* ou *de la Hache*, fut fondé pour des femmes, en 1150, par le même prince, et assimilé aux ordres militaires : son

chef-lieu étoit à Tortosa en Catalogne; celles qui y étoient reçues portoient une hache de gueules.

V. L'ordre *de Saint-George d'Alfama* fut fondé, en 1201, par Pierre II, roi d'Aragon, sous la regle de S. Augustin: le château d'Alfama en Catalogne en fut le chef-lieu; les chevaliers portoient une croix de gueules pleine. Il fut réuni à celui de Montesa en 1400.

VI. L'ordre *de la Encina* ou *du Chêne vert* fut fondé en Navarre par Garcia Ximenez; les chevaliers portoient une croix ancrée de gueules sur un chêne de sinople.

VII. L'ordre *de los Lirios* ou *des Lis*, fut fondé, en 1023, par Sanche, roi de Navarre; il se donnoit à la première noblesse: les chevaliers portoient une Annonciation sur deux lis croisés.

VIII. L'ordre *de Sainte-Marie d'Espagne* fut fondé, en 1270, par le roi Alfonse-le-Sage, V de Castille et X de Léon; il avoit des maisons à Medina Sidonia et à Alcala de Guadayra: il fut uni, dix ans après, à celui de Saint-Jacques.

IX. L'ordre *de la Vanda* ou *de la Bande* fut fondé, en 1332, par le roi Alphonse V de Castille et X de Léon, pour la premiere noblesse de ses états; le souverain le donnoit: on ne pouvoit l'obtenir qu'après dix ans de service dans les armées. Les chevaliers devoient faire une profession particuliere de bravoure, de politesse et de galanterie; ils portoient un grand ruban bleu, passant de dessus l'épaule droite sous le bras gauche.

X. L'ordre *de la Paloma* ou *de la Colombe*, ou proprement *du Saint-Esprit*, fut fondé, en 1383, par Jean Ier, roi de Castille et de Léon : le collier étoit d'or, et soutenoit une colombe d'argent entourée de rayons.

XI. L'ordre *de la Escama* ou *de l'Ecaille* fut fondé selon les uns en 1318, par le roi Alphonse VI de Castille et XI de Léon; selon les autres, en 1420, par Jean II, roi de Castille et de Léon. Les plus grands seigneurs de la cour le reçurent; ils portoient une croix d'écailles pattée de gueules. Cet ordre ne survécut point à son fondateur.

On distingue aujourd'hui sept ordres différents en Espagne: ceux de *la Toison d'Or*, de *Sant-Iago*, de *Calatrava*, d'*Alcantara*, de *Montesa*, de *Charles III* et de *Marie-Louise*. Le premier lui est venu d'une maison étrangere; les quatre suivants sont appelés proprement *ordres militaires;* les deux derniers sont d'institution moderne.

L'ordre de la Toison d'Or fut fondé par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, de la maison de France; la maison d'Autriche, en succédant à ses droits par le mariage de l'archiduc Maximilien avec l'héritiere de Bourgogne, succéda aux droits du fondateur et à la grande-maîtrise de cet ordre; en montant ensuite sur le trône d'Espagne, elle les communiqua aux princes possesseurs de cette couronne, et les transmit à leurs successeurs. Le roi en est le chef souverain; il donne seul les colliers, dont le nombre est fixé à cinquante, et n'est

presque jamais rempli; environ un tiers est possédé aujourd'hui par des étrangers, parmi lesquels on compte plusieurs Français; presque tous les princes de la maison de Bourbon en France, à Naples et à Parme en étoient revêtus. Ceux de la famille régnante en France aujourd'hui le portent également. Cet ordre a deux grands-officiers, un chancelier et un greffier, et, en outre, un roi-d'armes.

L'ordre de Calatrava est le plus ancien des quatre ordres militaires; son origine remonte à l'époque du siege de la ville de ce nom par les Maures, en 1158: Sanche III ou le Desiré, roi de Castille, craignant de ne pouvoir la défendre, la donna à l'ordre de Cîteaux, à la charge de pourvoir à sa défense; il s'établit alors des chevaliers ou religieux militaires, dont le but principal fut de combattre les ennemis de la religion. Ces chevaliers furent d'abord soumis au gouvernement des religieux de Cîteaux; mais leur institut particulier ayant été confirmé, en 1164, par le pape Alexandre III, ils commencerent à être gouvernés par un grand-maître, choisi parmi eux, qui devint leur chef et leur supérieur immédiat. Ils portoient alors, sur leurs habits, un scapulaire avec un capuchon: ils les quitterent en 1397, pour prendre la croix qu'ils portent encore aujourd'hui.

L'ordre de Sant-Iago ou *de Saint-Jacques* est le second des ordres militaires quant à l'époque de sa fondation; celle-ci, si l'on en croit l'opinion la

plus commune, doit être rapportée à l'an 1175, tandis qu'une opinion contraire, peu suivie, la fait remonter à l'an 1030. Il prit son origine de la dévotion pour l'apôtre S. Jacques, qui attiroit des troupes nombreuses de pélerins à Sant-Iago : le danger des chemins engagea le prieur et les chanoines du couvent de Loyo ou de Saint-Eloi, ordre de Saint-Augustin, situé en Galice, près de Sant-Jago, à veiller à leur sûreté, à les garder, à protéger les voyageurs et les pélerins. De là naquit une milice particuliere, formée d'après une regle qu'elle reçut du souverain pontife; elle fut chargée d'abord de la garde des chemins, et se destina ensuite à porter les armes contre les infideles.

L'ordre d'Alcantara est le troisieme en date; il n'est qu'un démembrement de celui de Calatrava. Les chevaliers de ce dernier s'étant établis à Alcantara en 1218, après la donation qu'Alphonse IX, roi de Léon, fit de cette ville à leur ordre, ils réussirent à s'en soustraire dès l'année suivante, et eurent leur grand-maître particulier. Ils porterent d'abord une espece de demi-scapulaire rouge et étroit, avec un capuce ou chapeau de la même couleur; ils les quitterent en 1411, sous le roi Jean Ier, pour prendre la croix qu'ils portent aujourd'hui.

L'ordre de Montesa, ou *de Notre-Dame de Montesa*, fut fondé dans le royaume de Valence, au commencement du quatorzieme siecle, par Jacques II, dit *le Justicier*, roi d'Aragon, après

la suppression des Templiers ; il fut confirmé, en 1361, par le pape Jean XXII, qui le mit sous la regle de Calatrava, la même que celle de Cîteaux. Le but de son institution fut de combattre pour la défense de la religion. On lui réunit les biens que les Templiers avoient possédés dans le royaume de Valence. Le premier établissement fut formé par des religieux de l'ordre de Calatrava ; son chef-lieu fut la ville et le château de Montesa, que le même roi lui donna en propriété en 1319 : dès cette époque, il commença à être gouverné par un grand-maître. Les chevaliers prirent d'abord l'habit religieux ; ils le quitterent en 1410, et lui substituerent une croix rouge, qu'ils portent encore aujourd'hui sur le côté gauche de la poitrine.

Ces quatre ordres militaires furent destinés d'abord à combattre les ennemis de notre religion, sur-tout les Maures, qui occupoient une partie de l'Espagne ; ils cesserent d'avoir le même objet dès l'instant de l'entiere expulsion de ces peuples, dont l'époque doit être rapportée à la conquête du royaume de Grenade, à la fin du quinzieme siecle, par le roi Ferdinand V. Ils ne formerent plus dès-lors une milice particuliere, sur-tout dès le moment que le même souverain eut réuni leurs quatre grandes-maîtrises à sa couronne. L'usage s'introduisit insensiblement d'y recevoir tous les nobles sans exception, quoique mariés, et quoique ne faisant aucun service militaire. De nouveaux réglements, faits sous le regne de Charles III, les

ont réservés aux seuls militaires en activité.

On ne peut plus y être reçu aujourd'hui qu'autant qu'on sert réellement dans les troupes du roi, et après huit ans de service; on doit faire encore des preuves de quatre degrés de noblesse paternelle et maternelle. Après que le roi a accordé la grace de l'admission dans un de ces quatre ordres, des commissaires nommés par le conseil des ordres reçoivent les preuves; ils se transportent dans les lieux de la naissance et de la résidence des récipiendaires, pour y compulser ses titres et les actes originaux, et y recevoir les informations nécessaires; quelquefois, quoique rarement, on obtient une dispense de cette formalité, et on est autorisé à faire les preuves à Madrid, par titres et par témoins; cette derniere forme est plus courte et moins dispendieuse; la premiere l'est beaucoup plus: elle coûte quelquefois jusqu'à vingt-quatre mille réaux ou six mille livres tournois.

L'admission dans ces quatre ordres ne donne aucun revenu à ceux qui l'obtiennent; tout l'avantage qu'on en retire, se borne à l'honneur de porter la croix et de jouir de quelques privileges peu considérables, à moins qu'ils n'obtiennent une commanderie; ils en perçoivent alors les revenus, mais ils ne peuvent y parvenir qu'après avoir fait leurs voeux. Ceux-ci consistent en une obligation de combattre contre les infideles, de fidélité envers le roi, et de chasteté conjugale.

Chacun des quatre ordres militaires possède des commanderies ; j'en présente ici le tableau :

	Nombre de commanderie.	Leurs revenus en réaux de vellon.	Leurs revenus en livres tournois.
ORDRE DE CALATRAVA.	55	6,860,000	1,715,000
La plus petite est de 1260 réaux, ou 315 liv. tourn., et la plus forte de 840,000 r., 210,000 liv.			
ORDRE DE SANT-IAGO.	87	7,800,000	1,950,000
La plus petite est de 4320 réaux, ou 1080 livres, et la plus riche de 146,880 r., ou 36,720 l.			
ORDRE D'ALCANTARA.	37	3,744,000	936,000
Presque toutes sont dans l'Estremadure. La plus petite est de 5820 réaux, ou 1455 livres, et la plus riche de 564,000 r., ou 141,000 livres.			
ORDRE DE MONTESA.	13	1,248,000	312,000
Elles sont toutes dans le royaume de Valence. La plus petite est de 36,000 réaux, ou 9000 livres, et la plus riche de 183,000 r., ou 45,750 l.			
	192	19,652,000	4,913,000

Les commandeurs et les chevaliers de ces quatre ordres portent une croix suspendue à la boutonniere de l'habit par un ruban; ceux qui sont profès portent la même croix brodée en soie sur le côté gauche de l'habit. La croix de l'ordre de Calatrava et celle de l'ordre d'Alcantara sont les mêmes; elles ne sont distinguées que par la couleur, qui est rouge pour le premier et verte pour le second; c'est une croix pattée à huit angles aigus, accostée, dans ses quatre parties moyennes, d'une croix simple et égale à quatre pointes fleurdelisées. Celle de l'ordre de Sant-Iago est longue en forme d'épée; celle de Montesa est longue, simple, et unie. La croix, le ruban, et la broderie sont rouges pour les ordres de Sant-Iago, de Calatrava et de Montesa, et verts pour celui d'Alcantara.

Chacun des quatre ordres militaires a des religieux, différents des chevaliers; ils résident dans des maisons appartenant à chaque ordre, et sont engagés par des vœux particuliers. Ceux de Sant-Iago, de Calatrava et d'Alcantara ont aussi plusieurs couvents de religieuses, qui font les mêmes preuves que les chevaliers.

TABLEAU des religieux et religieuses des ordres militaires, en 1788.

	RELIGIEUX.		RELIGIEUSES.	
	COUVENTS.	INDIVIDUS.	COUVENTS.	INDIVIDUS.
ORDRE DE SANT-IAGO.	5	83	6	81
ORDRE DE CALATRAVA.	3	59	3	45
ORDRE D'ALCANTARA.	1	8	2	10
ORDRE DE MONTESA.	1	19	0	0
	10	169	11	136

Chacun de ces quatre ordres étoit gouverné par un grand-maître particulier, qui en étoit le chef et le souverain. Ces grands-maîtres étoient parvenus à un degré de richesse et de puissance, qui les avoit presque conduits à l'indépendance; leur opulence, leur faste et leur fierté offusquerent souvent la majesté du trône; leurs prétentions et leurs forces firent plusieurs fois trembler les rois d'Espagne; leur audace ébranla même quelquefois la monarchie. Le roi Ferdinand V, qui fut le plus grand politique de son siecle, et un des princes qui illustrerent le plus la monarchie espagnole, abattit d'un seul coup leur puissance: il fit réunir les quatre grandes-maîtrises à sa couronne.

Ces quatre ordres sont dirigés et administrés

par un tribunal appelé *conseil des ordres*, qui fut établi en 1489, après la réunion des quatre grandes-maîtrises à la couronne. Il siege à Madrid; il est composé d'un président, d'un gouverneur de la salle, qui en est le doyen, d'un fiscal, d'un secrétaire, d'un contador-général, d'un alguasil-major, d'un lieutenant de l'alguasil-major, d'un trésorier, de quatre procureurs-généraux, un pour chacun des quatre ordres; de quatre fiscaux, également pour chacun de ces ordres, et de quelques conseillers; ceux-ci doivent tous être chevaliers d'un des quatre ordres. Ce conseil connoît, par appel, de toutes les affaires ecclésiastiques et temporelles de ces quatre ordres, de leur gouvernement, de l'administration de la justice dans leurs territoires, des visites des couvents, commanderies, maisons fortes et colleges; il reçoit les preuves des récipiendaires et prononce sur leur validité; il propose au roi les sujets pour les commanderies, les prieurés, les dignités, les bénéfices et les offices de judicature.

Un autre tribunal connoît encore des affaires de ces quatre ordres; il réside à Madrid, sous le titre de *real junta apostolica*, ou assemblée royale apostolique; il est composé de cinq conseillers, d'un fiscal et d'un secrétaire. Il connoît particulièrement des contestations qui s'élèvent quelquefois entre les ordres militaires et les évêques.

L'Ordre de Charles III fut fondé par le roi de ce nom, le 19 septembre 1771, et mis sous la

protection immédiate de la Sainte-Vierge, sous le titre de *la Conception*. Le roi en est le chef souverain; il nomme seul les grands-croix et les chevaliers. Cet ordre est composé de soixante grands-croix, de deux cents chevaliers pensionnés, d'un nombre indéterminé d'autres chevaliers, d'un grand-chancelier et ministre principal, qui est toujours le patriarche des Indes, d'un secrétaire, d'un maître des cérémonies et d'un trésorier.

La croix de cet ordre est à huit pointes, surmontée d'une couronne royale, avec une figure de la Conception dans le milieu; on la porte suspendue à un ruban à trois raies égales, deux bleues sur les deux côtés, et une blanche dans le milieu. Les grands-croix portent ce ruban beaucoup plus large que celui des chevaliers, en sautoir de l'épaule droite sous le bras gauche, avec une Conception en broderie d'argent sur le côté gauche de l'habit et du manteau; les jours de cérémonie, ils sont revêtus d'un long manteau, et portent un collier dont les anneaux sont formés alternativement par le chiffre du roi et par les armes de Castille. Les chevaliers portent la croix suspendue à la boutonniere de l'habit par un petit ruban.

Les grands-croix et les officiers de l'ordre ont le privilege de faire dire deux messes tous les jours dans les chapelles privées de leurs maisons, de transporter des autels portatifs dans leurs

voyages, d'y faire dire une messe tous les jours pour eux et pour leur suite, même dans les endroits qui seroient en interdit. Leurs femmes et leurs filles ont le droit d'entrer deux fois tous les ans dans les couvents de religieuses où elles auroient des parentes au premier et au second dègré, et d'y rester depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Ces privileges, qu'on regarde comme précieux en Espagne, leur ont été accordés par un bref du pape, du 22 février 1772.

Les pensions des chevaliers sont de quatre mille réaux, ou mille livres tournois chacune; il y en a deux cents; elles sont destinées à des militaires, à des gens de lettres, à des gens de robe, à des gentilshommes, et à des employés dans les départements des ministres. Les autres croix sont données indifféremment sans pension à des personnes de ces mêmes états.

Cet ordre a un conseil suprême, composé du roi, du grand-chancelier de l'ordre, qui en est le vice-président, d'un secrétaire, d'un fiscal, d'un contador, et de dix conseillers. On lui a réuni une ancienne assemblée ou conseil, dit *de la Conception*, qui est composée du roi, du gouverneur du conseil de Castille, qui en est le vice-président, du patriarche des Indes, de l'archevêque de Tolède, du confesseur du roi, du commissaire-général de la Cruzade, d'un autre membre au choix du roi, d'un fiscal, d'un secrétaire, et de neuf théologiens consulteurs.

L'Ordre de Marie-Louise est très-moderne; il a été établi en 1792, pour des femmes, par Charles IV, qui lui a donné le nom de la reine son épouse. Cette princesse en étoit la grande-maîtresse; les chevalieres devoient être au nombre de trente. La croix de cet ordre étoit un médaillon avec le portrait de la reine, suspendu à un ruban violet, partagé dans le milieu par un liserage blanc; on le portoit en sautoir.

MAYORAZGOS.

On ne peut faire un pas en Espagne, on ne peut y rester un instant, sans entendre parler de *mayorazgos*. Cette expression, qui dérive de *majeur*, ou aîné d'une famille, signifie rigoureusement le droit que l'aîné ou le *majeur* a de succéder à de certains biens, et de les posséder à la charge de les rendre et transmettre entiers et sans aucune diminution à ceux qui doivent avoir le même droit après lui. C'est proprement le droit qui résulte d'une vraie substitution perpétuelle et fidéi-commissaire, qui met en possession des biens qu'elle comprend, la personne qui réunit les conditions ordonnées par l'auteur de la substisution, à condition de ne pouvoir les aliéner ni dénaturer, et de les transmettre en entier à ceux qui doivent les posséder ensuite.

L'usage a beaucoup étendu la signification de cette expression. Le *mayorazgo* est proprement le droit de succéder ou de posséder comme étant le *majeur;* mais on l'a étendu à la cause qui le produit, à la chose qui en est l'objet, au sujet appelé, et au possesseur. C'est ainsi qu'on appelle indifféremment *mayorazgo* le droit de succéder ou de posséder, la substitution de laquelle il dérive, les biens qui y sont compris, en totalité, ou en partie, la personne qui est appelée pour y succéder, et celle qui les possede. On dit, par exemple, *il y a un mayorazgo dans une famille* pour dire qu'il y a une substitution fidéicommissaire; *c'est un mayorazgo*, c'est-à-dire c'est un bien substitué; encore *c'est un mayorazgo*, pour dire c'est un successeur à un mayorazgo, c'est un possesseur d'un mayorazgo, *il est mayorazgo*, qui signifie la même chose; *il a un mayorazgo*, c'est-à-dire il possede des biens en mayorazgo.

On distingue cinq classes ou especes de mayorazgos. La premiere est de *agnacion rigorosa* ou d'*agnation rigoureuse;* elle appelle rigoureusement et à perpétuité les descendants mâles en ligne directe, à l'exclusion absolue des femelles. La seconde est de *agnacion artificiosa* ou d'*agnation feinte;* elle appelle toujours les descendants mâles en ligne directe, et, à leur défaut, les mâles les plus proches en degré dans la descendance féminine. La troisieme est de *agnacion de mas-*

culinidad ou d'*agnation mâle ;* elle appelle toujours la ligne masculine par hommes ou par femmes. La quatrieme est *la réguliere ;* elle appelle à-la-fois les hommes et les femmes, les premiers de préférence aux dernieres ; mais cette différence est bornée à chaque degré, de sorte que les enfants succedent; d'abord les mâles, les femmes s'il n'y a point de mâles, sans que les mâles colatéraux aient aucun droit à moins d'extinction des uns et des autres : celle-ci est la plus fréquente et la plus multipliée. La cinquieme est *de saltuario ;* elle appelle ceux qui réunissent les qualités et les conditions exigées par le fondateur du mayorazgo, sans s'attacher à aucune descendance précise.

Presque tous les mayorazgos sont en faveur des premiers nés ; cependant il y en a quelques-uns, quoiqu'en petit nombre, en faveur des seconds enfants.

Il y a encore dans beaucoup de familles, des mayorazgos *principaux* et des mayorazgos *secondaires*. Les premiers appartiennent toujours aux premiers nés ; les derniers ne peuvent se trouver réunis sur la même tête avec les précédents, ils passent au second enfant; si celui-ci vient à succéder au mayorazgo principal, il doit abandonner le secondaire, qui passe à un autre.

Les possesseurs de mayorazgos ne peuvent rien aliéner; ils ne peuvent rien distraire de la masse des biens qui y sont compris, ni en faveur de

leurs épouses, ni en faveur de ceux de leurs enfants qui ne sont pas appelés. Cependant il est d'usage d'adjuger une *viudedad*, c'est-à-dire un *veuvage* ou *douaire*, aux femmes veuves de possesseurs de mayorazgos et aux hommes veufs de femmes dont la fortune consiste aussi en mayorazgos ; c'est une espece de pension alimentaire prise sur ces biens ; elle est fixée ordinairement au sixieme de leur revenu ; on la perd en se remariant. C'est souvent l'origine de procès longs et dispendieux, dont le demandeur ne voit pas quelquefois la fin. Il est plus prudent de faire déterminer cet objet pendant la vie des deux époux ; il suffit du consentement de celui des deux qui est possesseur du mayorazgo, d'après lequel le conseil de Castille donne un décret qui homologue ou sanctionne la cession.

Il arrive quelquefois qu'il y a deux ou trois *veuvages* établis sur un seul mayorazgo, eu égard au plus ou moins de veufs ou de veuves de possesseurs du même mayorazgo ; par exemple, une femme, ayant un mayorazgo, meurt : son mari aura un *veuvage* ; le mayorazgo passe au parent qui est appelé, celui-ci meurt également sans enfants, son veuf ou sa veuve aura un second *veuvage ;* alors, le premier jouit du sixieme du revenu entier, et les suivants du sixième du revenu qui reste après avoir prélevé les pensions des précédents, de maniere que trois *veuvages* emportent les cinq douziemes du revenu. Si le premier meurt

ou se remarie, le second entre en possession du revenu entier.

L'usage est différent dans le royaume d'Aragon, le veuf ou la veuve du possesseur du mayorazgo en conserve l'usufruit en entier pendant sa vie, à moins qu'il ne se remarie.

Les mayorazgos se sont très-multipliés en Espagne; on y trouve peu de familles où il n'y en ait; et peu de terres qui ne soient tenues en mayorazgo. Leur origine dérive du desir que quelques grandes maisons eurent de perpétuer leur nom et de le conserver dans un état proportionné à leur grandeur; toutes les maisons illustres les imiterent, leur exemple devint contagieux. Les petits, imitateurs serviles des grands, crurent leur amour-propre intéressé à perpétuer leur nom, quoiqu'inconnu hors du cercle étroit de quelques individus; ils imposerent les mêmes liens et les mêmes conditions à leurs biens et à leurs héritiers; ils devinrent à leur tour les fondateurs de nouveaux mayorazgos. Ce fut pendant long-temps une fureur en Espagne; l'homme qui venoit d'acquérir une fortune vouloit avoir des mayorazgos dans sa famille.

Le gouvernement espagnol a reconnu les inconvénients de cette prodigieuse multiplication de liens perpétuels et inextinguibles dans les successions des familles; il n'a diminué jusqu'ici ni le nombre, ni l'étendue, ni la durée, ni les conditions rigoureusement dures de ceux qui

existent; mais il a pris des précautions pour empêcher leur nouvelle multiplication à l'avenir. Une loi émanée du trône, sous le roi Charles III a défendu d'en établir de nouveaux sans une permission du conseil, et à moins que le revenu n'en soit de trois mille ducats ou huit mille deux cent cinquante livres tournois, ce qui fait un capital considérable, difficile et long à acquérir; il doit être de cent mille ducats ou deux cent soixante-quinze mille livres tournois; l'intérêt étant en Espagne à trois pour cent.

La trop grande multiplicité de mayorazgos entraîne en effet beaucoup d'inconvénients, sur-tout lorsqu'il repose sur la tête des femmes.

1°. Au lieu de perpétuer les familles, comme on l'a cru, ils les détruisent. Si un degré ou une génération manque d'enfants mâles, les femmes portent les biens dans des maisons étrangeres; les branches colatérales n'ont rien : elles restent dans un état de médiocrité, souvent de misere; elles dépérissent avec le nom qu'on a voulu conserver.

2°. Ils nuisent à l'entretien des terres et des maisons; aux progrès de l'agriculture, à la multiplication et à la variété des productions de la terre, et aux avantages qui en résulteroient pour l'état. Les possesseurs des mayorazgos, sur-tout s'ils n'ont point d'enfants, n'ont point la même affection pour les biens qui y sont compris que s'ils les tenoient avec une entiere liberté; ils ne veulent

point travailler pour des colatéraux et des parents souvent éloignés, qui leur sont indifférents ; ils négligent les terres et les maisons : aussi, voit-on tous les jours les maisons tenues en mayorazgo tomber en ruine, et les terres rester en friche ou être mal cultivées.

3°. Les mayorazgos entretiennent la paresse ; un fils qui sait qu'il doit succéder aux biens de son pere, un frere qui est assuré de la succession de son frere, un neveu qui attend celle de son oncle, négligent le travail; ils vivent près de leurs foyers dans une oisiveté, dont rien ne peut les distraire.

ÉTAT DES SCIENCES EN ESPAGNE.

On ne connoît point l'état des sciences en Espagne avant les Romains et les Carthaginois ; il est à présumer que les Espagnols, plongés dans une espece de barbarie, presque toujours les armes à la main pour défendre leurs foyers ou pour combattre sous les drapeaux de leurs vainqueurs, n'eurent ni le temps, ni la volonté, ni les moyens de se livrer à l'étude des sciences. Civilisés insensiblement sous la domination des Romains, ils purent les cultiver plus aisément ; ils produisirent dès-lors quelques hommes qui se distinguerent jusque dans le centre de Rome : le philosophe *Lucius-Annæus-Seneca*, de Cor-

doue ; le géographe *M. Pomponius-Mela*, de l'Andalousie ; *Junius-Moderatus-Columella*, de Cadix, dont les excellents ouvrages sur l'agriculture sont parvenus jusqu'à nous, étoient Espagnols.

Sous les Goths, ils furent long-temps exclus des charges publiques, de toutes sortes d'emplois : rien ne pouvoit exciter leur émulation. Leurs nouveaux maîtres, peu amateurs des sciences, ne voulurent ni ne purent leur procurer les moyens de les cultiver. Cette époque fournit cependant quelques prélats, aussi distingués par leurs écrits théologiques, que par leurs vertus : un *Hosius*, évêque de Cordoue ; un *Gregorius Bœticus*, évêque d'Elvira, qu'on croit né à Alcala de Henarez, alors appelé *Complutum* ; un *S. Ildefonse*, né à Tolede, dont il fut archevêque ; un *S. Isidore*, archevêque de Séville, sa patrie : celui-ci fut aussi historien ; un *Priscillianus*, de Galice, fut distingué par ses lumieres ; mais il les déprécia par des erreurs qui le firent ranger parmi les hérésiarques les plus fameux et les plus dangereux. L'Espagne eut encore alors un *Petrus*, né à Saragoce, orateur distingué ; le poete *Aurelius-Prudentius*, de la même ville ; un *Aquilius-Severus*, qui écrivit ses voyages en Afrique.

L'invasion des Maures étouffa jusqu'au germe qui auroit pu amener le goût et la culture des sciences. Les peuples, ou fugitifs, ou affaissés

sous le joug de leurs vainqueurs, végétoient dans une apathie forcée et impuissante. Armés dans la suite pour recouvrer leur pays et leur liberté, pour rétablir le culte de leur dieu et la domination de leurs anciens maîtres, ils passerent plusieurs siecles dans le tumulte des armes et parmi les horreurs de la guerre; ils oublierent jusqu'aux noms des sciences. L'Espagne tomba dans l'ignorance la plus profonde. Les prêtres eux-mêmes ne reçurent aucun genre d'instruction; beaucoup d'entre eux surent à peine lire, le plus grand nombre ignora les éléments de la langue latine (1).

Quelques génies heureux s'éleverent cependant à cette époque, du sein de l'ignorance; la plupart furent des théologiens; mais leurs œuvres, chargées d'une érudition mal digérée, et d'un amas confus d'idées souvent étrangeres au sujet, sont à peine connues aujourd'hui.

Deux grands jurisconsultes parurent dans le même temps, *Vital de Canellas*, vers le milieu du quatorzieme siecle, et *Pierre Belluga* dans le quinzieme. Le premier, né en Catalogne, et évêque de Huesca, mérita la confiance du roi et des états d'Aragon, qui le chargerent de former un nouveau code de lois en compilant les

(1) Cet excès fut porté au point, que le concile provincial de Madrid de 1473 crut devoir le réprimer; il défendit de conférer les bénéfices-cures, et les dignités des chapitres, aux prêtres qui ne sauroient point la langue latine.

lois anciennes de l'Aragon et du Sobrarbe ; le dernier, né à Valence, fut surnommé le Barthole des Valenciens. Un Catalan *Emmanuel Diez*, écrivoit aussi assez bien sur la médecine vétérinaire.

Ce fut encore dans ces temps d'ignorance que l'Espagne produisit un savant vraiment distingué par sa naissance, par son rang, par l'étendue et la variété de ses connoissances, par l'importance de ses travaux, ce savant fut le souverain de sa nation : le roi *Alfonse*, V de Castille, X de Leon, se distingua dans différents genres ; il fut à-la-fois législateur (1), orateur (2), historien (3), poète (4), grand mathématicien, grand astronome (5) ; il mérita d'être surnommé *el Sabio*, que les Français traduisent mal-à-propos par *le Sage*, et qu'ils doivent traduire par *le Savant*. Les talents de ce prince et la réputation qu'ils lui donnerent dans toute l'Europe, ne le mirent point

(1) Il établit le gouvernement civil de ses états tel qu'il a subsisté pendant quatre siecles. Il publia aussi, vers l'an 1279, un code de lois qui est encore suivi en Espagne, sous le titre de *Ley de las siete partidas*.

(2) Il reste encore quelques discours prononcés par ce prince.

(3) On lui attribue une Histoire d'Alexandre, en vers, que quelques-uns croient être de *Gonzale de Berceo*, son contemporain.

(4) Il passe pour avoir écrit l'Histoire d'Alexandre en vers. Il fit des cantiques, des églogues, des hymnes. Ses vers sont remplis d'images nobles et de pensées fines.

(5) Il rédigea et publia les *Tables astronomiques* appelées, de son nom, *Alfonsines*. Ce travail immense, remarquable par son exactitude et sa précision, fut le fruit de longues recherches et de profondes méditations ; il servit long-temps de guide aux astronomes, et contribua beaucoup aux progrès de l'astronomie.

à l'abri des revers de la fortune; ils ne purent le soustraire aux entreprises d'un fils ambitieux et dénaturé, qui, pour lui arracher sa couronne se révolta contre lui, et souleva ses sujets. Ce fils, qui lui succéda en effet, sous le nom de *Sanche le Brave*, le fit déclarer déchu du trône par un simulacre d'états-généraux qu'il fit assembler à Valladolid en 1280. Le monarque infortuné survécut quatre ans à ses malheurs.

Dans le temps où les Espagnols étoient plongés dans l'ignorance, les sciences florissoient dans la partie de l'Espagne où régnoient les Maures. Les Espagnols les appeloient des barbares; ils étoient moins policés qu'eux. Les Espagnols ne connoissoient que la science de la guerre; les Maures réunissoient le goût des armes à celui des sciences et des arts; les premiers partageoient leur vie entre le tumulte des armes et l'obscure solitude de leurs maisons; les derniers connoissoient tous les agréments de la vie: ils avoient des théâtres, des spectacles, des tournois; les Espagnols, au contraire, ne savoient que se battre. Les Maures furent à-la-fois galants et guerriers; ils consacrerent leur adresse et leur valeur à la beauté, ils furent braves jusqu'à la fureur, et galants jusqu'à l'adoration; ils furent les fondateurs et les modèles de la chevalerie, et les Espagnols eux-mêmes tâcherent de les imiter.

Les Maures espagnols multiplierent les écoles publiques ; ils en établirent dans les principales villes de l'Espagne qui étoient soumises à leur domination. Celles de Séville, de Cordoue et de Grenade furent les plus renommées.

Ils furent les inventeurs, ou au moins les grands promoteurs des établissements publics auxquels nous donnons le nom de collége, et qui sont destinés à l'éducation des jeunes gens, réunis sous les yeux de leurs maîtres ; ils en eurent un grand nombre dans les principales villes de l'Espagne dans un temps où ces établissements étoient inconnus dans le reste de l'Europe. Ceux de Cordoue et de Séville eurent beaucoup de célébrité ; Grenade en eut plusieurs, parmi lesquels le plus renommé fut pendant long-temps sous la direction du fameux Arabe espagnol *Schamseddin*, né à Murcie, et long-temps célébré par ses compatriotes.

Ils ne négligerent aucun des moyens qu'ils crurent propres à faciliter la culture des sciences, et à accélérer leurs progrès. Ils formerent des académies, où des savants réunis se livroient à des recherches variées, à des travaux diversifiés ; où ils se communiquoient leurs lumieres, leurs observations, leurs découvertes ; où ils travailloient de concert à étendre leurs connoissances, et à perfectionner les diverses sciences. Il y en eut dans les principales villes de l'Espagne ; Séville, Grenade, Cordoue, en eurent plusieurs à-la-fois :

une de celles de Grenade parvint au plus haut degré de célébrité ; une semblable à Cordoue l'égala : elle avoit été fondée par le Maure espagnol *Alhaken*. Cordoue en avoit particulièrement une qui se consacroit à l'illustration de l'Alcoran ; elle avoit été fondée sous le titre de *Alcoramistica*, par le Maure espagnol *Ebn al Rabi*, appelé ordinairement *Alcassema*, natif de la même ville. Une académie d'histoire existoit en même temps à Xativa ; elle avoit été fondée dans le onzieme siecle par l'Arabe espagnol *Mohamad abu Amer*, plus connu sous le nom d'*Almoncarral*, qui y prit naissance.

Ils formèrent des bibliotheques nombreuses et choisies ; on en comptoit soixante-dix qui étoient répandues dans les villes principales de l'Espagne. Celle de Séville étoit fameuse ; celle de Cordoue l'étoit encore plus : on trouve que *Alhaken*, ce Maure espagnol, qui le fondateur d'une des académies de cette ville, ajouta lui seul a celle-ci plus de six mille volumes. Grenade en avoit également, et *Metuahel al Alhac*, qui y régnoit dans le douzieme siecle, en avoit aussi une dans son palais, qui étoit fort riche, et dont une partie est aujourd'hui à l'Escurial. On parle de six cent mille volumes que ces peuples avoient recueillis, dont le seul catalogue remplissoit quarante-quatre tomes.

Les Maures, non contents de puiser dans ces divers établissements le germe des sciences et les lu-

mieres qui pouvoient en augmenter et en accélérer les progrès, voulurent perfectionner leurs connoissances, en y ajoutant le concours des lumieres étrangeres à leur pays et à leur nation. Ils sortirent de leur pays; ils voyagerent dans des contrées éloignées; ils profiterent de tout ce qui s'y offroit à leur avide curiosité. Ils recueillirent en même temps les livres des Grecs; ils les conserverent et les traduisirent.

C'est ainsi qu'ils conserverent le dépôt des sciences lorsque celles-ci disparurent en Europe, et qu'ils les répandirent ensuite, dans des temps plus heureux, parmi les autres nations.

Ils cultiverent avec succès la géographie, la physique, l'optique, la botanique, l'histoire naturelle, la géométrie. Ils conserverent la médecine des Grecs, ils la perfectionnerent, et c'est par eux que la bonne médecine se répandit en Europe. Ils furent les inventeurs ou au moins les propagateurs heureux de la chimie. Ils excellerent dans l'astronomie, et furent les premiers qui eurent des observatoires. Nous leur devons l'arithmétique, la science de compter, ainsi que l'invention des chiffres qui furent adoptés dans toute l'Europe, qui sont encore en usage chez toutes les nations, et auxquels on a conservé jusqu'à nos jours le nom de leurs inventeurs : leur célébrité dans cette science se répandit si loin, que le fameux *Gerbert*, qui fut pape dans la suite, sous le nom de Sylvestre *II*, alla étudier cette science sous eux en Espagne, et la

répandit ensuite dans le reste de l'Europe vers l'an 960. Ils excellerent également dans les mathématiques. Ils furent, sinon les inventeurs, au moins les promoteurs de l'invention de la boussole. Ils furent des premiers à fabriquer le papier de lin; peut-être même en furent-ils les inventeurs: dès le douzieme siecle, ils le fabriquoient à Valence et à Xativa. Quelques-uns leur attribuent même l'invention de la poudre à canon. Ils cultiverent l'agriculture par principes; ils furent les premiers qui formerent une société de plusieurs personnes instruites, physiciens, chimistes, agriculteurs, pour perfectionner cet objet important; ils furent les premiers qui réunirent le résultat de leurs travaux en un corps d'ouvrage qui devint très-intéressant.

La réputation justement méritée des Arabes espagnols se répandit au loin; aussi vit-on des savans et des personnages, qui desiroient le devenir, accourir de diverses parties de l'Europe en Espagne pour y puiser des connoissances qu'on ne pouvoit trouver nulle autre part. On remarque, parmi ces voyageurs, des noms qui devinrent célebres : *Gerbert, Daniel Morley, Campano de Novare, Gérard de Carmana.*

C'est à cette époque et aux Arabes que nous devons les bons ouvrages d'*Ali Aben Rayel*, d'*Abraham Ei Zarukeel* et de *Mahomed Geber*, de Séville, sur l'astronomie; ceux d'*Abi Relti* et d'*Ali Albucarem*, de Tolède, sur l'astrologie;

celui d'*Abu Nazarus Phatihus*, sur la physique; celui d'*Alzeiat*, de Séville, sur la géographie; celui d'*Abraham Ei Zarakeel*, de Tolede, sur les mathématiques. Ce fut alors que *Jolens Joli*, de la même ville, et *Ibnu al Beithar*, de Malaga, écrivirent sur la botanique, ce dernier sur les animaux, les pierres et métaux (1); *Abuhazen*, sur la chimie; *Geber* et *Mugaribus*, sur la chimie et l'alchimie.

Cette époque vit naître en Espagne une foule de médecins arabes, célèbres par l'étendue de leurs connoissances, par la profondeur de leurs lumieres, par leurs succès dans la pratique, dont les ouvrages firent une révolution dans la médecine de toute l'Europe, et fit presque oublier la médecine des Grecs. Les noms d'*Alvicene*, d'*Averroes*, d'*Aben-Zoar*, d'*Almanzor*, d'*Aben-Becras-Mahamed*, d'*Aben-Zacharia*, d'*Ibnu-Al-Beithar*, d'*Abu-Beck*, de *Mahumed-Aben-Isaac*, d'*Ibnu-Saigh*, occuperont à jamais un des premiers rangs dans les fastes de la médecine.

Ce fut alors que parurent plusieurs ouvrages où la musique était traitée par principes, et qui prouvent les progrès qu'elle avoit faits parmi les Arabes espagnols (2).

(1) *Ibnu al Beithar* voyagea en Europe, en Asie, en Afrique; pour acquérir des connoissances sur les trois regnes de la nature. Il vivoit en 1186.

(2) Voyez ci-après, p. 328, article *Musique des Espagnols*.

Ce fut encore alors que parut le code d'agriculture le plus parfait; il fut le fruit des travaux de plusieurs physiciens, chimistes et agriculteurs arabes de l'Espagne, quoique publié sous le nom du seul *Ebn el Awan*, de Séville, qui vivoit vers le sixieme siecle de l'hégire (1).

Cet ouvrage curieux, dont j'ai parlé en détail dans le discours préliminaire, vient d'être traduit par un des membres de l'académie de Madrid, don Antonio Banqueri, et imprimé aux frais du roi. C'est un des recueils les plus complets que l'on ait jamais écrits sur cette matiere, et sur-tout mieux adapté au climat et au sol de l'Espagne.

Si les Arabes espagnols se distinguerent dans les sciences, s'ils en conserverent le dépôt, s'ils les transmirent aux autres nations, s'ils furent les promoteurs de leur renaissance en Europe, ils ne se distinguerent pas moins dans la littérature. On verra, dans l'article qui sera consacré à cette partie, qu'ils en cultiverent les différentes branches avec succès.

Non contents d'être habiles agriculteurs et manufacturiers, d'étudier avec succès les sciences et les lettres, ils perfectionnerent la musique et les arts d'agrément. On peut dire qu'ils étoient le peuple le plus brave et le plus éclairé.

(1) Ce siecle répond aux quatre-vingt-treize dernieres années du douzieme siecle de l'ere chrétienne, et aux quatre premieres du suivant.

Tels furent les Arabes espagnols, que les chrétiens oserent tant de fois traiter de barbares; ces peuples dont toute l'Europe admira les connoissances, l'industrie et la générosité; ces peuples qui enrichirent les autres nations du fruit de leurs recherches et de leurs travaux, qui firent l'honneur et la gloire du pays qu'ils habiterent, et que l'Espagne doit se glorifier d'avoir produits.

Les Espagnols ont toutes les dispositions naturelles qui peuvent les rendre aptes aux sciences; ils ont un génie réfléchi, méditatif, pénétrant, une imagination vive, une conception aisée, une pénétration facile, de la précision dans les idées, de la justesse dans le jugement. Ils ne réussirent point dans les sciences, parce qu'ils les négligerent; ils les négligerent par un concours de circonstances qui les entraînerent loin du centre où ils auroient pu les connoître, qui leur ôterent les moyens de les cultiver, qui les retinrent longtemps dans un état agité, tumultueux, bien éloigné de la tranquillité que l'étude exige.

L'Espagne fut enfin tranquille; les Espagnols furent enfin rendus à eux-mêmes sous des princes qui connurent le prix des sciences, qui les encouragerent; ils en prirent bientôt le goût; ils s'y livrerent avec ardeur, ils les cultiverent avec succès. Le regne heureux et brillant des rois catholiques, Ferdinand et Isabelle, fut l'époque où l'on aperçut parmi eux les premieres étincelles de la renaissance des lettres; elles se développe-

rent avec plus d'énergie sous celui de Charles I[er]; mais le beau siecle, le siecle brillant de l'Espagne, le siecle du génie, de l'esprit, du savoir, fut celui de Philippe II. Les habiles jurisconsultes, les théologiens profonds, les médecins éclairés, les bons mathématiciens, illustrerent le regne de ce prince. Philippe protégea les sciences; il favorisa les savants, il les encouragea; ils s'éleverent de tous côtés; ils consacrerent la gloire de son regne.

C'est à cette époque, à la fin du quinzieme siecle, dans le seizieme, au commencement et au milieu du dix-septieme, que s'éleva tout-à-coup et à-la-fois une foule de génies sublimes qui illustrerent leur patrie.

Ce fut alors que parurent les naturalistes *Joseph* et *Cristophe Acosta* (1), et *Jean Bustamante de la Camara*, d'Alcala de Henarez (2), le fameux grammairien *Louis Vivez*, de Valence (3), un *Gabriel-Alfonse de Herrera*, de Talaveyra de la Reyna, connu par ses excellents ouvrages sur l'agriculture (4), les polygraphes

(1) *Tratado de las drogas y medicinas de las Indias Orientales.* Burgos, 1578, in-4°.

(2) *De animantibus sacræ Historiæ.* Cet ouvrage fut le modele d'après lequel *Samuel Bochart* travailla depuis sur le même sujet.

(3) Il fut un des premiers qui connurent les défauts des études de son temps, et qui tenterent de les corriger. Son livre *De corruptis Disciplinis*, publié au commencement du seizieme siecle, est rempli de sagesse, de jugement et d'érudition.

(4) Publiés en 1530.

Ferdinand de Cordova, *Antoine de Lebrixa* (1), *Pierre Chacon*, *Benoît Arias Montano* (2), *François Sanchez*, de las Brozas en Estremadure, *Jean Genis de Sepulveda*, de Cordoue, *Frédéric Furius Seriolanus*, de Valence, connu par les éloges distingués que notre *de Thou* fit de ses lumieres.

Ce fut alors qu'un pere *Ponce*, bénédictin, un *Jean-Paul Bonnet*, Aragonnois (3), firent une découverte importante, qui, négligée dans leur siecle, mieux digérée, amplifiée, rectifiée dans la suite, a honoré le siecle où nous vivons; ils découvrirent *l'art d'apprendre à parler aux muets*, qu'*Emmanuel Ramirez de Carrion* développa de nouveau au commencement du siecle dernier (4).

La même époque vit paroître une foule de grands médecins : il en sera parlé dans l'article suivant, en traitant de l'état de la médecine en Espagne.

La théologie fit également des progrès; mais on se borna presqu'à la théologie scholastique. Il parut cependant quelques théologiens profonds; il suffira de citer ici un *François de Tolède*, né à Cordoue en 1532; un *François Suarez*, né à Gre-

(1) Il fut à-la-fois grammairien, poete, historien, jurisconsulte, théologien, critique. Il étoit né en 1444.

(2) Il fut à-la-fois historien, critique et théologien. Il vivoit en 1570.

(3) *Reduccion de las lettras para enseñar à hablar à los mudos*. Madrid, 1598.

(4) Dans son ouvrage intitulé *Maravillas de la Natura*, publié en 1620.

nade en 1548; un *Garcias de Louis-Giron*, archevêque de Tolede, auteur de la collection des Conciles d'Espagne (1).

Les grands jurisconsultes furent les plus nombreux. On compte parmi eux *Antoine Augustin*, de Zaragoza, archevêque de Tarragona, à-la-fois bon historien et fameux jurisconsulte, que *de Thou* appela la lumiere de l'Espagne (2); *Ferdinand Gomez Arias*, de Talavera de la Reyna (3); *Grégoire Lopez*, de Guadalupe en Estremadura (4); *Jacques Cancer*, de Balbastro en Aragon (5); *Didace de Covarrubias*, de Tolede, appelé le *Barthole espagnol* (6); *Jean-Pierre Fontanella*, de Vich en Catalogne (7). A ces grands noms se joignent ceux de *François Salgado de Samoza*, de la Corogne (8); de *Bar-*

(1) Publiée en 1593.

(2) Il donna entre autres, au seizieme siecle, *Emendationes et opiniones juris civilis*. Il se livra aussi au droit canonique, et corrigea le décret de Gratien. Il fut le flambeau, même le créateur, de la jurisprudence en Espagne. Il opéra une réforme importante des écoles et des études du droit civil.

(3) Il commenta les lois de Toro, vers le milieu du seizieme siecle.

(4) Il commenta la loi de *las siete partidas* du roi Alfonse X; son commentaire parut en 1555, in-folio, trois volumes.

(5) Il vivoit à la fin du seizieme siecle et au commencement du dix-septieme.

(6) Il étoit président du conseil de Castille; il vivoit en 1600.

(7) Un des plus fameux jurisconsultes catalans, né en 1576.

(8) Il écrivit contre l'abus de la jurisdiction ecclésiastique. Il mourut en 1664.

thelemy Frias de Albornos, d'*Antoine Menesez y Padilha*, d'*Antoine Gomez*, de *Diego Sarmiento y Valladares*. Quelques autres parurent dans le même temps et presque avec le même éclat : tels sont les *Castillo*, *Solovzano*, *Molina*, *Valenzuela Velasquez*, *Crespi*, *Guttierez*, *Gonzalez*, *Azevedo*. Quelques autres jurisconsultes se distinguèrent dans le droit canonique : *Ignace Lopez de Salzedo* étoit célebre en 1564 ; *François de Torres*, plus connu sous le nom de *Turrianus*, étoit son contemporain ; *Alfonse de Carranza* écrivit sur l'accouchement naturel et contre nature.

Cette même époque vit paroître une foule d'autres personnages profonds dans diverses autres parties. *Gaspard Torrello*, de Valence, écrivit, vers 1570, sur les prodiges, les aliments et les boissons ; *Jean Huarte de San Juan*, de Pampelune, donna, en 1575, son *Examen de Ingenios*, ouvrage excellent, dont les éditions et les traductions en différentes langues se multiplierent ; *Alfonse de Santa-Cruz*, de Séville, au milieu du seizieme siecle, et *Jérôme Cortès*, de Valence, au commencement du dix-septieme, se distinguerent par leurs connoissances dans les mathématiques, *Pierre Navarro* inventa, sous le regne de Ferdinand V, l'usage des mines dans les sieges ; *Didace de Alava y Beaumont*, de la Biscaye, *Christophe Roxas*, de Tolede, et *Christophe Lechuga*, de Baëza, publierent, à la fin du seizieme siecle et au

commencement du dix-septieme, de bons ouvrages sur l'artillerie, les fortifications et la tactique militaire.

Les femmes elles-mêmes, dans ces siecles brillants, pénétrerent dans le sanctuaire des sciences; elles illustrerent leur patrie par leur savoir. *Isabelle de Joya* fit admirer à Rome, dans le seizieme siecle, sous le pontificat de Paul III, les explications aisées et brillantes qu'elle donna de beaucoup de questions difficiles des ouvrages de Scot, en présence des cardinaux. Dans le même temps, *Louise Sigé*, née à Tolede d'une famille française, parloit le latin, le grec, l'hébreu, l'arabe et le syriaque; elle écrivit une lettre en ces cinq langues au pape Paul III. *Jeanne Morella*, née à Barcelone, élevée en France, soutint à Lyon, en 1607, à l'âge de douze ans, des theses publiques de philosophie; elle y argumenta publiquement, à dix-sept ans, dans le college des Jésuites; à-la-fois philosophe, théologienne, jurisconsulte, musicienne, elle parla quatorze langues. *Oliva Sabuco de Nantes*, née à Alcaraz dans la Manche, fut savante en physique, en médecine, en morale et en politique; elle publia un *Nouveau systême de Physiologie et de Médecine*; elle y fit dépendre la nutrition du suc nerveux; elle y présenta les vices de ce fluide comme la cause de toutes les maladies; elle y établit, avant *Descartes*, le siege de l'ame dans le cerveau; elle provoqua une assemblée des plus savants physiciens et médecins de

l'Espagne, elle offrit de leur prouver que la médecine et la physique qu'on enseignoit dans les écoles étoient remplies d'erreurs: elle vivoit vers le milieu du seizieme siecle.

Les successeurs de Philippe II ne l'imiterent point dans la protection que ce prince avoit accordée aux sciences. Philippe avoit donné cependant une impulsion heureuse, qui se soutint encore pendant quelque temps; mais enfin les sciences, sans asyle, sans protection, n'offrirent plus cet éclat qui étonne, qui entraîne, qui rejaillit sur ceux qui s'y distinguent. Les savants se découragerent; ils cesserent leurs recherches; ils rallentirent leurs travaux.

Des guerres longues et lointaines, une administration lente et mal entendue, des défaites multipliées, des pertes accumulées, épuiserent bientôt l'Espagne sous les regnes des derniers princes de la maison d'Autriche. Cette monarchie, autrefois si florissante, si puissante, devint foible, languissante; elle tomba dans un état de décadence qui rejaillit sur toutes les parties dont elle étoit composée. Les sciences se ressentirent de cet état de langueur; leur décadence égala bientôt celle de la monarchie.

Ce n'est point qu'il ne parût à cette époque quelques génies heureux, sublimes, favorisés par la nature. Ils tenterent de s'élever du sein de l'apathie qui les environnoit; ils essayerent de prendre un essor digne des siecles précédents; mais, sem-

blables à ces feux follets qui disparoissent au moment même où ils frappent les yeux du voyageur étonné, ils ne firent que paroître : leurs dispositions, leurs impulsions, leur exemple, succomberent et disparurent bientôt sous l'indifférence apathique de leur siecle.

Tels furent *Alfonse de Andrada*, de Tolede, excellent théologien ascétique; *Alfonse de Castro*, de Zamora, qui écrivit contre les hérésies et contre les lois pénales, l'un et l'autre du milieu du dix-septieme siecle; *Jean-Baptiste Larrea*, de Vittoria en Alava, fameux jurisconsulte de la même époque; le botaniste *Grégoire Lopez*; le médecin et naturaliste *François Kernandez*, qui nous fit connoître, en 1641, les plantes, les animaux et les minéraux du Mexique (1).

A cette même époque, une seigneur des premieres maisons de l'Espagne cultiva les sciences avec succès. Le duc d'*Escalona*(2) fut profond dans la connoissance des diverses langues de l'Europe; il connut et entendit à fond les poètes grecs et latins, ainsi que l'histoire ancienne et moderne; il fut en même temps bon philosophe, habile mathématicien, excellent géographe; il fut versé dans

(1) En quinze volumes, avec beaucoup de figures d'animaux et de végétaux, qu'il avait dessinées lui-même sur les lieux.

(2) *Don Jean-Emmanuel-Fernandez-Pacheco-Cabrera y Bohadilla*, duc d'Escalona, marquis de Villena et de Moya; comte de San Estevan de Gormas et de Quixena, seigneur de Belmont, chevalier de la Toison-d'Or, successivement capitaine-général et vice-roi de la Navarre, de l'Aragon, de la Catalogne, de Sicile et de Naples.

la théologie, dans le droit civil, dans le droit canonique; il eut une bibliotheque choisie, dont il laissa le libre usage aux gens de lettres et aux savants.

Une dame de la cour se distinguoit, dans le même temps, par la protection qu'elle accordoit aux sciences et aux lettres: la duchesse d'*Albuquerque* (1) tenoit toutes les semaines, dans son palais à Madrid, deux assemblées, où les savants et les littérateurs dissertoient entre eux sur divers points de sciences et de littérature, où ils se communiquoient mutuellement leurs idées et leurs lumieres.

Ces heureuses dispositions furent encore secondées par le gouvernement, qui accorda aux sciences une protection, des encouragements, des secours, qui en firent bientôt renaître le goût, l'étude et les progrès. Les Espagnols, animés par cette attention bienfaisante et par l'exemple des pays voisins, se livrerent avec ardeur à tous les genres d'étude; leurs progrès furent d'abord lents: les premiers moyens étoient foibles, et les nouveaux établissements encore peu multipliés ou imparfaits; mais à mesure que les moyens d'instruction s'étendirent et se perfectionnerent, leurs progrès devinrent plus rapides; il s'éleva bientôt une foule d'hommes distingués dans les différents genres, et l'Espagne n'eut plus à rougir de son inaction.

(1) *Dona Jeanne-Françoise de Ribera y Armendaris.*

Un *Thomas-Vincent Tosca*, un *pere de la Cerda*, étonnerent leurs compatriotes par l'étendue de leurs connoissances dans les mathématiques.

Un *Ulloa*, un *Georges Juan* (1), bons géomètres, excellents astronomes, développerent avec succès leurs connoissances, sous l'équateur.

André Piquer, de Valence, se fit connoître par des ouvrages sur la médecine, qui sont entre les mains de tous les grands médecins de l'Europe ; il ne lui manqua que d'être sorti du pays qui le vit naître.

Solano de Luque, d'Antequera, fit des découvertes importantes sur le pouls, qui firent une révolution dans la médecine de toute l'Europe, et donnerent lieu à la création d'une nouvelle doctrine.

Le marquis de *Santa-Cruz*, et *Jérôme Ustariz*, donnerent des principes excellents sur le commerce.

Le même marquis de *Santa-Cruz*, le marquis *de la Mina*, écrivirent avec sagacité sur la tactique militaire.

Barthélemy Marti, connu plus particulièrement sous le nom de *Doyen d'Alicante*, développa une critique judicieuse et toujours conséquente.

Louis Velasquez écrivit sur les monnoies.

Le *pere Isla*, que la mort a enlevé depuis quel-

(1) D'Elche, dans le royaume de Valence.

ques années, se distingua par des idées lumineuses, par une érudition profonde, sur-tout par une critique judicieuse : quoiqu'il ait quelquefois déparé ses talents par la mordacité et la causticité de sa plume.

Burriel écrivit avec discernement sur les poids et les mesures, sur l'écriture, sur les lois anciennes, sur la Californie, dont il donne une excellente relation.

Magani, Burrera, Florez, Sormiento, firent également honneur à leur patrie.

Un autre savant illustra l'Espagne par l'étendue et la variété de ses recherches ; il se fit un nom dans toute l'Europe. *Benoît Feyjoo*, religieux bénédictin, mort à Oviedo en 1764, s'éleva du sein de l'ignorance dans un temps où les sciences, les lettres et les arts étoient absolument négligés et inconnus dans sa patrie. Il embrassa toutes les parties, la théologie, la jurisprudence, la physique, la médecine; il y acquit des connoissances profondes; il écrivit d'un style pur, simple, clair, limé, méthodique, quoique peut-être trop prolixe, et souvent minutieux. Il déploya un génie fécond, hardi, vrai; il secoua les chaînes des préjugés; il éclaira sa nation. L'Espagne lui doit en partie la renaissance des lettres, du bon goût, de l'amour de l'étude. Il renversa l'astrologie judiciaire; il s'éleva avec autant de force que de succès contre la crainte des cometes, des éclipses, des revenants et des esprits follets,

contre la charlatanerie des médecins médiocres, contre les abus des aumônes distribuées sans discernement et à tout venant, contre les supercheries, les abus, l'inefficacité, l'absurdité de la baguette divinatoire, de l'hydroscopie, des moyens superstitieux de retrouver les choses perdues, de la guérison de la rage par l'attouchement, joint à des prieres secretes et mystérieuses. On pourroit seulement lui reprocher qu'en combattant les préjugés, il n'ait pu résister quelquefois à quelques-uns de ceux de son pays et de son éducation.

Des savants espagnols ont honoré dernierement leur patrie; il suffira de citer *Mayans*, *Perez de Bayer* (1), *Malatz* (2), *Garriga* (3), *Monpalau* (4), *Cavanilles* (5), et tant d'autres qui ont parcouru avec distinction la carrière des sciences. Je pourrois y ajouter un auteur pseudonyme, qui, sous le nom de *Malo de Lugue*, a donné, en 1790, une excellente Histoire des établissements des Nations européennes dans les

(1) Il est mort il y a quinze ans.

(2) Il a donné de bonnes observations physique de médecine vétérinaire.

(3) Connu par son excellente *Uranographie*.

(4) Il a donné un bon *Dictionnaire géographique de l'Espagne*.

(5) Très-bon botaniste, qui s'occupa de la botanique de toute l'Espagne. Il a publié, entre autres ouvrages, la description et les planches de 136 plantes du Jardin de Madrid, de 56 du royaume de Valence; et d'un grand nombre des environs de Madrid. Il est mort en 1804.

pays d'outre-mer (1) ; j'ajouterois, si je ne craignois pas de blesser la modestie du duc d'*Almodovar*, que c'est ce seigneur qui a voulu se dérober à des éloges justement mérités, en publiant son ouvrage sous un nom emprunté.

Les Espagnols s'étonneront peut-être de ne point trouver ici le nom de *Joseph Quer*, de cet habile botaniste, dont les écrits sur la ciguë et sur le raisin d'ours furent les précurseurs d'une excellente *Flore Espagnole*, dont il publia les quatre premiers volumes in-4°, et que sa mort, arrivée le 19 mars 1764, à l'âge de 69 ans, l'empêcha de terminer; mais *Joseph Quèr* n'étoit point Espagnol, il étoit Français; il étoit né à Perpignan, en Roussillon. Elevé cependant en Espagne, il y forma et y développa ses talents : il mériteroit peut-être par-là d'être rangé dans le nombre des savants espagnols.

On comptoit autrefois vingt-quatre universités en Espagne; celles de Barcelone, de Gironne (2), de Lerida (3), de Vich et Tarragone (4), toutes en Catalogne; celle de Gandia, dans le royaume de Valence (5), et celle de Baeza; dans le royaume de Jaen, ont été suprimées dans le

(1) *Historia de los Establecimientos ultramarinos de las naciones europeas*; les premiers volumes ont été publiés à Madrid, en 1790.

(2) Fondée en 1560 par le roi Philippe II.

(3) Fondée en 1300 par Jacques II, roi d'Aragon.

(4) Fondée en 1512 par Gaspard de Cervantes, archevêque de Tarragone.

(5) Fondée en 1549 par S. François Borgia, duc de Gandia.

XVIII[e] siecle. Il n'en reste plus aujourd'hui que dix-sept; elles sont à Pampelune, dans la Navarre; à Oviedo, dans les Asturies; à Sant-Jago, dans la Galice; à Séville et à Grenade, dans les royaumes de ces noms; à Huesca et à Zaragoza, en Aragon; à Avila, à Osma et à Valladolid, dans la Vieille Castille; à Tolede, à Siguenza et à Alcala de Henarez (1), dans la Nouvelle Castille; à Cervera, en Catalogne (2), à Orihuela et à Valence (3), dans le royaume de Valence, et à Salamanca, dans le royaume de Léon (4).

Les universités de Huesca, de Valladolid, d'Osma, d'Avila, de Siguenza, de Grenade, de Séville, de Sant-Iago, d'Oviedo et de Pampelune, méritent à peine d'être citées, par le petit nombre de leurs professeurs et des étudiants qui suivent leurs écoles, ainsi que par l'insuffisance de l'instruction qu'on y donne. Celle d'Orihuela est dans le même cas; elle n'a même point de professeurs en médecine, qui ont été suprimés depuis environ trente ou trente-cinq ans.

Celle de Saragoce à vingt-deux professeurs, celle de Tolede en a vingt-quatre; environ neuf

(1) Fondée, dans le quinzieme siecle, par le cardinal Cismeroz, plus connu sous le nom de cardinal Ximenez.

(2) Fondée en 1715, par le roi Philippe V, des débris des cinq anciennes universités de la Catalogne, que ce prince venoit de supprimer.

(3) Fondée en 1411 par S. Vincent Ferrier, confirmée en 1449 par le roi Ferdinand V.

(4) Elle est la plus ancienne; on rapporte sa fondation au milieu du treizieme siecle.

cents étudiants suivent les écoles de la premiere : la derniere en compte près de trois mille ; cependant ces universités ne sont ni connues en Europe, ni célebres en Espagne, ni dignes de l'être.

L'université d'Alcala, fondée à grands frais par le cardinal Ximenez, répondit pendant un siecle aux vues de son fondateur. Elle a trente-un professeurs, et treize colleges qui lui sont réunis ; ces colleges ont chacun leurs maîtres ou professeurs particuliers, et un nombre déterminé d'étudiants y est entretenu et instruit : mais cette université est tombée dans une décadence si complete, qu'elle ne conserve pas même l'apparence de ce qu'elle fut autrefois ; à peine a-t-elle aujourd'hui cinq cents étudiants (1).

Celle de Cervera, fondée au commencement du 18e siecle, avec une magnificence vraiment royale, a quarante-trois professeurs, cinq colleges, et environ neuf cents étudiants ; mais elle participe des vices radicaux de toutes les universités d'Espagne ; l'instruction est incomplete et insuffisante ; à peine son nom est-il connu hors de la Catalogne (2).

L'université de Salamanca, la plus ancienne de l'Espagne, a eu une célébrité qui mérite qu'on la fasse connoître d'une maniere plus particuliere.

Elle fut fondée par le roi Alfonse IX, qui

(1) Voyez l'*Itinéraire*, tome III, page 90.
(2) Voyez l'*Itinéraire*, tome I, page 77.

commença à régner en 1230, et qui mourut en 1244; elle fut augmentée par le roi Ferdinand III, son petit-fils, et par le roi Alfonse X, dit *el Sabio* ou *le Savant*, fils de ce dernier : celui-ci fit traduire plusieurs livres arabes pour son usage, entre autres Avicenne et Averroez; il la dota; il lui donna des réglements; il y établit un professeur de droit civil, avec cinq cents maravédis d'appointements; un professeur de droit canonique, avec trois cents maravédis; deux professeurs pour les décrétales, avec cinq cents maravédis; deux professeurs de physique et deux professeurs de logique, chacun avec deux cents maravédis; et deux régents de grammaire, avec trois cents maravédis (1). Les rois successeurs de ces princes lui accorderent de nouveaux bienfaits; et les papes la comblerent de privileges.

Les commencements de cette université furent brillants; sa célébrité se répandit dans toute l'Europe; elle fut souvent consultée par les souverains et par les papes; ses députés furent reçus dans les conciles : ils y soutinrent la réputation de la compagnie qui les avoit choisis. On y accouroit en foule de toute les provinces de l'Espagne, du Portugal, de l'île de Mayorque, des Canaries; dans la

(1) Ces appointements paroîtront très-modiques, si l'on en juge par la valeur actuelle des maravédis, qui valent un denier trois-quarts tournois, de sorte que 34 maravédis font 5 sous; mais il s'agit ici de maravédis d'or : il falloit 180 *pepiones*, monnoie courante alors en Castille, pour faire un maravédis.

suite, des Indes occidentales, de la Nouvelle-Espagne; on s'y rendoit des pays étrangers, elle comptoit parmi ses écoliers, des Français; des Flamands, des Anglais. Le nombre des étudiants qui suivoient ses écoles alla jusqu'à quinze mille. Sa célébrité se soutint dans les siecles suivants; mais le concours y diminua insensiblement : on n'y comptoit plus que sept mille étudiants en 1595.

Elle avoit vingt-cinq colleges, où l'on entretenoit un nombre considérable d'étudiants, une bibliotheque nombreuse, et un hôpital, appelé *del Estudio*, destiné pour les pauvres étudiants.

Ces établissements existent encore. L'ancienne bibliotheque a été augmentée par la réunion de celle des Jésuites : elle est aujourd'hui d'environ vingt mille volumes; mais elle renferme peu de livres modernes.

Parmi les colleges, celui des trois langues, *collegium trilingue*, est destiné à enseigner les langues latine, grecque et hébraïque. Quatre autres sont connus sous le nom de *grands colleges* : les jeunes gens les plus distingués y étoient élevés; on ne choisissoit que parmi eux les sujets qui devoient remplir les places les plus importantes de la magistrature et de l'administration. Cette prédilection pour les sujets élevés dans ces colleges détruisoit l'émulation : ceux-ci, presque assurés d'être placés, négligeoient souvent les moyens de s'instruire ou de perfectionner leurs études;

ceux qui ne pouvoient être reçus dans ces colleges perdoient tout espoir d'avancement : ils négligeoient de cultiver des connoissances qui ne pouvoient être utiles ni à eux ni à leur patrie. Ces inconvénients ont été enfin reconnus ; toute prédilection a cessé sous ce dernier regne : les éleves des grands colleges n'ont plus aucune préférence; le mérite, quelque part qu'il se trouve, a aujourd'hui des droits sur toutes les places.

L'université de Salamanque déchut insensiblement. La fondation de plusieurs autres universités y diminua le concours des étudiants : les fonds destinés aux gages des professeurs et à l'entretien des établissements, se perdirent ou diminuerent considérablement : la langueur du gouvernement influa sur l'état des sciences; elle rejaillit sur l'université de Salamanque. Au commencement du XVIIIe siecle, cette université ne conservoit pas même l'ombre de ce qu'elle fut autrefois : elle étoit tombée dans un discrédit général.

Tous ceux qui ont parlé de l'état des sciences en Espagne depuis plus de cent ans, tous les voyageurs qui ont écrit sur ce royaume, se réunissent pour tracer un tableau frappant de la décadence et de l'inutilité de cette université.

Robert Caymo, qui écrivoit en 1755, la présente comme absolument délaissée : il en attribue la cause aux *vieux systêmes* qu'on y soutient *par engagement, par ignorance, par habitude;* il assure que toute la science des maîtres y consiste

en des idées arbitraires, des pensées futiles, des réflexions hasardées, toutes éloignées de la raison naturelle; dont ils couvrent le vide par des subtilités; il ajoute que la plupart de leurs raisonnements se terminent par des paralogismes, et se réduisent à des spéculations vaines, propres à obscurcir l'intelligence des choses.

Le tableau que ce même voyageur trace des theses qu'on y soutient, et de la maniere dont on y argumente, est vraiment original et pittoresque. Le latin d'une these à laquelle il assista étoit, dit-il, un mélange barbare d'un latin grossier et d'expressions espagnoles et arabes *latinisées* : la these et la dédicace étoient une confusion de phrases insipides et impropres, un mélange confus de textes de l'écriture sainte et des saints-peres, distribués sans ordre, sans clarté, sans méthode. On argumenta, ajouta-t-il, avec la plus grande violence; il compare plaisamment la quantité des *ergo* qu'on y poussoit à des coups redoublés de tonnerre qui agitoient l'air, qui faisoient résonner avec violence les voûtes de l'édifice, qui faisoient trembler tout ce qui environnoit les infatigables ergoteurs.

Les écrivains espagnols, les savants nationaux avoient fait déja les mêmes reproches à cette université. *Barthélemi Marti* et *Benoît Feyjoo* avoient présenté la littérature de Salamanca comme mauvaise, barbare, insipide, décréditée, fondée sur un entêtement opiniâtre : *Inaudita barbarie*, disent-

ils, *crassa insipidez, escolastica immundicia, fierissima obstinacion.*

L'état de dépérissement absolu de cette université attira enfin, il n'y a pas long-temps, l'attention du gouvernement. On y fit une reforme; on lui donna de nouveaux réglements; on y fit de nouveaux établissements; on chercha à y établir l'ordre, la discipline, une instruction fondée sur de nouveaux principes, dépouillée des anciens préjugés, mieux adaptée aux connoissances modernes et au goût du siecle.

Elle a aujourd'hui soixante-un professeurs, qui y enseignent la théologie, le droit canonique, le droit romain, le droit espagnol, la médecine, les mathématiques, la philosophie, l'économie politique, la rhétorique, les langues orientales. Il y a une école de musique, un amphithéâtre d'anatomie, où l'on donne aussi des leçons de chirurgie, et un cours de physique expérimentale. On y a proscrit la philosophie d'Aristote, pour y enseigner la philosophie moderne d'après les principes de Jacquier; on commence à y enseigner la théologie dogmatique, qui avoit été négligée jusque-là (1).

Tout ce qu'on a fait depuis quelque temps en faveur de cette université n'a pu la tirer de l'état

(1) Il y avoit autrefois à Salamanque une école particuliere, pour l'explication des livres de Pline sur l'histoire naturelle. *Pinciano*, qui étoit professeur dans le seizieme siecle, écrivit de savantes observations sur les passages obscurs ou altérés de cet auteur.

de langueur et d'engourdissement où elle étoit tombée. Les anciens professeurs, imbus de leur ancienne doctrine, de leurs anciens usages, de leurs anciens préjugés, n'ont pu y renoncer; en rejetant l'ancien régime, ils ont paru se prêter au nouveau, mais avec le projet de l'éluder toutes les fois qu'ils le pourront. On a laissé subsister l'usage barbare et ridicule d'un ergotisme insidieux et assommant: on n'y a établi ni cours de pharmacie, ni jardin, ni cours de botanique; la philosophie péripatéticienne y perce toujours à travers les données qu'on paroît puiser dans les ouvrages de Jacquier; la manœuvre des expériences de physique est confiée à des mains peu exercées, à des hommes qui n'en avoient jamais vu faire aucune.

Les épreuves pour la réception aux degrés y sont trop légeres, et insuffisantes pour s'assurer de la capacité des sujets. Elles se bornent à une preleçon d'une heure et demie sur un sujet donné au sort la veille, et à des arguments qu'on propose au récipiendaire. En revanche, elle est brillante par le grand nombre des assistants, par la grande quantité de lumieres dont la salle est éclairée, par les *ergo* redoublés dont les voûtes retentissent, par les cris qui les accompagnent, par les égards que l'on a pour ceux qui y assistent. Elle se fait pendant la nuit; elle commence à huit heures du soir, et se termine à sept heures du matin; elle est interrompue par un souper splendide et cop eux

que le récipiendaire donne aux docteurs : ceux-ci sont en grand nombre; ceux de toutes les facultés se réunissent, n'importe à qui se fasse la collation des degrés.

Si les épreuves pour les degrés sont légeres, celles des concours pour les disputes des chaires sont encore plus insuffisantes. Une préleçon de demi-heure sur un sujet donné au sort la veille, et une argumentation de la même durée suffisent, tandis qu'à peine elles peuvent conduire à connoître le degré de mémoire dont le sujet est pourvu, et sa facilité à débiter quelques subtilités scholastiques.

Ce n'est point ici une satyre; ce sont autant de vérités : elles sont connues de toute l'Espagne. Aussi les écoles de cette université sont-elles désertes : à peine y compte-t-on aujourd'hui mille écoliers.

Cette université ne mérite point cependant toutes les épithetes avilissantes que plusieurs voyageurs modernes lui prodiguent. On compte parmi ses docteurs des sujets d'un mérite consommé, d'une érudition profonde, auxquels il ne manque, pour développer leurs talents et pour rendre l'instruction aisée et profitable, que de pouvoir se dépouiller des préjugés de leur éducation et d'un attachement peut-être trop vif pour leurs anciens usages.

L'université de Valence est celle qui paroît aujourd'hui fixer le plus l'attention de toute l'Espagne. Elle vient d'être comblée de bienfaits par le souverain; son régime a été perfectionné; les

moyens d'instruction y ont été multipliés; le nombre des maîtres y a été augmenté; leur choix se fait avec des précautions qui peuvent le diriger utilement. Il n'en résulte point cependant encore des avantages bien réels. Il est inutile de répéter ici ce qui en a déja été dit : nous en avons parlé avec des détails assez longs dans les observations générales sur le royaume de Valence (1).

Les professeurs de toutes ces universités enseignent la théologie, le droit civil, le droit canonique, la médecine (2) et la philosophie. On donne des leçons de mathématiques et de physique expérimentale dans celles de Valence et de Salamanque, des leçons d'anatomie et de chirurgie dans celles d'Alcala, de Valence et de Salamanque, et des leçons d'astronomie dans celle de Valence. Il s'en faut cependant que ces leçons soient données d'une maniere à devenir généralement utiles.

La médecine et toutes les parties qu'elle comprend y sont enseignées d'une maniere imparfaite : il en sera parlé en particulier (3).

La théologie qu'on y enseigne est presque bornée à la théologie scholastique; on ne s'y occupe presque point de la théologie morale, de la théologie positive, de la théologie dogmatique : l'université de Valence est la seule où l'on ait commencé, depuis peu de temps, à donner des leçons dans ces

(1) *Itinéraire de l'Espagne*, tome Ier, page 324.

(2) Celle d'Orihuela est la seule où l'on n'enseigne point la médecine.

(3) Dans l'article suivant.

trois parties; on en donne de théologie dogmatique dans celle de Salamanque; mais un ergotisme pédantesque, violent, fastidieux, propre à ouvrir le chemin de l'erreur, est le moyen qu'on y emploie pour rechercher et établir la vérité.

On n'enseigne plus, dans ces universités, la philosophie purement péripatéticienne : elle a été proscrite par le gouvernement. La philosophie moderne commence à s'y introduire; mais elle est encore mêlée de beaucoup de futilités, de paradoxes, d'absurdités de l'ancienne philosophie, dont les maîtres ont de la peine à se défaire; elle est affublée d'un ancien jargon scholastique, consacré par un usage abusif, prolixe, ennuyeux, dégoûtant, propre à retarder les progrès de la science. Les cours y sont d'une longueur étonnante : les écoles y raisonnent encore de la raison *quæ* ou *sub quâ;* on y dispute sur des objets physiques, dont la certitude est évidente, sur la matiere, sur la forme, sur le mouvement, sur le cercle, sur le quarré, etc. On y parle encore de la substance opérative ou non opérative, de la forme, de la divisibilité de continu, de l'existence de la matiere pour la forme, etc.

On enseigne la physique expérimentale à Valence et à Salamanque; mais dans la premiere de ces villes, on n'avoit encore aucune machine en 1793; dans la derniere, la direction du cours et la manœuvre des expériences sont confiées à un professeur qui n'a jamais vu ni cours, ni machines,

ni expériences, qui n'a même jamais pu parvenir à ajuster les machines venues de Paris, sans le secours d'un ouvrier français qu'on fit venir de Barcelone.

L'Espagne a cependant quelques sujets excellents, qui sont imbus des principes de la bonne philosophie moderne; mais ils sont dans la capitale et dans quelques-unes des grandes villes du royaume : il sont trop peu multipliés, trop peu répandus, pour qu'ils puissent propager leurs lumieres.

L'université de Valence a un professeur d'astronomie; mais elle n'a ni instruments, ni machines, ni observatoire.

Cette université et celle de Salamanque ont des maîtres destinés à enseigner les mathématiques; mais celui de Salamanque n'enseigne ordinairement que le traité de la sphere de Jean de Sacrobosco; l'instruction est infiniment meilleure à Valence.

On enseigne encore la théologie et la philosophie dans un grand nombre de colleges, les uns dépendants, les autres indépendants des universités, ainsi que dans beaucoup de séminaires soumis à la direction des évêques; il y en a à Alcala de Henarez, à Tolede, à Cervera, à Orihuela, à Salamanca, à Gironne, à Barcelone, à Murcie, à Cuenca, à Séville, etc.; mais les vices qui nuisent à l'instruction dans les universités, sont les mêmes dans les colleges.

Les écoles monacales sont également multipliées; tous les couvents un peu considérables ont

leurs lecteurs, qui sont chargés d'enseigner la théologie et la philosophie aux jeunes religieux de leurs ordres; mais leurs écoles sont malheureusement ouvertes à tous les individus qui s'y présentent : ils y puisent une instruction lente, fastidieuse, chargée de subtilités et de préjugés, dont ils ne se défont jamais, qu'ils portent par-tout avec eux, qu'ils communiquent dans la suite à de nouveaux éleves. C'est dans les cloîtres principalement que la théologie scholastique et la philosophie péripatéticienne se sont réfugiées ; c'est-là que les préjugés se perpétuent, que les subtilités se multiplient, que les usages abusifs se soutiennent, que la barbarie des anciennes écoles se consacre par une transmission perpétuelle. Ces écoles ne sont soumises ni à la discipline, ni aux réformes, ni à l'inspection du gouvernement; elles dépendent des supérieurs des maisons monastiques, qui sont imbus des mêmes principes et des mêmes préjugés.

Il existe cependant en Espagne plusieurs établissements modernes, où l'instruction est dépouillée des vices qui nuisent à ses progrès dans les universités, où des maîtres excellents, imbus de bons principes, les transmettent à leurs éleves, où ils forment des sujets qui se rendent utiles par les lumieres qu'ils leur communiquent.

L'Espagne a quatre écoles militaires, à Barcelone, à Zamora, à Cadix et à Ségovie. Les trois premieres sont destinées aux éleves du génie et

aux jeunes officiers des troupes de terre : on y enseigne le dessin, les mathématiques, le génie et les fortifications. La derniere est consacrée aux éleves de l'artillerie : elle réunit des maîtres de tous les genres, entre autres des leçons de chimie appliquée à cette partie.

Chacun des trois départements de la marine, du Ferrol, de Carthagene et de Cadix ou l'Ile-de-Léon, a deux écoles particulieres : l'une pour les cadets-gardes-marine; l'autre pour les éleves de l'artillerie de la marine. Les premieres ont des maîtres de mathématiques, de physique, d'artillerie et de manœuvres. Dans les dernieres, on enseigne le dessin, les mathématiques, toutes les parties relatives à l'artillerie, la pyrotechnie, les fortifications, la statique, l'hydraulique, l'hydrostatique et l'aérométrie. Celle de Carthagene a, en outre, un cours de physique expérimentale, un jardin et un cours de botanique.

Les écoles particulieres de pilotage et de navigation sont très-multipliées : il y en a au Ferrol et à la Corogne dans la Galice, à Gijon dans les Asturies, à Santander dans la Biscaye, à Saint-Sébastien et à Plasencia dans le Guipuzcoa, à Laredo, à Cadix et à Séville dans l'Andalousie, à Macherevinta, à Carthagene dans le royaume de Murcie, à Arens del Mar, à Mataro et à Barcelone dans la Catalogne.

L'Espagne n'a que trois jardins de botanique où l'on donne des leçons de cette science; ils sont à

Carthagene, à Cadix et à Madrid. Le premier es très-petit : il appartient au département de la marine militaire : on n'y reçoit que les éleves de ce département. Celui de Cadix est une dépendance de l'école de chirurgie qui est établie dans cette ville; il est de peu d'étendue, et destiné seulement aux éleves de cette école. Le dernier, celui de Madrid, est très-beau, bien entretenu : deux professeurs y donnent tous les ans des leçons de botanique, tandis que deux médecins y sont chargés de faire des recherches sur les vertus des plantes; il est ouvert à tout le monde : on reçoit, aux leçons qu'on y donne, tous les éleves qui se présentent. Ces trois établissements n'ont point cependant l'utilité générale qu'on pourroit en attendre : aucun d'eux n'est dans une ville où il y ait des écoles de médecine, où les éleves de ces écoles puissent profiter de l'instruction qu'on y donne.

On donne des leçons de chimie dans l'université de Valence; mais elles ne sont que verbales; elles ne sont accompagnées d'aucune démonstration : cette université n'a ni laboratoire, ni instruments de chimie. Deux cours de cette science, établis dans le jardin de botanique de Madrid, sont les seuls où l'on donne des leçons publiques; un professeur y enseigne les différentes parties de la chimie, un autre professeur y donne des leçons sur la partie de cette science, qui est relative aux couleurs et aux teintures. Ce dernier établissement

a encore l'inconvénient d'être dans une ville où il n'y a ni école de médecine, ni manufactures.

Il a été établi, dans ces derniers temps, trois écoles de chirurgie, la premiere à Barcelone, la seconde à Cadix, la derniere à Madrid. Chacune d'elles a un amphithéâtre d'anatomie, une bibliothèque publique, et un nombre suffisant de professeurs qui enseignent l'anatomie, la manœuvre des opérations de chirurgie, et toutes les parties de la chirurgie théorique et pratique (1). Les colleges n'ont point produit les effets qu'on auroit dû en attendre; ils ont fourni très-peu d'éleves qui méritent d'être distingués dans la foule. On vient d'en établir deux autres en 1800, à Valladolid et à Sant-Iago; mais la précipitation et le peu de discernement qu'on a mis dans le choix des maîtres doivent faire craindre que le succès n'en soit point plus heureux. Le roi entretient à Cadix cent jeunes gens, qui y suivent les écoles de chirurgie, et qui sont destinés à être chirurgiens sur les flottes.

Deux colleges d'institution moderne réunissent différentes branches de l'instruction la plus variée, la plus étendue et la plus utile; ils sont établis à Madrid, l'un sous le nom de *College de S.-Isidore*, qui a succédé aux Jésuites; l'autre sous celui de *Séminaire de la Noblesse*; celui-ci est destiné

(1) Il y a un directeur et cinq professeurs dans celle de Barcelonne; deux directeurs, neuf professeurs et un jardin botanique dans celle de Cadix; deux directeurs, huit professeurs et un dissecteur anatomique dans celle de Madrid.

à l'éducation gratuite de cent dix-huit jeunes gentilshommes. Ils ont l'un et l'autre des maîtres de langue latine, de langue grecque, de langues orientales, de poésie, de logique, de philosophie morale, de physique expérimentale, de mathématiques et du droit des gens. On enseigne la discipline ecclésiastique dans le premier, la langue française, la langue anglaise, la géographie, l'art militaire et la confection des plans dans le dernier.

Deux sociétés économiques ont fait des établissements pareils. Celle de Zaragoza a institué depuis quelque temps, dans cette ville, une école publique, où l'on enseigne l'économie rurale, les éléments du commerce, les mathématiques, la philosophie morale et le droit des gens. Celle du Guipuzcoa a fondé à Vergara une école patriotique qui réunit beaucoup de genres d'instruction; elle est dirigée par des réglements sages, bien entendus, propres à accélérer les progrès de l'établissement; seize maîtres y donnent des leçons d'instruction chrétienne, de lecture, d'écriture, d'arithmétique, de grammaire latine, de grammaire castillane, d'humanités, de rhétorique, de géographie, de langues étrangeres, de mathématiqnes, de physique, d'histoire naturelle, de chimie docimastique, de dessin, de danse et de musique. La société dirige elle-même l'établissement par des commissaires qn'elle choisit dans son sein, qu'elle renouvelle tous les quatre mois, et qui résident dans le college : elle a établi des examens publics

et solemnels tous les quatre mois, en présence de ces commissaires, et une distribution de prix honorifiques propres à exciter l'émulation. L'année des études se termine tous les ans au mois de septembre, par un examen général, qui se fait en présence de toute la société.

Il a été fait depuis quelque temps un établissement à-peu-près pareil à Gijon, dans les Asturies, sous le titre de *Real instituto Asturiano*, on y enseigne les mathématiques, la physique, la minéralogie, la nautique, le dessin, et les langues anglaise et française.

L'histoire naturelle est une de parties les plus négligées en Espagne; dans un pays cependant qui est riche en productions de la nature de tous les genres, et où il est aisé de se procurer une grande partie de celles du Nouveau Monde; le seul cabinet du roi à Madrid y est ouvert au public. On n'y trouve même aucun genre d'instruction dans cette partie; les leçons qu'on en donne dans le college établi à Vergara, par la société économique du Guipuzcoa, sont destinées seulement aux éleves de ce college. Quelques particuliers, en petit nombre, conservent des collections d'histoire naturelle; mais elles sont peu nombreuses, et ne sont ouvertes qu'aux personnes que les propriétaires veulent bien y recevoir. Parmi ces collections, on doit distinguer le beau cabinet de *Salvador*, à Barcelone, qui est comme public par la facilité avec laquelle cet apothicaire en

ouvre l'entrée à tous ceux qui se présentent (1).

Les bibliotheques publiques sont beaucoup plus nombreuses. Celle du roi à Madrid est belle, riche, bien choisie; elle comprend près de deux cent mille volumes (2). Cette ville en a trois autres, celle de l'école de Chirurgie, celle du duc de Medina-Cœli, et celle de l'Académie d'histoire. La premiere est peu nombreuse, elle est bornée aux livres relatifs à l'objet de son établissement, mais elle est assez bien choisie; la seconde n'est publique que par l'empressement volontaire que le seigneur à qui elle appartient met à faciliter les travaux des gens de lettres; elle est précieuse par des collections nombreuses de manuscrits, de médailles, de plans géographiques, etc.; elle n'est point ouverte au public, mais on y reçoit facilement ceux que l'amour des lettres et du travail y conduit.

Les autres bibliotheques publiques de l'Espagne sont celle de Sainte-Catherine ou des Dominicains, et celle de l'école de Chirurgie de Barcelone; la premiere est très-nombreuse, elle contient beaucoup de bons livres, mais peu de modernes; la derniere est petite, mais bien choisie. Celle du college de Girone, qui est l'ancienne bibliotheque des Jésuites. Celle du couvent de S.-Ildefonse et celle du Séminaire à Zaragoza; la premiere est de seize mille volumes, tous

(1) Voyez l'*Itinéraire*, tome I[er], p. 31.
(2) Voyez l'*Itinéraire*, tome III, p. 115.

anciens; la derniere est nombreuse, bien choisie, et précieuse en beaucoup d'objets. Celle de l'ancienne maison des Jésuites à Alcala-de-Henarez; elle est nombreuse, mais bornée à des livres anciens, sur-tout de théologie scholastique... Celle du chapitre de la métropolitaine de Tolede; elle est riche de plus de sept cents manuscrits... Celle de l'Université, à Salamanca; elle est composée d'environ vingt mille volumes... Celle de l'école de Chirurgie, à Cadix, elle est composée à-peu-près comme celle de l'école de Chirurgie de Barcelone... Celle du couvent des Dominicains et celle du palais épiscopal à Murcie; celle-ci est l'ancienne bibliotheque des Jésuites, elles manquent l'une et l'autre de livres modernes... Celle de la métropolitaine et celle du palais archiépiscopal, à Séville; elles sont nombreuses, mais peu intéressantes par le choix des livres... Celles du marquis de Villapanes, à Xerez de la Frontera; elle est moins nombreuse, mais mieux choisie: le propriétaire l'ouvre aux amateurs, par zele et par amour pour les lettres... Celle de l'Université et celle du Palais archiépiscopal, à Valence; la premiere est de dix mille volumes: elle ne sera ouverte au public qu'après que l'édifice qui doit la contenir sera terminé; la derniere contient plus de trente mille volumes: elle a été décrite dans la description de la ville de Valence (1).

(1) Voyez l'*Itinéraire*, tome I[er], p. 221.

Le roi a créé, en 1796, un corps d'ingénieurs-cosmographes d'état, dont les membres ont les grades de capitaines, de lieutenants, de sous-lieutenants et de cadets. Il a établi en même-temps à Madrid une école pour les éleves de ce corps; on y enseigne la géométrie, les mathématiques, la géographie, la météorologie et l'astronomie. Cet établissement est trop nouveau pour qu'on puisse en porter un jugement.

L'Espagne a très-peu d'académies dont les travaux soient relatifs aux sciences; il n'y en a même aucune qui en comprenne l'universalité. Madrid et Barcelone ont des académies de jurisprudence; mais ce ne sont que des lieux de ralliement de quelques jurisconsultes, dont les travaux sont ignorés. On cite une académie de géographie à Valladolid, et une académie de mathématiques à Grenade : ce sont des écoles qu'on décore du titre d'académies. Barcelone a une académie de physique qui se soutient par le zèle et par les contributions des membres qui la composent, sans recevoir ni secours, ni encouragements du gouvernement: c'est la seule académie de ce genre dans toute l'Espagne. On compte, dans ce royaume, trois académies de médecine, à Madrid, à Séville et à Barcelone; celle-ci fut associée, en 1790, à la société royale de médecine de Paris. Mais elle a mal répondu à ce qu'on pouvoit attendre de ses travaux; elle ne fait rien d'important; un seul volume qu'elle a publié dernierement

n'est qu'un recueil fastidieux de pieces triviales et insignifiantes ; celle de Madrid ne fait pas davantage ; celle de Séville avoit travaillé autrefois ; mais elle est tombée dans la même apathie. Il est surprenant que Madrid soit en Europe la seule ville capitale d'un grand empire qui n'ait point une académie pour les sciences ; on a beaucoup fait en Espagne pour encourager les belles-lettres et les arts ; on n'y a presque rien fait pour les sciences.

Tels sont les établissements que l'Espagne a pour les sciences : ils paroissent assez multipliés ; mais ils ne sont point organisés d'une maniere qui puisse contribuer à former de bons éleves.

La maniere d'instruire y est propre à nourrir les préjugés et à éloigner les éleves du point central vers lequel on devroit les conduire. Les professeurs communiquent à leurs disciples les erreurs dont ils sont imbus ; attachés à leurs coutumes antiques, ils négligent les objets qui pourroient contribuer à polir leur esprit, à perfectionner leurs connoissances, à les dégager de leurs préventions ; ils se livrent à une routine qui devient le guide qu'ils suivent dans leurs leçons, et qu'ils ne quittent jamais.

Les réformes qu'on a faites n'ont point opéré le bien qu'on s'étoit proposé. On a voulu supprimer l'ancienne doctrine, lui substituer les connoissances modernes, réformer la maniere d'enseigner ;

mais on a laissé subsister les anciens maîtres, et, avec eux, leur méthode, leur doctrine, leurs préventions, leurs préjugés, leur attachement à leurs anciens usages : si on leur a substitué quelquefois de nouveaux maîtres, on les a choisis parmi leurs disciples, imbus des mêmes principes.

Les établissements modernes sont incomplets, l'astronomie manque de machines et d'observatoires, la physique d'expériences, l'histoire naturelle de cabinets et de leçons, la botanique de jardins, l'anatomie de démonstrations, la chimie d'instruments et de laboratoires, les bibliotheques de livres modernes, la médecine de leçons d'anatomie, de chimie, de botanique, de matiere médicale, de médecine clinique.

Il en résulte que les éleves puisent dans les écoles des principes qui nuisent au développement de leurs facultés intellectuelles et à la justesse de leurs idées, qui rétrécissent leur génie, qui les écartent du centre vers lequel ils devroient tendre, qui retardent leurs progrès, qui dénaturent l'idée qu'ils doivent se former de la science qui fait l'objet de leurs études.

De là vient que les sciences sont peu avancées en Espagne. Ce n'est point la faute des Espagnols : ils ont tout ce qu'il faut pour y réussir, la vivacité de l'imagination, la justesse du jugement, la précision des idées, la facilité de la conception ; ils ont le génie, le zèle, l'ardeur de l'étude, le desir de savoir, l'application, la constance dans leurs

recherches et leurs travaux; mais les moyens leur manquent; ceux qu'on leur offre sont mal choisis, mal dirigés, mal appliqués: le gouvernement veut vainement venir à leur secours, il place mal sa confiance, et ses vues sont trompées.

L'Espagne a beaucoup de savants, beaucoup de personnes d'une érudition profonde; mais leur érudition est en général confuse, mal digérée, mêlée de préjugés: elle est échafaudée sur un amas d'idées, de passages, de lectures, enchâssés les uns sur les autres sans choix, sans discernement, sans ordre, sans méthode; c'est une érudition qui ne peut pas même être complète dans son genre, parce qu'elle est en arriere de tout ce qui s'écrit en pays étrangers sur les mêmes matieres, par la difficulté des communications, et l'impossibilité de se procurer les livres étrangers.

On trouve cependant, en Espagne, un grand nombre de personnes vraiment instruites; ce sont celles qui ont voyagé ou qui ont reçu une éducation plus soignée; ce sont celles qui ont eu le bonheur de trouver des maîtres mieux choisis; ou qui ont eu le courage de secouer les préjugés de leur éducation. Mais ces personnes sont renfermées dans quelques-unes des villes principales; les lumieres qu'elles pourroient répandre ne peuvent s'étendre bien loin; la plus grande partie de l'Espagne reste dans l'impuissance de recevoir une instruction parfaite, malgré les heu-

reuses dispositions et la bonne volonté de ses habitants.

ÉTAT PARTICULIER DE LA MÉDECINE EN ESPAGNE.

BENOIT FEYJOO, ce savant bénédictin espagnol, que la mort a enlevé de nos jours, et qui honora son siecle et sa patrie, nous a laissé un tableau peu avantageux des médecins de son pays. Il les dépeint comme n'ayant d'autre mérite que celui de parler beaucoup, d'autre science que celle de se nuire entre eux, d'autre pratique que celle qu'ils puisent dans les écrits de Lazare Riviere, d'autre but que celui de soutirer l'argent des malades; il les dit les plus ineptes, les plus orgueilleux, les plus présomptueux de tous les médecins de l'Europe, n'ayant ni le génie, ni la pénétration, ni la clarté de l'entendement, ni la solidité du jugement, si nécessaires dans la science qu'ils professent. Il les compare à des constellations funestes, dont les influences malignes se répandent sur tout ce qui les environne; il les compare encore à des lions dévorants, à des taureaux furieux, à des scorpions venimeux, à des sagittaires cruels, qui ne cessent de menacer la vie des hommes (1).

(1) FEYJOO, *Theatro critico universal*, disc. 1, parag. 4, tome I, page 121; disc. 3, parag. 2, tome VIII, page 36.

Ce tableau paroîtra exagéré à ceux qui sauront combien l'état de la médecine fut autrefois brillant en Espagne. Ce pays fut la patrie de ces fameux médecins arabes, dont la doctrine solide et brillante fit oublier celle des Grecs. Il donna le jour à *Averroez*, *Avicenne*, *Almanzor*, *Aben-Zoar*, *Ibnu-el-Baitar*, *Abu-Beck*, *Ibnu-Saigh*, *Geber*, *Abu-Hazen*, dont les noms ont survécu à la voracité des siecles.

Dans les temps postérieurs, l'Espagne eut *Laguna*, *Herrera*, *Hernandez*, *Tritan*, *Arce*, communément *Arceus*, inventeur d'un baume qui porte son nom, *Amat*, *Piedrahita*, *Caldèn de Heredia*, *Villacorta*, *Gallego de la Serna*, *Mercado*, *Roderico de Castro*, *Valles*, *Martinez*, *Saporta*.

Le seizieme siecle vit paroître une femme, une Oliva Sabuco de Nantes, née à Alcaraz dans la Mancha, savante en physique et en médecine: elle fut connue par des ouvrages dans lesquels elle établit le suc nerveux comme l'agent de la nutrition, comme le mobile de la santé et des maladies; elle précéda Descartes dans l'indication du siege de l'ame dans le cerveau.

La même époque vit paroître un ouvrage de maréchallerie par un *François de la Reyna*, imprimé à Burgos, chez *Philippe de la Junta*, en 1565, d'après lequel les Espagnols s'attribuent la découverte de la circulation du sang avant *Sarpi*, *Césulpin*, *Harvé*: l'auteur y établit que le sang

parcourt les membres en tournant et en faisant comme une roue (1).

Le siecle où nous vivons a produit des hommes également célebres : *Piquer*, dont le génie, la sagacité, l'érudition, sont consignés dans des écrits généralement répandus ; *Solano de Luque*, auquel nous devons les premieres idées des connoissances que nous avons aujourd'hui sur le pouls ; *Cavanilles*, connu par l'étendue de ses lumières en botanique.

Malgré cela, le tableau tracé par *Feyjoo* renferme beaucoup de vérités. En voyant les choses de près, on est surpris de la décadence extrême dans laquelle la médecine est tombée en Espagne. On y cherche vainement les successeurs de ces grands hommes qui firent autrefois la gloire de leur patrie : on y cherche vainement la haute considération dont les médecins y jouirent ; on y trouve les médecins les plus arriérés, les plus avides et les moins estimés peut-être de toute l'Europe.

La médecine jouit en Espagne de peu de considération. Les médecins y sont regardés et souvent traités comme de simples mercenaires, qui font un métier pour de l'argent.

D'où vient cette décadence, d'où vient cette mésestime pour la médecine et pour ceux qui la

(1) *Por manera que la sangre anda en torno y en rueda por todos los mienbros.*

professent? Faut-il en accuser ceux-ci? La nation y contribue-t-elle? Faut-il en rejeter la faute sur le gouvernement?..... Il est nécessaire d'entrer ici dans quelques détails sur les établissements qui existent en Espagne pour l'enseignement de la médecine, sur la forme des études et sur la maniere dont on y étudie, sur les matieres qu'on y enseigne et sur la maniere de les enseigner, sur la forme des examens pour les degrés et des épreuves pour les concours des chaires vacantes, sur la police de la médecine et sur plusieurs vices radicaux qui empêchent les progrès dans cette science.

Etablissements actuels.

On compte aujourd'hui, en Espagne, seize écoles où l'on enseigne la médecine; elles font partie de celles des universités de ce royaume. Chacune d'elles a un nombre plus ou moins grand de professeurs, qui dictent et qui expliquent à leurs écoliers les éléments de médecine théorique et pratique.. Leurs leçons se bornent à de simples explications, sans aucune démonstration des objets qui en sont susceptibles: celles de Valence et de Salamanca sont les seules où l'on fasse des démonstrations publiques d'anatomie.

Aucune de ces écoles, à l'exception de celle de Valence, n'a de prix d'encouragement pour les éleves.

Aucune de ces écoles, à l'exception de celles de

Valence et de Salamanca, n'a ni amphithéâtre, ni cours d'anatomie, ni bibliotheque en faveur des étudiants.

Aucune de ces écoles n'a ni cabinets d'anatomie, ni cours d'accouchements, ni cours d'opérations de chirurgie, ni laboratoires, ni instruments; ni cours de chimie, ni laboratoires; ni cours de pharmacie; ni cabinets, ni cours d'histoire naturelle; ni jardins, ni cours, ni démonstrations de botanique; ni cours démonstratifs de matiere médicale, ni cours de médecine clinique.

On enseigne quelques-unes de ces parties dans des écoles particulieres, mais qui sont indépendantes des universités. On fait des démonstrations publiques d'anatomie, et on exécute la manœuvre des opérations de chirurgie dans les trois écoles de chirurgie de Madrid, de Barcelone et de Cadix. Madrid et Ségovie ont chacune un cours de chimie; Madrid, Cadix et Carthagene ont des jardins et des cours de botanique; mais ces villes n'ont point d'universités, ces villes n'ont point d'écoles de médecine; les éleves de ces dernieres ne peuvent profiter de ces divers établissements et des leçons qu'on y donne, à moins de prolonger la durée de leurs études, et d'un déplacement que la modicité de leur fortune ne leur permet point: le temps qu'ils passeroient dans ces villes ne leur seroit point compté pour l'obtention des degrés.

Il faut ajouter que le cours de chimie de Madrid n'est point porté encore à sa perfection, que le

jardin et le cours de botanique de Carthagene ne sont destinés qu'aux éleves de la marine, et que le cours de chimie de Ségovie est réservé aux seuls élèves de l'artillerie.

Ces détails suffisent pour faire voir combien les moyens d'instruction sont bornés en Espagne, et combien il est difficile, même impossible, d'y acquérir l'étendue et la variété des connoissances qui sont nécessaires pour former un bon médecin.

Forme des études.

On est reçu à étudier la médecine sans aucune preuve de connoissances acquises dans la philosophie; l'université de Valence est la seule où on les exige depuis peu de temps. Cependant on sait combien la logique et la physique sont nécessaires: la premiere forme le jugement; elle apprend à raisonner, à établir des principes, à en déduire des conséquences; la physique ouvre la route qui conduit à la connoissance des corps animés. Les jeunes gens se livrent, en Espagne, à l'étude de la médecine sans avoir aucune teinture de ces deux parties importantes.

Ceux qui font précéder l'étude de la philosophie n'en sont pas plus avancés. On a déja vu quelle est la philosophie qu'on enseigne dans les écoles; les jeunes gens y apprennent, non à raisonner, mais à parler, à ergotiser, à entasser subtilités sur subtilités, sophismes sur sophismes; ils s'y nour-

rissent de distinctions métaphysiques ; ils y disputent sur les atomes de Gassendi, sur les tourbillons et la matiere subtile de Descartes, sur l'attraction de Newton, sur le vide, sur les parties similaires ou dissimilaires ; ils n'y apprennent point la physique des corps, la seule qui leur soit nécessaire pour faire des progrès utiles dans l'étude de la médecine.

Le cours de médecine dure quatre ans. Pendant ce temps, les éleves suivent les leçons des professeurs dans les écoles ; ils passent la moitié du temps à écrire les leçons sous la dictée de leurs maîtres : ils perdent ainsi la moitié du temps destiné à leur instruction ; leurs cahiers sont presque toujours un ensemble informe, monstrueux, inintelligible pour ceux même qui les ont écrits. Ils n'écrivent point les mots qu'ils n'entendent point ; ils en passent beaucoup d'autres, et sur-tout les mots techniques, barbares pour eux, barbares aux yeux de ceux qui ne les connoissent point ; ils ne peuvent ni les comprendre, ni les saisir, ni les écrire. Leurs cahiers font cependant leur seule ressource; très-peu d'entre eux peuvent se procurer quelques livres pour suppléer à leur défaut ou à leur incorrection.

Pendant ce cours d'études, les éleves étudient comme ils le jugent à propos, bien ou mal, ou point du tout ; on ne surveille point leur application ; on n'éprouve point leur capacité ; on ne leur fait subir aucun examen. La plupart d'entre eux

n'ont point même le temps de se livrer à l'étude ; ils manquent de moyens pour fournir à leur subsistance ; ils doivent s'occuper de ceux qui peuvent leur en procurer. L'indigence ralentit leur zèle ; elle abat leur courage : on n'étudie point volontiers, lorsqu'on manque de tout.

Ce cours d'études étant fini, les éleves sont obligés de se livrer à la pratique de la médecine pendant deux ans. Ils s'attachent à un médecin, qu'ils suivent dans le cours de ses visites auprès de ses malades. Ce moyen est généralement peu instructif ; les médecins très-employés se chargent rarement d'un éleve sans lequel ils ne peuvent faire un pas, et qui est toujours incommode et gênant. Les éleves assistent aux visites, mais ils ne reçoivent presque jamais des instructions particulieres des praticiens qu'ils suivent : ils saisissent ce qu'ils peuvent et comme ils peuvent ; ils ne pénetrent pas même dans toutes les maisons. Ils n'ont point encore le temps de s'instruire dans les livres sur les maladies dont ils suivent le traitement : leur journée est absolument consacrée à la suite du praticien, ou à lui rendre des soins et des petits services.

On se croit alors assez instruit ; on reçoit le titre de docteur ; on s'agite, on s'intrigue pour se procurer des malades : la nature les guérit quelquefois ; on se croit vraiment médecin ; on n'ouvre plus de livres ; on parle beaucoup, et on se vante encore plus.

Forme de l'enseignement, et matières qu'on enseigne.

On enseignoit, il n'y a pas long-temps, la médecine galénique dans les écoles de l'Espagne; les professeurs, imbus et imitateurs serviles du verbiage de Galien, passoient presque tout le temps de leurs leçons à des choses inutiles, fastidieuses, dégoûtantes, hérissées d'un jargon barbare, presque inintelligible, et soutenues par toute la subtilité et l'obscurité de la forme syllogistique.

L'abus étoit frappant, et les suites révoltantes. Le conseil de Castille en a reconnu les inconvénients; il a voulu y obvier; il a ordonné aux professeurs de se borner à expliquer les instituts de Boerhaave.

Cette loi moderne n'a point eu l'effet que le gouvernement en avoit espéré.

On a laissé subsister les anciens professeurs, imbus et entichés de leurs principes et de leurs préjugés. La plupart ont éludé la loi ou l'ont enfreinte. Ceux qui s'y sont conformés l'ont exécutée avec répugnance; ils ont mêlé les dogmes de Galien, qu'on leur avoit enseignés, avec les préceptes de Boerhaave, qu'on les forçoit à prendre pour guide : cette réunion a formé un assemblage absurde, inintelligible, monstrueux, mille fois plus mauvais que la doctrine galénique seule et isolée.

Le conseil a ignoré, et c'est la faute de ceux auxquels il a donné sa confiance, que la doctrine de Boerhaave est toute fondée sur les lois de la physique, de la mécanique, de la géométrie, de l'hydraulique et de l'hydrostatique; que ces lois étoient absolument ignorées dans les écoles de médecine; que ni les professeurs ni leurs écoliers n'en avoient aucune teinture. Il en est résulté que les professeurs n'ont point compris la doctrine de Boerhaave, qu'ils l'ont mal interprétée, que dans leurs explications, ils ont prêté souvent à ce grand homme des principes faux, des idées ridicules, des assertions absurdes, contraires à ce qu'il a dit et à ce qu'il a voulu dire. Les écoliers, encore moins éclairés que leurs maîtres, n'y ont rien compris; ils se sont imbus des principes erronés qu'on leur a donnés d'après une interprétation hasardée, mal dirigée, le plus souvent fausse.

Cette injonction du conseil renferme encore beaucoup d'autres inconvénients.

La théorie de Boerhaave étoit belle et lumineuse dans le temps où ce médecin écrivoit; mais, dans l'espace de cinquante ou soixante ans, la théorie de la médecine a été absolument changée. Celle de Boerhaave est regardée aujourd'hui comme une théorie ancienne, dans laquelle on trouve cependant quelques principes vrais, lumineux, et pour laquelle on conserve seulement le respect dû à la mémoire et à la célébrité de son auteur. Les jeunes médecins espagnols, livrés à cette doctrine, se

trouvent extrêmement arriérés dans la théorie de la médecine à l'égard de la plupart des autres médecins de l'Europe.

Les professeurs, bornés à la théorie de Boerhaave, astreints à l'enseigner, sont censés ignorer une foule de découvertes belles et importantes, faites depuis la mort de ce médecin, sur *la composition du sang*, sur *les cinq mouvements rétrogrades de ce fluide*, sur *l'irritabilité et la sensibilité de nos organes*, sur *la structure et les usages du tissu cellulaire*, sur *la nature et les usages des glandes*, sur *les vaisseaux lymphatiques*, sur *la nature du suc gastrique*, *etc.* Ils ne peuvent se servir ni de la belle et savante *physiologie de Haller*, ni des *pathologies méthodiques de Sauvages* et *de Gaubius*, ni de l'*hygiene de Geoffroy*, ni des œuvres précieuses de *Bordeu*, sur *le sang*, ni des fameuses dissertations de *Haller*, de *Lorry* et de tant d'autres, sur *l'irritabilité* et *la sensibilité*, ni des belles recherches de *Bordeu*, sur *le tissu muqueux*, ni du savant traité de *Lorry*, sur *les aliments*, ni de celui de *Raulin*, sur *la nature et l'influence de l'air*.

En supposant que les professeurs connoissent ces découvertes et ces ouvrages modernes, ils ne peuvent les enseigner à leurs écoliers ; la loi, qui les astreint à l'explication de la doctrine de Boerhaave le leur défend tacitement : les découvertes modernes, les observations, les expériences contenues dans les ouvrages précédents, tendent à dé-

truire ou à dénaturer une partie des principes et de la doctrine qu'il leur est enjoint d'enseigner.

Les mêmes inconvénients se retrouvent dans l'explication de la pratique de Boerhaave.

Cette pratique est assise sur la matiere médicale que Boerhaave a ajoutée à sa suite : il va être démontré que cette matière médicale est incomplete, insuffisante, peu instructive, souvent dangereuse.

Cette pratique est contenue dans une collection d'aphorismes très-courts, de deux ou trois lignes chacun, qui renferment, d'une maniere seche et aride, un simple aperçu des préceptes généraux de l'art de guérir, sans aucune explication, ni interprétation. L'explication d'un seul de ces aphorismes exige quelquefois un discours d'une heure, même de deux heures ; cela doit supposer une grande facilité, une érudition profonde, une nourriture abondante des maîtres de l'art, une expérience consommée. Tout cela existe-t-il dans les professeurs espagnols ?

Cette pratique est l'ouvrage, l'effort heureux du génie fécond d'un homme qui n'étoit point praticien. Boerhaave étoit un des médecins les plus savants et un des plus grands génies de son siecle ; il déploya toute l'étendue et toute la pénétration de son génie dans le grand nombre de systêmes qu'il nous laissa ; il nous donna des théories bien imaginées, bien conduites, belles, brillantes, lumineuses, séduisantes ; mais Boerhaave vit peu de malades ; Boerhaave, avec tous ses grands prin-

cipes, manqua de l'expérience, qu'on n'acquiert que par une pratique suivie et consommée. Aussi trouve-t-on, dans ses ouvrages de pratique, des propositions erronées, des assertions hasardées, des vues contraires au vœu de la nature.

Les aphorismes de Boerhaave sont suivis d'un abrégé, *très-abrégé*, de matiere médicale, à laquelle ils se rapportent, et que les professeurs sont également tenus d'expliquer.

Cette matiere médicale est incomplete. Elle ne renferme point la dixieme partie des médicaments qu'il importe de connoître; elle indique succinctement leurs propriétés; mais elle n'indique ni les cas où ils doivent être utiles, ni ceux où ils peuvent être dangereux, ni la méthode de leur préparation, ni celle de leur administration, ni la variété des doses relatives aux différents cas.

Cette matiere médicale est dangereuse. Un professeur peu expérimenté et un écolier y choisiront indistinctement un médicament, dès qu'il sera rapporté dans la classe qui remplit l'indication qu'ils se proposeront; ils n'y trouveront point les préceptes qui peuvent les diriger dans le choix, dans la préparation, dans l'administration, dans la combinaison des médicaments, eu égard aux circonstances.

La loi qui borne les professeurs à enseigner les instituts de Boerhaave, les borne aussi à la matiere médicale qui en fait partie. Il en résulte qu'ils ne peuvent enseigner à leurs écoliers aucun des

remedes qui ont été découverts, ni aucune des méthodes qui ont été inventées ou perfectionnées depuis la mort de Boerhaave. Ils ne pourront parler ni des nouvelles formules pour la préparation des *émétiques antimoniaux*, ni des lois des *absorbants*, ni de la doctrine nouvelle sur les *terreux*, les *rafraîchissants*, les *acides*, ni des découvertes modernes sur les *laits*, les *farineux*, les *fondants*, les *anti-scabieux*, les *corps muqueux*, les *anti-sceptiques*, les *poisons* et leurs remedes, les *lithontriptiques*, les *propriétés du camphre*, les *eaux minérales*. Ils ne pourront faire connoître ni les propriétés, ni les usages, ni l'action, ni les effets d'une foule de remedes, dont les recherches des modernes ont enrichi l'art de guérir, et qui ont été inconnus à Boerhaave, comme *la racine de Colombo*, celle de *Jean de Lopez*, la *coquelourde*, la *douce-amere*, la *ciguë*, la *jusquiame*, la *belladona*, l'*aconit*, le *toxicodendrom*, la *clématite*, la *dentelaire*, la *jacée*, la *digitale*, le *quinquina rouge*, le *lichen d'Islande*, la *lobelia syphilitica*, l'*astrogalus exscapus*, le *puttier à grappes*, la *rose de neige de Sibérie*, la *serpentaire de Virginie*, le *scarabée de mai*, les *fleurs de zinc*, la *magnésie à sel de base d'epsom*, le *sel marin à base calcaire*, l'*eau de la mer*, l'*eau et* l'*air méphitiques*, *etc.*

Malgré les ordres supérieurs qui astreignent les professeurs à se borner à l'explication de la doctrine de Boerhaave, ils l'entremêlent souvent avec

des restes de leur ancienne doctrine. Il y en a encore parmi eux qui s'étendent sur les âges, les éléments, les mixtes, les esprits, les quatre humeurs dominantes, la coction physiologique; il y en a encore qui enseignent les intempéries, le chaud au premier, au second et au troisieme degré, l'existence formelle des humeurs dans le sang, la faculté naturelle concoctive, la faculté pulsifique, la raison formelle constitutive de la maladie, l'essence de la douleur, et beaucoup d'autres inutilités également absurdes.

En général, les professeurs sont très-prolixes et très-diffus dans leurs leçons; ils parlent longuement sur un même sujet; ils entassent et multiplient les distinctions, les preuves, les semi-preuves, et presque toujours sans ordre et sans méthode.

Il est inutile d'ajouter ici des réflexions. Il est aisé d'apprécier les progrès que les écoliers peuvent faire avec de telles leçons, sur-tout lorsqu'on perd beaucoup de temps à charger leur mémoire de choses inutiles, et qu'on néglige de leur enseigner les objets les plus importants.

Forme des examens.

Les examens servent à faire connoître la capacité des sujets qui aspirent aux degrés, et les épreuves, dans le concours des chaires vacantes, celle des concurrents, et la supériorité des uns sur

les autres. Les premiers sont très-légers en Espagne : ils exigent très-peu de connoissances de la part de ceux qui les subissent ; les dernieres sont encore plus superficielles : elles ne suffiroient point pour être reçu docteur ; cependant elles font juger un sujet digne d'enseigner aux autres une science que souvent il ne connoît point lui-même. Il en résulte que les sujets le moins instruits peuvent aspirer au doctorat, qu'il en coûte encore moins pour devenir professeur, que les mauvais médecins se multiplient, qu'ils pullulent de tous côtés, que l'instruction devient plus imparfaite et plus vicieuse de la part des professeurs qu'on a choisis d'après des épreuves trop légeres et insuffisantes.

Les aspirants au degré de docteur subissent, à portes fermées, un seul examen, après lequel ils débitent publiquement une préleçon d'une demi-heure ou d'une heure, et soutiennent une these, l'une et l'autre sur une question donnée au sort vingt-quatre ou trente heures avant.

Les épreuves des concours aux chaires vacantes se réduisent à une préleçon et à une these, l'une et l'autre sur des questions données au sort un ou deux jours avant, et à une argumentation d'une demi-heure ou d'une heure contre les theses de chacun des autres concurrents.

Les examens pour les degrés sont ordinairement très-courts ; ils se bornent à quelques questions sur la théorie et sur la pratique de la médecine ;

ils ne portent jamais sur la physique, ni sur la chimie, la chirurgie, la botanique, la matiere médicale, la pharmacie, l'histoire naturelle. Si on y fait quelquefois des questions sur l'anatomie, le récipiendaire répond comme un perroquet ce qu'il a appris dans les livres, quoiqu'il ne le sache qu'imparfaitement, ne l'ayant jamais vu sur les cadavres.

Les préleçons se font à tête reposée, avec le secours des livres; souvent les récipiendaires ou les concurrents les reçoivent toutes faites ou les travaillent avec le secours des autres.

Les theses consistent simplement en quelques assertions ou propositions isolées, sans aucune discussion scientifique. Quelquefois, pour les degrés seulement, on supplée aux theses par des dissertations imprimées, mais qui sont préparées de loin, qui sont souvent l'ouvrage d'un professeur, ou au moins faites avec le secours d'autrui. On soutient les unes et les autres, on les défend aisément sans beaucoup de capacité; on se sauve au moyen d'une foule de distinctions, qu'on divise et qu'on sous-divise à l'infini. Avec un peu de facilité, on parle beaucoup, on éblouit, on séduit souvent même, à force de parler, de distinguer, de sous-diviser, on embrouille la matiere au point que le soutenant, ni l'argumentant, ni les juges, ni les auditeurs, ne savent plus où ils en sont.

L'argumentation ne prouve pas davantage; le

succès dépend d'une connoissance plus ou moins profonde de la forme syllogistique. Avec beaucoup de hardiesse, de vivacité, de présence d'esprit, de verbiage, de subtilités, on brille beaucoup, et on paroît un homme distingué.

Police de la médecine.

La police de la médecine est confiée, en Espagne, à un tribunal connu sous le nom de *proto-médicato*. Ce tribunal est divisé en trois branches, qui veillent, l'une sur la médecine, l'autre sur la chirurgie, la troisieme sur la pharmacie; la premiere est composée de médecins, la seconde de chirurgiens, la troisieme d'apothicaires. La premiere, présidée par l'ancien des médecins de la chambre du roi, qui y assiste rarement, est composée de trois médecins nommés par le roi sous le nom d'alcades examinateurs; les autres deux médecins de la chambre du roi ont le droit d'assister aux séances de ce tribunal: ils ont, ainsi que leur ancien, le titre de *protomédico*. La seconde a pour président le premier chirurgien du roi avec le titre de *proto-chirurgien*, et trois chirurgiens alcades examinateurs; la troisieme est composée du premier apothicaire du roi avec le titre de *proto-pharmacien* et de trois apothicaires alcades examinateurs. Ce tribunal a, pour les matieres contentieuses, un assesseur, un fiscal, un secrétaire, et plusieurs

scribes : les deux premiers sont choisis parmi des jurisconsultes.

Je ne parlerai ici que de la branche de ce tribunal qui concerne la médecine ; tout se passe à-peu-près de même dans les autres.

Le grade de docteur ne suffit point à ceux qui l'ont reçu dans les universités pour pouvoir exercer la médecine en Espagne. Ils sont obligés à se rendre à Madrid, à se présenter à ce tribunal, à y subir de nouveaux examens, à y payer de nouveaux frais de réception, à y laisser leurs lettres de docteur, à y prendre un nouveau titre qui leur permette d'exercer la médecine.

Il paroît ridicule d'assujettir des hommes jugés capables par toute une faculté de médecine, et honorés du titre de docteur, à se présenter devant trois personnes pour être examinés de nouveau.

Il paroît ridicule de supposer plus de probité, plus de talents, plus de lumiere, plus de discernement, plus d'expérience dans la maniere de faire subir les examens, dans trois personnes sorties depuis long-temps des écoles, et livrées à la pratique dans une grande ville, que dans des professeurs, accoutumés à donner l'instruction, à faire subir des examens, et plus à portée de connoître le mérite de leurs écoliers et d'apprécier leur capacité.

Il paroît humiliant pour les universités, pour ces compagnies savantes, qui sont censées conserver dans leur sein le dépôt des sciences, que trois

hommes qui ne doivent souvent la confiance dont le souverain les honore qu'à la faveur ou à l'intrigue, soient érigés en juges suprêmes de leur conduite, qu'ils puissent réformer leurs jugements, qu'ils puissent réprouver ceux qu'elles ont jugés capables.

Comment se font encore ces examens? Il y en a deux de demi-heure chacun, rarement d'une heure; le premier sur la théorie, le dernier sur la pratique de la médecine.

Le premier examen se borne à quelques questions sur ces matieres triviales et systématiques, dont on entretient les écoliers en Espagne, et qui ne sont utiles ni au médecin ni au malade. Un peu de verbiage satisfait les examinateurs; le mal n'est pas grand : quoique le récipiendaire ne sût rien des inutilités sur lesquelles on l'interroge, il pourroit bien n'en être pas moins un bon médecin.

Après cet examen, on envoie le récipiendaire dans un hôpital ou dans une infirmerie de quelque maison religieuse, pour y voir et y examiner pendant trois jours un malade, qui est toujours le malade d'un des trois alcades examinateurs; il doit rendre compte du caractere de la maladie, des indications qu'elle présente, et des moyens de les remplir. Si ses vues se trouvent conformes aux idées et à la méthode curative de l'alcade examinateur, médecin du malade, l'examen n'est pas poussé plus loin, et le récipiendaire est approuvé à l'instant; mais malheur à celui qui auroit des

idées différentes, qui laisseroit appercevoir les erreurs de l'alcade médecin du malade, qui établiroit des indications contraires, qui adopteroit une méthode opposée; l'examen se prolongeroit, les désagréments se succéderoient à l'infini, les humiliations se multiplieroient; le plus souvent il seroit réprouvé, quel que pût être son mérite; aussi, les récipiendaires ont-ils bien le soin de s'informer dans l'hôpital des idées, des vues, de la méthode de l'alcade examinateur, de les adopter en entier, de les rendre à la lettre dans leur examen: ils sont alors reçus sans autres cérémonies.

Ces examens, humiliants pour les universités, n'en sont pas moins inutiles; ils deviennent même très à charge et très-dispendieux pour ceux qui les subissent. Ceux-ci doivent se rendre à Madrid de presque toutes les parties de l'Espagne; ils doivent faire un voyage quelquefois de cent lieues pour y aller, autant pour en revenir; ils doivent séjourner pendant un mois dans cette ville, où tout est fort cher; ils doivent payer environ cent soixante-quinze liv. tournois au protomédicat pour les frais de leur réception; ils doivent dépenser encore environ cinquante l. pour frais de requêtes, de mémoires, d'information *de limpieza de sangre*, c'est-à-dire de catholicité. Ils dépensent par conséquent beaucoup d'argent, ils perdent beaucoup de temps, ils prennent beaucoup de peine; ils n'acquierent point cependant un nouveau grain de science, ni de célébrité.

Un autre usage encore plus abusif et réellement dangereux est usité dans ce tribunal. Il n'est point nécessaire d'avoir été promu au grade de docteur pour y obtenir le droit d'exercer la médecine; il suffit d'être bachelier, de subir les mêmes simulacres d'examens, de payer les mêmes droits. Le docteur n'y jouit d'aucune distinction au-dessus d'un simple bachelier.

La Catalogne, l'Aragon, la Navarre et le royaume de Valence sont les seules provinces d'Espagne qui soient exceptées de la loi générale. Les docteurs en médecine reçus dans leurs universités peuvent y exercer leur profession sans l'autorisation du protomédicat; mais les bacheliers doivent se faire approuver par un comité de trois médecins délégués par le protomédicat de Madrid; on appelle ceux-ci médecins *de grade mineur*, tandis que ceux qui ont été honorés du doctorat y sont désignés sous le titre de médecins *de grade majeur*, jouissent des priviléges de la noblesse et peuvent porter l'épée; les autres sont privés de ces deux droits.

Le protomédicat exerce une jurisdiction sur tous les médecins de l'Espagne; il l'exerce avec un despotisme qui contribue à avilir leur profession; il tient les médecins dans un état d'assujettissement humiliant, incompatible avec les sentiments d'honneur et de noblesse qu'exige l'art qu'ils professent. Les médecins n'osent prendre l'essor, crainte de déplaire à ce tribunal redoutable, qui

les châtie, qui leur impose des amendes, qui les interdit, qui les prive du droit d'exercer la médecine, quelquefois sans aucune raison plausible, souvent sans les avoir entendus. Ce motif seul suffira toujours en Espagne pour empêcher les personnes bien nées de suivre la carriere de la médecine.

Ce tribunal a un autre inconvénient qui n'est pas moins abusif. Il juge, il se conduit par des lois que personne ne connoît; lorsqu'on appelle quelqu'un au protomédicat, on ne lui en donne aucune communication. Il en résulte que personne ne peut les exécuter, qu'on tombe facilement dans des contraventions par l'ignorance de la loi, et qu'on est puni sans l'avoir mérité; il en résulte encore qu'on ignore si le tribunal a suivi lui-même la loi, et qu'on ne peut ni connoître, ni combattre les injustices.

Autres vices radicaux qui nuisent aux progrès de la médecine.

Peu de personnes bien nées se livrent, en Espagne, à la profession de la médecine; elle n'est presque exercée que par des gens de basse naissance, qui ne reçoivent aucune éducation, qui manquent de secours pour suivre la carriere des études, qui font des bassesses pour se soutenir dans les écoles, qui n'en perdent plus l'habitude lorsqu'ils l'ont contractée.

Ce sont presque tous des jeunes gens qui ont

commencé par suivre les écoles de théologie ou de droit, qui, manquant des lumieres nécessaires pour s'ouvrir une carriere dans une de ces deux [illegible]es, se rejettent sur la médecine, comme leur [illegible] plus de facilité et un avancement plus [illegible]dant la médecine est celle de toutes les [illegible] qui exige le plus d'étendue et de va[illegible]onnoissances, de pénétration d'esprit, [illegible] d'idées, de solidité de jugement : elle [illegible] néanmoins la ressource de ceux qui ne [illegible] point en état de suivre des sciences plus aisées [illegible] moins compliquées.

La plupart de ces jeunes gens ont passé une partie de leur vie à courir de ville en ville, d'université en université, cherchant en tous lieux les ressources qui leur manquent. Ils font leurs voyages à pied, demandant l'aumône, tendant la main pour recevoir quelques morceaux de pain et de fromage, accoutumés à l'humiliation d'être refusés, vivant avec des taverniers et des muletiers, dont ils prennent les manieres.

Arrivés aux universités, ils se logent par chambrées dans des galetas; ils vont tous les jours recevoir quelque petite piece de monnoie, la soupe, un morceau de pain, une écuellée de haricots, aux portes des couvents ou des maisons des personnes charitables qui regardent le soin d'alimenter les pauvres étudiants comme un devoir de religion.

Plusieurs se placent chez les particuliers, où ils remplissent les fonctions les plus serviles ; ils y

sont confondus avec les domestiques; ils mangent avec eux; ils reçoivent humblement les ordres de leurs maîtres; ils sont employés aux actes les plus vils de la domesticité.

Aussi, les écoles de médecine sont-elles remplies de *tunantes* : c'est le nom qu'on donne en Espagne à ces écoliers coureurs et vagabonds, qui n'ont ni feu ni lieu, et qui se trouvent bien partout où ils trouvent à manger.

Occupés continuellement du soin de pourvoir à leur subsistance, il ne leur reste aucun temps pour étudier. Pendant les rigueurs de l'hiver, dépourvus de lumière et de feu, ils ne peuvent avoir ni les commodités, ni la tranquillité d'esprit propres à encourager à l'étude; manquant de toute espèce de ressources pour acheter des livres, ils sont bornés aux cahiers insipides, secs, arides, incorrects, qu'ils écrivent dans les écoles sous la dictée de leurs professeurs (1).

Quelques-uns passent une partie de leur vie à exercer les fonctions de la domesticité, ou à s'occuper à quelque métier mécanique, jusqu'à ce qu'ils aient amassé quelque argent pour se soutenir dans les écoles : ils commencent alors leurs études dans un âge avancé, dans une science ce-

(1) Le tableau précédent est celui de la plupart des écoliers des universités d'Espagne; un petit nombre de ceux qui suivent les écoles de théologie et de droit, et qui appartiennent à des familles honnêtes ou aisées, peut en être excepté; les écoles de philosophie et de médecine sont celles qui fourmillent le plus de ces *tunantes*.

pendant pour laquelle la vie la plus longue est encore insuffisante. M. Carrère, de qui est tout cet article, a connu un homme qui après avoir été potier de terre toute sa vie, commença en 1791, à étudier la médecine, à l'âge de quarante ans.

Ces hommes sont-ils faits pour exercer la plus noble des sciences; cette science qui a fait donner à un de ses législateurs le nom respectable de divin; cette science qui a fait élever des statues, consacrer des inscriptions, frapper des médailles, décerner toutes sortes d'honneurs à ceux qui y ont excellé.

Les médecins des autres nations trouvent, dans la considération publique, un aiguillon qui les excite à s'en rendre dignes. Cet aiguillon manque à ceux de l'Espagne; s'il pouvoit y exister, il les conduiroit à ce sentiment généreux de la noblesse de leur profession, qui seul peut ennoblir la manière de l'exercer, qui seul peut les élever au-dessus de la sphere générale, qui seul peut entretenir en eux une émulation noble et désintéressée, qui enfin peut seul rendre ses ministres l'objet de la confiance générale, de la vénération des peuples, de l'estime des grands, des faveurs des potentats.

Le gouvernement espagnol n'a point tenté encore de retirer la médecine de cette apathie triste et malheureuse dans laquelle elle languit. Il a plus fait pour la chirurgie, art moins difficile, moins étendu, moins important, et n'a rien fait pour la médecine, dont celle-ci est une émana-

tion ! Il a formé des etablissements considérables pour la chirurgie, et a négligé la partie la plus importante de l'art de guérir, celle à laquelle l'autre est subordonnée, celle qui dispose de la santé et de la vie des hommes, de la santé et de la vie des souverains ! Il à porté ses vues jusqu'à connoître la nécessité d'une naissance de parents d'un état honnête, et à l'exiger pour être reçu dans les écoles de chirurgie, et il voit avec indifférence la médecine, science remarquable par sa noblesse et sa dignité, avilie par des gens sans naissance, sans éducation, sans instruction !

Tableau particulier de l'état de la Médecine.

Le nombre des médecins est extrêmement multiplié en Espagne; on en trouve par-tout, dans les villes et dans les villages : la seule ville de Madrid en avoit cent trente-cinq en 1792, pour une population qui n'arrive point à cent soixante mille ames.

Ils sont pauvres par-tout ; à peine la plupart peuvent-ils fournir à leurs familles une subsistance très-bornée, et souvent insuffisante : leurs veuves et leurs enfants sont presque assurés d'être réduits à la mendicité, si les peres meurent avant que les enfants soient en état de pourvoir à leurs besoins.

Les médecins ne trouvent aucune ressource dans les places et les emplois particuliers attachés à leur profession : l'Espagne n'en a presque point

qui puisse leur fournir quelques secours. Les appointements des places de médecins des hôpitaux sont très-modiques. Les universités ont leurs professeurs en médecine ; ceux de Valence sont les mieux payés : les appointements les plus forts y sont de cent doublons ou quinze cents livres tournois : presque tous ceux des autres universités n'ont que deux mille, douze cents, et même huit cents réaux de vellon, c'est-à-dire cinq cents, trois cents et deux cents livres tournois ; à peine y en a-t-il un très-petit nombre dont le traitement arrive à trois mille réaux, sept cent cinquante liv.

Trois autres places un peu plus lucratives sont affectées aux médecins : celle de premier médecin de la marine, qui réside à Cadix, celle d'inspecteur des épidémies et celle d'intendant du jardin du roi à Madrid : les deux dernieres, qui sont d'une création très-récente, sont remplies par deux des médecins du roi.

Dix-huit médecins sont attachés à la cour, quinze, sous le titre de *médecins de famille*, et trois sous celui de *médecins de camara*.

Les *médecins de famille* sont chargés de soigner, dans leurs maladies, les domestiques et les officiers subalternes attachés à la cour, et distribués dans les différents quartiers de Madrid. Leurs appointements sont d'environ quatre mille réaux, ou mille livres tournois pour chacun tous les ans.

Les *médecins de camara* sont les médecins immédiats de la personne du roi et de celles de la

famille royale, de la reine, des infants et des infantes. Les princes et les princesses n'ont point de médecins particuliers; ceux du roi sont communs à toute la famille royale. La reine étoit dans le même cas: on a donné, en 1798, le titre de médecin de cette princesse à un des trois *médecins de camara*.

Les places de ces trois *médecins de camara* sont très-pénibles. Ils doivent se trouver tous les matins au lever du roi, ensuite à celui de la reine, à celui du prince des Asturies; après quoi ils se partagent pour être à celui des infants et des infantes. Ils doivent se rendre quelquefois au palais pendant le dîner du roi, et au retour de ce prince de la chasse; quelquefois un d'entre eux doit suivre ce prince à cet exercice: il y a toujours une voiture pour la faculté. Ils suivent la cour lorsqu'elle sort de Madrid: cela arrive souvent, la cour voyageant les trois quarts de l'année, de Madrid à Aranjuez, au Prado, à S.-Ildefonse, à l'Escurial.

Ces trois médecins jouissent chacun d'un traitement de soixante mille réaux, ou quinze mille livres tournois tous les ans, d'un logement à Madrid près du palais et dans chacune des maisons royales, d'un carrosse entretenu aux dépens du roi, et d'environ neuf mille réaux, ou deux mille deux cent cinquante livres tournois sur les émoluments du protomédicat. L'ancien d'entre eux est le président né de ce tribunal, et conseiller honoraire au conseil royal des finances: à ces deux titres, il

jouit de vingt-quatre mille réaux ou six mille liv. tournois de plus que les autres.

Réflexions sur les moyens de vivifier l'état de la Médecine en Espagne.

Les Espagnols, sur-tout les Castillans, ont toutes les dispositions nécessaires pour se livrer avec succès à l'étude de la médecine, et pour en parcourir la carriere avec distinction : ils ont un esprit méditatif, de la vivacité dans l'imagination, de la facilité dans la conception, de la justesse dans les idées, de la solidité dans le jugement, de la noblesse dans les sentiments, de l'ardeur pour l'étude, de la constance dans les travaux, du désintéressement, de la discrétion. Ces dispositions leur deviennent inutiles; ils manquent de moyens pour les développer et pour les mettre à profit. Leur amour-propre les éloigne en même temps d'un état qui ne leur donneroit aucune considération personnelle, et qui les confondroit avec des gens qui ne peuvent ni honorer leur état, ni en être honorés.

Le nombre des écoles de médecine est trop multiplié en Espagne; la multiplication des maîtres, qui en est une suite, exige une multiplicité d'appointements ou gages qui, trop divisés, deviennent trop modiques. Il en résulte une trop grande facilité pour se livrer à l'étude de la médecine, et, par une suite indispensable, une multiplication nui-

sible de mauvais médecins : la modicité des gages des professeurs refroidit leur zele, et les force à se livrer à d'autres occupations, qui les éloignent de leur objet principal ; les maîtres, attachés à leurs anciens usages, à leurs anciens principes, ne s'en départent point : ils les perpétuent parmi leurs écoliers. Les écoles manquent encore de plusieurs des établissements nécessaires pour rendre l'instruction complete.

Quatre écoles de médecine suffiroient en Espagne ; elles devroient être dirigées par de nouveaux maîtres, sans prévention, sans préjugés, imbus des principes de la doctrine moderne, et en état de réunir à l'instruction l'ordre, la clarté, la méthode. Des leçons de bonne philosophie, surtout de bonne physique, devroient y précéder le cours de médecine ; on y joindroit des cabinets et des leçons d'histoire naturelle. La réunion des divers établissements nécessaires pour l'enseignement de l'anatomie, des opérations de chirurgie, des accouchements, de la matiere médicale, de la botanique, de la pharmacie, de la chimie, de la médecine clinique, y formeroit une instruction complete. Des bibliotheques choisies et bien pourvues donneroient des facilités aux écoliers ; une surveillance bien dirigée assureroit leur application ; des épreuves plus multipliées, mieux combinées, mieux dirigées, provoqueroient leur émulation, et prouveroient leurs progrès et leur capacité.

Cela ne suffiroit point ; il faudroit encore hono-

rer la médecine et les médecins; il faudroit flatter les éleves, élever leur ame, la nourrir d'une idée encourageante de la noblesse de l'état qu'ils embrassent; il faudroit accorder des encouragements, des honneurs, des distinctions, des récompenses aux médecins qui s'en rendroient dignes.

Le succès de cette méthode seroit infaillible; la médecine reprendroit bientôt son ancien éclat; peu de nations l'exerceroient avec autant de noblesse et de dignité que les Espagnols.

Etablissements modernes relatifs à la Médecine.

On a senti la vérité d'une partie des réflexions précédentes; aussi, depuis qu'elles sont écrites, en 1793, a-t-on fait quelques établissements qui tendent à retirer la médecine de l'état de stupeur, d'inertie et d'avilissement où elle se trouve.

On a établi à Madrid, en 1795, une école de médecine, dont le premier médecin du roi est directeur; trois professeurs sont chargés d'y enseigner l'anatomie, la partie de la chimie qui est relative à la médecine et la médecine clinique; une bibliotheque, composée de livres relatifs à l'art de guérir, doit y être ouverte tous les jours au public. Les fonds nécessaires pour l'établissement et pour l'entretien de cette école doivent être pris sur le produit d'une loterie qui a été établie à cet effet.

Il a été créé en même temps un collége de médecins, qui n'y avoient jamais formé aucune cor-

poration. Nul ne peut plus exercer la médecine à Madrid s'il n'a été aggrégé à ce college : pour y être aggrégé, il faut présenter les lettres de docteur en médecine, ou le titre d'approbation du protomédicat, subir un examen sur la pratique de la médecine, et payer une somme d'environ douze cents livres tournois.

Le premier de ces établissements est à peine commencé; il est encore dans sa premiere enfance; on ne peut savoir quels seront ses progrès, ses succès et le degré de son utilité : on peut craindre seulement qu'il ait peu de stabilité : il est assis sur le produit incertain de la loterie, dont le succès et la continuité dépendent de l'opinion publique. Cet établissement présente encore l'inconvénient des autres écoles qui existent à Madrid : il est hors du sein des universités; les études qu'on y fait ne peuvent servir à l'obtention des degrés; il faut donc, pour en profiter, un nouveau déplacement, de nouvelles dépenses à la suite du déplacement, et des dépenses nécessaires pour le séjour dans les universités : il ne peut donc y avoir que les personnes riches qui puissent en tirer quelques avantages.

On vient d'établir en 1801, à Barcelone, des leçons de médecine clinique; on les a placées dans le sein de l'académie de médecine : mais le premier essai a donné une opinion peu favorable de cet établissement, qui n'a pas eu de succès.

Révolution postérieure de la Médecine espagnole.

Une bouleversement subit renversa tout-à-coup l'antique édifice de la médecine espagnole ; il anéantit dans un instant la médecine et les médecins : il éleva à leur place une branche de cette science qui en étoit séparée depuis une longue suite de siecles, et qui lui étoit subordonnée.

Les chirurgiens de la cour, profitant de l'insouciance des médecins du monarque, étoient parvenus depuis quelque temps à un degré de crédit auquel ils n'auroient jamais cru pouvoir atteindre; ils en avoient profité pour se faire accorder, à eux et aux professeurs des colleges de chirurgie, des titres, des honneurs, des distinctions, tandis que la médecine, entièrement négligée, languissoit dans un oubli humiliant. Ils obtinrent le droit de porter la cocarde espagnole, et un habit uniforme enrichi de galons d'argent.

Bientôt des décrets émanés du trône réunirent la médecine et la chirurgie en un seul corps, sous le nom *des deux facultés réunies.*

L'administration-générale du nouveau régime fut confiée à une commission résidant à Madrid, sous le titre de *Junta suprema governativa*, qui fut composée des médecins et des chirurgiens de la cour ; la présidence en fut donnée au premier médecin et au premier chirurgien du roi alternativement, chacun pendant un terme fixé : les médecins

y siégerent alternativement avec les chirurgiens; le secrétaire-général, qui devoit y avoir et qui y avoit la plus grande influence, étoit chirurgien : les chirurgiens y dominerent absolument.

L'administration particuliere, dans les provinces, fut donnée à des *juntas* ou commissions formées par les colleges de chirurgie. Les membres en furent tous chirurgiens dans les colleges qui existoient déja; on y mêla quelques médecins, en très-petit nombre, dans les colleges de nouvelle création.

Il en résulta que la médecine, que les anciens seuls et vrais médecins, se trouverent absolument par-tout sous la férule des chirurgiens.

Il existoit trois colleges de chirurgie, à Cadix, à Barcelone et à Madrid; ils n'étoient composés que de chirurgiens. Il en fut créé trois de nouveau à Salamanca, à Sant-Iago et à Valladolid: ceux-ci furent composés presque entièrement de chirurgiens; on y ajouta, pour la forme, un très-petit nombre de jeunes médecins, à peine sortis des écoles. On donna à ces colleges le titre de *colleges des deux facultés réunies*.

Les titres de *médecins* et de *chirurgiens du roi* furent supprimés; on leur substitua celui de *physiciens*, qui devint également commun aux uns et aux autres.

Les chirurgiens de la cour et les professeurs des colleges de chirurgie furent créés *médecins*, sans études, sans examen, sans aucune forme

préliminaire, même sans aucun simulacre de réception.

Toutes les écoles de médecine de l'Espagne, même celle de médecine clinique, établie depuis très-peu de temps à Madrid, furent supprimées au même instant; les études de médecine furent transférées dans les colleges de chirurgie. L'enseignement de la médecine fut ainsi attribué aux professeurs de ces colleges, qui ne l'avoient jamais étudiée.

Le protomédicat fut supprimé en même temps dans toute l'Espagne, et les sceaux, titres et registres des tribunaux qu'il avoit dans les provinces furent remis aux colleges de chirurgie.

Le droit de recevoir des médecins fut attribué exclusivement à ces colleges; les universités furent privées de celui de conférer les degrés de bachelier, de licencié et de docteur en médecine, dont elles avoient toujours eu l'attribution exclusive et absolue. L'examen et l'approbation de ceux qui voulurent exercer la médecine se trouverent ainsi confiés à des chirurgiens qui n'avoient jamais étudié cette science.

Ceux des chirurgiens qui avoient été promus par ces colleges aux premiers grades pour la chirurgie furent autorisés à se faire recevoir *médecins*, sans études, sans examens, moyennant une somme assez modique.

Tous les autres chirurgiens, barbiers, étudiants, purent également se faire recevoir *médecins* par ces

mêmes colleges; ils durent seulement se soumettre à quelques légers examens, et payer une somme un peu plus considérable.

Les colleges furent bornés cependant à l'approbation et à l'admission des sujets; ils ne purent expédier les diplômes ou lettres de *médecins* : ce droit fut réservé à la *junta suprema* de Madrid, qui expédioit ces titres sur le rapport des colleges; mais, par un abus qui dérivoit de l'orgueil des chirurgiens, cette *junta,* au lieu d'expédier des titres de *médecins,* délivra constamment des *lettres de docteur en médecine*. Ce n'étoit point-là cependant l'intention du monarque qui lui en avoit attribué le droit : le roi n'avoit parlé, dans aucun de ses décrets, du titre de *docteur en médecine;* il avoit donné seulement la qualification de *medicos* ou *médecins* aux professeurs des colleges et à ceux qui s'y faisoient recevoir, et s'étoit borné à autoriser la *junta suprema* à leur expédier des titres ou lettres de *medicos.* Cette différence, qui ne paroît rien, devient cependant très-importante en Espagne. On y distingue deux classes de médecins : les uns sont ceux qui ont été promus par les universités au degré de *docteur en médecine;* les autres ceux qui, après avoir été reçus *bacheliers en médecine* par les universités, sont examinés de nouveau et approuvés par le protomédicat, et en obtiennent la permission d'exercer la médecine. Les premiers sont appelés *docteurs,* les derniers n'ont que la qualification de *medicos;* les

docteurs sont toujours les premiers, les *medicos* les derniers ; les *docteurs* les plus jeunes sont réputés les anciens, et précedent les *medicos* dans les consultations, quelle que soit l'ancienneté de ces derniers. Les *docteurs* sont les seuls en Espagne, avec les officiers-généraux des armées, les colonels et commandants des régiments, les états-majors des places et les magistrats, qui aient le droit de porter la canne et l'épée en même temps ; les simples *medicos* ne l'ont point : les *docteurs* jouissent des privileges de la noblesse ; les *medicos* n'ont point cette prérogative.

Il est résulté de cette révolution soudaine une foule d'inconvéniens, dont les suites ont été funestes.

On avoit supprimé au même instant toutes les anciennes écoles de médecine et les professeurs qui y étoient chargés de l'enseignement. Ceux-ci se trouverent tout-à-coup sans état, sans fortune, dans l'impuissance de pourvoir à leur subsistance. On leur avoit conservé leurs gages ; mais ces gages étoient très-modiques ; ils faisoient la plus petite portion de leurs revenus : les émoluments des degrés en faisoient l'objet principal. Une foule de maîtres, d'anciens médecins, qui s'étoient consacrés à l'enseignement, qui avoient négligé l'exercice de leur profession pour s'y livrer avec plus de fruit, dont beaucoup avoient vieilli dans cette carriere, se trouverent réduits à une indigence qui leur annonçoit un avenir désastreux. Leurs écoliers, accoutumés à leurs maîtres, se révolterent

contre l'idée de s'en séparer et de passer sous des maîtres nouveaux, contre lesquels ils étoient prévenus, qu'ils ne pouvoient ni aimer ni estimer, dans lesquels ils n'avoient aucune confiance, dont ils ne pouvoient suivre les leçons qu'avec dégoût, et par conséquent sans fruit.

On laissoit subsister les anciens colleges de chirurgie tels qu'ils étoient auparavant : en y transférant les écoles de médecine, on faisoit enseigner cette science par des chirurgiens, anciens barbiers, qui ne l'avoient jamais étudiée; il ne pouvoient donc faire que de mauvais éleves, et par conséquent de mauvais médecins. Ce fut encore un nouveau motif de dégoût pour les étudiants en médecine.

On créa de nouveaux colleges; on y envoya de nouveaux professeurs; le choix en fut fait avec une précipitation dont il se ressentit; il fut dirigé sur-tout par le degré plus ou moins saillant de la protection qu'on trouva auprès des membres de la *junta suprema.* Ces nouveaux professeurs furent presque tous chirurgiens, anciens barbiers, inconnus, novices dans leur art, encore plus dans la nouvelle carriere qu'ils alloient parcourir. On y joignit, pour la forme, quelques médecins en très-petit nombre, tous jeunes gens, encore couverts de la poussiere des écoles, également inconnus, sans lumieres, sans talents, sans expérience (1).

(1) Celui qui fut choisi pour enseigner la botanique à Valladolid n'avoit jamais étudié les premiers éléments de cette science; on lui ac-

Les étudiants en médecine ne se présenterent point pour suivre leurs leçons.

Les écoles de médecine ayant été transférées dans les colleges de chirurgie, les vrais étudiants en médecine, qui suivoient auparavant celles des universités, s'y trouverent mêlés avec une foule de garçons barbiers; ils rougirent de cette association, et la plupart se retirerent.

Tous les chirurgiens de la cour, tous les professeurs des colleges de chirurgie et leurs substituts ou surnuméraires, qui n'avoient jamais étudié la médecine, furent créés *medecins* le même jour, au même instant, sans études, sans examens, sans formalités, sans frais.

Il en résulta que l'Espagne, qui regorgeoit déja de médecins docteurs et de médecins bacheliers, fut inondée dans un instant d'une foule de nouveaux médicastres, qui affecterent un orgueil proportionné à leur ignorance.

La *junta suprema* de Madrid, les *juntas* des colleges prétendirent exercer une autorité sur les anciens médecins; mais il devoit répugner à ceux-ci de se soumettre à l'inspection, à la jurisdiction des chirurgiens, qui leur avoient toujours été subordonnés; ils montrerent la détermination la plus ferme de ne point les reconnoître, de ne point se rendre à leur appel, et de ne point exécuter leurs décisions.

corda un terme de deux ans pour l'apprendre et s'y former, avec la moitié des gages.

La plupart des anciens médecins refuserent de les reconnoître, et de se réunir à eux dans l'exercice de leur profession.

Ceux des anciens médecins qui consentirent à communiquer avec eux le firent avec un dégoût, une répugnance, un sentiment intérieur d'humiliation, qui influerent sur leur conduite dans l'exercice de leur profession.

Les nouveaux médicastres s'élancerent, au contraire, tête baissée dans une carriere absolument nouvelle pour eux ; ils ne douterent de rien ; ils entreprirent tout.

Le public en devint la victime, et il y eut un nombre immense de gens qui furent moissonnés par les suites funestes de ce changement.

Malgré leurs revers, les médecins de nouvelle création devinrent encore plus arrogants. Leur orgueil croissoit de jour en jour ; ils oserent enfin demander d'être décorés de grades militaires ; ils les solliciterent effrontément pour les membres de la *junta suprema* de Madrid, ainsi que pour les directeurs, professeurs et substituts des professeurs des colleges : ils voulurent être capitaines, lieutenants-colonels, colonels, etc., etc. Cet acte de démence précipita leur ruine.

La nation espagnole n'avoit vu d'abord ici qu'un ridicule ; elle en avoit plaisanté : les seules personnes judicieuses avoient frémi des malheurs que le nouvel ordre des choses devoit produire ; mais lorsque les effets désastreux qui en résul-

terent furent connus, lorsqu'ils se multiplierent de toutes parts, lorsqu'ils frapperent indistinctement sur les familles de toutes les classes, le cri devint général; la demande de grades militaires mit le comble à l'indignation publique. Tous les états, tous les ordres, toutes les classes, toutes les provinces de la monarchie, firent à-la-fois retentir leurs plaintes. La connoissance en parvint aux pieds du trône; le roi les accueillit, il connut qu'on l'avoit trompé; il détruisit lui-même son ouvrage; il fit rentrer les chirurgiens dans leur néant; il rétablit les médecins dans leurs anciens droits; il rendit au protomédicat son ancienne jurisdiction, et aux universités le droit exclusif de l'enseignement, et de la collation des degrés; il rappela les anciens maîtres; il fit rouvrir les anciennes écoles; il renvoya chacun à ses premieres fonctions: il fit ainsi renaître l'ordre, la tranquillité, l'harmonie, le zele des maîtres de l'art, et la sécurité des gouvernés. Cette heureuse restauration de la médecine fut opérée en 1801.

LITTÉRATURE ESPAGNOLE.

La littérature espagnole a ses âges, comme les sciences. On ne connoît point ce qu'elle fut avant l'arrivée des Romains; on sait seulement que la Galice avoit alors des poetes, qui faisoient des vers, qui les chantoient, qui, dans ces temps reculés, étoient comme les troubadours de l'Espagne.

On ne connoît pas mieux ce qu'elle fût sous les Romains. Les annales de Rome consacrent cependant le souvenir de quelques orateurs et de plusieurs poetes auxquels l'Espagne se glorifie d'avoir donné le jour.

L'orateur *M. Porcius Latro*, et *Marcus Annæus Seneca*, pere de Seneque le philosophe, étoient de Cordoue. Un des fils de ce dernier, *Marcus Annæus Novatus*, appelé après son adoption *Junius Annæus Gallio*, se rendit célebre dans le barreau; le rhéteur Quintilien, *M. Fabius Quintilianus*, étoit de Calahorra dans la Vieille Castille. Les orateurs *Cornelius Victor Statorius*, et *Turrinus Clodius*, étoient Espagnols. Parmi les poetes de ces temps reculés, l'Espagne revendique avec raison *Seneque* le tragique, *Columela, Latronianius*, *Silius Italicus*, *Lucain*, *Sextius Hena*, l'un et l'autre de Cordoue, *Canius*, de

Cadix, *Decianus*, de Merida, *Martial*, de Bilbilis, aujourd'hui Calatayud, et un historien assez estimé, *L. Cornelius Balbus*, de Cadix, qui florissoit sous Auguste.

Le goût des lettres disparut sous les Goths; il commença à renaître sous les Arabes; mais les progrès en furent très-lents; il se dirigea principalement vers l'histoire. L'Espagne produisit alors quelques historiens assez recommandables; *Sampirus*, évêque d'Astorga, écrivit, dans le onzieme siecle, une chronique d'Espagne depuis l'an 896, elle est assez intéressante; *Roderic Simonis*, appelé ordinairement *Ximenez*, archevêque de Tolede, issu de l'illustre maison de *Rada* ou *Tison*, de Navarre, écrivit, dans le treizieme siecle, une chronique des pontifes et des empereurs romains, et un *Rerum in Hispaniâ gestarum chronicon*; cette chronique comprend les temps des Ostrogoths, des Huns, des Vandales, des Sueves, des Alains, des Romains, etc. Le siecle suivant produisit une histoire de la Catalogne, par le Catalan *Robert de Scot*.

Les écrivains réunissoient déja l'emphase, les métaphores, l'hyperbole des Arabes, avec l'élévation et la majesté qui leur étoient naturelles. On croit assez généralement qu'ils adopterent ce genre d'après ces peuples; mais on verra dans la suite que, déja sous les Romains, les écrits de beaucoup de littérateurs espagnols étoient remplis d'emphase et de pathos.

Les lettres furent en honneur en Espagne sous les Arabes. Ces peuples eurent un grand nombre de poetes et d'auteurs dramatiques, dont il sera parlé dans la suite. Ils eurent deux célebres grammairiens, *Jonas ben Ganach*, de Cordoue, et *Abu Mohamad Abdalla*, de Badajoz; celui-ci, qui vivoit à la fin du neuvieme siecle, donna une *Methode d'écrire*, où il réunit des principes généraux de grammaire à des principes excellents de rhétorique et de poésie. Ils eurent un *Abi Zelti*, un *Ali ben Alhassani ben Mohamad*, un *Alfarabi*, qui écrivirent sur la musique, un *Abu Nazarus Phalius*, dont il nous reste un bon ouvrage sur les études des peuples de l'Espagne. Les bons historiens se multiplierent parmi eux; on doit citer avec éloge leur *Mahomad Abu Amer*, appelé ordinairement *Almoncarral*, qui fonda dans le onzieme siecle une académie d'histoire à Xativa, sa patrie; leur *Mahomed ben Abdellames*, d'Alicante, mort à Tremen en 1213, qui écrivit les *Annales de l'Espagne*, ouvrage assez estimé; leur *Rhasis*, de Cordoue, leur *Abu Bacar Mahomed*, leur *Altus Bacar*, leur *Abul caim tarif*, qui donna une histoire de l'Espagne; *Cacim aben ugi*, auquel on doit à-la-fois une description de l'Espagne et une chronologie des rois de Cordoue; *Iben Cachum*, qui écrivit une histoire de l'Asie et de l'Afrique; *Abul Farajus*, qui est connu par une histoire des dynasties, sur-tout par des recherches excel-

lantes sur les différents peuples arabes, et sur leurs mœurs.

Les lettres tarderent encore à prendre un essor en Espagne; elles ne commencerent à y paroître avec éclat, que vers la fin du regne de Ferdinand le Catholique et pendant celui de Charles Ier; le goût s'épura encore plus sous Philippe II. X.

Les meilleurs littérateurs avoient déprécié jusque-là leurs plus belles idées, les idées les plus sublimes, par un style entièrement diffus; ils les noyoient dans un fatras d'érudition qui rendoit la lecture de leurs ouvrages fastidieusè; ils s'attachoient à présenter les mêmes idées de plusieurs manieres différentes, à traiter un sujet sous toutes les faces; il ne voyoient point qu'en multipliant les répétitions, qu'en s'appesantissant sur les objets, ils rendoient leurs écrits languissants et d'une lecture fatigante. Leur style étoit inégal, tantôt mâle et animé, tantôt traînant, tantôt doux et agréable, tantôt dur, âpre et rebutant. Les allusions, les hyperboles, les comparaisons, les moralités, les métaphores, les explications, se multiplioient sans cesse; elles contribuoient encore plus à énerver leur style.

La littérature s'épura sous le regne de Philippe II; elle se dépouilla de ces accessoires trop multipliés qui l'avoient déparée jusque-là; le style devint plus clair, plus simple, plus naturel, plus noble; on prit les écrits des anciens pour

modeles; on les imita avec soin et avec succès; on répandit de la noblesse, de l'énergie, de la majesté dans les écrits de ce siecle.

Ce fut là une époque brillante pour l'Espagne; les bons poetes, les excellents historiens, s'y multiplierent; quelques bons orateurs s'y distinguerent dans la foule; les bons littérateurs s'éleverent de tous côtés.

Antoine de Nebrija, à-la-fois grammairien, philosophe, jurisconsulte, théologien, poete, historien, acquit une juste célébrité, *François Sanchez*, grammairien, poete, orateur, *Pierre Chacon*, *Ferdinand Nuñez de Gusman*, *Ferdinand de Cordova*, *Benoît Arias Montano*, se firent une réputation justement méritée; *Louis de la Zerda*, et *André Strany*, de Valence, donnerent des commentaires excellents, le premier sur Virgile et sur Tertullien, le dernier sur Pline, Séneque et Valerius Maximus; *Alphonse Garcias de Matamoros*, de Séville, écrivit *de Accademiis et doctis Viris Hispaniæ*; *Alphonse de Zamora* se distingua dans la connoissance des langues orientales. Ce siecle vit paroître *Frederic Furius Seriolanus*, de Valence, dont notre *de Thou* fit les plus grands éloges. Il en parut encore beaucoup d'autres, dont il sera parlé dans la suite.

Philippe II mourut; Philippe III lui succéda; la fin du regne de ce prince fut fatale aux lettres; les mêmes causes qui opérerent la décadence des

sciences en Espagne, y produisirent celle de la littérature. Les Espagnols abuserent de l'abondance de leurs idées, de la vivacité de leur imagination, de la facilité de leur génie; ils abandonnerent cette noble simplicité qui frappe l'esprit, qui éleve l'ame; ils s'attacherent à un faux brillant, à des ornements déplacés, à des idées exagérées, à des expressions ampoulées, à des métaphores outrées; leur style devint diffus, obscur; les puérilités, l'emphase, l'exagération, les riens, remplirent leurs écrits.

La littérature espagnole en étoit encore à ce point-là dans le commencement du dix-huitieme siecle. Lisons les œuvres de *Feyjoo*, Espagnol lui-même, qui écrivit en 1737; et voyons le jugement qu'il porte de ses contemporains. « Ceux, « dit-il, qui se piquent le plus de culture se « livrent depuis quelque temps à une affectation « puérile de figures de rhétorique, la plupart « très-ordinaires, à une multiplication d'épithetes, « de synonymes, à un arrangement forcé d'ex- « pressions pompeuses, qui, loin de rendre le « style majestueux, lui donnent une boursoufflure « désagréable (1). »

Si on parcourt en effet les ouvrages de ces temps,

(1) *En los Españolos picados de cultura, diò en reynar de algun tiempo à esta parte una afectacion pueril de tropos rhetoricos, por la mayor parte vulgares, una multiplicacion de epithetos, synonymos, una colocacion violenta de voces pomposas, hacen el estilo, no gloriosamente majestuoso, si asperosamente entumecido.* Théât. cr., disc. 14, parag. 8, tome IV, page 378.

on les trouvera remplis de mots sonores entassés avec une complaisance affectée ; on verra qu'on y substitue l'abondance des paroles à l'abondance des idées ; on les trouvera parsemés d'expressions énigmatiques, dont le mérite principal est souvent d'être inintelligible.

Ces dernieres époques furent cependant signalées par quelques génies heureux, qui, malgré la dépravation du goût de leurs compatriotes, surent s'élever au-dessus des préjugés qui les environnoient, et se faire un nom par des écrits limés, polis et agréables. L'Espagne eut alors quelques poetes remarquables, quelques historiens élégants et exacts; il en sera parlé dans la suite. Elle vit alors *Quevedo*, *Cervantes*, *Saavedra*, *Guevara*, *Mariana*, *Granada*, *Solis*; elle eut, au commencement du siecle dernier, *Benoît Feyjoo*, dont il a été déja parlé, écrivain pur et méthodique, critique judicieux, qui embrassa plusieurs genres de littérature, qui fronda les mauvais écrivains et le mauvais goût de son temps.

Dans toutes ces époques, le goût oriental, le goût de l'emphase, de l'hyperbole, perce par-tout; on le retrouve dans toutes les productions de la littérature espagnole, dans la chaire, dans la poésie, dans l'histoire, sur le théâtre, dans les pieces même les plus simples et les plus triviales. Le génie y paroît toujours fécond, mais toujours désordonné dans ses conceptions; le style y est toujours pompeux, les expressions riches, mais la

tournure en est boursoufflée, emphatique, et l'élévation s'en soutient rarement.

Il est cependant des ouvrages dans lesquels le style est pur, simple, léger, élégant, varié d'une maniere agréable selon la diversité des sujets; dans lesquels une diction claire, concise, soutenue, est dégagée de cette emphase qui infestoit la nation; dans lesquels les matieres sont traitées avec précision, avec noblesse, avec vérité, sans métaphores et sans hyperboles. On lit avec plaisir ceux de *Jean Manuel*, dans ses *Regles morales et civiles*; ceux de *Pulgar*, dans ses *Jugements sur les Courtisans* de son siecle; ceux de *Guevara*, dévoilant les vices des grands et les intrigues de la cour (1); ceux de *Louis de Granada*, exhortant ses compatriotes à la vertu; ceux de *Jean Mariana*, écrivant l'histoire de sa patrie, et défendant l'honneur de sa nation; ceux de *Cervantes*, répandant le ridicule sur le goût de la chevalerie; ceux de *Quevedo*, cherchant à corriger les défauts de ses compatriotes par une critique fine et judicieuse (2); ceux de *Saavedra*, dans sa république politique et lit-

(1) *Del menos precio de la corte, y alabanza de la aldea*, 1592; *Avisa de privedos y doctrina de cortesanos*, 1562.

(2) Il réunit différents genres; il fut à-la-fois critique, romancier, poete, auteur dramatique. On a de lui beaucoup d'ouvrages, dont plusieurs sont traduits en français : on doit citer ses *Sueños*, traduits sous le nom de *Visions*, sa *Casa de los locos de Amor*, son *Tira la piedra y esconde la mano*, son *Avanturier Boscon*, ses traductions de Séneque et de Plutarque.

téraire; ceux de *Solis*, décrivant les hauts faits et les conquêtes des Espagnols dans le Mexique; ceux de *Feyjoo*, combattant les préjugés de son pays.

Dans ces temps heureux, on vit paroître quelques ouvrages assez singuliers; *Ange Sigé*, de Tolede, et *Antoine Cabezon*, de Madrid, écrivirent sur la musique; *Balthasar de Segovia*, Catalan, sur l'art du tailleur; *Jean de Esquivel Navarro*, de Séville, sur l'origine, l'excellence et la perfection de la danse.

Les Espagnols se livrerent beaucoup à l'histoire; leurs écrivains sont très-multipliés dans ce genre; la plupart sont diffus, obscurs; leur style est inégal, tantôt élevé, tantôt bas et rampant, tantôt pompeux et emphatique; tantôt trivial, toujours prolixe, boursoufflé, toujours insoutenable; leurs écrits sont remplis de fables, de faits hasardeux, de suppositions ridicules, de raisonnements peu concluants, de digressions, d'inutilités, d'allégories, de métaphores, d'hyperboles; il est rarement possible d'en soutenir la lecture.

L'Espagne eut cependant plusieurs historiens excellents; ils sont d'autant plus remarquables, qu'ils s'éleverent du sein de l'ignorance et de la prévention, que leur génie secoua heureusement les préjugés dont ils étoient environnés, qu'ils éviterent avec succès le mauvais goût de leur siecle.

Elle compte l'archevêque *don Rodrigo*, *Luc de Tuy*, le bénédictin *Yepes*, le dominicain *Fer-*

dinand del Castillo, de Grenade; *Gaspard Escolano*, de Valence; *François Diago*, de Vivel, au royaume de Valence. *Estevan de Corbera*, Catalan, écrivit l'histoire de sa province; *Mendoza* donna une rélation intéressante de la guerre de Grenade; *Ambroise Morales*, de Cordoue, une bonne chronique de l'Espagne; *Bernardin de Menezes*, une histoire de la guerre de Flandres.

Quatre écrivains, qui vécurent à-peu-près dans le même temps, se distinguerent principalement; ils l'emporterent beaucoup sur ceux qui viennent d'être cités.

Jérôme Zurita, Aragonois, écrivit les annales de son pays avec autant de discernement que de vérité; ses caracteres furent bien tracés, ses réflexions judicieuses, ses narrations exactes. Il y joignit quelques-uns de ces ornements qui rendent l'étude de l'histoire agréable; mais il fut souvent prolixe, quelquefois diffus, quelquefois trop crédule. *Barthelemi-Leonard Argensola*, son continuateur, fut assez bon, mais inférieur à son modele.

Antoine Agustin, de Zaragosse, archevêque de Tarragone, embrassa plusieurs branches de l'histoire; il mérita d'être appelé par notre de Thou, *la lumiere de l'Espagne.*

Antoine Herrera décrivit les hauts faits de ses compatriotes dans le nouveau monde: il fut un écrivain diffus par son attachement minutieux à

l'ordre chronologique; mais il fut exact, impartial, et un des meilleurs historiens de l'Espagne.

Jean de Mariana, de Talavera de la Reyna, devint le flambeau de l'Espagne, et sa lumiere se répandit dans toute l'Europe; il débrouilla le chaos dans lequel les mauvais écrivains avoient plongé l'histoire de son pays; il la fit paroître avec éclat. Ecrivain pur, concis, exact, vrai, impartial, il se fit lire et se fait lire encore dans toute l'Europe. Son histoire d'Espagne est peut-être la meilleure qui existe parmi les histoires de toutes les nations; elle est le modele des bons historiens: mais si cet ouvrage fit la gloire de son auteur, il fut aussi la cause de ses malheurs; son exactitude, son impartialité, son amour pour la vérité multiplierent sur sa tête des persécutions qu'il faut taire pour l'honneur du pays qui les vit naître.

Les Espagnols vantent beaucoup leur *Antoine Solis*, d'Alcala de Henarez, qui donna l'histoire de la conquête du Mexique; il écrivit avec feu et avec élégance: son style est pur et coulant; mais il est superficiel, quelquefois peu exact, souvent confus dans sa diction.

On peut placer encore à la suite de ces historiens espagnols, *Martin de Vaciana*, de Buriana, au royaume de Valence; *Jérôme Roman de la Higuera*, de Tolede; *Jérôme Pujadas*, de Barcelone; *Gonzalve de Cespedes y Meneses*, de Madrid; quoiqu'inférieurs aux précédents, ils ont un certain mérite.

On peut faire honneur à l'Espagne de quelques voyageurs du siecle dernier, dont les relations deviennent intéressantes. *Barthélemi Garcias de Nodal*, de Pontevedra en Galice, nous donna celle des ses voyages aux détroits de Saint-Vincent et de Magellan. *Christophe Acuña* fit connoître la riviere des Amazones; son ouvrage mérita d'être traduit en anglais et en français. *François Careal*, de Carthagene, publia la relation de ses voyages aux Indes Occidentales, depuis 1666 jusqu'en 1697: son ouvrage, écrit avec ingénuité, avec simplicité et sans préjugés, fut traduit en français, et imprimé à Amsterdam en 1722.

L'art oratoire est la partie dans laquelle les Espagnols paroissent avoir le moins réussi. L'éloquence du barreau est inconnue parmi eux, peut-être par le défaut d'occasions qu'elle a de se développer; et c'est une suite des formes de la jurisprudence des tribunaux. Les sermons du treizieme et du quatorzieme siecles sont des compositions informes, sans ordre, sans méthode, sans pureté, sans élégance, sans correction; ils ne furent qu'un assemblage confus de textes, d'autorités et de subtilités scholastiques. Dans le quinzieme siecle, la chaire ne produisit que de froides déclamations, mêlées d'allégories insipides, de métaphores outrées, de plaisanteries triviales, de saillies déplacées, d'allusions ridicules. Les sermons des siecles suivants ne furent que des discours ou des dissertations de théologie scholas-

tique, hérissés de textes, de citations, d'autorités, ramassés de tous côtés, froids, insipides, insoutenables. Le seizieme siecle vit cependant paroître trois prédicateurs éloquents: *François de Tolèdo*, de Cordoue, fut diffus; mais il présenta des tableaux pathétiques et frappants; *Jean de Avila* fut aussi éloquent, aussi habile que vertueux; *Louis de Granada*, qui le suivit de près, montra le modele et la route de l'éloquence chrétienne, d'une éloquence forte et persuasive, éloignée cependant de celle de nos jours, et qui seroit peu propre aujourd'hui à émouvoir les cœurs. On pourroit citer encore ici un *André Sampere*, d'Alcoy au royaume de Valence, qui fut un fameux rhéteur; et *Alphonse Garcias de Matamoras*, de Séville, qui écrivit sur l'art de composer et de débiter les sermons.

La poésie prêtoit beaucoup à la fécondité du génie des Espagnols, à la vivacité de leur imagination, à la noble et pompeuse énergie de leur langue; ils s'y livrerent en entier: peu de nations fournirent autant de poetes.

La poésie, ainsi que nous l'avons dit plus haut, fut cultivée en Espagne dès les siecles les plus reculés. Les Galiciens y furent les premiers poetes: avant l'arrivée des Romains, ils composoient et chantoient des vers.

Ils continuerent sous les Romains à exercer cet art; mais, plus assujettis aux regles de la poésie, qu'ils apprirent de leurs nouveaux maîtres, ils le

firent avec plus de succès. Les Espagnols cultiverent en même temps la poésie latine : *Columela*, *Latronianus*, *Silius Italicus*, *Canius*, *Decianus*, *Hena*, *Lucain*, *Martial* développerent avec éclat le feu de leur génie jusque dans le centre même de Rome. Cordoue fournissoit déja alors des poetes, dont le genre particulier fut remarqué par *Cicéron* : il trouvoit leurs poésies plus spirituelles que profondes, vives, cadencées, pompeuses, mais boursoufflées, inégales et désordonnées.

L'irruption des Barbares, dans le Ve siecle, détruisit le goût de la bonne poésie, qui commençoit à germer chez les Espagnols. A peine trouve-t-on quelques poetes médiocres sous les Goths.

Les Maures porterent avec eux en Espagne leurs armes et leur poésie ; les Espagnols les imiterent bientôt : ils adopterent leur genre ; ils égalerent leurs maîtres ; ils firent des vers en arabe ; ils leur donnerent plus d'expression et plus de graces que les Maures eux-mêmes : on conserve beaucoup de leurs poésies arabes dans la bibliotheque de l'Escurial. Les femmes même s'y distinguerent : *Marie Alphaisuli*, de Séville, tient le premier rang parmi elles ; elle fut comme la Sapho de l'Espagne ; *Safia*, de la même ville, et *Aischa*, de Cordoue, se distinguerent également : la derniere mérita d'être couronnée plusieurs fois par l'académie du lieu de sa naissance.

Ce pays eut bientôt quatre genres de poésie, et dans quatre langues différentes. Les Galiciens

conserverent celle qui leur étoit propre; les Basques en eurent une qui leur fut particuliere; les Arabes, maîtres d'une grande partie de l'Espagne, se livrerent a leur génie naturel; les Français, en pénétrant en Catalogne, y porterent la langue et la poésie de leurs provinces méridionales.

La poésie galicienne fut dure, seche, plus pieuse qu'agréable; elle se borna presque à des sujets religieux.

La poésie basque eut quelques romances, mais sur-tout des hymnes et des cantiques; elle fut languissante, traînante, monotone, sans graces.

La poésie arabe fut fertile en jeux de mots, en allusions, eu métaphores; elle fut ingénieuse dans la construction des vers; elle eut beaucoup d'harmonie dans la mesure; mais, toutes les fois qu'elle voulut prendre l'élan du sublime et du majestueux, elle donna dans un excès outré d'emphase et d'enthousiasme. Les Arabes eurent cependant quelques succès dans la composition des odes: leur poete, *Ahman ben Abdrabbal*, de Cordoue, fut un des premiers qui cultiverent ce genre, négligé ou inconnu jusque-là parmi les poetes de sa nation; il l'introduisit parmi les Arabes espagnols, qui le transmirent aux Arabes orientaux; un *Moamad ben Assaker* écrivit même sur l'art de composer les odes. Les Arabes appliquerent encore la poésie à tous les genres et à tous les sujets possibles; il n'y en eut presque aucun qu'ils ne traitassent en vers; *Ben Malek* et *Abu Lolu* écri-

virent en vers sur la grammaire; le même *Ben Malek*, sur la conjugaison des verbes en particulier; *Abu Baker*, sur l'hérédité; *Algiadena*, sur la doctrine des temps; *Abi Macra*, sur l'année solaire et l'année lunaire; *Alzod*, sur la jurisprudence et l'algebre.

La poésie provençale passa de bonne heure en Catalogne; elle y trouva même un asyle honorable, au moment où elle commença à déchoir en France; elle s'étendit jusqu'au royaume de Valence, après la conquête de ce pays par le roi d'Aragon; elle fleurit dans ces deux provinces longtemps après qu'elle fut perdue, éteinte et oubliée en France; elle s'y soutint jusqu'au commencement du dix-septieme siecle.

L'amour de la poésie fit établir en Catalogne une académie où l'on put la cultiver, en étendre le goût et en soutenir les progrès. Don Jean I[er], roi d'Aragon, fonda à Barcelone, vers la fin du quatorzieme siecle, une académie de *gaie-science*, à l'instar de celle qui existoit à Toulouse, et qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de *jeux floraux*: on y récitoit et on y chantoit des vers; on y décernoit des prix aux vainqueurs. Un démembrement de cette académie fit un établissement pareil à Tortose, dans le siecle suivant, sous le roi don Martin, mais qui ne se soutint pas longtemps. L'académie de Barcelone commençoit à déchoir; Ferdinand monta sur le trône; il en donna la direction à don Henri, marquis de Vil-

lena: ce seigneur étoit instruit, habile dans la *poésie*: il la ranima; il composa alors son livre de la *gaie-science*, dont il ne nous reste que des fragments qui on été publiés de nos jours par *don Grégoire de Mayans* (1); mais, malgré ses efforts, l'académie déchut de plus en plus; elle ne survécut point à son nouveau protecteur.

Les premiers qui cultiverent la poésie provençale en Catalogne et dans le royaume de Valence nous rappellent le souvenir de ces poetes heureux et féconds qui chanterent les héros et l'amour, qui furent comme les créateurs de la poésie française, et dont les provinces du midi de la France furent le berceau. Les troubadours compterent parmi eux autant de Catalans et de Valenciens, que de Provençaux, de Languedociens et de Roussillonnais; ils se confondirent les uns avec les autres; ils écrivirent dans la même langue: ils eurent le même génie et les mêmes talents; ils réussirent également; ils furent également accueillis et goûtés. *Raimond Vidal*, né à Besalu en Catalogne, fut un des plus célebres: il vivoit au commencement du treizieme siecle; il écrivit un *Art de Trovar*, c'est-à-dire un art de rimer, un art poétique; il fit des élégies, des madrigaux, des églogues, des vers dans presque tous les genres; il fit des contes, des nouvelles. *Godefroi de Foxa*, bénédictin catalan, écrivit, dans le même siecle, sur l'art poétique.

(1) Dans son *Origen de la lengua española*.

Jacques March, de Valence, donna, en 1371, une collection de rimes provençales ; il les accompagna des regles de la poésie provençale ; il y joignit des pieces de vers de différents genres, en ajoutant ainsi l'exemple au précepte. Le quinzieme siecle produisit *Jacques Roig*, de Valence, le marquis de *Villena; Osias March*, aussi de Valence : le premier se rendit célebre par la variété et la beauté de ses poésies ; *Villena* écrivit sur la *gaie-science*, c'est-à-dire sur la poétique, et devint également fameux par ses vers ; *March* fut regardé avec raison comme le Pétrarque de la poésie provençale en Espagne. *Jacques Beltran*, de Valence, et *Vincent Garzias*, curé de Balfogona, furent les derniers poetes de ce genre que l'Espagne ait produits; ils moururent au commencement du dix-septieme siecle.

Parmi les poetes de la Catalogne, du royaume de Valence et de celui d'Aragon, qui rimerent en langue provençale, on peut citer encore avec éloge *Jacques le Conquérant*, roi d'Aragon, qui vivoit vers le milieu du trezieme siecle ; *Mataplana*, *Arnaud*, *Mola*, *Paul Ben-Liure*, du même siecle ; deux autres poetes du nom de *March* ; *Jordi*, *Febrer*, *Montaner*, *Jean de Martorell*. On peut y joindre *R. Moseh-Azan de Zaragua*, Juif espagnol, qui donna vers le milieu du quatorzieme siecle, en la même langue, un poëme sur le jeu des échecs, dont une traduction castillane se trouve à l'Escurial.

On pourroit rapporter ici ceux des troubadours de la province de Roussillon, qui vécurent après l'an 1172 : ce fut l'époque où cette province passa sous la domination des rois d'Aragon par la mort de Gérard, qui en fut le dernier comte. Dès ce moment le Roussillon fit partie de l'Espagne, ainsi que la Catalogne et l'Aragon, qui formoient les états de ces princes; et le royaume de Valence, qui y fut réuni peu de temps après. On pourroit citer *Guillaume de Cabestany*, plus connu par sa fin tragique que par ses poésies; *Pons Barba*, qui s'étoit attaché à Alfonse II, roi d'Aragon, vers la fin du douzieme siecle; *Berenger de Palasol*, chevalier du Roussillon, contemporain du précédent; *Pierre de Corbiac*, né près de Corbiac en Conflans, postérieur aux précédents. Il nous reste de *Cabestany* sept chansons, dont la poésie est douce et harmonieuse; elles contiennent une peinture expressive de ses amours, ainsi que de la beauté et des qualités estimables de la dame de Château-Roussillon, qui en étoit l'objet. Nous avons plusieurs poésies de *Barba*, entre autres un *sirvente*, où il reproche à Alfonse II, avec une liberté trop poétique, de démentir sa sagesse et sa générosité en se livrant aux flatteurs. *Palasol* fit beaucoup de chansons qui sont tendres, naturelles, harmonieuses. *Corbiac* tint un des premiers rangs parmi les troubadours, par le nombre de ses poésies, par la variété des sujets qu'il traita, par les connoissances qu'il avoit acquises, et par son goût

décidé et peu commun dans son siecle pour les sciences et les lettres ; il traita beaucoup de sujets de l'histoire sacrée et profane, des arts libéraux, de la musique, de la dialectique, de l'arithmétique, de la géographie, de la jurisprudence, de l'astronomie, de la médecine, de la pharmacie, de la chirurgie, de la géomancie, de la nécromancie, de la magie, de la divination, de la mythologie ; il donna encore des chansons, des poésies amoureuses, des pastorales, des pièces de dévotion ; mais il déprécia ses talents par un excès d'orgueil et de présomption. *Formit de Perpignan* et *Bistoris de Roussillon*, quoiqu'inférieurs aux précédents, pourroient cependant être encore cités à leur suite : le premier laissa quelques poésies d'une versification assez heureuse ; le dernier fit beaucoup de chansons, parmi lesquelles deux sont le plus remarquables : dans l'une, il remercie un de ses amis de l'avoir repris de ses fautes ; dans l'autre, il s'élève contre la fausseté et la luxure du clergé.

La poésie provençale embrassa quelquefois l'histoire ; elle chanta les combats et les héros ; mais elle se borna à des romances, à des chansons, à des relations rimées et légèrement cadencées : elle n'atteignit ni le sublime ni le majestueux. Elle se livra quelquefois à la satyre ; elle fut alors tantôt légere et plaisante ; tantôt âcre, caustique et mordante ; tantôt délicate et fine. Elle fut sur-tout galante ; elle traita principalement des sujets amou-

reux ; elle eut des romances, des élégies, des églogues, des pastorales, des chansons : elle fut alors tendre, spirituelle et agréable.

Les Castillans négligerent long-temps la poésie : les premiers vers qu'on trouve dans leur langue sont de la fin du douzieme siecle ou du commencement du treizieme ; ils sont d'un *Gonzale de Berceo*, qui, outre un poëme intitulé *Votos del Pavon*, consacra encore sa muse à décrire la vie et les miracles de quelques saints : quelques-uns lui attribuent le poëme d'*Alexandre*. Ses vers eurent assez d'exactitude et quelque régularité. Il fut suivi de *Jean-Laurent Segura*, que quelques-uns regardent comme l'auteur du même poëme d'*Alexandre*, tandis que le plus grand nombre l'attribue au roi *Alfonse X*. On cite cependant quelques vers et un poëme du *Cid*, de *Gonzale de Hermiguez*, qu'on rapporte au dixième et au onzieme siecle : on les regarde comme les premiers morceaux de poésie castillane que nous connoissions ; mais ces pieces ne sont connues que par des citations, et on ne connoît pas mieux l'âge où elles furent écrites.

Le roi *Alfonse X*, dit *le Sage*, vint après *Berceo* ; il composa des cantiques ; il donna dans un genre plus élevé ; il écrivit, suivant le sentiment d'un grand nombre, la même histoire d'*Alexandre* en vers ; il enrichit la poésie d'images nobles et de pensées sublimes.

Jean Ruiz, archiprêtre de Nita, connu plus

particulièrement sous cette derniere dénomination, fleurit à la fin du treizieme siecle et au commencement du quatorzieme : il fit quelques poëmes singuliers, d'une imagination assez déréglée, mais dans lesquels on trouve des ironies fines et des plaisanteries agréables. Un de ces poëmes est *la Guerre* entre *don Carnaval* et *don Quarème ;* les interlocuteurs sont *don Jeûne, don Amour, don Viande, don Carnaval, don Quarème,* etc. C'est une plaisanterie dans le goût du siecle de l'auteur, mais qui est traitée quelquefois gravement : on y trouve des graces, une fable bien suivie, des épisodes ingénieux, de l'imagination, une abondance d'expressions ; mais la langue y est peu soignée et la versification peu harmonieuse.

Quelques petits poetes leur succéderent, mais ils ne leur furent point supérieurs.

La poésie castillane resta encore pendant longtemps dans un état au-dessous de la médiocrité, on peut dire même dans l'enfance ; elle prit tout-à-coup une nouvelle face vers l'an 1420, sous le roi Jean II, qui la favorisa. *Villena* chanta les travaux d'Hercule ; il écrivit sur l'art poétique ; *Perez de Gusman* décrivit en vers la maniere de bien vivre ; *Rodrigue de Cota* publia une satyre contre la cour ; elle étoit remplie de sel et de délicatesse ; il fit aussi une tragédie de *Calixte et Mélibée.* Le marquis *de Santillana* fit des sonnets qui ont de l'agrément : parmi ses diverses poésies, sa *Querelle d'Amour* est remplie de douceur et de grace.

Ces différentes productions présenterent plus d'ordre, plus de conduite, plus de goût; la poésie y parut un peu dépouillée de son ancienne rudesse.

La poésie castillane se perfectionna en peu de temps: elle se polit, elle devint harmonieuse et pure; les bons poetes se succéderent; elle dut la rapidité de ses progrès au génie heureux de quelques-uns d'entre eux.

Lopez de Mendoza donna à ses poésies, à-la-fois galantes et morales, la mesure des vers italiens et provençaux. Cet exemple heureux fut suivi: ce fut le premier pas que la poésie fit vers sa perfection.

Un autre poete prit une route différente et non moins heureuse. *Jean de Mena*, de Cordoue, fit voir de l'élévation et de la noblesse. Je ne citerai de lui que deux poëmes, *la Coronacion* ou *le Couronnement*, et *le Labyrinthe*: le premier est le couronnement de *Santillana* au Parnasse par les Muses et les Vertus: il est d'une invention heureuse; mais le style y manque quelquefois de noblesse, et les vers de douceur et d'harmonie; le dernier est rempli d'images nobles et grandes, d'expressions énergiques. Ce poete sut donner à ses vers la noblesse de la poésie héroïque: il fut goûté et suivi. Le modele que *Mena* traça fut le principe des succès les plus brillants de la poésie castillane: elle se perfectionna encore plus sous le pinceau de *Georges Manrique*: celui-ci adoucit et polit son style; il essaya de donner plus de régularité aux rimes; il y réussit: ses vers présen-

tent l'image de la délicatesse et du goût; ils sont châtiés; ils paroissent faits avec facilité.

C'est ainsi que ces trois hommes, par le concours réuni des genres qu'ils adopterent, devinrent les peres, les créateurs de la bonne poésie castillane. Ils furent merveilleusement secondés par un autre poete de leur siecle: *Encina* imagina le genre de l'imitation; il mit les églogues de Virgile en vers castillans. Son imagination étoit heureuse; il en profita: elle lui fournit des allusions ingénieuses; il les appliqua, avec autant de discernement que de noblesse, aux actions glorieuses du regne de Ferdinand le Catholique et de la reine Isabelle son épouse.

Ce moment devint bientôt l'époque la plus brillante de la poésie castillane; le bon goût se développa de tous les côtés; les productions se multiplierent: une foule de poetes excellents illustra le seizieme siecle.

Jean Boscan fut un des premiers qui adopterent le nouveau genre. *Garcilaso de la Vega* donna à la poésie castillane une élévation qu'on ne lui avoit point connue jusque-là: ses sonnets, ses chansons, ses églogues, ses épîtres, ses élégies sont remplies de grace et d'harmonie; il donnoit tout à espérer, s'il n'eût été enlevé par une mort prématurée; il fut regardé comme le prince de la poésie espagnole. *Diego de Mendoza* montra de l'esprit, du jugement, de la hardiesse et de l'érudition: il seroit à desirer qu'il eût été plus correct.

Guttierez de Cetina chanta l'amour : ses poésies furent soignées, douces, tendres. *Louis de Haro* monta la poésie sur le ton de l'oraison. *Louis de Haro* et *François de Miranda* firent briller un génie heureux, facile et fécond ; *Pierre de Padilla, Fernandez de Velasco, Jérôme Bermudez, Lopez de Rueda, François de Mediano, Ferdinand de Herrera,* développerent une imagination vive, hardie, assujettie cependant aux regles, de l'élévation dans le style, de l'énergie dans les images ; *Virues* se fit lire avec plaisir ; *Jérôme Ramirez, Alphonse Ledesma, François Lopez de Zarata, Alphonse de Vatres* furent des poetes élégants et agréables.

La même époque vit paroître des traductions espagnoles de poetes grecs et latins. *Encina* avoit déja traduit les églogues de *Virgile ; Ferdinand Perez de Oliva* traduisit deux tragédies du grec de *Sophocle* et d'*Euripide ; Gonzales Perez* traduisit *l'Odyssée* d'Homere en vers castillans ; les traductions de *Pindare*, d'*Anacréon*, de *Plaute*, de *Térence*, d'*Horace*, de *Virgile* se multiplierent.

Tous ces poetes porterent la poésie castillane au plus haut degré de perfection ; elle atteignit, avec eux, à la noblesse, à la délicatesse, au sublime. Cependant leurs ouvrages, malgré les beautés qu'ils renferment, conservent encore quelque dureté ; ils manquent quelquefois d'exactitude et de régularité, et souvent ils n'ont ni assez de dou-

ceur, ni assez d'harmonie. Ils vécurent tous dans le seizieme siecle.

Des femmes s'essayerent aussi avec succès dans la carriere poétique. Cette même époque en vit naître plusieurs, dont les talents firent honneur à leur patrie. On distingua sur-tout une *Felicienne Henriquez de Guzman*, de Séville; une *Ange Sigé*, de Tolede : celle-ci réunit au talent de la poésie celui d'exceller dans la musique, sur laquelle elle écrivit.

Ce beau temps de la poésie castillane passa à peine la durée d'un siecle. Le faux éclat des *concetti* italiens séduisit les Espagnols : ils voulurent les imiter. *Louis de Gongora*, de Cordoue, fut le créateur, ou mieux, l'imitateur et le propagateur d'une espece de secte poétique, d'une secte de mauvais goût. Les Espagnols, naturellement portés au grand, au merveilleux, au romanesque, adopterent avec empressement une innovation qui flattoit leur goût, entroit dans leurs vues, mais qui amena tout-à-coup, dans le dix-septieme siecle, la décadence de la poésie espagnole.

Dès-lors, le style cessa d'être noble; il ne fut qu'emphatique : les expressions techniques et vraiment sublimes disparurent; elles ne furent qu'enflées et sonores; les constructions extraordinaires prirent la place d'une conduite sage et réguliere; la confusion des idées remplaça leur aimable simplicité.

Dès-lors les Espagnols, abandonnés à la subti-

lité de leur esprit, à la fougue de leur génie, se laisserent entraîner par le torrent impétueux de leur imagination : tout ne fut plus, dans leurs vers, que pointes, saillies, métaphores, antitheses, allusions, équivoques.

Dès-lors, la poésie espagnole perdit ce charme heureux qui subjugue, cette harmonie douce et frappante qui séduit, cette délicatesse qui touche; cette noble simplicité qui plaît, cette élévation sublime qui étonne, qui entraîne.

Cette époque fut cependant fertile en grands poetes. Elle vit paroître un *Lope de Vega* : ce génie heureux et fécond développa dans ses poésies une richesse et une variété inconnues jusque-là; il fut ingénieux, doux, harmonieux, varié, frappant dans ses images, brillant dans ses descriptions, juste dans ses applications, séduisant par son style. Les deux *Argensola*, *Barthélemy* et *Lupercio* firent des vers harmonieux; ils eurent des pensées nobles, des expressions choisies, un style châtié. *Villegas* mania mieux la langue; il eut des pensées délicates, des images gracieuses, une versification douce, des expressions tendres et agréables. *Calderon* fut ingénieux, vif et fécond. *Quevedo* eut une imagination plus douce et plus brillante, une versification plus facile, un style correct. *Gongora* développa un génie élevé et sublime. *Ulloa*, *Espinosa*, *Espinal* versifierent avec goût, avec grace, avec élégance. Mais tous ces poetes remplirent leurs ouvrages de jeux de

mots, de *concetti*, d'expressions gonflées, de termes inusités. *Gongora*, le créateur de ce nouveau genre, se perdit souvent dans un boursoufflage outré. *Lope de Vega* abusa de la facilité de son imagination; il donna dans des subtilités et des jeux de mots qui dégénérerent quelquefois en puérilités. *Villegas* ne sut point se garantir du goût dominant de son siecle; il eut de l'affectation et de la boursoufflure dans le style. *Quevedo*, malgré ses beautés, eut de grands défauts; il se laissa entraîner par le goût de ses contemporains : l'exemple de ces grands poetes devint contagieux.

Ce mauvais goût dura jusque vers le milieu du siecle dernier; la poésie espagnole a commencé à cette époque à prendre une face différente.

Quelques génies heureux surent cependant se préserver de la contagion; ils s'éleverent au-dessus du mauvais goût de leur siecle. *Borgia*, prince de *Schilace*, *Solis*, conserverent une pureté de goût au sein de la corruption; le *comte de Rebolledo* fut simple, égal, sans emphase, peut-être trop sec : le sujet qu'il traita ne prêtoit ni à l'élégance ni aux graces; il réduisit l'art militaire et la politique en vers (1) : on trouve dans ses œuvres le génie poétique; mais ses vers sont minutieux, quelquefois traînants et sans ornements; ils retiennent le sérieux, l'austérité, la sécheresse de la ma-

(1) *Selva militar y politica.*

tiere qu'ils traitent, et les détails y sont souvent fatigants.

L'Espagne cite un poëme épique, *l'Araucana*, de *Ercilla* : ce poete paroît s'être proposé l'Arioste pour modele, relativement au tissu, au mode et à la conduite de son poëme : il a de la chaleur dans la description des batailles; ses idées sont neuves, ses peintures expressives, ses descriptions énergiques et rapides; il fait voir partout une heureuse fécondité d'imagination; mais il manque d'invention, de caractere, d'intérêt; son style est trop simple, trop égal, trop peu poétique.

Elle cite un autre poëme épique, le *Bernardo*, de *Balbuena*, il a encore plus de défauts : les pensées, les expressions, le style en sont absolument dans le goût du siecle de l'auteur.

L'Espagne a quelques petits poëmes sur des sujets particuliers. Il a été déja parlé de celui de *Rebolledo*, sur la politique et sur l'art militaire. Elle a *los Amantes de Teruel*; elle cite *André Rey, François Guzman*, dont les œuvres sont peu importantes. *Lope de Vega* donna *le Siecle d'Or* (1) et *le Laurier d'Apollon* (2) : le premier se ressent du génie fécond, inventif et désordonné de l'auteur; mais il a l'avantage d'avoir précédé de plus d'un siecle les poëmes pareils qui ont été publiés dans la suite; le dernier contient une ori-

(1) *El Siglo de Auro.*
(2) *Laurel de Apollo.*

tique des poetes espagnols : le précepte y est joint à l'exemple; il est utile et instructif.

Elle a encore de petits poëmes dans le genre facétieux; ils sont remplis de sel, de plaisanteries fines et délicates, d'allusions ingénieuses : plusieurs de ses poetes ont excellé dans ce genre. On cite avec raison, et on lit avec plaisir, un petit poëme sur *la Puce*, par *Diego de Mendoza; la Guerre des Chats* (1), que *Lope de Vega* publia, en se déguisant sous le nom de *Thomas Burguillos*, et *la Guerre des Mouches* (2), par *Villaviciosa* : le premier a une versification harmonieuse et coulante; il est agréable dans l'invention; il égaie par des relations ridicules, mais agréables, par des expressions joviales et burlesques adaptées au sujet; mais il le pousse trop loin. Le dernier est mieux disposé : il est conduit avec plus d'art, plus travaillé, plus soigné; il a plus de dignité; il s'approche bien plus du genre du poëme épique; il est rempli d'épisodes agréables : mais il a des détails trop minutieux, et devient trop long; c'est beaucoup que douze chants pour chanter une guerre des mouches : le style en est cependant correct et limé. Ces deux poëmes ont peut-être trop d'érudition : dans l'un, un chat est instruit de l'histoire ancienne et moderne; dans l'autre, une mouche cite le Digeste.

(1) *Gatomachia.*
(2) *Musquea.*

Dans ces différentes époques, plusieurs écrivains tracerent les regles de la poésie. Les poetes catalans et valenciens en donnerent l'exemple; il en a déja été parlé : les poetes castillans marcherent sur leurs traces. *Lope de Vega* donna, dans le dix-septieme siecle, un art poétique (1) dont le style est élégant et coulant, mais dont les préceptes ont rarement la justesse et la vérité de ceux qui nous ont été transmis par Horace et par Boileau; *Jean de la Cueva*, son contemporain, en publia un autre dont la marche est ingénieuse et sage, mais qui est peu poétique; *Cascales* donna des tables (2) qui sont une espece d'art poétique bien conduit, et rempli de préceptes utiles; il est mieux versifié et plus instructif. Ces divers ouvrages élémentaires étoient excellents dans le siecle où ils furent écrits, mais ils manquent du degré de perfection analogue au goût actuel et aux progrès que la poésie a faits de nos jours.

Le goût de la nation s'étoit tourné depuis longtemps vers la poésie castillane : il fit disparoître d'abord la poésie gallicienne; il affoiblit la poésie provençale : celle-ci se soutint cependant dans la Catalogne et dans le royaume de Valence jusqu'au commencement du dix-septieme siecle.

Tel fut l'état de la littérature espagnole : elle subit le sort et les vicissitudes de la monarchie; elle s'éleva avec elle sous les regnes de Ferdinand V et de

(1) *Arte nueva*, etc.
(2) *Tablas poeticas*.

Charles Ier; elle parvint à l'état le plus brillant sous Philippe II, sous ce prince protecteur des sciences, des lettres et des arts; sa décadence fut la même que celle de toutes les branches de l'administration politique, civile et militaire sous les derniers rois de la maison d'Autriche; elle se releve avec rapidité depuis le commencement du dix-huitieme siecle.

Tout contribue actuellement à favoriser les progrès de la littérature espagnole. Le gouvernement a formé des établissements où des maîtres de différents genres forment l'esprit des éleves, et les disposent à acquérir dans la suite une culture plus étendue; il a multiplié les écoles de rhétorique; il a établi des leçons de grec et de langues orientales dans les universités de Valence et de Salamanque, dans le collége de Saint-Isidore de Madrid, et dans le séminaire de la noblesse de la même ville; des leçons de langues étrangeres dans ce même college et ce même séminaire; des écoles de poésie dans ces mêmes college et séminaire, et dans l'université de Valence. La société patriotique de Biscaye a voulu concourir à son tour à remplir les vues bienfaisantes du gouvernement; elle entretient, dans l'école qu'elle a établie à Vergara, des maîtres de rhétorique, de langues étrangeres, de littérature et de poésie.

Deux académies, livrées à des recherches sur l'histoire, sont établies à Madrid et à Barcelone; leurs travaux commencent à devenir intéressants. Une autre académie, l'académie espagnole, s'oc-

cupe des moyens d'épurer et de perfectionner la langue. Séville a une académie de belles-lettres.

Les entraves multipliées qu'on opposoit à la publication des ouvrages nationaux et à l'introduction des livres étrangers formoient un nouvel obstacle aux progrès de la littérature. Une surveillance mieux dirigée, en arrêtant ce qui pourroit devenir réellement dangereux, laisse aujourd'hui plus de facilités pour l'une et pour l'autre; il est permis de penser, d'écrire, de développer ses idées, de fronder les préjugés, pourvu qu'on ne trouble point l'ordre public, civil et religieux. Les Espagnols peuvent puiser en même temps, dans les sources fécondes de la littérature étrangere, des modeles de style, d'élégance et de goût, dont ils savent profiter avec discernement.

Aussi la littérature espagnole est-elle entièrement changée depuis trente ans : le style s'est épuré; il se simplifie tous les jours. Une éloquence mâle succede à l'emphase enthousiaste qui la déprécioit : les Bossuet, les Fléchier, les Massillon, sont les modeles des prédicateurs espagnols de nos jours; le ministere de la chaire commence à devenir parmi eux aussi difficile et aussi brillant qu'il fut autrefois facile, fastidieux et ridicule. La critique s'est épurée; en se dépouillant du fatras de l'érudition lourde et fatigante dont elle étoit surchargée, elle est devenue plus simple, plus agréable, plus concluante; les écrits du *P. Isla* en sont un modele excellent, quoique sa critique par-

ticipe un peu de la mordacité naturelle de son caractere; un *Voyage* anonyme *au pays des Singes* est encore un modéle charmant de critique agréable et judicieuse; c'est une satyre ingénieuse et délicate du génie, des mœurs, des coutumes des différentes provinces de la monarchie espagnole : cet ouvrage feroit honneur à toutes les nations.

L'histoire est peut-être la partie qui a le plus gagné à la perfection de la littérature moderne : les bons historiens se sont multipliés, leurs écrits sont des modeles excellents de clarté, de méthode, de discernement, d'exactitude, de goût, de style. On lit avec un vrai plaisir la *Paléographie espagnole* et la *Relation de la Californie* du jésuite *Burriel*, de Buenache de Alarcon, en Nouvelle Castille; les *Mémoires de la Guerre de la Succession*, du marquis *de San-Felipe;* les écrits sur l'*Histoire ecclésiastique*, de *J.-B. Perez*, la *España Sagrada*, et les écrits sur les *Antiquités d'Espagne* de l'augustin *Florez;* le *Voyage au détroit de Magellan*, de *Pierre de Sarmiento;* la *Historia del Nuevo-Mundo*, publiée à Madrid, en 1793, par *J.-B. Muñoz. Don François Masdeu,* Catalan, nous a donné, à la même époque, une *Histoire critique de l'Espagne*, qui parut d'abord en italien, et qui fut traduite ensuite en espagnol : l'auteur remonte aux premiers âges connus; on y trouve des recherches curieuses et savantes, beaucoup d'érudition, et une critique

assez judicieuse. Les freres *Mohedano*, religieux très-instruits et de beaucoup d'esprit, commencerent à publier, en 1779, une *Histoire littéraire de l'Espagne :* cet ouvrage seroit intéressant si les auteurs ne s'étoient point laissés égarer par un excès d'enthousiasme patriotique ; il en avoit déja paru neuf volumes in-4°, lorsque la publication en fut interrompue, en 1786, par des ordres supérieurs. On doit joindre ici un abbé *Jean Andres*, de Valence, ex-jésuite, qui a publié en italien, et en quatre gros volumes in-4°, des recherches sur tous les genres de littérature, ouvrage rempli d'une saine critique, et très-intéressant. Enfin, un anonyme a publié depuis peu la *Relacion del ultimo Viage al estrecho de Magellanes en los anos* 1785 *y* 1786 *:* c'est la relation du voyage fait par *don Antoine de Cordova*, à bord de la frégate de *Santa-Maria de la Cabeza*. Cet ouvrage devient d'autant plus intéressant, qu'outre les connoissances nautiques dans lesquelles l'auteur paroît très-versé, on y trouve une notice très-bien faite de tous les voyages antérieurs, et des extraits de plusieurs manuscrits précieux qui n'étoient point connus.

Les poetes sont ceux qui paroissent avoir le moins gagné aux changements arrivés dans ce siecle. Entraînés presque tous par une chaleur enthousiaste, ils dédaignent de s'asservir aux regles de la poésie ; leurs poëmes épiques, leurs poëmes dramatiques sur-tout, portent les em-

preintes les plus marquées de la facilité avec laquelle ils se livrent au feu de leur imagination et au torrent désordonné de leurs idées. Il y a cependant parmi eux des poetes remarquables par des idées et des saillies pleines de feu et d'imagination, par des élans nobles et sublimes qui enlevent, par des traits heureux et brillants d'une invention ingénieuse; mais, peu jaloux de rendre leurs poésies régulieres, ils se livrent à leurs idées, ils les adoptent sans choix, ils les suivent sans discernement, ils les décrivent sans mesure; ils croient en soutenir la force et la vivacité par la pompe, l'harmonie et la noblesse de leur langue; ils ne s'apperçoivent point qu'ils donnent souvent dans un pompeux galimathias. Ils ont eu cependant un modele excellent : *don Ignace de Luzan* publia, en 1737, une poétique, ouvrage qui fut le fruit d'une lecture immense et d'une étude profonde; il étoit bien capable d'épurer le goût de la nation. L'auteur connut les défauts de ses compatriotes, et il en rechercha les causes ; il en sera parlé dans la suite.

L'Espagne peut se glorifier cependant de quelques-uns des poetes qu'elle a produits depuis le milieu du dix-huitieme siecle; elle a eu quelques génies heureux qui ont évité les écarts de leurs compatriotes, et qui ont cherché à ramener ceux-ci au goût de la bonne poésie. On peut citer, dans ce nombre, *Blaise-Antoine Nassarra*, *Augustin Montiano*, *Montengon*, *Jean Yriarte*, *Garcias*

XX.

de la Huerta. Celui-ci a une versification coulante, un style pur et agréable; il lui manque de se rapprocher un peu plus de la nature, et de soutenir avec plus de soin la noblesse de ses vers. *Montengon* a écrit des odes élégantes et sublimes; il a ouvert ainsi une nouvelle carriere à la poésie lyrique espagnole, *Yriarte* publia plusieurs écrits qui firent l'éloge de son goût et de son érudition.

Nous devons à *Cespedes* un bon poëme sur la peinture; le style en est colorié, les images vives, la versification belle, harmonieuse et claire, les digressions intéressantes, les tableaux expressifs.

Yriarte a donné un poëme sur la musique, qui ne le cede point au précédent en beauté : on y trouve beaucoup de facilité, de netteté, de clarté; un usage modéré de la fable, des comparaisons claires et justes, des épisodes bien amenés et bien placés, des fictions ingénieuses, beaucoup de pureté et d'élégance de la langue: il a été généralement applaudi: il l'auroit été encore plus s'il étoit moins chargé de mots techniques et de détails minutieux, si le style en étoit plus orné, plus soutenu, et s'il se rapprochoit moins de la facilité prosaïque.

Don Jean Melendez Valdes est de nos jours un poete heureux et élégant, que quelques-uns ont cru pouvoir appeler l'Anacréon espagnol.

Un autre poete, *don Joseph Viera,* a traité récemment, en vers, de l'air fixe; mais son poëme est sec, aride et sans graces: c'est plutôt la faute

du sujet, qui ne prête point à la poésie, que celle du poete, qui laisse voir de l'invention et de la facilité.

Dans ces derniers temps, l'Espagne a produit deux bons fabulistes. *Samaniego* a mis les fables d'Esope, de Phedre et de La Fontaine en beaux vers castillans : il y a mis de l'élégance et de la grace. *Yriarte* a été original ; il a donné des fables qui ont été sur-le-champ traduites en français : elles ont quelques défauts ; mais elles sont dignes d'occuper le premier rang après celles de La Fontaine.

Les Espagnols ont deux especes de vers rimés, les *consonnantes* et les *assonnantes*. Dans les *consonnantes*, la rime est toujours exacte et uniforme par sa contexture, par sa régularité, par le son qu'elle rend dans la prononciation, par la maniere dont elle se correspond. Il n'en est point de même des *assonnantes* : leurs rimes se bornent à ce que les deux dernieres voyelles de chaque vers soient les mêmes ; les vers, ainsi rimés, se suivent rarement : ils ne reviennent ordinairement que de deux en deux ou de trois en trois vers ; les vers intermédiaires ne sont que des phrases légèrement cadencées et assujetties à une certaine mesure : cette espece de rime ne frappe point les étrangers, qui même souvent ne s'en aperçoivent point, tandis que les Espagnols la saisissent très-bien.

Les romans font partie de la littérature espagnole ; il y en a qui sont des modeles de goût, de discernement, de critique, de moralité.

La *Diane* (1), roman pastoral de *Georges de Montemayor*, est le premier des romans espagnols de ce genre qui ait mérité de passer à la postérité; il est cependant froid et insipide : il est du seizieme siecle.

La *Diane amoureuse* (2), autre roman pastoral de *Gilpolo*, est écrit d'un style simple, élégant, sans affectation : l'invention et la conduite en sont heureuses; les événements s'y rapprochent beaucoup de la nature : il est de la même époque.

Un autre roman, sous le même titre de *Diana*, parut à-peu-près à la même époque; il est d'*Alonzo Perez*, de Salamanca : il ne vaut point les précédents.

Le milieu du même siecle vit paroître *la Vie de Guzman d'Alfarache* (3), par *Marc Aleman* : on y trouve de l'ordre et de la méthode; le style en est pur, clair, doux et élégant.

Cervantes donna *la Galatée* dans le dix-septieme siecle : cet ouvrage vaut mieux que *la Diana* de *Montemayor*, mais il est presque calqué sur le même plan.

Les œuvres immortelles de *Quevedo* méritent ici une place distinguée : ses romans, sur-tout *la Vie de Tacaño*, ont de la vivacité, de l'invention, du sel, des moralités heureuses; on y desireroit

(1) *Diana.*
(2) *Diana enamorada.*
(3) *La Vida del Picaro Guzman de Alfarache.*

seulement moins d'exagération, des idées plus justes et plus vraies, et moins d'équivoques.

Il faut citer avec éloge les romans de *François de Quintana*, ceux de *J.-C. Cortes*; le *Lazarille de Tormes*, de *Diego Hurtado de Mendoza*, tant de fois traduit en français. Il ne faut point oublier la fameuse *Histoire de Tyran le Blanc*, écrite, dans le seizieme siecle, en langue provençale ou valencienne, par *Jean de Martorell*, de Valence, avec une grace et une pureté qui firent appeler *Martorell* l'Anacréon de son pays.

L'ouvrage immortel de *Cervantes*, le *don Quichotte de la Manche*, l'emporte sur toutes les productions précédentes : une imagination féconde, des narrations naturelles, des descriptions simples et intéressantes, un style élégant et clair, des saillies ingénieuses, une critique judicieuse et piquante, un goût fin et délicat, un jugement sain et soutenu, ont fait d'un amas d'extravagances un livre instructif, agréable et délicieux; il a été adopté par toutes les nations; il a été traduit dans toutes les langues; les éditions s'en sont multipliées dans tous les pays; on le relit toujours avec un nouveau plaisir; on y a choisi les sujets de beaucoup de sculptures, de tableaux, d'estampes et de broderies. Les autres ouvrages de *Cervantes*, moins connus et peu traduits, renferment cependant de grandes beautés.

Le P. *Isla* a donné, dans ces derniers temps, un roman sous le titre d'*Histoire du fameux*

frère Gervaise de Compazas, dont il n'a paru que deux volumes ; c'est une critique ingénieuse des mauvais prédicateurs : on y découvre par-tout une fécondité de génie, une vivacité d'imagination, une correction dans le style, une conduite adroite et sage des événements, des peintures vives et frappantes, des dialogues vrais et naturels, un choix approprié de termes énergiques. Ce livre est devenu un roman classique ; mais l'auteur a voulu y répandre trop d'érudition et de critique ; il auroit pu faire un choix plus heureux de la première, et une application plus juste de l'autre.

Nous devons encore à l'ex-jésuite *Montengon*, retiré en Italie, trois romans, *Antenor* ou *l'Education d'un Prince ; Eudoxie* ou *l'Education d'une Femme*, et *Eusebe ;* celui-ci est le meilleur : il est modelé, à quelques égards, sur l'*Emile* de Rousseau.

Les Espagnols ont une espece particuliere de petits romans, qu'ils appellent *Novelas ;* c'est ici sur-tout qu'ils déploient la délicatesse du style, la vérité des images, la finesse d'une touche délicate ; on y trouve presque toujours une apparence de vraisemblance ; une invention judicieuse, un plan bien conçu, une exécution soutenue, une conduite réguliere, un style égal, une narration simple et concise ; en général, ces petits ouvrages sont d'un caractere charmant. *Cervantes* en a donné plusieurs, qui sont si bien écrites, si bien tissues, si bien conduites, si agréables, qu'après

deux siecles, on les lit encore avec plaisir; on les traduit, on en multiplie les éditions (1). *Jean Perez de Montalvan*, de Madrid, fut, dans ce genre un modele excellent; ses *Novelas*, publiées en 1624, ont eu beaucoup d'éditions et plusieurs traductions en français.

Le théâtre fait encore partie de la littérature espagnole; ce sujet sera traité en particulier.

Plusieurs autres écrivains de nos jours ont fait honneur à l'Espagne, leur patrie, *Isla* et *Bayer*, dont il a été déja parlé, *le comte de Campomanes* et *Eugenio Laruga; Campomanes* est à-la-fois un savant jurisconsulte, un historien érudit, un des premiers, parmi ses compatriotes, qui, par leurs écrits, aient réveillé l'attention des Espagnols sur les moyens de vivifier l'industrie; *Laruga* a publié des mémoires politiques et économiques sur l'industrie, les mines, etc. de l'Espagne : il y en a déja plus de vingt volumes. On y trouve beaucoup de détails sur les productions de la terre et les fabriques de tous les genres des diverses provinces de ce royaume : cet ouvrage, quoique diffus, est très-utile.

J'omets ici le nom des auteurs espagnols vivants, dont je compte analyser les ouvrages dans mon *Voyage pittoresque en Espagne*. Un extrait aussi court que celui que je pourrois insérer ici blesseroit nécessairement leur amour-propre, et j'estime trop

(1) Les principales sont : *El Amante liberal*, *la Gitanilla*, *el Curioso impertinente*, *Rinconete y Cortadilla*.

la plupart d'entre eux pour leur faire cet outrage.

Les traductions des livres étrangers se multiplient en Espagne; elles servent singulièrement à éclairer la nation, à épurer son goût, à lui faire connoître et adopter les principes de la bonne littérature. Déja plusieurs livres italiens et anglais sont traduits en espagnol; déja les meilleurs ouvrages français de médecine et de chirurgie; les meilleurs prédicateurs français; Moréri, l'Encyclopédie, Buffon, les Œuvres de le Sage, les Contes de Marmontel, les ouvrages de Mably, quelques bonnes tragédies, ont trouvé des traducteurs intelligents qui les ont publiés à l'usage de leurs compatriotes.

La littérature espagnole, quoique épurée, quoique marchant à grands pas vers sa perfection, conserve cependant encore une touche de ce qu'elle fut autrefois; elle conserve ses phrases, souvent trop cadencées, un emploi, quelquefois trop répété, de mots sonores et pompeux, un goût qui s'éteindra difficilement, pour le merveilleux, pour la métaphore, pour l'hyperbole, un vrai goût oriental. Un Espagnol a jugé ses compatriotes, et son jugement terminera cet article. *Don Ignace de Luzan*, auteur de la *Poétique*, dont j'ai déja parlé, attribue la disette de bons auteurs en Espagne « à une certaine fierté, « qui croiroit s'avilir, si elle s'assujettissoit aux « regles prescrites, et qui prend pour inspiration « et pour enthousiasme ce qui n'est que le fruit « d'une imagination qui s'égare. »

†. Presque tous sont récemment mis à l'index de l'Inquisition.

THÉATRE ESPAGNOL.

Les spectacles commencerent en Espagne dès le temps des Romains; on voit encore, dans plusieurs endroits, les vestiges des théâtres que ces peuples y avoient construits : il en reste de considérables à Mérida, à Clunia, à Açinipo. Celui de Sagonte, aujourd'hui Murviedro, offre une image majestueuse et imposante de ce qu'il fut autrefois; mais ces spectacles n'étoient point particuliers à l'Espagne, et les Romains les ont introduits dans toutes les parties de leur immense empire.

Les spectacles disparurent sous les Goths. Les Espagnols conserverent cependant du goût pour ce genre de divertissement; ils eurent quelquefois, mais rarement, certaines mauvaises comédies; l'évêque de Barcelone en permit la représentation dans son église en 621 : ce fut le motif de sa déposition, ordonnée par le roi Sisebut. Ces comédies furent vraisemblablement les premieres comédies nationales; mais elles ne sont point parvenues jusqu'à nous.

Les Arabes rappelerent en Espagne les représentations théâtrales. Les Espagnols les imiterent; ils s'y livrerent avec passion : ce goût s'est perpétué jusqu'à nos jours.

Dans les premiers temps on n'avoit ni salles

ni théâtres, on jouoit les comédies dans une cour, dans un jardin, en plein champ; les acteurs et les spectateurs étoient confondus; ils étoient également exposés aux injures des saisons.

Dans la suite, on marqua le lieu de la scene par des bancs, que l'on couvrit avec des planches; on le garnit de vieilles couvertures, qu'on tiroit au besoin avec des cordes, et qui en firent toutes les décorations. Les acteurs s'habilloient derriere ces couvertures; leurs habits, leurs ajustements consistoient en quelques houlettes, quelques barbes postiches, quelques chevelures empruntées, quelques peaux blanches garnies de franges dorées.

Les décorations théâtrales devinrent plus régulieres et plus décentes vers la fin du seizieme siecle. On dut ce changement à un poete dramatique médiocre; *Barthelemi Naharro* leur donna une nouvelle forme et les embellit. On éleva alors des théâtres; mais la plupart furent portés sur des treteaux; deux toiles paralleles leur servirent de décorations : elles étoient quelquefois chamarrées de diverses couleurs, quelquefois couvertes de mauvaises peintures, ou bien ornées de feuillages d'arbres, de fleurs.

Dans toutes ces époques, le souffleur, une chandelle à la main, se plaçoit sur un des côtés du théâtre, sur celui où étoit l'acteur qui parloit; il sautoit rapidement d'un côté à l'autre, toutes les fois que les interlocuteurs changeoient de côté. Cet usage avoit encore lieu à la fin du siecle der-

nier, il s'est même perpétué jusqu'à nos jours dans quelques petites bourgades qui n'ont que de loin en loin des troupes ambulantes.

Les théâtres ont pris enfin une forme plus réguliere, plus décente, plus adaptée à nos mœurs et à l'usage général de toute l'Europe : cette réforme s'est faite dans le dix-huitieme siecle. Les belles salles sont aujourd'hui multipliées en Espagne; les théâtres y sont bien organisés, bien décorés; toutes les grandes villes en sont pourvues : plusieurs petites villes ont aussi d'assez jolies salles, et des théâtres bien décorés.

Le souffleur ne saute plus d'un côté du théâtre à l'autre, il est placé dans le milieu et en avant de la scene, dans une trappe, d'où il ne gêne point la vue et ne choque point le goût du spectateur; mais un ancien usage, qui s'est perpétué jusqu'ici, nuit beaucoup à l'intérêt et à l'agrément du spectacle; ce souffleur, qui a la piece sous les yeux, n'attend point que l'acteur perde le fil ou le mot de son rôle pour le lui souffler, il récite la piece en entier à haute voix, de maniere que l'acteur paroît le suivre dans sa déclamation. On entend ainsi à-la-fois sur le théâtre deux voix qui prononcent la même chose, qui se confondent, qui font souvent une cacophonie; le spectateur, qui entend d'abord réciter la piece, ne trouve plus le même intérêt aux mêmes vers, aux mêmes phrases, aux mêmes mots, que l'acteur déclame ensuite.

Les salles de spectacle de l'Espagne sont par-

tagées en *patio*, ou parterre; et en loges, appelées *balcos* et *avosentos*. Le parterre est divisé en quatre parties, l'orchestre, qui touche au théâtre et où se placent les musiciens; les *lunettes*; qui forment une espece d'enceinte entre l'orchestre et le *patio*, remplie par des especes de fauteuils de bois, placés à côté les uns des autres sur plusieurs rangs et destinés aux personnes au-dessus du commun; le *patio*, qui est placé derriere les lunettes et qui est garni de bancs; les *gradas*, qui consistent en une suite de bancs disposés en amphithéâtre, et placés sur les deux côtés au-dessous des loges, quelquefois aussi au fond de la salle. Cette derniere division ne se trouve que dans un petit nombre de salles; dans les autres, l'espace est vide au-dessous des loges : on s'y tient debout. Le *patio* et les *gradas* contiennent le peuple : c'est la partie du public la plus nombreuse, la plus bruyante, et la plus impérieuse.

Les loges ne sont ordinairement que sur deux rangs, rarement sur trois; elles s'étendent des deux côtés depuis le théâtre jusqu'au fond de la salle, où elles se rejoignent, sans balcons et sans amphithéâtre. Leur coupe est la même que partout ailleurs; mais elles sont séparées les unes des autres par des cloisons qui les ferment entièrement des deux côtés. Cette forme nuit à la beauté du coup-d'œil. Je ne connois que les salles de Barcelone et de Valence où les séparations des loges soient à hauteur d'appui, et où les loges,

entièrement dégagées, permettent à la vue de parcourir dans un instant l'ensemble du spectacle. On pratique ordinairement au fond de la salle, en face du théâtre, sur la même ligne que les premieres ou les secondes loges, une grande loge garnie de bancs, placés en amphithéâtre, les uns derrière les autres, on l'appelle *cazuela*. Il n'est permis à aucun homme d'y entrer; on n'y admet que des femmes couvertes de la mantille.

Cette cazuela réunit un nombre de singularités assez plaisantes. On y trouve un assemblage de femmes de tous les états, de tous les âges; les filles y sont confondues avec les femmes de la société, la femme du peuple avec la bourgeoise et la dame de la cour, la femme pauvre avec la femme riche qui n'a pas voulu faire une toilette pour paroître dans les loges. Le coup-d'œil en est unique; les femmes y sont toutes couvertes de leurs mantilles, espece de voiles blancs ou noirs; leur réunion présente l'image d'une communauté de religieuses au chœur. C'est encore ici un lieu de caquetage; il en sort toujours, dans les entr'actes, un bruit confus, qui ressemble à un bourdonnement, et qui étonne et divertit ceux qui l'entendent pour la premiere fois. A peine le spectacle est-il fini, que la porte de cette loge, les galeries et les passages qui y conduisent, l'escalier par lequel on y arrive, sont assiégés par une foule nombreuse d'hommes de tous les états, amenés les uns par la curiosité, les autres pour rendre

leurs soins aux femmes qui y sont renfermées.

Dans les premiers temps, les comédies espagnoles furent des pastorales, ou eurent pour sujet des actes de notre religion; on les jouoit la veille ou les nuits des principales fêtes. Celles-ci conduisirent insensiblement à des comédies plus réglées.

Les plus anciennes comédies que l'on connoisse en Espagne sont écrites en langue, en poésie et en rimes valenciennes. Cette langue et cette poésie sont un reste de la langue et de la poésie provençales, dont il a été parlé en traitant de la poésie espagnole. Ces comédies en langue valencienne précéderent le quatorzieme siecle. Il en parut bientôt d'écrites en langue castillane; celles-ci se multiplierent, et firent presque oublier ou négliger les premieres. Les unes et les autres étoient faites sans ordre et sans méthode, désordonnées dans leur marche, ridicules dans leur ensemble; les auteurs ne connoissoient et ne suivoient aucune regle dramatique; ils se livroient sans frein à la vivacité, à la fécondité, aux caprices, au désordre de leur imagination : leurs productions étoient vraiment monstrueuses.

Le théâtre espagnol ne commença à s'épurer que vers le commencement du quinzieme siecle. *Rodrigue de Cota* donna *Calixte et Mélibée*; ce fut une des premieres pieces où l'auteur connut et suivit un peu les regles de l'art dramatique; elle est remplie de descriptions très-vives, souvent même trop licencieuses.

Celestina parut peu de temps après ; elle a vingt-un actes, qui sont de divers auteurs ; on attribue les premiers tantôt à *Rodrigue de Cota*, tantôt à *Jean de Mena* ; les derniers sont de *Ferdinand Roxas de Montalvan*, connu d'ailleurs par une autre piece dramatique, *Prochné et Philomele* ; elle fut commencée avant le milieu du quinzieme siecle ; elle ne fut terminée que cinquante ou soixante ans après. Cette piece, qu'on peut regarder comme monstrueuse, a cependant des beautés. On y trouve une exposition claire, une action assez bien suivie, des incidents bien amenés, des épisodes vraisemblables, une peinture vraie des coutumes et des caractères. Elle fit beaucoup de bruit dans le monde littéraire ; il en fut fait quinze éditions espagnoles (1), une traduction et une édition latines (2), une traduction et deux éditions françaises (3) ; elle plut beaucoup en Italie ; les traductions italiennes s'en multiplierent ; il en fut fait dix éditions dans cette langue (4).

La même époque produisit plusieurs pieces dramatiques, les unes de *Henri*, marquis de *Villena*, les autres de *Jean de la Enzina* ; les premieres

(1) Entre autres à Séville, en 1534, 1539 ; à Salamanque, 1558, 1570 ; à Alcala, 1563, 1569, 1591 ; à Madrid, 1601 ; à Barcelone, 1566 ; à Valence, 1575.

(2) Par *Barthius*.

(3) A Paris, en 1598 ; à Lyon, en 1629.

(4) Entre autres à Milan, en 1514 ; à Venise, 1515, 1525, 1535, à Gênes, 1538.

furent représentées à Zaragoza à la cour du roi don Jean II, vers le milieu du quinzieme siecle ; une des dernieres fut jouée aux noces du roi Ferdinand V et de la reine Isabelle.

La réputation et le succès de *Celestina* firent éclore de nouvelles productions dans le même genre ; le commencement du seizieme siecle vit reproduire le même sujet sur la scene ; deux nouvelles *Celestina* se succéderent de près : l'une étoit de *Felicien de Silva*, l'autre de *Gaspard Gomez*. Un anonyme donna *Lisandre et Rosalie*, tragi-comédie ; il parut en même temps *la Sauvage* d'*Alfonse Villegas* et *la Florinée* de *Jean Rodriguez*, l'une et l'autre encore à l'imitation de la *Celestina*.

A cette même époque, *Fernand - Perez de Oliva* donna les deux premieres tragédies espagnoles qui soient bien connues, *Hécube triste*, et *la Vengeance d'Agamemnon*; elles ont de la noblesse et de l'élégance, le style en est doux et pur ; mais l'action en est languissante : *Oliva* voulut suivre trop servilement les Grecs. Ses tragédies sont écrites en prose ; elles ne sont point divisées en actes : l'une a treize scenes, l'autre en a dix. C'est une imitation et presque une traduction libre de l'*Hécube* d'*Euripide* et de l'*Électre* de *Sophocle*.

Bermudez, *Cueva*, *Masara* et quelques autres écrivirent pour le théâtre, à-peu-près vers le même temps ; mais ils n'égalerent point *Oliva*.

Lope de Rueda vint ensuite ; il épura encore

plus la scene. Il eut du talent pour la poésie pastorale : il s'en servit avec succès pour remplir les intermedes de ses comédies. Il écrivit ses pastorales en vers, ses comédies en prose. Il donna *Eufrosina*, *Armedina*, *los Desengaños*, *Medora*, *Eufemia*. Il eut de la douceur dans ses compositions; son style fut simple et naturel.

Jean Timonedo et *Barthélemy Naharro*, contemporains de *Rueda*, voulurent marcher sur ses traces. *Timonedo* écrivit en prose trois comédies, qu'il fit imprimer à Valence; *Naharro* en fit sept, mais en vers; trois sont : *doña Seraphina*, *la Soldadesca*, et *Jacinta*. Le premier réussit assez bien; le dernier eut une versification facile et coulante, mais négligée et incorrecte; il resta bien loin de son modele : ses comédies furent mal tissues, mal conduites, sans invention, froides. *Alfonse de la Vega*, qui vint à-peu-près dans le même temps, fut plus heureux : il égala, il surpassa *Rueda*.

Les auteurs dramatiques espagnols avoient été jusque-là les serviles imitateurs des Grecs et des Latins : ils suivoient les premiers pour la tragédie, les derniers pour la comédie. Les mœurs n'étoient point les mêmes : les costumes, les coutumes, les usages, la maniere de vivre étoient différents; le caractere national étoit diamétralement opposé à celui qu'on offroit sur le théâtre : aussi la scene étoit-elle froide, l'action languissante, les tableaux sans énergie, les drames sans

intérêt, l'acteur sans expression. Plusieurs auteurs s'en étoient aperçus : mais aucun n'avoit osé encore s'écarter de l'usage; aucun n'avoit osé braver les clameurs de ses contemporains, et devenir original.

Cervantes, *Calderon*, *Lopez de Vega*, parurent : le théâtre espagnol prit tout-à-coup une nouvelle forme; on abandonna la route qui avoit été suivie jusqu'alors; on adopta une nouvelle marche; les auteurs dramatiques suivirent les élans de leur génie; ils se livrerent au feu de leur imagination ils créerent. *Guillaume de Castro*, *Solis*, *Arellano*, *Quevedo* marcherent avec succès sur les traces des génies heureux qui venoient d'opérer un si grand changement. *Garcilaso de la Vega*, *Zamora*, *Cañizares*, soutinrent dignement l'honneur du théâtre de leur nation. Le commencement du dix-septieme siecle fut l'époque fortunée de cette réforme importante.

Le théâtre espagnol fixa dès-lors les yeux de tous les peuples; il acquit bientôt une supériorité marquée sur ceux de toutes les nations : il fut en peu de temps le premier de l'Europe. Les comédies espagnoles furent traduites dans toutes les langues, représentées chez tous les peuples, admirées, applaudies généralement, et avec un enthousiasme honorable pour la nation qui les avoit produites.

Ce théâtre devint en même temps le modele de tous les théâtres; il y ramena le goût de la bonne

comédie : les Français, les Italiens, les Anglais, tenterent de l'imiter; les Français y puiserent des sujets heureux, qui opérerent la réforme et la perfection de leur théâtre. Si les théâtres modernes de tous les peuples ont aujourd'hui des succès inconnus dans les siecles précédents, ils les doivent aux Espagnols.

Par quelle fatalité le théâtre espagnol, après avoir été le premier de l'Europe, après avoir servi de modele à tous les théâtres, a-t-il déchu au point de devenir l'objet du dédain et du mépris de toutes les nations?

Cet objet sera traité en particulier, après avoir fait connoître les différents genres de pieces dramatiques que ce théâtre adopte.

Le théâtre espagnol reconnoît sept genres de pieces dramatiques : les *comédies héroïques*, les *pieces de caractere*, les *comédies saintes* ou *autos sacramentales*, les *comédies de figurones*, les *tonadillas*, les *saynettes* et les *zarzuelas* ou *fins de fête*.

Les *comédies héroïques* comprenoient les genres élevés; plusieurs d'entre elles sont de vraies tragédies, quoiqu'elles n'en portent point le nom. On y trouve le plus souvent un assemblage monstrueux d'intrigues accumulées, mal conçues, mal combinées, et d'aventures singulieres, romanesques, incroyables. Des princes et des princesses y tombent comme des nues; ils s'y rassemblent sans motif, et dans un instant, de toutes les parties de

l'Europe; l'intrigue y est souvent sans suite, l'action interrompue à chaque instant, les acteurs et les spectateurs transportés tout-à-coup à des distances de deux ou trois cents lieues; les situations les plus critiques et les plus intéressantes y sont couvertes et détruites par les fades plaisanteries d'un *gracioso*; la noblesse de la tragédie y est avilie par de plates bouffonneries. La plupart de ces comédies sont écrites en vers *assonnantes*, avec un mélange très-borné de quelques vers *consonnantes* (1).

Les *pieces de caractere*, sur-tout celles qu'on appelle *de capa y de espada*, contiennent une véritable peinture des mœurs des espagnols, de leur caractere, de leurs coutumes. On y retrouve cette générosité qui fit toujours le caractere de cette nation, cette élévation de l'ame qui la caractérisa, cette noblesse de sentiments qui en fut la suite; on y retrouve ces élans de patriotisme et de zèle religieux qui furent tant de fois le motif ou le mobile des actions les plus grandes; on y reconnoît cet orgueil national si naturel à l'Espagnol; on y aperçoit cette sensibilité, souvent outrée, sur l'honneur et sur l'amour, qui fut également la cause de meurtres et de duels, et le principe d'actions héroïques; on y retrouve ces ressorts, ces intrigues, ces désordres, fruit d'une imagination exaltée, ou l'effet d'un amour effréné, enthousiaste, fanatique,

(1) Voyez ci-devant, article *Littérature*, page 249.

que les Espagnols ont conservé jusqu'à ce que leurs mœurs, presque assimilées à celles de leurs voisins, eussent pris l'empreinte de l'indifférence et de la tranquillité.

Ces pieces sont les meilleures du théâtre espagnol. On y trouve une rare fécondité d'imagination; elles ont plus de régularité; leur ensemble est mieux combiné; les intrigues y sont plus naturelles et mieux conduites; les portraits y sont tracés avec autant d'art que de vérité; elles sont presque toutes attachantes. Si l'on en retranchoit les plaisanteries triviales et déplacées du *gracioso*, si l'on en supprimoit le bavardage froid, diffus et monotone des amants, beaucoup d'entre elles pourroient paroître sur les premiers théâtres de l'Europe; elles y offriroient des exemples admirables de génie, de goût, d'énergie, de critique et de vérité, portés à un point qu'il seroit difficile d'imiter. Ces pieces sont celles que les Espagnols proposent à l'admiration des étrangers; ils ont raison : elles font la gloire de leur théâtre.

Les *comédies saintes*, appelées *autos sacramentales*, sont d'un genre singulier. On y réunit le sacré et le profane, les vertus et les vices, l'exemple des bonnes œuvres et celui des œuvres mondaines et les plus criminelles; Dieu, les Anges, les Saints, les Diables, les Vertus et les Vices personnifiés y sont confondus, au grand scandale de la religion et des bonnes mœurs. Toute la hiérarchie céleste y est transportée quelquefois des

cieux sur la terre; elle s'y rassemble comme par un coup de baguette; elle s'y présente à l'œil avide du spectateur étonné. On y voit un contraste frappant des bonnes œuvres de personnages pieux, et des entreprises de Satan. Le Diable personnifié parle aux Hommes, aux Saints, à Dieu : il y est représenté ordinairement habillé de noir, avec des bas, des manchettes, un col, une queue, des rubans, tout rouges. Les martyrs y résistent aux tyrans, ils provoquent leur colere, ils répandent leur sang pour la foi; les miracles s'y operent, ils s'y multiplient aux yeux du spectateur. On y trouve réuni tout ce que l'imagination la plus féconde et la plus exaltée peut rassembler d'extravagant.

Les machines, les changements de décorations, les coups de théâtre, font le plus souvent le mérite principal de ces pieces; le peuple les appelle alors *tramoyas :* on y voit le ciel et l'enfer, le jardin d'Eden, le paradis terrestre, les ames brûlant dans les flammes du purgatoire, le conclave, l'élection des papes, le saint-sacrement : des changements subits et étonnants y sont opérés par des miracles.

On y voit, comme dans le *Rico Avariente*, ou *Riche Avare*, qui répond à notre *Mauvais Riche*, le ciel et l'enfer présentés à-la-fois l'un au-dessus de l'autre; mais le premier y est obscurci par les feux éclatants du dernier.

On y voit, comme dans *le Diable Prédicateur*,

le Diable, affublé d'un habit de cordelier, habit consacré par l'église : il y est placé dans la chaire de vérité; il y prêche la morale la plus pure, la charité, les bonnes œuvres; il y fait tout ce qui pourroit être le partage de l'homme le plus sanctifié, même des miracles.

Ces pieces plaisoient à la multitude; mais elles offensoient à-la-fois la raison, le bon sens, les bonnes mœurs, la religion : le gouvernement les a proscrites depuis quelques années. On élude cependant quelquefois ses défenses; on en donne quelques-unes de temps en temps, comme par échappées : j'en ai vu représenter quatre ou cinq pendant mon séjour à Barcelone et à Valence, et leur recette employée au soulagement des pauvres dans un hiver rigoureux.

Les *comedies de figurones* sont de vraies farces, dans le genre de quelques-unes des caricatures du théâtre français, comme le *Pourcèaugnac*, *le Bourgeois Gentilhomme*, *les Fourberies de Scapin*, *le don Japhet d'Arménie*, *le Roi de Cocagne*. Elles n'ont d'agrément que pour le peuple, qui s'amuse singulièrement des plaisanteries qu'elles contiennent, et des tableaux quelquefois grotesques, souvent dégoûtants, qu'elles présentent à sa curiosité. On les joue très-peu aujourd'hui dans les villes d'un certain ordre; elles sont presque abandonnées aux troupes ambulantes qui cherchent à faire rire les gens des bourgs et des campagnes.

Les *tonadillas* sont des especes d'opéras-comiques en maniere d'intermedes, entremêlés de déclamation, de chant et de musique; elles sont toujours en un acte, quelquefois à un seul acteur, le plus souvent à deux ou à trois, rarement à un plus grand nombre. On y chante des maximes triviales de galanterie; l'intrigue en est peu compliquée, souvent il n'y en a aucune; les aventures en sont peu saillantes: on y retrouve les petites tracasseries, les petites intrigues, les petits riens des classes inférieures de la société. La vivacité de l'action, le plus souvent celle de l'expression, les pointes dont elles sont quelquefois assaisonnées, en font le mérite principal. La musique n'en a rien de merveilleux; c'est une musique espagnole: on la retrouve toujours la même; c'est toujours le même ton, le même mode: depuis quelque temps, on y mêle un peu de musique italienne.

L'actrice seule fait ordinairement tous les frais des *tonadillas*; c'est vers elle que se dirige principalement l'attention des spectateurs; c'est elle seule qui excite leurs murmures ou qui emporte leurs applaudissements. Un air décidé, des manieres hardies, des gestes libres, un ton effronté, lui attirent les suffrages; elle ne néglige rien pour les mériter: cela pourroit paroître un scandale pour les personnes séveres qui cherchent dans la pureté du théâtre le moyen de corriger les mœurs.

Les *saynettes* sont de petites comédies en prose et en un acte: on y joue au naturel les mœurs, les

usages, les coutumes des classes les plus inférieures de la société; on y représente leur maniere d'être et d'exister, les aventures particulieres qui s'y passent ou auxquelles elles donnent lieu, les petites intrigues, les petites tracasseries qui s'y renouvellent sans cesse, les divers genres de maintien, de conversations et de conduite qui sont particuliers à chacune d'elles, les scenes plus ou moins originales, plus ou moins grotesques, plus ou moins ridicules qui s'y passent. Tout est naturel dans ces pieces; tout y est imité si fidèlement et avec tant de vérité, que le spectateur se croit transporté dans ces sociétés mêmes. L'intrigue en est ordinairement fort simple, mais vive, et presque toujours animée par des pointes ou des reparties remplies de sel. Le jeu des acteurs aide beaucoup à leur succès : les comédiens espagnols ont un talent inimitable pour ce genre de pieces du bas-comique; ils paroissent être nés et avoir toujours vécu dans les différents états qu'ils représentent : leur jeu est si naturel, qu'on s'y méprendroit aisément, si l'on pouvoit oublier qu'on assiste à une comédie.

Les *saynettes* plaisent singulièrement aux Espagnols; ils amusent encore plus les étrangers, lorsqu'ils connoissent les finesses de la langue espagnole. Ils n'instruisent point; mais ils sont vifs, gais, amusants; ils délassent l'esprit, souvent fatigué par la longueur assommante et l'intrigue cruellement compliquée de la comédie qui les pré-

cede. Il y en a de très-jolis : j'en ai vu plusieurs où j'ai retrouvé les modeles d'un grand nombre de ces comédies qui ont fait courir pendant quelques années le public de Paris aux petits théâtres de cette capitale.

Les *tonadillas* et les *saynettes* sont en général des pots-pourris, des pieces sans consistance, dont la légèreté fait l'essence et le mérite, et qui ressemblent beaucoup à nos proverbes dramatiques.

Les *zarzuelas* ou *fins-de fête* sont des pieces fort courtes, souvent à scenes détachées, toujours mêlées de chants et de musique, qui terminent quelquefois le spectacle. Ce sont souvent des pastorales ou des scenes villageoises : rarement le sujet en est plus élevé. La musique en est presque toujours espagnole ; elle est imitée quelquefois de l'italien. Ce genre est nouveau ; il n'a commencé que depuis le milieu du dix-huitieme siecle ; il nous a fourni un grand nombre de pieces agréables : celles de *don Raimond de la Cruz* sont jusqu'ici les plus jolies.

Le théâtre espagnol n'admet point de danses ou ballets ; on les remplace quelquefois par des *fins de fête*. Cependant on danse souvent le *bolero* sur le théâtre, dans les entr'actes ou à la fin du spectacle, sur-tout dans les provinces.

Les comédies héroïques, les comédies de caractere et les *autos sacramentales* sont toujours divisés en trois actes, qu'on appelle *jornadas* ou *journées ;* mais on les joue rarement tout de suite et

sans interruption. On place le plus souvent une *tonadilla* et un *saynette* dans les intermedes : la *tonadilla* entre le premier et le second acte, et le *saynette* entre le second et le troisieme; quelquefois ces deux pieces, l'une à la suite de l'autre, entre les deux derniers actes.

Ces interruptions et ces mélanges détruisent l'illusion et l'intérêt. Le spectateur fixe son attention sur la *tonadilla* ou sur le *saynette* : il se distrait, il oublie ce que la piece principale a de plus intéressant. Souvent même un acteur qui vient de paroître dans la comédie sous l'habit d'un prince, d'un général, se présente dans le *saynette* sous celui d'un alcade, d'un savetier, d'un vigneron, d'un mendiant; souvent encore il retient une partie de ses premiers habits, dont il n'a pas eu le temps de se dépouiller : on voit alors les symboles de la grandeur sous les haillons de la misère. Un étranger, qui ignore cet usage, est souvent trompé : il croit que le *saynette* est la continuation de la piece principale, dont l'intrigue a exigé un changement d'habits et de manieres; comme ce magistrat qui croyoit que *les Plaideurs* étoient une suite d'*Andromaque*.

Les comédies héroïques et les comédies de caractere ont toujours un personnage bouffon sous le nom de *gracioso*, dont l'emploi ou le but est de faire rire : il est presque de toutes les scenes; il interrompt sans cesse les interlocuteurs; il entremêle des plaisanteries presque toujours froides et

plates, avec ce que la piece a de plus sérieux; il les place dans les endroits les plus intéressants; il interrompt l'action; il détourne l'attention des auditeurs; il ralentit la marche de la piece. Souvent le récit d'une action noble, l'intérêt d'une reconnoissance, l'expression de la douleur, s'éclipsent à la voix du *gracioso*: on rit, on applaudit, on oublie le but principal de la comédie. Les Espagnols judicieux et instruits, ceux qui ont voyagé hors de leur patrie, gémissent d'un mélange aussi monstrueux; mais il faut satisfaire la multitude, et cette multitude veut des *graciosos*: elle s'amuse plus d'une mauvaise pointe qui échappe à cet être ignoble, que de tout le pathétique de la tragédie la plus belle, ou de l'intérêt de la comédie la mieux conduite.

Les *tonadillas*, les *saynettes* et les *fins de fête* présentent souvent à la curiosité du peuple deux especes de personnages, qui sont propres à l'Espagne, et qu'on ne retrouve nulle autre part; leurs noms, leurs maximes, leurs mœurs, leurs manieres ont quelque chose d'original, de bizarre: ce sont les *Majos* et les *Gitanos*: il en sera parlé plus en détail dans des articles particuliers.

Les Espagnols ne s'assujettissent presque point aux regles de l'art dramatique dans la contexture de leurs comédies; ils observent rarement la loi des trois unités: leur scene remplit souvent l'espace d'un grand nombre d'années; elle est transportée en un clin d'œil à des distances considé-

rables : j'ai vu une comédie où l'on est en Pologne au premier acte, en Angleterre au second, en Espagne au troisieme.

Leurs auteurs les plus célebres ont donné dans cet écart, et les pieces qu'ils préferent présentent ce défaut. Il est bon d'en donner ici quelques exemples :

Unité d'action..... Dans *Bernardo del Carpio*, le héros de la pièce est d'abord un enfant; il grandit rapidement, au point qu'au cinquieme acte il fait déja des prodiges de valeur contre les Maures. Dans *la Locura por la Honra*, de *Lope de Vega*, on trouve trois actions qui n'ont aucun rapport entre elles, et dont la moindre pourroit fournir la matiere d'un drame. C'est peut-être du premier de ces drames que Boileau a dit :

> . . . Le héros d'un spectacle grossier,
> Enfant au premier acte, est barbon au dernier.

Unité de temps..... Dans *los Siete infantes de Lara*, l'action dure deux cents ans; elle dure plus de vingt ans dans *el Genizaro de Ungria*; dans *San Amuro*, le saint part au premier acte pour aller dans le paradis; il en revient après un voyage de deux cents ans; des générations nouvelles s'y succedent les unes aux autres dans les différents actes.

Unité de lieu..... Dans *el Amigo hasta la Muerte*, de *Lope de Vega*, la scene se passe

successivement à Tetuan, à Cadix, à Séville et à Gibraltar; dans *el Principe Perfecto*, du même, la scene est en Espagne au premier acte, en Italie au second, en Afrique au troisieme; dans *le Para vencer Amor, querer Vencerle*, de *Calderon*, elle est en partie à Ferrare, en partie en Suisse.

Les bons auteurs dramatiques ont connu cependant ces trois regles et leur nécessité; mais ils ont craint, en s'y assujettissant, de contrarier le goût de leur nation, porté vers le merveilleux; souvent même, enchaînés par le feu de leur génie et de leur imagination, ils n'ont point voulu contraindre leurs idées dans les bornes étroites d'une contexture réguliere; ils l'ont fait néanmoins lorsqu'ils l'ont voulu, et les Espagnols ont un grand nombre de pieces où la loi des trois unités est observée exactement.

Le goût des Espagnols pour l'hyperbole se développe principalement sur leur théâtre, tout y est ordinairement exagéré, enflé: les saynettes sont les seules pieces où regne une simplicité naturelle.

Le goût de cette nation pour le grand et le merveilleux fait multiplier dans les comédies qui lui sont destinées les événements de ce genre, les événements surprenants, inattendus, frappants; ils sont quelquefois tellement enchaînés, tellement entrelacés ensemble, qu'il n'est possible ni de les suivre ni de les débrouiller.

Le style des comédies espagnoles est ordinairement peu soutenu ; les auteurs, qui connoissent le goût de leur nation, s'attachent le plus souvent à les parsemer d'expressions cadencées, sonores, pompeuses, ronflantes ; ils veulent monter si haut, que la pompe et la majesté de leurs phrases dégénerent aisément en emphase ; ils tombent tout à coup, et leur chute est d'autant plus sensible, que la basse simplicité de leur style contraste singulièrement avec la boursoufflure de celui qui le précede ; aussi la plupart des comédies espagnoles présentent-elles des hauts et des bas, des passages subits de la grandeur à la bassesse, d'un style élevé à un style trivial et rampant. Les fades plaisanteries du *gracioso* les déprécient encore : en général, on y trouve assez fréquemment un mélange de grave et de bouffon, de comique et de tragique, de grand et de vulgaire.

Les Espagnols ont cependant d'excellentes pieces de théâtre, remplies d'imagination, d'invention, de traits ingénieux : ils en ont beaucoup qui laissent entrevoir un génie heureux et fécond, beaucoup qui contiennent de grandes beautés, des idées nobles, des pensées fines, des expressions énergiques, des tableaux brillants, l'intérêt des situations, une complication ingénieuse d'événements, la pureté de la langue, l'élégance du style, une versification aisée, naturelle, remplie de grace. Leurs auteurs réussissent singulièrement lorsqu'ils veulent s'assujettir aux regles du théâtre.

Beaucoup de leurs pieces pourroient être des modeles excellents, si elles n'étoient déparées par quelques défauts. Les jeux de mots y sont trop multipliés : elles contiennent encore le plus souvent des récits longs et ennuyeux, qui dégénerent quelquefois en des dissertations symmétriques et fatigantes. Les dialogues y sont peu adaptés aux personnages et aux situations. Un de leurs plus grands défauts en général est de manquer de délicatesse et de vérité dans la peinture des passions ; aussi ne font-elles presque jamais une impression profonde chez les spectateurs.

Le théâtre espagnol doit toutes ses beautés aux auteurs du seizieme et du dix-septieme siecle ; ils ouvrirent la carriere dramatique aux autres nations : ils ne furent point leurs maîtres, mais ils furent leurs guides ; *Molière*, les deux *Corneille*, profitèrent avec adresse de leurs productions ; ils les adapterent avec art au goût de leur siecle ; ils s'en servirent pour opérer la réforme du théâtre français.

Toutes les tragédies de *Thomas Corneille* peuvent être regardées comme des traductions ou au moins des imitations de l'Espagnol, *Pierre Corneille* lui-même prit *le Cid* de *Guillaume de Castro*, et *Héraclius* de *Calderon*. Parmi les comédies de *Corneille*, *le Menteur* est en partie une traduction, en partie une imitation, de *la Verdad-Sospechosa*, de *Jean de Alarcon*. *Molière* puisa également des sujets dans le théâtre espagnol ; son

Festin de Pierre en est tiré en entier; sa *Princesse d'Elide* est une copie du *Desden con el Desden* d'*Augustin Moreno.* avant eux, *Tristan* avoit imité sa *Marianne* du *Tetrarca de Jérusalem*, de *Calderon*, et dans la suite *Voltaire* a pris le même sujet de *Tristan.*

Depuis environ un siecle, toutes les nations ont travaillé avec succès à réformer, à corriger, à perfectionner leurs théâtres; les Espagnols sont presque les seuls qui n'ont fait aucuns progrès dans cette science : ils sont dans le même état où ils étoient au milieu et à la fin du dix-septieme siecle; leurs anciens auteurs sont presque les seuls dont les comédies méritent de fixer l'attention des connoisseurs.

L'état général de décadence de l'Espagne dans toutes les branches possibles, sous les derniers rois de la maison d'Autriche, peut y avoir contribué; mais deux autres causes réelles y ont beaucoup influé, la prépondérance du peuple dans les spectacles nationaux, et l'éloignement des gens de lettres pour la composition des ouvrages dramatiques. Le peuple prédomine en Espagne dans les salles de spectacle; son suffrage est toujours bruyant, son vœu impératif, son goût dirigé pour l'emphase, le merveilleux, les bouffonneries, le ridicule. Les personnes instruites, les personnes éclairées, ne peuvent faire entendre leur voix; leur suffrage n'est d'aucun poids; elles ne sont ni les plus nombreuses ni les plus fortes : de là vient sans

doute que les littérateurs éclairés qui auroient pu faire la gloire de leur nation n'ont point voulu travailler pour le théâtre; ils ont craint d'exposer leurs ouvrages à la critique impérieuse et bruyante d'une populace dépourvue de connoissances.

On auroit pu cependant, avec un peu de courage, surmonter cet obstacle; le peuple lui-même, ce peuple si avide du merveilleux, de l'emphase, des plates bouffonneries de son *gracioso*, a reçu avec empressement les traductions espagnoles de plusieurs bonnes tragédies et comédies françaises; la *Zaïre* et la *Mérope* de *Voltaire*, la *Phedre* de *Racine*, *le Préjugé à la Mode*, *le Babillard*, *la Bataille d'Yvry*, *le Jardinier et son Seigneur*, dont on a fait un saynette, ont été reçus avec le plus grand plaisir et des applaudissemens redoublés. Ces pieces n'ont point cependant de *graciosos*; leur style n'est ni emphatique, ni boursoufflé; leur plan, leur marche, leur contexture, sont simples et suivis : ils n'ont rien de ce merveilleux qui peut frapper le vulgaire : pourquoi ce même peuple ne recevroit-il point avec le même empressement des pieces nationales faites d'après d'aussi bons modeles?

Les Espagnols comptent plusieurs auteurs dramatiques, qu'ils regardent comme faisant la gloire de leur théâtre.

Moreto brilla par le feu de son imagination; il donna des pieces qui ne sont point sans mé-

rite; mais les plans en sont mal combinés; le style incorrect, la gaieté des *graciosos* trop bouffonne.

Solis, *Roxas*, *Arellano*, montrerent du talent mais ne surent point éviter les défauts qui étoient malheureusement du goût de leur siecle.

Cervantes, dont la critique fine et judicieuse devoit faire tout espérer de lui. Il traça, avec autant de sagacité que d'exactitude, les regles les plus austeres du drâme, mais il ne sut point lui-même s'y assujettir; il les oublia pour se conformer au goût de ses compatriotes.

Lope de Vega, leur auteur dramatique favori, celui qu'ils célebrent par excellence, dont la fécondité de génie fut soutenue par beaucoup de facilité, de naturel, de beauté, d'énergie. Il donna environ deux mille comédies, qu'il faisoit au besoin, du soir au matin. Il connut supérieurement les regles du théâtre; il les traça avec intelligence; il tacha d'en faire naître le goût dans sa patrie; il eut peut-être réussi, s'il eut confirmé par l'exemple la justesse et la beauté de ses préceptes; mais il se laissa entraîner par le goût de son siecle, par le desir de plaire à ses compatriotes, de flatter leurs foiblesses; il se livra à un désordre d'esprit, d'idées, d'imagination, qui rend ses pieces de théâtre un modele du ridicule le plus complet; on y cherche vainement ce même homme, dont on admire ailleurs la

justesse de l'imagination, la sublimité du génie, la finesse d'une critique judicieuse. Ses compatriotes eux-mêmes l'on jugé avec une juste sévérité; un très-petit nombre de ses pieces lui a survécu; à peine en joue-t-on quelques-unes sur le théâtre espagnol.

Calderon de la Barca; c'est leur auteur dramatique le plus célebre, celui dont les œuvres méritent le plus de passer à la postérité. Il a quelques défauts comme les autres; mais il est original dans l'invention, assez pur dans la diction, énergique dans les tableaux, ingénieux dans les ressorts, heureux dans les situations; celles-ci, quoique souvent extraordinaires, ne cessent point d'être vraisemblables.

Zamora parut et brilla vers la fin du dix-septieme siecle; il eut le génie de *Moreto*, mais il en eut les défauts.

Canizares succéda à *Zamora*; mais il n'eut de succès que dans les farces et les comédies de *figurones*.

On peut ranger encore parmi les anciens auteurs du théâtre espagnol qui méritent d'être cités, *Jean de la Cueva*, de Séville, *Antoine Guello*, de Madrid; *Jérôme de Castro*, de Valence; *Jean Perez de Montalvan*, de Madrid; *François Quevedo de Villegas*, de la même ville; *Garsias Laso de la Vega*, plus connu sous le nom de *Garcilaso de la Vega*, tous du commencement du seizieme siecle, du com-

mencement et du milieu du dix - septieme.

Depuis *Canizares*, il n'en a paru, pour ainsi dire, aucun qui ait fixé l'attention générale d'une maniere déterminée.

Les auteurs du dix-huitieme siecle ont imité presque tous les défauts de leurs prédécesseurs, sans en avoir les beautés : ils ont eu cependant des succès; mais ils n'ont généralement réussi, qu'en multipliant les aventures romanesques et invraisemblables, les facéties, les machines, les changements de décorations, les coups de théâtre, qui détournent l'attention des spectateurs, et flattent leur goût pour le merveilleux.

Le théâtre espagnol fut cultivé avec une ardeur inconcevable dans un temps où les regles de l'art dramatique étoient peu connues, dans un temps, où les auteurs qui travailloient pour sa gloire ne connoissoient point les finesses de l'art qu'ils professoient; par quelle fatalité est-il négligé aujourd'hui dans un siecle où le goût est épuré, où les regles dramatiques sont connues, où l'art dramatique est porté à une perfection qu'il n'avoit jamais atteint? Les Espagnols, attachés à leurs anciens usages, dédaignent de profiter des progrès des autres nations, ils restent, par rapport à leur théâtre, dans une apathie insouciante et barbare.

Ce n'est point qu'il n'y ait eu parmi eux quelques génies heureux qui se soient élevés contre l'indolence de leurs compatriotes. On en compte

plusieurs dans le milieu du dix-huitieme siecle, qui, par leurs préceptes et leurs exemples, ont cherché à épurer le goût de leur nation, et à lui inspirer celui de la bonne comédie.

Les jésuites furent les premiers qui entreprirent d'opérer ce changement heureux; ils donnerent, dans les exercices publics de leurs colleges, plusieurs petits drames d'une composition heureuse et agréable; leur *Joseph*, leur *Jonathas*, leur *Philoctete*, leur *Don Sanche de Abarca*, furent assez adaptés aux regles de l'art et au bon goût du théâtre.

Don *Augustin Montinno* et *Moratin* les avoient déja précédés dans cette carriere. Le premier avoit donné *Virginie*, en 1750 et *Ataulfe* en 1753, tragédies écrites selon les regles de l'art, mais composées avec une exactitude trop froide et trop languissante. *Virginie* a été traduite en français. Le dernier fit *Lucrèce*, *Hermesinde*; *Gonçale le Bon*; celle-ci sur-tout est écrite avec une régularité inconnue jusque-là en Espagne. Dans le même temps, *Don Ignace de Luzan* traduisoit du français *le Préjugé à la mode*, et donnoit à sa nation le vrai style de la comédie.

Don Thomas Sébastian y Labre a suivi une autre voie; il n'a point composé de pieces dramatiques; il en a choisi quelques-unes parmi les anciennes; il les a retouchées, il les a adaptées au vrai goût du théâtre; il les a rendues plus régulieres; la *Prochné et Philomele* de *Raxas*,

et le *Parecido en la Corte*, de *Moreto*, sont celles où il a le plus réussi.

Postérieurement à ces époques, et de nos jours, le théâtre espagnol a été enrichi de plusieurs pieces excellentes. Il a eu *Don Sanche Garzias*, par *don Joseph Cadahalso*; *Numance détruite*, par *Ignace Lopez de Ayala*, *Rachel* et une traduction libre de l'*Agamemnon* de *Sophocle*, par *don Vincent Garzias de la Thuerta*, l'une et l'autre traduites en italien; *Don Garzias de Castille*, et *Anne de Boulen*, par *don Laurent de Villaroel*, *marquis de Palazios*; trois tragédies de M. *Cienfuegos*: *Idoménée*, *la Comtesse de Castille* et *Zoraïde*; deux de M. *Quintano*: *le duc de Visco* et *Pelage*. Ces pieces sont d'une conduite sage et heureuse, régulieres, adaptées au goût du siecle.

On peut citer encore, de nos jours, *el Señorito mimado*, ou *l'Enfant gâté*; et *la Señorita mal criada*, ou *la Demoiselle mal élevée*, de *Don Thomas Yriarte*, ainsi que *el Viejo y la Niña*, ou *le Vieillard et la Petite Fille*, de *Moratin*, *el Café el la Mogigata*; ces trois comédies sont excellentes, et faites dans le goût de celles du théâtre français.

On pourroit citer quelques autres auteurs qui travaillent encore aujourd'hui à ramener leur nation au goût de la bonne comédie; mais, quels que soient les efforts des uns et des autres, le théâtre espagnol est encore bien loin

de la célébrité à laquelle il parvint autrefois, et ces auteurs sont mal secondés par leurs contemporains.

Le jeu des acteurs s'est encore moins perfectionné : on ne trouve, parmi eux, ni cette majesté noble et imposante qui caractérise les grands personnages, ni cette fierté qui ennoblit le sujet sans nuire à son intérêt; ni cette douce expression du geste et de la voix qui pénetre jusqu'au cœur, et fait partager les sentiments que l'on exprime.

Tout est forcé dans leur jeu, tout y est ou violent ou inanimé, tout s'y écarte de l'ordre de la nature.

Leur déclamation est un tour de force, un effort de poitrine, qui ne s'exécute qu'aux dépens des poumons. Les cris en font la partie la plus importante, et ces cris sont toujours applaudis par le peuple, par la partie la plus nombreuse de l'auditoire. Ils ne mettent rien à leur place; ils outrent leurs mouvements; s'ils menacent, ils mugissent; s'ils commandent, ils tonnent; s'ils soupirent, ils le font avec effort et en fatigant leur haleine épuisée. Ils substituent la colere à la dignité, l'air menaçant à la noblesse de situation, la rodomontade à la fierté, la fadeur à la galanterie.

Leurs gestes répondent rarement au sentiment qu'ils doivent exprimer; ils sont toujours analogues au ton de leur déclamation; ils sont plus

souvent monotones, bizarres, ignobles, faux, presque toujours violents.

Les femmes, dans les élans de leur passion, deviennent des furies, les guerriers des scélérats, les généraux des brigands, les héros des bravaches.

Rien n'est pathétique chez eux; rien ne fait impression sur l'auditoire. Les spectateurs, aussi tranquilles, aussi froids à la fin de la piece qu'ils l'étoient au commencement, la voient finir avec indifférence, sans qu'aucun mouvement d'intérêt ou de sensibilité les ait émus un seul instant.

LANGUE ESPAGNOLE.

Les Espagnols eurent une langue qui leur fut propre; elle se perdit entièrement pendant la domination des Romains. La langue de ces derniers devint celle de l'Espagne : on n'y parla plus que le latin; mais le latin corrompu du moyen âge. Les Goths y apporterent leur langue particuliere, la langue tudesque : les naturels continuerent à parler le latin, mais insensiblement ils adopterent beaucoup d'expressions de leurs vainqueurs; leur langue devint enfin un mélange de latin et de tudesque. Les Arabes à leur tour y porterent avec eux leur langue propre, dont il resta des traces frappantes, même après leur expulsion. La langue

espagnole devint ainsi un mélange de gothique, d'arabe et de latin; mais le latin y domina au-dessus des deux autres langues.

Cette langue dérive donc essentiellement du latin; les racines du plus grand nombre de ses mots sont latines; celles d'un grand nombre d'autres sont gothiques; les mots arabes y sont encore aujourd'hui assez multipliés, quoique infiniment moins que les autres : tous ceux qui commencent par *al* sont absolument arabes.

Elle conserve encore un très-grand nombre de mots entièrement latins, au point qu'on est parvenu à composer quelques petits morceaux en prose et en vers qui sont à-la-fois des deux langues. Elle en a un plus grand nombre qui sont évidemment latins, mais corrompus ou altérés.

De là vient la grande similitude de l'ancienne langue espagnole avec la langue française : l'une et l'autre furent un composé de la même maniere. La moitié des mots au moins étoient absolument les mêmes dans les deux langues, sous les regnes d'Alfonse le Sage et de ses prédécesseurs : il suffit d'en citer quelques-uns, comme

Après, volontiers, argent, étui, orage, conquérir, car, hardi, homme, garçon, paon, dépérir, environ, sage, coutume, maison, assembler, mettre, plus, bel, dommage, nue, bâtir, revenir, etc.

La langue espagnole est différente aujourd'hui de celle qu'on parloit autrefois; elle a souffert des

changements considérables depuis deux ou trois siecles ; elle conserva cependant presque toutes les mêmes racines, les mêmes tournures, le plus grand nombre de mots, mais altérés dans leurs inflexions ou leurs terminaisons.

Malgré ces changements, la langue espagnole a encore beaucoup de ressemblance avec la langue française. Les principes de la grammaire sont les mêmes dans ces deux langues, elles ont les mêmes articles ; elles ont également un prétérit parfait prochain et un prétérit parfait éloigné ; leurs conjugaisons, leurs déclinaisons, ne different presqu'en aucune maniere.

On retrouve en très-grand nombre les mêmes mots dans les deux langues, à la seule différence que, dans quelques-uns, le *c* espagnol est substitué au *t* français, comme

Abacial, gris, abominacion, abnegacion, devocion, aclamacion, acusacion, faccion, admision, adoracion, indicacion, lamentacion, plantacion, restitucion, talus, acceptable, citacion, avorton, designacion, abstraccion, acumulacion, embrion, administracion, admonicion, tribunal, abolir, nacion, racion, inauguracion, bivac, pays, compression, adorable, abolicion, comunicable, absolucion, acceleracion, revolucion, adjudicacion, admiracion, imitacion, adulacion, absorber, populacion, piñon, bagage, blason, admirable, abdicacion, communicacion, abbreviacion, avril, pillage, accion, adhesion, incision, adopcion, animal, union, limon, question, balon, compas.

Les mots pareils sont en si grand nombre, que le détail en seroit fort long.

Le nombre de mots espagnols qui ne different des mots français que par leurs finales ou terminaisons est encore plus grand, comme

FRANÇAIS.	ESPAGNOL.	FRANÇAIS.	ESPAGNOL.
Actuellement,	*actualmente.*	Quand,	*quando.*
Absolu,	*absoluto.*	Absurde,	*absurdo.*
Abondant,	*abundante.*	Absorbant,	*absorbente.*
Accidentel,	*accidental.*	Actif,	*activo.*
Passif,	*passivo.*	Eloquent,	*eloquente.*
Prudent,	*prudente.*	Impertinent,	*impertinente.*
Actuel,	*actual.*	Adoptif,	*adoptivo.*
Adventif,	*adventicio.*	Adverse,	*adverso.*
Blanc,	*blanco.*	Galant,	*galante.*
Riche,	*rico.*	Grand,	*grande.*
Annuel,	*anual.*	Colloque,	*coloquio.*
Ablatif,	*ablativo.*	Datif,	*dativo.*
Avocat,	*avocado.*	Abyme,	*abysmo.*
Accent,	*accento.*	Accessoire,	*accessorio.*
Acolyte,	*acolito.*	Actes,	*actos.*
Adultère,	*adulterio.*	Adulte,	*adulto.*
Adverbe,	*abverbo.*	Adversaire,	*adversario.*
Accompagnement,	*acompañamiento.*	Fracas,	*fracaso.*
Banc,	*banco.*	Vassal,	*vassalo.*
Office,	*oficio.*	Endiablé,	*endiablado.*
Triomphe,	*triumpho.*		ou *adiablado.*
Rigoureux,	*rigoroso.*	Apparat,	*aparato.*
Exemple,	*exemplo.*	Temple,	*templo.*
Faveur,	*favor.*	Honneur,	*honor.*
Rigueur,	*rigor.*	Fureur,	*furor.*
Auteur,	*autor.*	Acteur,	*actor.*
Admirateur,	*admirador.*	Administrateur,	*administrador.*
Seigneur,	*señor.*	Adulateur,	*adulador.*
Abondance,	*abundancia.*	Abstinence,	*abstinencia.*
Acrimonie,	*acrimonia.*	Licence,	*licencia.*
Mémoire,	*memoria.*	Adhérence,	*adherencia.*
Activité,	*actividad.*	Abbé,	*abad.*
Personne,	*personna.*	Adversité,	*adversidad.*
Bataille,	*batalla.*	Barre,	*barra.*

FRANÇAIS.	ESPAGNOL.	FRANÇAIS.	ESPAGNOL.
Danse,	*danza.*	Guerre,	*guerra.*
Escrime,	*esgrima.*	Drogue,	*droga.*
Gabelle,	*gabela.*	Flotte,	*flota.*
Noblesse,	*nobleza.*	Harpe,	*harpa.*
Musique,	*musica.*	Onde,	*onda.*
Rente,	*renta.*	Matrone,	*matrona.*
Trompe,	*trompa.*	Tripe,	*tripa.*
Perle,	*perla.*	Sale,	*sala.*
Accident,	*accidente.*	Flèche,	*flecha.*
Louis,	*luis.*	Imminent,	*imminente.*
Abjurer,	*abjurar.*	Abandonner,	*abandonnar.*
Aborder,	*abordar.*	Jurer,	*jurar.*
Abroger,	*abrogar.*	Avorter,	*avortar.*
Abuser,	*abusar.*	Abonder,	*abundar.*
Acérer,	*acerar.*	Accentuer,	*acentuar.*
Incommoder,	*incomodar.*	Accommoder,	*acomodar.*
Accompagner,	*acompañar.*	Molester,	*molestar.*
Accorder,	*acordar.*	Acoquiner,	*acoquinar.*
Accuser,	*acusar.*	Accumuler,	*acumular.*
Adopter,	*adoptar.*	Adapter,	*adaptar.*
Admirer,	*admirar.*	Administrer,	*administrar.*
Embarrasser,	*embarrazar.*	Adorer,	*adorar.*
Espérer,	*esperar.*	Edifier,	*edificar.*
Alimenter,	*alimentar.*	Supplier,	*suplicar.*
Supporter,	*suportar.*	Ruer,	*ruar.*
Abattre,	*abatir.*	Admettre,	*admittir.*
Abhorrer,	*abhorrecer.*	Abstenir,	*abstener.*

Cette liste, quoique longue, est fort courte; elle se multiplieroit infiniment s'il falloit y rapporter tous les mots puérils.

Il en est de même des mots qui ont les mêmes racines en français et en espagnol, on connoît aisément qu'ils dérivent de la même langue; il suffira d'en citer les exemples suivants:

Français.	Espagnol.	Français.	Espagnol.
Absolument,	*absolutamente.*	Avortif,	*abortivo.*
Ecrit,	*escrito.*	Autre,	*otro.*
Egal,	*igual.*	Ouverture,	*abertura.*
Coutume,	*costumbre.*	Bateau,	*batel.*
Coupe,	*copa.*	Gant,	*guante.*
Garde,	*guarda.*	Hareng,	*harenque.*
Harnois,	*harnes.*	Laquais,	*lacayo.*
Maille,	*malla.*	Palefroi,	*palafren.*
Parc,	*parque.*	Risque,	*riesgo.*
Tannerie,	*teneria.*	Salaire,	*salario.*
Bouteille,	*botella.*	Troupe,	*tropa.*
Soldat,	*soldado.*	Officier,	*official.*
Ouragan,	*uracian.*	Siecle,	*siglo.*
Signal,	*señal.*	Subtil,	*sutil.*
Nymphe,	*ninfa.*	Avantage,	*aventaja.*
Litanie,	*letania.*	Laurier,	*laurel.*
Monnoie,	*moneda.*	Infirmité,	*enfermedad.*
Médecin,	*medico.*	Maître,	*maestro.*
Douane,	*aduana.*	Sacrement,	*sacramento.*
Rencontre,	*rencuentro.*	Achever,	*acabar.*
Abreuver,	*abrevar.*	Accoutumer,	*acostumbrar.*
Avertir,	*advertir.*	Gagner,	*gañar.*
Affronter,	*afrontar.*	Souffrir,	*sufrir.*
Soupirer,	*suspirar.*	Trembler,	*temblar.*
Incorporer,	*incorporar.*	Fuir,	*huir.*
Chanter,	*cantar.*		

La langue espagnole et la langue française se rapprochent encore beaucoup par la tournure et la contexture d'un grand nombre de phrases d'un usage très-commun.

Français.	Espagnol.
Adieu,	*à Dios.*
Bon jour,	*buenos dias.*
Bon soir,	*buenas noches.*

FRANÇAIS.	ESPAGNOL.
Dieu vous garde,	*Dio le guarde à V. M.*
Comment vous portez-vous ?	*Como esta V. M?*
Pied à terre,	*pie à tierra.*
Ici et là, çà et là,	*acca y alla.*
Être en action,	*estar en accion.*
Voix active et passive,	*voz activa y passiva.*
Vie active,	*vida activa.*
Actes de possession,	*actos de possession.*
Administrer la justice.	*Administrar la justicia.*
A pied,	*à pie.*
A cheval,	*à cavallo.*
En carrosse,	*en coche.*
Tous les jours,	*todos los dias.*
Chaque jour,	*cada dia.*
De jour et de nuit,	*de dia y de noche.*

Les Espagnols, aussi prévenus en faveur de leur langue qu'ils le sont pour tout ce qui concerne leur nation, regardent et élevent comme une excellence de la langue espagnole, la facilité de sa prononciation; elle se prononce, selon eux, absolument comme elle est écrite; mais cette acception est trop générale. Ils ont beaucoup de mots qu'on ne prononce point comme ils sont écrits; ils ont des lettres absolument différentes qui ont la même prononciation; ils ont des lettres qu'ils suppriment dans la prononciation; ils en ont qu'ils prononcent différemment dans des mots différents; ils en ont, qui réunies, se prononcent comme si elles étoient jointes à une troisieme qui n'existe point.

La lettre *g* placée devant un *e* et un *i*, la lettre *j* et la lettre *x*, se prononcent à-peu-près de la même maniere ; leur prononciation ne ressemble ni à celle d'aucune autre nation, ni à celle du latin ; elle est durement gutturale ; elle exige une inflexion de gosier, forte, dure et très-sentie. Les Espagnols reçurent cette prononciation des Arabes.

Ils suppriment le *d* dans les mots terminés en *ado*, ils prononcent *ao*, comme dans *recado*, *mixturado*, *dado*, *mercado*, qui font *recao*, *mixturao*, *dao*, *mercao*.

Ils suppriment également le *d* qui est placé à la fin des mots, comme *sociedad*, *fieldad*, *facilidad*, *caridad* ; ils prononcent *socieda*, *fielda*, *facilita*, *carida*.

Ils suppriment encore la lettre *x* qui est placée à la fin des mots : *relox* se prononce *relo*.

Deux *ll* réunies, à quelques exceptions près, se prononcent en les mouillant, comme en français le *ill*, placé après une voyelle, de même que nous prononçons *faillir*, *conseiller*, *réveiller* : les Espagnols ne font point sentir ces deux lettres.

Leur *ñ* avec une ligne par dessus, qu'ils appellent *n tildée*, n'a point la prononciation d'une *n*, ils la prononcent comme le *gn* de la langue française.

Leur *z* se prononce comme le *ç* des autres nations, même comme le *ç* des Espagnols eux-mêmes, ils n'en marquent la différence que par une légere

inflexion de langue qui approche un peu du grasseyement.

Leur *s* placée entre deux voyelles se prononce fortement comme s'il y avait deux *ss*, de sorte que la prononciation des syllabes qui n'ont qu'une *s* est absolument la même que celle des syllabes qui en ont deux; il est impossible d'en faire la distinction.

Leur *ch* se prononce très-fortement, et avec effort, de même que si ces deux lettres étoient précédées d'un *t*.

Ils ont des lettres qui n'ont point la même prononciation dans les différents mots. Leur *x* se prononce durement et gutturalement comme leur *j*, leur *ge*, leur *gi*; cependant on la prononce, dans différents mots, comme deux *ss*; par exemple, on écrit *examen*, *examinar*, on prononce *essamen*, *essaminar*. Les deux *ll* réunies se mouillent et ne se font point sentir; il y a cependant plusieurs mots où elles se prononcent distinctement et sans mouiller, comme dans *illustre*, *excellencia*, *Isabella*. Ils prononcent le *ch* comme en français, à la seule différence de la force qu'ils lui donnent, comme si ces deux lettres étoient précédées d'un *t*, cependant ils ont plusieurs mots où ils se prononcent de même que si le *ch* étoit un *qu* ou un *c* sans *h*, comme dans *machina*, *anichilar*. Leur *gue*, leur *gui*, leur *qua*, leur *que*, leur *qui* se prononcent tantôt d'une manière, tantôt d'une autre. Ils ne font point sentir l'*u* dans quelques mots, de

même qu'en français, comme dans *azoque*, *se guida*, *conseguir*, *que*, *querer*, *paroquia*, *quitar*, *quinse*, *quasi*, *qualidad* : ils se font sentir et se prononcent assez fortement dans d'autres, comme dans *eloquente*, *eloquencia*, *aguelo*, *antiguedad*, *verguenza*, *aguïr*, *qual*, *quando*, *quarto*.

La langue espagnole est très-riche, elle a beaucoup de composés, de superlatifs, de dérivatifs, d'augmentatifs, de diminutifs, de verbes fréquentatifs ; elle a souvent plusieurs mots pour exprimer la même chose : beaucoup de ceux-ci présentent mêmes des nuances différentes de force, d'énergie, d'expression ; quoique revenant toujours à la même signification. Cependant, malgré sa richesse, elle a, dans quelques circonstances et relativement à beaucoup d'objets, une pénurie réelle.

Elle manque de termes techniques pour les sciences et les arts ; elle en emprunte un petit nombre du latin, et presque tous les autres du français.

Elle n'a aucun mot, aucune expression, pour rendre, avec la même force et dans le vrai sens, beaucoup de mots français, tels que les mots *justesse*, *esprit*, *frapper*, *touchant*, *marche*, *rapport*, *trait*, *sentiment*, *nuance*, appliqué aux maladies, aux sciences, aux passions, aux phénomenes de la nature.

Elle manque d'expression pour rendre beaucoup de choses en un seul mot, quoique les Espagnols fassent ce reproche à la langue française ; tels sont, par exemple, les objets suivans :

Français.	Espagnol.
Minuit,	*media noche.*
Midi,	*media dia.*
Pâques,	*pasqua de resurreccion.*
Pentecôte,	*pasqua del espiritu santo.*
Traversin,	*almohada larga.*
Chandelle,	*vela de sebo.*
Bougie,	*vela de cera.*
Fauteuil,	*silla de brazos.*
Bergere (siege),	*silla poltrona.*
Rasoir,	*navaja de afaytar.*
Montre,	*relox de faltriquera.*
Caniche,	*perro de agua.*

Elle a beaucoup d'expressions qui ont plusieurs significations; et qui deviennent souvent embarassantes pour en connoître le vrai sens et en faire la vraie application. Quelques exemples suffiront.

Monte, { bois. montagne.

Suerte, { sort. hasard. genre. espece. sorte. maniere de faire. lignée. race. génération. est aussi un terme des courses des taureaux.

Pecho, { poitrine. sein. impôt.

Venia, { pardon. permission.

Caxero, { caissier. layetier. bahutier. mur en terrasse d'un canal.

Comer, { dîner (verbe). manger. dissiper. ronger.

Verguenza, { honte. pudeur. affront. châtiment infamant. estime juste de soi-même.

Vela,	chandelle. bougie. cierge. veille (verbe). voile (substantif).
Mañana,	matin. demain.
Querer,	vouloir. aimer.
Venta,	auberge isolée. vente.
Sueño,	sommeil. songe.
Suero,	petit lait. sérosité.
Sueldo,	sol *ou* sou. solde.
Pues,	donc. eh bien !
Comida,	dîner (substantif). action de manger.
Tienda,	tente. banne. boutique.
Suela,	semelle. sandale. sole (poisson).
Caxa,	boîte. caisse. tabatière. tambour.
Relox,	horloge. pendule. montre.
Fiero,	cruel. rude. extraordinaire. horrible.
Plato,	plat. assiette.

Malgré ces petits défauts, la langue espagnole est une des plus belles langues de l'Europe ; elle est noble, harmonieuse, poétique, remplie d'élévation, d'énergie, d'expression et de majesté ; elle abonde en expressions sonores, pompeuses, dont la réunion forme des phrases cadencées qui flattent agréablement l'oreille. Cette langue est très-propre à la poésie ; mais aussi elle prête beaucoup à l'exagération, à l'enthousiasme, et dégénere aisément en boursoufflure : elle est naturellement grave, cependant elle se prête aisément à la plaisanterie ; elle est généralement expressive et noble dans la bouche des hommes bien élevés, vive et

saillante dans celle du peuple, douce, séduisante et persuasive dans celle des femmes, élevée et ronflante chez les poetes, touchante et imposante, quoiqu'un peu diffuse, chez les orateurs, barbare au barreau et dans les écoles : les personnes de la cour la parlent d'une maniere concise et agréable.

Les Espagnols ont une prononciation fortement articulée, exprimée avec force et avec une espece d'effort, quelquefois vraiment gutturale, ce qui diminue beaucoup la beauté et la majesté de leur langue. Les femmes ont une prononciation plus douce, sur-tout dans les deux Castilles; il se trouve même beaucoup d'hommes qui, soit naturellement, soit par l'habitude qu'ils se sont étudiés à contracter, prononcent leur langue avec douceur et avec grace. Plusieurs écrivains de leur nation ont déja fait cette remarque; *Marc-Antoine Mureto* trouve à ses compatriotes une prononciation boursoufflée et fanfaronne (1); *Feyjoo* compare la prononciation des Français avec celle des Espagnols: il trouve la premiere plus douce, la derniere plus forte (2); la langue française, dit-il, *glisse*, la langue espagnole *frappe* (3).

La prononciation de la langue espagnole n'est point la même dans toute l'Espagne, elle est rude

(1) *More patrio inflatis buccis loquentes.....* Not. sur Catulle.

(2) *Los Franceses pronuncian mas blando, los Españoles mas fuerte.....* Dic. 14, parag. 4, tome II, page 322.

(3) *La lengua francesa, digamos lo assi, se desliza, la española golpea.....* Ibid.

et forcée en Catalogne, dure et seche en Aragon ; vive et légere en Biscaye, modifiée agréablement dans le royaume de Valence, fanfaronne et grasseyante dans l'Andalousie, plus moëlleuse, plus douce, plus naturelle daus la Castille.

Les différentes provinces de la monarchie espagnole n'en parlent point la langue avec la même pureté ; elle est mêlée d'ancien castillan et de portugais dans la Galice, de basque dans la Biscaye ; de basque, de catalan et de français dans la Navarre ; de catalan en Aragon, de catalau et de français en Catalogne, de valencien dans le royaume de Valence, de valencien et d'arabe dans le royaume de Murcie, d'arabe en Andalousie, de vieux castillan dans les Asturies, le royaume de Léon et la Vieille Castille ; la Nouvelle Castille est celle où on la parle avec le plus de pureté ; sur-tout dans l'ancien royaume de Tolède ; c'est dans cette partie de l'Espagne qu'on doit l'apprendre si on veut la bien parler, principalemeut si on veut en connoître toute la finesse et toutes les beautés.

Cette langue n'est point, à proprement parler, la langue espagnole, c'est la langue castillane. L'Espagne n'avoit aucune langue générale qui fût commune à toutes les parties dont elle est composée ; les différentes provinces soumises à des souverains particuliers avoient leurs dialectes propres ; mais depuis leur réunion sous un même et seul monarque, la langue de la couronne de Castille est devenue la langue générale de toute la monar-

chie; cependant les Espagnols eux-mêmes l'appellent langue castillane, et plusieurs provinces conservent encore leur dialecte.

La langue particuliere de la Galice est un composé de l'ancien castillan du temps du roi Alfonse le Sage, de portugais, et d'un grand nombre d'expressions qu'elle a retenues du romain.

La Navarre n'a point de dialecte particulier; mais le peuple y parle le basque dans les lieux voisins de la Biscaye et éloignés de la capitale.

L'ancienne langue limousine ou provençale forme les dialectes particuliers de la Catalogne et du royaume de Valence; c'est celle qu'on parloit anciennement dans les provinces méridionales de la France, et qu'on y parle même encore aujourd'hui, quoique altérée diversement par le mélange du français. Elle est également altérée dans ces deux provinces par le mélange du castillan, elle y differe cependant par les finales ou terminaisons, et par la prononciation; les finales sont rudes, dures, seches, désagréables en Catalogne, elles sont douces, flexibles, coulantes dans le royaume de Valence, de sorte que ce même dialecte est dur et repoussant dans la bouche du catalan, doux, léger, fin, agréable dans celle du valencien.

Les catalans veulent faire passer cette langue comme originaire de leur pays, propre à leur province, et portée par eux en France, lorsque les descendants de leurs comtes allerent y occuper quelques pays.

Cela peut présenter deux seules époques, celle où ces descendants allerent gouverner les comtés de Roussillon et de Carcassonne, et celle où Raimond Bérenger, fils de Raimond V, comte de Barcelone, succéda au comté de Provence, du droit de Douce de Provence, sa mere.

La premiere de ces époques est trop rapprochée de celle où les Français firent la conquête de la Catalogne sur les Maures, et de celle sur-tout où les gouverneurs de cette province usurperent la suprême puissance; on ne sauroit croire que les vaincus aient fait prendre leur langue à leurs vainqueurs; on ne sauroit également supposer que les usurpateurs aient, dès le moment de leur usurpation, transmis la langue des peuples qu'ils gouvernoient aux peuples voisins; on le supposera encore moins, si l'on considere que ces nouveaux souverains n'étoient point Catalans, qu'ils étoient originaires de France, qu'il est naturel de croire qu'ils étoient attachés à la langue de leur pays. En admettant même une pareille supposition, la transmission de cette langue se seroit bornée aux pays qui se trouverent sous la domination des comtes de Barcelone et de leurs enfants; nous trouvons cependant qu'on parloit alors la même langue dans un grand nombre de pays de la France qui n'étoient point sous la domination de la maison de Barcelone, qui avoient au contraire des souverains différents, et dont quelques-uns étoient assez éloignés de ceux qui étoient

soumis à ces princes; tels étoient la plus grande partie du Languedoc, la Provence, le comté de Foix, l'Aquitaine, l'Auvergne, le Rouergue, le Querci, etc.

La seconde époque permet encore moins de faire une pareille supposition, elle se rapporte au douzieme siecle; mais déja alors, et depuis longtemps, la langue provençale étoit la langue des provinces méridionales de la France; déja alors cette langue étoit celle des troubadours du Languedoc, de la Provence, de la Gascogne et de divers autres pays, qui sont aujourd'hui des provinces de la France; déja alors, et depuis longtemps, Guillaume, comte de Poitiers, avoit rimé en langue provençale.

Il est bien plus naturel de croire que les Français, devenus les conquérants et les maîtres de la Catalogne, porterent leur langue dans le pays qu'ils venoient de conquérir, et qu'ils la firent prendre aux peuples qu'ils venoient de soumettre à leur domination; cela est d'autant plus vraisemblable, qu'après en avoir expulsé les Maures, ce pays se trouva presque sans habitants; qu'il fût peuplé de Français, que ceux-ci conserverent leur langue, qu'ils la transmirent aux naturels; cela devint d'autant plus facile, que les gouverneurs qui y furent établis, et qui y usurperent dans la suite la suprême puissance, étoient eux-mêmes Français, devoient être attachés à leur langue, et ne pouvoient s'empêcher d'y faire parler la langue de leur prince.

Quoi qu'il en soit, cette langue, qui fut celle des troubadours, fut généralement répandue par ces poetes, et adoptée par tous ceux qui voulurent rimer; elle devint familiere à toutes les personnes instruites; les personnes bien élevées la parlerent et l'entendirent, on la parla dans toute la France; elle devint même à la mode en Allemagne, en Italie et en Angleterre.

On parle basque dans la seigneurie de Biscaye, dans le Guipuzcoa, et dans la plus grande partie de l'Avala. Cette langue est très-ancienne; elle differe entièrement de l'espagnol, soit ancien, soit moderne; elle existoit avant l'arrivé des Romains, et différoit déja alors de celle qu'on parloit dans le reste de l'Espagne: Strabon, Séneque, Pomponius-Mela en font mention. Elle s'est conservée jusqu'à nos jours, presque sans corruption ni altération, sur-tout sur les parties les plus élevées des montagnes. Elle est très-difficile à apprendre et à comprendre pour les personnes qui ne sont point nées dans le pays; elle paroît un langage grossier, barbare, sans expression, sans élégance, à ceux qui ne l'entendent point; mais ceux qui la comprennent, la trouvent douce à l'oreille, et très-expressive. Nous en avons rendu compte à l'article de la Biscaye.

ETAT DES ARTS EN ESPAGNE.

Les Espagnols, livrés au métier de la guerre, négligerent long-temps les arts, les Arabes les exercerent presque seuls jusqu'au moment de leur expulsion; les Espagnols détestoient ces peuples : ils dédaignerent de se livrer aux arts qu'ils exerçoient. De là vint un mépris général pour les artisans; il s'est perpétué jusqu'à nos jours : il a beaucoup retardé leurs progrès en Espagne.

Quelques arts mécaniques étoient cependant en honneur dans plusieurs villes vers le milieu et la fin du seizieme siecle. La seule ville de Tolede comptoit alors six cent quatre-vingt-dix-huit familles de bonnetiers, un grand nombre de fabricants d'aiguilles, beaucoup d'ouvriers employés à la fabrication des épées; elle avoit des manufactures de lainages et de soieries, qui occupoient soixante-seize mille sept cent trente-quatre personnes. La ville de Ségovie avoit également des manufactures brillantes et variées; les autres arts y étoient cultivés; dans les fêtes publiques qu'elle donna en 1570 à la reine Anne d'Autriche, on compta, parmi les quadrilles des troupes formées par les habitants, celles des orfevres, des joailliers, des brodeurs, des sculpteurs, des fourbisseurs, des tisserands de draps, des tisserands

d'étamines, des tisserands de toiles, des cardeurs, des teinturiers, des fabricants de lainages.

Le préjugé qui fait regarder les arts mécaniques comme vils n'est point encore éteint en Espagne : il n'y est qu'affoibli; de là vient qu'on les néglige, qu'on les abandonne à des mains peu intelligentes, peu adroites, et que cette partie y est prodigieusement reculée. L'influence de cette cause est frappante; l'opinion, les lois, les usages de la Catalogne y font traiter honorablement les artisans; aussi cette province est-elle celle où les arts mécaniques ont fait le plus de progrès, tandis que les bons ouvriers qu'on trouve dans la plupart des autres provinces, sont étrangers ou Catalans.

Les artisans et les artistes étrangers éprouvent beaucoup de difficultés en Espagne. Ils sont obligés de se faire recevoir dans les diverses corporations ou jurandes : ils y étoient presque toujours refusés; le roi Philippe V applanit les difficultés; il facilita leur réception; il leur communiqua les mêmes privileges qu'aux naturels; il les exempta de tous droits pour six ans. Ce prince ne leur permit cependant de s'établir que dans l'intérieur des terres. Charles III supprima, en 1771, cette prohibition, qui nuisoit aux progrès des arts; il leur permit de s'établir dans les ports et sur les côtes de la mer; il dispensa même leurs enfants du service militaire.

La bonne volonté et la protection du souverain leur devinrent cependant infructueuses. On éluda

les ordonnances du roi; le gouvernement, trompé par des rapports infideles, suscita souvent des difficultés, qui ont dégoûté les artistes.

On pourroit rapporter beaucoup d'exemples semblables arrivés de nos jours.

Un certain *Rulliere*, après avoir établi une manufacture brillante de soieries à Tavalera de la Reyna, fut récompensé de ses travaux par quatre ans de prison, d'où il sortit sans indemnités, quoique reconnu innocent.

M. *Maritz*, appelé de France en Espagne, y fit de grands changements dans les fonderies de canons; il y porta le secret de couler les canons à plein et de les forer ensuite. On profita de ses lumieres; on le tracassa ensuite, on le persécuta, on l'obligea à sortir du royaume.

Un *Gauthier*, également appelé de France, porta avec lui une nouvelle méthode pour la construction des vaisseaux; il en fit construire un grand nombre : il forma beaucoup d'éleves; il eut ensuite des désagréments multipliés, dont il ne seroit jamais sorti sans la protection soutenue du marquis d'Ossun, ambassadeur en France.

Saint-Laurent, Français, rendit des services importants dans l'île de la Trinité; il vivifia cette île et son commerce; il fut dédaigné ensuite, abandonné; réduit à l'aumône, il eût péri de misere si la cour de France ne fût venue à son secours et n'eût pourvu à sa subsistance.

MM. *Patras*, *Scherer*, *Vidal*, qui avoient

établi de bonnes manufactures, le premier en soieries, le second en étoffes de coton, le dernier de chapeaux, furent tous les trois, persécutés, saisis, interrompus dans leurs travaux, malgré les privileges accordés par le roi pour leurs établissements.

Quelques arts ont fait des progrès évidents en Espagne; quelques autres y sont extrêmement arriérés. Le tableau suivant en donnera une idée.

On y tire un parti avantageux du fil d'aloës. On y file le spart, et on en fait de la toile.

L'art de moirer les étoffes a été perfectionné à Valence d'une maniere qu'on n'a pu encore imiter nulle autre part; les moires de cette ville l'emportent sur celles de la France et de l'Angleterre.

Les *azulejos* ou briques peintes et vernissées, en français *malons*, qu'on fabrique à Valence, sont les mieux travaillés et les plus beaux de l'Europe.

On y fait de la porcelaine qui, sans avoir la délicatesse et le fini de celle de Sevres, est cependant très-belle; mais les frais en sont considérables, et la fabrication n'en est point étendue.

L'Espagne réclame l'invention de l'art de dorer les cuirs; on prétend que cet art, après y avoir pris son origine, fut porté à Naples par Pierre Paul Majorano, d'où il se répandit dans le reste de l'Italie, en France et dans les autres pays de l'Europe. Il est certain que dès le quatorzieme et le quinzieme siecles on doroit les cuirs en Espagne; la ville de Ciudad-Rodrigo, dans le royaume de

Léon, étoit fameuse par la perfection à laquelle cet art y etoit porté.

L'art de l'imprimerie fut introduit de bonne heure en Espagne; il y fut porté par des Allemands, qui, dans le commencement, coururent de ville en ville avec leurs instruments, leurs caracteres et leurs presses.

On imprimoit à Valence dès l'an 1474; on cite un *Salluste* sorti des presses de cette ville, avec la date de 1475; on trouve encore un *Comprehensorium*, qui se termine ainsi, *presens hujus comprehensorii opus Valentiæ impressum anno* M.CCCC.LXXV. *die vero XXIII februarii finit feliciter.*

Beaucoup d'autres ouvrages sont sortis des presses espagnoles dans le quinzieme siecle. Outre Valence, on comptoit alors au moins dix-neuf villes d'Espagne qui avoient des imprimeries. On imprima à Barcelone et à Saragoce en 1475; à Séville en 1477; à Lérida et Tolosa en 1479; à Salamanque en 1481; à Zamora en 1482; à Gironne en 1483; à Burgos en 1485; à Tolede en 1486; à Murcie en 1487; à San Cucufate del Valles, près de Barcelone, en 1489; à Valladolid en 1493; à Monte-Rey en 1494; à Pampelune en 1495; à Grenade en 1496; au Mont-Serrat et à Tarragone en 1499; à Jaen en 1500.

Le *Breviarium* de Lérida, imprimé dans cette ville en 1479, offre la singuliere circonstance d'avoir été imprimé aux frais du sonneur de cloches. *Antonius Palares campana-*

rum .... pulsator propriis impensis fieri jussit.

Bientôt il y eut des imprimeries à Madrid, Cuenca, Baëza, Médina del Campo, Alcala de Henarez. C'est des presses de cette derniere ville que sortit la Bible Polyglotte (en hébreu, chaldéen, grec et latin) de Ximenez, en 1514, 1515 et 1517, 6 vol. in-folio.

En peu de temps il sortit des presses espagnoles, une foule d'ouvrages, soit nationaux, soit étrangers, non moins recommandables par leur mérite intrinseque, que par la beauté et la netteté de leur exécution : il nous en reste des éditions qui ne le cedent ni en beauté ni en magnificence aux éditions de la Suisse, de la France et de l'Allemagne.

Le milieu du dix-septieme siecle, époque funeste en Espagne pour les sciences, pour la littérature, pour les arts, pour la monarchie elle-même, amena la décadence de l'imprimerie; le nombre des presses diminua beaucoup; les caracteres ne furent plus ni aussi beaux ni aussi nets, les éditions ni aussi nombreuses, ni aussi soignées, ni aussi bien exécutées; on n'en trouve plus aucune qui soit passable; les fautes y fourmillent, l'orthographe y est vicieuse, la ponctuation mauvaise, l'encre inégale, le papier détestable.

Le milieu du dix-huitieme siecle a vu renaître en Espagne le goût de la belle imprimerie : les presses de Sanchez et d'Ibarra à Madrid, celles de Montfort à Valence, ont fourni, depuis plusieurs années, des éditions aussi belles, aussi

nettes, aussi bien soignées que les plus belles du reste de l'Europe. On connoît la superbe édition de *don Quichotte*, donnée en 1780 par l'académie espagnole (1); celle de la traduction espagnole de *Salluste*, par l'infant don Gabriel, l'emporte sur cette derniere par la magnificence de son exécution.

La bijouterie en or et en argent pourroit devenir un objet important dans un pays où ces deux métaux sont abondants; elle y est cependant négligée; elle vient presque toute de l'étranger. On la travaille très-mal en Espagne, en petite quantité, et à un prix exorbitant. Madrid commence à avoir quelques bons ouvriers dans ce genre; quelques encouragements en augmenteroient le nombre, et leur faciliteroient les moyens de se perfectionner; mais la main-d'œuvre est d'une cherté excessive. Il en résulte que les Espagnols donnent la préférence aux bijoux étrangers, qui, malgré les frais de transport, les droits énormes qu'ils paient, et les bénéfices des marchands, sont encore moins chers que ceux qu'on travaille dans le pays.

Il en est de même de la clincaillerie et des petits ouvrages en fer. Les montagnes de la Catalogne et de l'Aragon, celles des Asturies, de la Biscaye, du Guipuzcoa et de la contrée de la Montaña, sont

(1) En quatre volumes in-4°. L'encre est de la composition d'*Ibarra* lui-même, auquel nos imprimeurs ont demandé plusieurs fois le secret de son procédé; les caracteres ont été fondus par un Catalan; le papier sort des fabriques de la Catalogne; les gravures sont de graveurs espagnols: tout y est absolument national.

très-riches en mines de fer, qui fournissent un métal d'une qualité supérieure. On pourroit en faire toutes sortes d'ouvrages de clincaillerie, dont la consommation est immense, et qu'on tire presque tous de l'étranger. Cette branche importante est très-négligée; à peine trouve-t-on en Espagne quelques misérables fabriques de ce genre : les plus considérables sont à Solsona en Catalogne, et à Vergara dans le Guipuzcoa; elles sont même peu importantes; les ouvrages y sont mal exécutés; leur main-d'œuvre est si chere, que le prix excede celui des marchandises étrangeres, malgré leur supériorité, malgré les frais de transport, les droits considérables qu'elles paient, et les bénéfices des marchands.

Les arts relatifs aux manufactures sont assez avancés en Espagne : on en a parlé à l'article des *Manufactures*.

Les arts libéraux sont cultivés en Espagne avec plus de soin et de succès.

Le seizieme siecle fut l'époque la plus brillante pour les arts en Espagne, de même qu'il le fut pour les sciences, pour les belles-lettres, pour la puissance et la grandeur de la monarchie. Une foule d'architectes habiles parut à-la-fois sous les rois Charles Ier et Philippe II : ils éleverent des édifices nombreux qui immortaliseront à jamais les regnes de ces princes et les noms de ceux qui les construisirent. *Jean de Herrera, Cespedes*, développerent les plus grands talents; *Pierre de*

Uria construisit le magnifique pont d'Almaraz en Estremadure (1); *Jean-Baptiste Monegro,* de Tolede, concourut à la construction de l'Escurial et de l'église Saint-Pierre de Rome.

Les édifices de ce même siecle sont les plus beaux de l'Espagne, peut-être les seuls qui méritent de fixer l'attention des connoisseurs; il y en a qui, par leur régularité, leur solidité, leur magnificence, peuvent être comparés aux beaux édifices des Romains.

Ce fut alors que s'éleverent les beaux ponts de Badajoz, sur le Guadiana, de Tolede, sur le Manzanarez.

Ce fut alors qu'on bâtit la superbe maison ou le palais qui est aujourd'hui le lieu des séances des conseils à Madrid.

Les beaux édifices qui ornent la ville de Tolede, le palais de los Vargas, l'hôpital de Saint-Jean-Baptiste, celui de Sainte-Croix, sont de cette époque.

Ce fut alors que l'alcazar de cette ville, bâti sous le roi Alfonse X, fut restauré avec la grandeur et la magnificence qu'il présente encore aujourd'hui. Dans le même temps s'éleva le beau palais connu sous le nom de *Maison de Pilate*, à Séville.

Ce fut alors que l'on vit s'élever ce magnifique édifice que les Espagnols appellent la huitieme

(1) *Itinéraire*, tome Ier.

merveille du monde, qui loge à-la-fois le roi, sa cour et deux cents religieux, ce fameux Escurial, qui étonne par l'étendue de sa masse, par la solidité de sa construction, par la régularité de ses proportions, par la magnificence de son exécution, comme par l'aspect repoussant du site et du lieu où il fut construit.

La décadence de l'architecture devint aussi complete, dans le dix-septieme siecle, que son état avoit été brillant dans le siecle précédent. On ne trouve plus dès-lors aucun architecte dont le nom mérite d'être connu; les édifices construits à cette époque sont des masses monstrueuses, sans ordre, sans méthode, sans goût, sans régularité; un seul mérite d'être cité : celui de la prison de Madrid, appelé *Carcel de Corte*, fut l'ouvrage d'un génie heureux, échappé, pour ainsi dire, du temps brillant de Philippe II, ou qui sut profiter des lumieres qui avoient illustré le regne de ce prince.

L'architecture n'a recommencé à être en honneur et à être cultivée avec succès que vers le milieu du dix-huitieme siecle. L'académie de San-Fernando, de Madrid, a fourni déja plusieurs habiles architectes, qui suivent leur carriere avec distinction. Le beau pont construit sur le Xarama, entre Aranjuez et Madrid, sous le regne de Charles III, fait l'éloge des talents de *Marc de Vierna*, son architecte; la douane de Valence, l'église du temple de la même ville, construite sur les plans de *Michel Fernandez*; la Bourse de Barcelone;

l'arc de triomphe qui forme la porte d'Alcala à Madrid ; l'édifice de la manufacture de tabac à Séville, sont des monuments des progrès modernes de l'architecture en Espagne. *Marc de Vierna*, *Michel Fernandez*, *Rodriguez*, *Villanueva*, *d'Arnal*, honorerent de nos jours l'architecture espagnole.

L'Espagne cite avec raison un grand nombre de sculpteurs d'un mérite distingué. L'église de Tolede, celle de Saint-Benoît de Valladolid, le college de Saint-Grégoire de la même ville, renferment des ouvrages distingués de *Berruguette*. *Grégoire Hernandez* exécuta la belle statue de S. Jacques, qu'on admire sur le maître-autel de l'église de ce saint à Truxillo, et celle de la Sainte-Vierge des carmes déchaussés de Valladolid. Le couvent des grands carmes de Valence est rempli de bons morceaux exécutés par *Gaspard de San-Marti*, de Lucena, religieux de cette maison, mort en 1644. On doit à *Pereyra* la statue de la Conception, qui est sur la porte des religieuses capucines de Tolede.

Paul Cespedes, de Cordoue, et *Alonzo Cano*, de Grenade, doivent être cités sur-tout, comme les premiers sculpteurs de leur nation. Ils furent à-la-fois peintres, architectes et sculpteurs.

Le premier est connu par cette belle tête ajoutée à la statue antique et précieuse de Seneque, qui est si bien proportionnée, si bien adaptée, si expressive, qu'elle paroît être sortie du même ciseau que la

statue à laquelle elle est ajoutée. Le dernier est célebre par les deux statues de la Conception, et de la Sainte-Vierge tenant l'Enfant-Jésus dans ses bras, conservées, la premiere dans l'église cathédrale de Grenade, la derniere à Nebrija.

Le dix-huitieme siecle a produit également des sculpteurs espagnols qui méritent d'être placés parmi les bons artistes : je dois citer ici *Rioja*, *Contreras*, qui ont fait les statues de bronze qu'on voit au palais du roi à Madrid. Deux autres sculpteurs de nos jours méritent une place distinguée, *Jules Capuz* et *Lambert Martinez* : nous devons au premier un beau Christ avec deux enfants qui pleurent; il est dans l'église Saint-Jean de l'Hôpital, de Valence : le dernier a exécuté le mausolée du duc de Montemar, qu'on voit dans la chapelle de Saint-Joachim de l'église Notre-Dame-du-Pilar, de Saragoza (1). Un autre sculpteur, aussi de nos jours, honore pareillement sa patrie; ses ouvrages réunissent la correction du dessin à la beauté et à la délicatesse de l'exécution : je parle d'*Ignace Vergara*, dont les ouvrages sont répandus dans différentes églises de Valence, sur-tout dans celle de la Congrégation, dans la chapelle de Notre-Dame-de-Grace du couvent des grands-augustins, sur le portail de la cathédrale (2), ainsi qu'à la chartreuse de Portaceli, même dans la

(1) *Itinéraire de l'Espagne*, tome II, deuxieme partie.

(2) *Ibid.*, tome Ier, art. *Valence*.

basilique du Vatican et dans plusieurs églises de Rome.

La peinture est de tous les arts libéraux celui qui a été cultivé en Espagne avec le plus de succès, et dans lequel les Espagnols semblent avoir le mieux réussi.

L'école espagnole est peu connue, et mérite de l'être: elle tient l'intermédiaire entre l'école italienne et l'école flamande, comme j'ai eu l'occasion de l'observer dans mon *Voyage pittoresque d'Espagne;* elle est plus rapprochée de la nature que la premiere, plus noble que la seconde, et participe des beautés de toutes les deux. Cette école se distingue particulièrement dans les peintures sacrées, et l'on reconnoît dans les tableaux des Espagnols le sentiment que ce peuple éprouve en général pour les mysteres de la religion. Nulle part l'extase, l'onction, la vraie piété, ne sont aussi bien exprimées que dans leurs ouvrages, et la passion mystique rendue avec autant de vérité. Cette école ne brille point ordinairement par la correction du dessin ni par la noblesse de ses formes; mais elle excelle dans l'imitation naïve de la nature, la grace, la vérité, l'effet, et dans l'expression des sentiments. Nous parlerons en détail des différents artistes qui ont illustré l'Espagne, en publiant leurs tableaux dans le *Voyage pittoresque* de ce pays. Nous nous bornerons ici à donner le nom des principaux, sous la forme d'une simple nomenclature, ainsi que nous l'avons fait dans les articles de litté-

rature et des sciences. La plupart des peintres espagnols sont du dix-septieme siecle ou de la fin du seizieme. De ce nombre on distingue : *Jean Carreno*, dont on voit plusieurs tableaux à Tolede (1) et à Madrid; *François Ruis*, né à Madrid en 1603, et mort à l'Escurial en 1680 : il fut à-la-fois peintre et architecte (2); *Pereda*, qui traita plusieurs sujets de l'histoire d'Espagne (3). Parmi les éleves sortis de l'école de Carreno, *Matthieu Cerezo* (4), de Burgos, se distingua par le coloris; *Philippe Gil de Mena*, son contemporain, fit avec succès des portraits; il avoit formé une académie de peinture dans sa maison; il étoit né à Valladolid, et mourut en 1674; il étoit éleve de *van der Hamen*. *Francisco Zurbaran*, qui réunit la correction du dessin à la beauté du coloris. *Jean Fernandez Ximenez Novarette* (5), de Logroño, plus connu sous le nom de *el Mudo*, fut un des principaux ornements de l'école espagnole; il mourut en 1576 à l'Escurial, qui est enrichi de ses ouvrages : il a mérité d'être surnommé le *Titien espagnol*. *Blas del Prado*, de Tolede, son contemporain, mort à Madrid en 1577, n'est point connu hors de sa patrie; il mérite de l'être : il a un bon coloris et de l'expression dans ses figures (6).

(1) Voyez l'*Itinéraire*, à l'article de ces villes.
(2) *Ibid.*, tome III, article *Madrid*.
(3) *Ibid.*, *ibid*, même article.
(4) *Ibid.*, *ibid.*, article *Burgos*.
(5) *Ibid.*, tome III, article *Escurial*.
(6) *Ibid.*, *ibid.*, article *Tolede*.

François Solis (1), de Madrid, où il mourut en 1684, se laissa entraîner par une imagination ardente, mais laissa pourtant quelques bons ouvrages.

D'autres noms se présentent ici en foule : celui de *J.-Louis Zembrano*, de Cordoue, mort en 1639; celui de *Jean Peñolosa*, de Baena, mort en 1616; celui de *François Herrera* le jeune, de Séville, contemporain des précédents; celui de *Paul de las Roelas*, de la même ville, mort en 1620; celui d'*Alfonse Vasquez*, de Ronda, mort en 1650; celui d'*Antoine Mohedeno*, d'Antequera, mort en 1625. Chacun de ces peintres eut un genre particulier. *Herrera* excella dans le clair-obscur et dans les proportions de l'ombre et de la lumiere; *las Roelas*, éleve du Titien, rappela souvent les talents de son maître; *Vasquez* réussit sur-tout dans les peintures à fresque, dans celles des fruits, et autres objets de nature morte; *Mohedano*, sorti de l'école de Paul Cespedes, se distingua de plus dans les paysages et les peintures à fresque.

A ces noms on peut en joindre un grand nombre d'autres des mêmes époques à-peu-près, et qui ont un mérite non moins distingué. *La Corte*, *Vincent Carducho*, *Leonardo* (2), sont connus par des tableaux relatifs à l'histoire de l'Espagne; *Antoine Arias* (3), *Christophe Peres Mora-*

(1) *Itinéraire*, tome III, article *Alcala de Henares*.
(2) *Ibid.*, *ibid.*, article *Madrid*.
(3) *Ibid.*, *ibid.*, article *Tolede*.

lez (1), de Badajos; *Pierre Gamache* (2), *Espinosa* (3), *Gaspard de la Huerta* (4), *Chonchillos* (5), *Vincent Ru* (6), *Etienne Mau* (7), *Barthélemy Matarana* (8), *Joseph Garcias de Murviedro* (9).

La ville et le royaume de Valence, où se trouvent la plupart des ouvrages des maîtres dont nous venons de parler, a produit en outre un grand nombre d'excellents artistes. Nous les nommerons en peu de mots. *Vincent Victoria*, chanoine de San-Felipe. *François Ribalta,* de Valence, dont les ouvrages excellents embellissent plusieurs églises de cette ville, la Chartreuse de Portaceli, et celle des religieuses de Segorbe et d'Andilla. *Pierre Orente*, né dans la même ville, dont les ouvrages sont d'une exécution et d'une beauté supérieures à celles des précédents.

Le nom de *l'Espagnolet* est connu : ce peintre fameux, dont le vrai nom étoit *Joseph de Ribera,* naquit à Xativa, aujourd'hui San-Felipe, en 1580, et mourut en 1656. Il étudia la maniere de Michel-Ange : son pinceau fut moins moëlleux;

(1) *Itinéraire*, tome Ier, article *Valence*.
(2) *Ibid.*, tome II, article *Torca*.
(3) *Ibid.*, tome Ier, article *Valence*.
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*
(6) *Ibid.*
(7) *Ibid.*
(8) *Ibid.*
(9) *Ibid.*

mais égala presque son modèle dans la correction du dessin ; son pinceau fut grave : il parut être entièrement du ressort de la pénitence ; les sujets terribles et pleins d'horreur furent ceux qu'il rendit avec le plus de vérité, peut-être avec trop de force. Son goût ne fut ni noble ni gracieux ; mais ses têtes présentent toutes une expression singuliere. Ses ouvrages sont très-multipliés : on admire sur-tout un Hermite qu'on voit dans la chapelle de Saint-Isidore de l'église des Dominicains de Valence. Un S. Pierre Arbues, un Jésus-Christ mort, un Martyre de S. Laurent, qui sont dans la sacristie de la chapelle de Saint-Joachim de l'église du Pilar de Saragoza, ont un mérite presque égal (1).

Jean Joannes, également né à Valence, occupe un des premiers rangs parmi les peintres du second ordre : le fini de quelques-uns de ses ouvrages lui mériteroit une place distinguée dans la premiere classe, s'il se fût soutenu également dans toutes ses productions. Il suivit le genre de Raphaël ; il se proposa d'imiter ce peintre célebre ; il ne put en atteindre ni la grace, ni la dignité, ni la correction ; mais il en approcha quelquefois par la vérité qu'on retrouve dans tous ses ouvrages. Ses productions sont répandues par-tout à Valence : si elles étoient réunies, elles formeroient une collection nombreuse et vraiment intéressante : la touche

(1) *Itinéraire*, tome Ier, article *Valence* ; tome II, deuxieme partie, article *Saragoce*.

d'un grand maître s'y reproduit par-tout; elles eussent été encore supérieures si *Joannes* fût sorti de son pays.

Parmi les ouvrages de ce peintre, on distingue sur-tout une Mort de S. Joseph, morceau précieux; un Sauveur, dont on retrouve des copies, faites par *Joannes* lui-même, dans plusieurs églises de Valence (1); une Cene dans le genre de van Dyck, et un Portement de Croix ressemblant au Pasmo de Sicilia, de Raphaël; un S. François de Paule, d'une vérité et d'une illusion frappantes; deux autres Cenes également belles, et un Baptême de Jésus-Christ, qui ne le cède point au précédent.

Le royaume de Cordoue se glorifie également d'avoir donné le jour à plusieurs peintres qui firent honneur à l'école espagnole. Il produisit *Zembrano*, de Cordoue, dont il a été déja parlé (2), *Paul Cespedes*, de la même ville, mort en 1608; *Antoine del Castillo y Saavedra*, aussi de Cordoue, mort en 1667; *Antoine Palomino*, né à Bujalance en 1653, mort en 1725. *Castillo* traita avec un égal succès l'histoire, le paysage et le portrait: ses dessins sont excellents; mais son coloris est sans goût et sans grace: quelques-uns des tableaux du Buen-Retiro sont de lui, ainsi que quelques-uns des bons tableaux qu'on voit dans la cathédrale de Cordoue et à Notre-Dame de la Fuen-

(1) *Itinéraire*, article *Valence*; et *Fuente de la Higuera*, tome Ier.
(2) *Ibid.*, tome II, premiere partie, article *Cordoue*.

Santa. *Cespedes* chercha à imiter le Correge, et y réussit quelquefois. On conserve de lui, aux Dominicains de Cordoue, une belle Cene où chaque figure présente un caractere différent; celle de Jésus réunit à-la-fois un ensemble de grandeur et de bonté; Judas a un air inquiet, chagrin et faux; chaque apôtre laisse voir des nuances variées de respect, d'amour et de sainteté. Il sera parlé, dans la suite, de *Palomino*.

La Catalogne n'a guere produit en peintre distingué, que *Viladomat*, dont nous avons eu souvent occasion de parler (1).

Le 17e siecle produisit encore *Eugene Caxes*, mort en 1642, qui traita des sujets pieux avec assez de succès.

Nous touchons au moment où l'école espagnole va s'éclipser en un instant; la peinture suivit le sort des autres arts; elle leur survécut cependant quelque temps en Espagne; mais enfin elle disparut à son tour; elle ne laissa presque pas un éleve digne d'être cité. La nature parut faire un effort dans ce moment de foiblesse et de décadence; elle produisit à-la-fois trois génies heureux, qui, laissant après eux les traces de leurs talents, firent regretter de les voir sans successeurs. *Barthelemi Murillo*, *Claude Coello*, *Diego Velasquez*, et *Antoine Palomino* furent les derniers dont l'école espagnole puisse se glorifier; le premier, né

(1) *Itinéraire*, tome Ier, article *Barcelone*.

à Pilas, près de Séville, en 1603, mourut en 1685; le second, né à Madrid, et éleve de Ricci, mourut en 1693; le dernier, né à Bujalance, dans le royaume de Cordoue, en 1653, est mort en 1725.

Les principaux chefs-d'œuvre de *Murillo* sont conservés à Séville, dans le couvent des capucins, dans l'hôpital de la charité, dans la cathédrale, à Buena-Vista, à Cadix, à Cordoue. On y desireroit plus de correction dans le dessin, plus de choix et de noblesse dans les figures; mais ces défauts sont compensés par de grandes beautés; ce peintre répandit une douceur ingénue dans les traits; son pinceau fut léger et agréable, ses carnations d'une fraîcheur admirable, son coloris suave, onctueux et brillant; il eut une grande intelligence du clair-obscur, et une maniere vraie et piquante.

Coello observa et imita bien la nature; il se surpassa sur-tout dans le tableau d'une procession, qui est dans la sacristie de l'église de l'Escurial.

Velasquez est un des génies les plus extraordinaires que l'on puisse rencontrer; il n'est point connu hors de l'Espagne; ses portraits, ses tableaux, sont d'une vérité et d'une couleur admirable; ils seront l'un des plus précieux ornements de mon *Voyage pittoresque de l'Espagne*.

Palomino fut le dernier rejeton et le dernier soutien de l'école espagnole; son Jésus-Christ donnant les clefs à S. Pierre est un morceau précieux; les belles peintures de la chapelle de la Casa del Ayuntamiento ou hôtel-de-ville de Madrid,

sont assez bonnes. Il réussit sur-tout dans les peintures à fresque; celles des voûtes de l'église de la chartreuse de Grenade, et de la chapelle de N. D. de los Desemparados de Valence, celles sur-tout de l'église de S. Jean del Mercado, de la même ville, renferment des beautés. *Palomino* fit un éleve, *Denis Vidal*, qui eut aussi du mérite; celui de Palomino consiste sur-tout à avoir écrit un fort bon ouvrage sur les regles de la peinture, auquel il joignit la vie des peintres espagnols.

La peinture fut enfin négligée, dédaignée, oubliée même, en Espagne; il n'y eut plus plus que des peintres au-dessous du médiocre, on n'y vit plus paroître de ces ouvrages qui avoient illustré cette contrée dans les siecles précédents. Le commencement du dix-huitieme siecle fut l'époque fatale de l'anéantissement absolu de l'école espagnole.

Antoine Raphaël Mengs parut vers le milieu du même siecle; l'arrivée de ce peintre fit prendre une nouvelle face à la peinture; elle ranima bientôt l'école espagnole; le goût de la peinture se développa de nouveau; des éleves accoururent de toutes parts; ils s'empresserent de suivre les leçons d'un aussi bon maître; leurs progrès furent rapides; la nouvelle école espagnole compta bientôt plusieurs bons peintres, qui travaillerent avec succès à rétablir son honneur et sa gloire.

Elle eut de nos jours *Joseph Vergara*, d'Alcudia de Carlet, dans le royaume de Valence (1).

(1) *Itinéraire*, tome I[er], article *Valence*.

François Bayeu, de Saragoza; *Laurent Mariano Maella*, qui par le coloris et le goût du dessin, rappelle assez bien la maniere de *Mengs*, dont il fut l'éleve le plus distingué (1). *François Goya*, né à Zaragoza, dont le pinceau léger et facile rend avec agrément et avec vérité les costumés et les jeux des diverses parties de la monarchie espagnole, réussit encore dans le portrait, ainsi qu'*Esteve* et *Acunna*.

Les Espagnols ont ouvert enfin les yeux sur l'utilité des arts, sur les avantages qu'ils procurent, sur la considération qu'ils méritent; ils viennent de multiplier les moyens et les encouragements qui peuvent à-la-fois en inspirer le goût et en assurer les progrès; le gouvernement y a contribué par des encouragements et par la protection qu'il a accordée aux nouveaux établissements, mais l'impulsion la plus forte est due à des particuliers ou à de simples corporations.

L'Espagne a aujourd'hui une académie de peinture à Séville, et deux académies des beaux arts à Madrid, sous le titre de San-Fernando, et à Valence, sous celui de San-Carlos. La premiere doit son origine à une association des peintres de Séville, formée par eux-mêmes, vers l'an 1660; le roi Charles III l'a ranimée, et y a établi une école des beaux arts. Celle de Madrid a été établie par Philippe V. La derniere doit son

(1) *Ibid.*, tome III, article *Tolede* et *Madrid*.

établissement au zele de quelques particuliers, aux bienfaits d'André Majoral, archevêque de Valence, et à la protection, quoique peu influente, du corps municipal; le roi Charles III vint à son secours vingt-six ans après son établissement, par un simple don annuel de soixante mille réaux ou quinze mille livres tournois. Ces académies ont pour objet l'étude et la perfection de la peinture, de la sculpture et de l'architecture; elles donnent des leçons publiques sur ces trois parties, et distribuent tous les ans des prix à leurs éleves. Celle de San-Fernando envoie des jeunes gens sortis de ses écoles, à Rome, aux frais du gouvernement, pour y perfectionner leurs connoissances et y acquérir de nouveaux talents.

Des écoles publiques et gratuites de dessin ont été établies depuis vingt ans dans différentes villes de l'Espagne : il y en a à Madrid, à Ciudad-Rodrigo, à Cordoue, à Séville, à Valence, à Vergara, à Saragoza, à Gijon, à Santander, à Alicante, à la Coruña, à Olot et à Barcelone. Les deux dernieres sont entretenues aux frais des commerçants des mêmes villes; celle de Vergara doit son établissement à la société patriotique de la Biscaye; celles de Saragoza et de Cordoue sont dues au zele et à la générosité de deux particuliers, la premiere à *don Martin Noy Sochear*, la derniere à *don Antoine Cavallero*, ancien évêque de Cordoue; celles de Madrid, de Valence et de Séville dépendent des académies de ces trois villes.

Parmi les peintres de l'école espagnols, il en est quinze au moins dont il seroit absolument nécessaire d'avoir des ouvrages pour compléter la collection du Musée de Paris ; il en est même plusieurs parmi ceux-ci dont il seroit bon d'avoir trois ou quatre tableaux différents, qui feroient connoître leurs différentes manieres.

MUSIQUE DES ESPAGNOLS.

Les Espagnols ont du goût pour la musique ; ils la cultivent avec succès. Ils n'aiment point la musique française, qu'ils trouvent trop langoureuse et monotone ; ils donnent la préférence à la musique italienne. Ils ont eu pendant long-temps des troupes de comédiens qui jouoient des opéras italiens à Madrid, à Cadix et à Barcelone ; mais le roi ayant prohibé, en 1801, les spectacles étrangers, Barcelone est aujourd'hui la seule ville qui, en vertu d'une permission particuliere, ait conservé les opéras et les ballets italiens.

Les Maures furent les premiers en Espagne qui se livrerent à une étude méthodique de la musique, qui la cultiverent par principes, qui établirent des écoles pour l'enseigner, qui écrivirent sur les éléments, les avantages, l'excellence, les variétés de cet art, sur les moyens de le perfectionner. Ils eurent à Cordoue une école de musique

qui devint fameuse, et dont les éleves firent les délices de l'Espagne musulmane et de l'Asie. Leur *Abi Zelti*, leur *Alfarabi*, leur *Ali ben Alhassani*, écrivirent sur la musique. *Abi Zelti* vivoit dans le quatorzieme siecle; *Alfarabi* donna des *Éléments de musique*, il y traita des principes de cet art, de l'accord des voix et des instruments, des différents genres de compositions musicales; il y joignit les notes de musique des Arabes, il y donna les dessins de plus de trente instruments : cet ouvrage est à l'Escurial. *Ali ben Alhassani* publia une grande *Collection de tons*, dont il ne reste que le premier volume, qui est aussi à l'Escurial : on y trouve cent cinquante airs, les vies de quatorze fameux musiciens arabes, et celles de quatre chanteuses célebres qui furent les favorites des califes.

Les Espagnols eurent le même goût que les Maures, et ils les imiterent. Ils établirent dans la suite des écoles de musique; ils fondèrent une chaire de musique dans l'université de Salamanca, où elle existe encore : ils ont deux autres écoles de musique, l'une au collége de Saint-Léandre à Murcie, l'autre au collége du Roi à Madrid; celle-ci est destinée à former des éleves pour la chapelle du roi : l'une et l'autre sont peu importantes et peu connues. Le quinzieme siecle vit naître parmi eux *Barthélemy Ramus*, Andalous, qui, après avoir été professeur de musique à Salamanca, fut appelé à Bologne, en Italie, pour y remplir une chaire pareille, qui y avoit été établie par le pape

Nicolas V : il publia un traité sur la musique, qui fut imprimé deux fois à Bologne en 1484. *Antoine Calderon*, de Madrid, et une femme, *Ange Sigé*, de Tolede, écrivirent sur le même sujet dans la siecle suivant ; *François Salinas*, quoique devenu avengle à l'âge de dix ans, parvint à être un grand musicien. Enfin un poete espagnol, *Yriarte*, a publié de nos jours un poëme sur la musique.

La musique des Maures espagnols consistoit principalement en des airs doux et tendres, chantés par une ou plusieurs voix, et accompagnés du luth : on trouve beaucoup de ces airs dans la grande *Collection des tons* publiée par *Ali ben Alhassani ben Mohamad*, dont il a été déja parlé. Il résulte encore de l'ouvrage publié par *Alfarabi*, sur les *Éléments de musique*, dont il a été également parlé, que ces peuples connoissoient le quatrieme, le cinquieme et le huitieme accord, et qu'ils ignoroient le troisieme : on n'y trouve encore aucun vestige ni de *bémol* ni de *dieze*.

Les Espagnols modernes ont aussi leur musique nationale ; mais comme celle des Maures, dont elle paroît être une imitation, elle est presque bornée à de petits airs détachés, à des *seguidillas*, des *tiranas*, des *tonadillas* ; ils sont chantés par une ou plusieurs voix, et accompagnés par la guitarre. Les airs ressemblent assez à ceux des vaudevilles français : quelqus-uns sont gais ; mais en général ils ont peu de variété dans leurs mo-

dulations, une monotonie frappante, un ton qu'on retrouve toujours, une gravité lente qui répond au caractère de la nation. Ils adaptent cette musique à leur théâtre dans les *tonadillas* et les *fins de fête*; mais on ne retrouve leur musique nationale que dans celles de ces pièces qui sont anciennes : dans les modernes, la musique espagnole est présentée travestie à l'italienne; elle y est méconnoissable au point de ne tenir précisément à aucun de ces deux genres.

L'Espagne a adopté les instruments de musique qui sont d'un usage général chez les autres nations : elle a aussi ses instruments nationaux, qui lui sont particuliers.

Elle a la guitarre; cet instrument est entre les mains de tout le monde, hommes et femmes : on en joue comme en Italie, et de plus à la maniere espagnole, c'est-à-dire avec le dos de la main, et par des accords pleins.

Elle a les castagnettes; elles y sont maniées avec beaucoup d'adresse et d'agilité : les danseurs s'en servent pour les danses espagnoles, et suivent les diverses modulations de la musique avec beaucoup de justesse.

Différentes provinces de l'Espagne ont leurs instruments particuliers.

La Galice a une espece de musette ou cornemuse, dont l'effet est lourd, pesant, et dont on ne tire que des sons plaintifs et monotones.

La Catalogne a également la musette ou corne-

muse; mais on y accompagne le son de cet instrument de celui d'un gros flageolet, en battant en même temps la mesure sur un petit tambourin.

Les Biscayens se servent d'une flûte courte, à quatre trous, placés trois au-dessus et un au-dessous, et d'un petit tambourin : le même homme en joue à-la-fois ; il tient la flûte de la main gauche ; il bat de la main droite sur le tambourin, qu'il tient suspendu au bras gauche. Les sons en sont aigus, vifs et précipités : c'est le galoubet de la Provence.

Le royaume de Valence a la *dulzayna* : c'est une espèce de flûte à bec qui rend des sons aigus et dissonants, et sur laquelle on ne joue aucun air; on en tire seulement des sons plaintifs, assez ressemblants à des gémissements longs, aigus et perçants. Les Valenciens raffolent de cet instrument, incommode et ridicule ; ils le mettent de toutes les fêtes, de toutes les processions ; le viatique ne sort jamais de l'église sans être accompagné d'un nombre plus ou moins grand de ces flûtes. Elles paroissent harmonieuses aux Valenciens ; leurs oreilles ont vraisemblablement une construction différente de celles des autres hommes : les étrangers, même les Espagnols des autres provinces, ne peuvent en supporter la pitoyable mélodie, et leur tympan en est affecté d'une maniere désagréable (1).

(1) Cet instrument est encore en usage dans la partie de la Catalogne qui avoisine le royaume de Valence, notamment dans le campo de Tarragona et dans le canton de Tortosa.

La Castille a deux instruments qui lui sont particuliers, la *zambomba* et le *pandero*. La *zambomba* est un instrument fait avec un pot de terre, dont la large ouverture est fermée par un parchemin bien tendu, au milieu duquel on adapte, d'une manière très-ferme, une baguette de bois qui descend jusqu'au fond du pot, et sort au-dehors sur une longueur de cinq ou six pouces. On mouille les doigts, on les fait glisser en frottant fortement le long de la baguette; on en tire ainsi des sons durs, obscurs, monotones, sans aucunes modulations, quelquefois glapissants. Les gens du peuple courent les rues dans la nuit, en tirant des sons de cet instrument; ils s'en accompagnent aussi en chantant. Cet instrument n'est en usage que depuis la Toussaint jusqu'à Noël : on ne l'entend plus pendant le reste de l'année. Je l'ai retrouvé en Hollande dans quelques campagnes, sur-tout aux environs de Rotterdam; mais il n'y sert qu'un jour tous les ans : il y est connu sous le nom de *rummelpot*, c'est-à-dire *pot qui fait du bruit* : il y a lieu de croire qu'il y a été porté par les Castillans dans le temps que le roi d'Espagne possédoit ce pays. L'autre instrument, le *pandero*, est un châssis de bois d'un carré-long, plus ou moins grand, sur lequel on applique deux parchemins bien tendus, un de chaque côté; il est orné souvent de rubans et de grelots : on frappe sur le parchemin avec les doigts comme sur le tambour de

basque ; les sôns qu'on en tire sont plus sonores que ceux de la *zambomba ;* ils sont cependant obscurs et monotones : on s'en accompagne en chantant, pour danser des *seguidillas*.

DANSES DES ESPAGNOLS.

Les Espagnols aimerent toujours la danse ; ils se distinguerent depuis long-temps dans ce genre d'exercice par leur légèreté, leurs gestes, les graces dont ils accompagnoient leurs mouvements. *Martial* en parle assez souvent.

Les danseurs andalous étoient déja célebres sous les Romains. On vit souvent à Rome, et dans diverses provinces de l'Empire romain, les jeunes Espagnoles attirer la foule par leurs danses, obtenir des applaudissements, captiver les cœurs des consuls, des proconsuls, des sénateurs les plus graves. La Bétique, aujourd'hui l'Andalousie, fournissoit les meilleurs danseurs : c'est encore la partie de l'Espagne où l'on excelle le plus dans ce genre.

Il ne faut point croire cependant que les Espagnols soient propres à toutes sortes de danses : ils n'exécutent les danses étrangeres à leur pays, ni avec la même précision, ni avec la même élégance ; ils n'excellent que dans leurs danses nationales. Ils

dansent dans leurs bals les contredanses anglaises et françaises, le passe-pied, le menuet; ils aiment beaucoup ce dernier; il entre même dans l'éducation des jeunes personnes : ils le dansent avec gravité; mais avec une gravité trop sérieuse, et avec peu de grace et de majesté; ils y mêlent même des figures, des gestes, des mouvements qui sont étrangers à cette danse, et qu'ils apprennent des mauvais maîtres qu'on leur donne.

Leurs bals s'ouvrent presque toujours par des menuets, à la suite desquels on danse des contredanses. On y dansoit autrefois le *fandango*; mais cette danse est presque entièrement bannie aujourd'hui des bals de la bonne compagnie. On lui substitue le *bolero*, qu'on danse quelquefois, comme par échappée dans l'intervalle des contredanses, et comme pour remplir le temps nécessaire aux danseurs pour se reposer; encore ne choisit-on pour cela que de très-jeunes gens.

Les bals des Espagnols sont dirigés par deux personnes choisies parmi les hommes qui y sont invités. Ceux-ci, le chapeau sous le bras et la canne à la main, remplissent les fonctions de maîtres de cérémonie : on les appelle *bastoneros*. Il y en a un pour les hommes, un autre pour les dames : leurs fonctions consistent à indiquer ceux qui doivent danser, soit les menuets, soit les contredanses, et à en prévenir eux-mêmes ceux dont ils ont fait choix; ils sont en général très-attentifs à observer les rangs et les étiquettes, à faire danser

chacun à son tour, à ne manquer à personne; ils ont même ordinairement la complaisance de diriger leur choix de maniere à réunir ensemble les personnes qui ont un intérêt à se rapprocher.

On observe dans ces bals un usage assez singulier, qui paroît nouveau, même extraordinaire, à beaucoup d'étrangers. La dame choisie pour danser se lève, quitte sa place, traverse la salle du bal, et se rend au lieu où elle doit danser, seule, sans attendre que l'homme qu'on lui destine pour second aille la prendre et la conduise lui-même. Après qu'elle a dansé, l'homme qui a dansé avec elle lui fait une révérence et la quitte au milieu de la salle, sans s'embarrasser de ce qu'elle va devenir, et sans avoir l'attention de la reconduire à sa place. Cet usage n'a guere lieu cependant que dans les provinces.

Les Espagnols avoient autrefois des danses publiques qui s'exécutoient dans les carrefours, sur les places, où le peuple se livroit à la joie, au plaisir de danser, où les personnes distinguées se mêloient quelquefois avec le peuple. La Biscaye, la Catalogne, le royaume de Valence, l'Andalousie, la Navarre, étoient les provinces où elles étoient le plus en usage; mais elles ont cessé presque entièrement: il n'en reste encore quelques traces que dans la Biscaye, dans quelques cantons de la Navarre, et dans l'*Ampurdan* et la *Cerdagne*, contrées particulieres de la Catalogne.

Les Biscayens ont plusieurs danses, particuliè-

rement la *carricadanza*, qui se danse au son du tambour.

Les danses de la Navarre sont à-peu-près les mêmes que celles de la Biscaye, à quelques nuances près.

Les Castillans ont la *guaracha*, qui est dansée au son de la guitarre par une seule personne : c'est une danse de caractere, à pas gravement compassés, sérieuse, monotone, où les pieds font tout, où le corps est roide, où les bras sont immobiles : elle ressemble assez à la hollandaise. Quelquefois la danseuse joue de la guitarre en même temps.

L'*Ampurdan*, contrée particuliere de la Catalogne, a deux especes de danses particulieres, qui ne s'exécutent que sur les places publiques ; l'une est une danse grave et sérieuse, où un nombre plus ou moins grand de femmes se promenent d'un pas mesuré, en marchant à la suite les unes des autres ; elles sont conduites par deux hommes, l'un à la tête, l'autre à la queue de la file : le premier conduit le bal, le dernier ne fait que suivre ; mais à chaque tour ils changent de place, et celui qui étoit à la queue se met à la tête ; la file cesse de temps en temps pour former des ronds : cette danse est très-lente, très-grave et très-monotone. Après quelque temps, les files cessent, d'autres hommes s'y mêlent, et chaque femme a son danseur : la totalité du bal forme une espece de cercle, que les danseurs parcourent en reculant et en dansant, chacun devant sa danseuse, qui les suit

en sautant. On se réunit de temps en temps en rond ; les danseurs ont quelquefois des castagnettes, avec lesquelles ils marquent la cadence et les divers mouvements du corps : ceux qui n'en ont point les imitent en faisant claquer leurs doigts. Cette seconde danse est beaucoup plus vive et plus animée que la premiere ; mais elle est encore monotone par sa trop grande uniformité. Ces danses s'exécutent au son de la cornemuse, d'un tambourin, d'un flageolet et de deux flûtes à bec, faites en forme de hautbois. La *Cerdagne*, autre contrée de la Catalogne, a aussi ses danses, qui sont à-peu-près les mêmes, à quelques modifications près : les femmes y suivent leurs danseurs en marquant la cadence avec leurs mains. Les deux contrées de l'*Ampurdan* et de la *Cerdagne* sont frontieres de la France et de la province du Roussillon, où les mêmes danses sont en usage avec les mêmes instruments ; mais où elles sont plus vives, plus animées, plus gracieuses, exécutées avec plus d'agilité, avec des modifications particulieres qui en animent le tableau. J'ai vu encore exécuter dans l'*Ampurdan* la danse des bâtons, qui va être décrite en parlant des danses du royaume de Valence.

Les Valenciens ont des danses qui leur sont particulieres. Il y en a deux entre autres qu'ils exécutent en forme de ballet, dans lesquels ils font voir principalement leur précision, leur adresse et leur légèreté. Dans la premiere, ils placent à

terre un grand nombre d'œufs à des distances assez rapprochées ; ils dansent autour des œufs et dans les intervalles qu'ils laissent entre eux ; ils paroissent devoir à tous moments les fouler, les écraser sous leurs pieds ; mais, malgré la variété et la célérité des pas qu'ils exécutent, ils ne les touchent jamais. Dans la derniere, chaque danseur est muni d'un petit bâton de la longueur d'environ deux pieds et demi : ils s'en servent pour frapper sur les bâtons les uns des autres ; ils marquent ainsi toutes les mesures de la musique ; ils ne cessent de frapper dans tous leurs mouvements, en avançant, en reculant, en chassant, en sautant, en se tournant par-devant, par derriere, sur les côtés, dans toutes les positions possibles ; ils ne manquent jamais la mesure ; ils frappent tous dans le même moment ; ils accélerent quelquefois leurs coups ; ils les redoublent avec vivacité ; mais ils reviennent toujours à la mesure, et leurs coups tombent avec un accord parfait.

Ce sont-là des danses qui sont propres à différentes provinces ; mais il y en a qui sont les vraies danses nationales des Espagnols, le *fandango*, le *bolero* et les *seguidillas*.

Le *fandango* est très-ancien ; le *bolero* est moderne ; il est de nos jours : les *seguidillas* sont une imitation des pas des deux premieres danses qu'on exécute en forme de ballet ou de contredanse.

Il y a lieu de croire que c'est du *fandango* que *Martial* a voulu parler, lorsqu'il fait tomber le

poids de sa satyre sur les danses lubriques de la Bétique, aujourd'hui l'Andalousie, sur-tout sur celles du canton de Cadiz, et sur la maniere voluptueuse dont les femmes les exécutent. C'est une danse vraiment extraordinaire : un voyageur de nos jours, *M. Baretti*, l'a définie avec raison une convulsion réguliere et harmonieuse de tout le corps. Le *bolero* en est une imitation ; mais réduite, modifiée, dépouillée des accessoires qui donnent au *fandango* un caractere beaucoup plus libre.

Les Espagnols sont passionnés pour ces deux danses, et leur passion est portée à un point qu'on ne peut décrire. A peine la guitarre et la voix, au son desquelles on les exécute, se font-elles entendre dans un bal ou sur le théâtre, qu'un murmure de plaisir part de tous côtés : les visages s'animent, les pieds, les mains, les yeux de tous les assistants, même les plus graves, se mettent en mouvement ; il est impossible de dépeindre l'impression qui en résulte. Un voyageur anglais, *M. Townsend*, a dit avec raison que si l'on entrait subitement dans un temple ou dans un tribunal en jouant l'air du *fandango* ou du *bolero* ; les prêtres, les juges, les avocats, les criminels, le peuple, graves ou gais, vieux ou jeunes, quitteroient sur-le-champ leurs fonctions, oublieroient toutes distinctions, et se mettroient tous à danser. Cette observation lui a été suggérée par une petite piece espagnole, dans laquelle il est

question de supprimer le *fandango*, et d'en faire juge le conclave de Rome : on fait alors paroître un danseur et une danseuse qui exécutent si bien cette danse, que les cardinaux, le pape et tout le sacré collége, loin de les chasser, se mettent à imiter leurs mouvements, et à danser avec eux.

Ces deux danses s'exécutent à deux, au son de la guitarre et au bruit des castagnettes : les danseurs se servent de celles-ci avec autant de justesse que de légèreté pour marquer la mesure et animer leurs mouvements.

Dans le *bolero*, les deux danseurs exécutent les mêmes mouvements; mais ceux de la femme paroissent plus vifs, plus animés, plus expressifs. Les pieds ne sont pas un moment en repos; leurs mouvements précipités, quoique sans cesse variés, exigent sur-tout une rare précision. La danseuse exécute avec beaucoup de vîtesse et de légèreté une variété multipliée de pas et de mouvements : ses bras, soutenus inégalement à moitié du corps, tantôt à demi-tendus, tantôt un peu fléchis, élevés et baissés alternativement, prennent des situations variées qu'on ne connoît point ailleurs, mais qui sont remplies de graces et d'agrément; la tête, tantôt droite, tantôt penchée inégalement et avec négligence, accompagne les mouvements des bras; des inflexions du corps, également variées, se succedent avec rapidité. Cette variété de mouvements, d'actions, de situations, forme un ensemble qu'on ne peut décrire;

mais qui porte dans l'ame l'impression la plus vive, et qui rend séduisante la femme la moins belle.

Le *fandango* est plus grave que le *bolero*, mais plus expressif; les pas n'en sont ni aussi vifs ni aussi cadencés; ils ressemblent plutôt à des balancements; les inflexions du corps y sont plus variées : elles en augmentent la grace.

Les mouvements des yeux, les mouvements du visage, marquent toutes les attitudes de cette danse : on y voit l'expression la plus vive de toutes les passions qui agitent l'ame; la crainte, le desir, la volupté s'y montrent tour-à-tour; ils s'y succedent avec rapidité : les regards, les gestes, les attitudes, les inflexions du corps, leur donnent une expression plus vive et plus marquée.

Dans l'une et l'autre de ces deux danses, le spectateur partage malgré lui les mouvements qui agitent les danseurs. Mais rien dans ce genre n'est aussi extraordinaire que certaines danses du peuple, qui ont quelque chose de plus voluptueux et de sauvage à-la-fois : ce sont l'*ollé* et le *cachirulo*, especes de danses lubriques, qui rappellent ce que les voyageurs rapportent des danses negres et africaines.

Le *fandango* et le *bolero* s'exécutent aussi en forme de ballet ou de contredanse : on les danse alors à huit, quatre hommes et quatre femmes, qui exécutent en passant, chaque couple dans son coin, tous les mouvements de ces deux danses :

c'est ce qu'on appelle *seguidillas*. L'impression en est la même, mais plus confuse; la diversité des objets qui partagent l'attention en diminue la vivacité.

Le *fandango*, le *bolero*, les *seguidillas*, l'*olle*, le *cachirulo*, la *guaracha* et le *sabateno* en général, se dansent au son de la guitarre, qui accompagne la voix de celui qui la touche. Les femmes y marquent la mesure avec le talon; elles le font avec une rare précision : ce mouvement, qui paroît devoir être indifférent, leur donne une grace nouvelle.

En général, ces danses ne sont point en usage dans la bonne compagnie, et il faut avouer que les dames espagnoles n'ont pas besoin de ce moyen pour plaire; elles le laissent aux femmes d'une classe inférieure, qui en tirent un très-grand parti. La délicatesse de leur taille, la souplesse de leurs membres, la légèreté de leur corps, l'élégance de leur costume, la variété de leurs mouvements, l'expression de leurs regards, les rendent alors aussi agréables que dangereuses.

CONSTITUTION PHYSIQUE DE L'ESPAGNE ET DES ESPAGNOLS.

La différence des climats influe singulièrement sur la constitution physique des individus ; les climats des diverses provinces de l'Espagne ne sont point les mêmes. Nous en avons déja dit quelque chose en examinant chaque province séparément ; nous en présenterons un tableau plus détaillé.

Le climat de l'Espagne, en général, est très-sec, et le pays coupé par des chaînes de montagnes qui rendent l'arrosage très-difficile. Cette double disposition de l'atmosphere et du sol a de tous temps rendu les récoltes incertaines, et occasionne souvent des famines et des épidémies. On voit sans cesse, dans l'histoire, des armées obligées de lever des sieges faute de vivres ou par les maladies qu'occasionne la sécheresse. Mariana cite deux faits semblables dans le court espace de trois ans. « En 1210 (dit-il, *lib.* 2, « *cap.* 25), on souffrit une grande disette dans « le royaume de Tolede, où l'on n'eut pas une « goutte de pluie pendant neuf mois consécutifs, « tellement que les laboureurs étoient forcés de « quitter leurs terres et leurs demeures pour cher-

« cher un asyle dans d'autres provinces ». Il en fut de même en 1213. Cette sécheresse paroît cependant appartenir uniquement aux deux Castilles qui sont également seches, arides et venteuses. La Nouvelle Castille a un climat plus doux que la vieille ; dans la premiere, les hivers sont tempérés et les étés très-chauds ; dans la derniere, les plaines sont assez tempérées, et les montagnes, ainsi que les parties qui les avoisinent, très-froides ; il y a même des parties basses où le froid se fait sentir vivement en hiver. Le ciel de l'une et de l'autre est très-beau, presque toujours pur, serein, d'un beau bleu ; celui de la Nouvelle Castille l'est encore plus, et plus constamment, que celui de la vieille ; celui-ci, dans quelques parties, est souvent nébuleux.

Le climat du royaume de Valence est très-tempéré en hiver, chaud en été, mais rafraîchi par les vents qui viennent du côté de la mer, sec dans l'intérieur, légèrement humide dans la plaine de Valence, généralement inconstant, sujet à des vents plus ou moins forts. Le ciel y est beau, presque toujours pur, serein, d'un bleu azuré, excepté dans la plaine qui avoisine Valence ; il est ici légèrement gazé par l'effet des vapeurs qui s'élevent de la grande quantité d'eau qui est répandue dans cette plaine pour l'arrosage des terres.

La Catalogne, considérée relativement aux plaines nombreuses qu'elle renferme, est la pro-

vince de l'Espagne la plus tempérée; les hivers y sont doux; les chaleurs de l'été n'y sont point très-violentes (1); mais les vallons et les collines qui avoisinent les Pyrénées sont très-chauds en été, et froids en hiver, tandis que le haut des montagnes est couvert, en hiver, de neiges et de glaces. Les parties hautes y sont moins sujettes aux variations de l'atmosphere que les parties basses; celles-ci, sur-tout du côté de Barcelone, éprouvent des variations continuelles: on y passe rapidement, souvent dans la même journée, du chaud au froid, du sec à l'humide, d'un temps calme à un vent impétueux, d'un temps serein à la pluie ou à un ciel couvert, gris, nébuleux. L'air y est sec dans l'intérieur, et humide sur les côtes de la mer, sur-tout dans le bassin où Barcelone est située. Les vents d'est et de sud-est sont ceux qui soufflent le plus souvent et avec le plus de violence dans les parties qui avoisinent la mer. Ils y apportent une humidité constante, et souvent la pluie. Le ciel est ordinairement beau dans cette province, mais il devient facilement nébuleux sur les côtes de la mer, lorsque le vent d'est souffle.

L'Aragon est beaucoup plus sec et moins chaud

(1) Cependant l'hiver de 1798 à 1799 fut très-froid, et celui de 1799 à 1800 très-pluvieux, avec des neiges abondantes et un froid humide très-désagréable. Les chaleurs de l'été y font monter ordinairement le thermomètre de Réaumur à 22, 23, 24 degrés, quelquefois à 25; celles de l'été de 1802 l'ont fait aller jusqu'à 27, où il s'est soutenu pendant long-temps.

que la Catalogne; sa température est même plutôt froide que chaude; ses plaines et ses vallons sont cependant quelquefois brûlants, et le froid le plus vif se fait sentir sur ses montagnes. Les vents y sont fréquents et violents. Le ciel y est beau, et plus constamment que dans la partie de la Catalogne qui avoisine la mer. Le voisinage des Pyrénées rend les orages fréquents en été dans cette province.

La Navarre, située sur les Pyrénées et au pied de ces montagnes, est un pays froid : les hivers y sont le plus souvent très-rudes.

La Biscaye, comprenant les trois pays de la Biscaye, du Guipuzcoa et de l'Alava, est un pays froid, où les hivers sont rudes et les étés tempérés : il est sec dans l'intérieur, et humide sur les côtes de la mer, où les froids sont moins sensibles. Le ciel est ici souvent nébuleux, et l'air chargé de brouillards.

Les Asturies ont un climat tempéré sur la côte de la mer, mais froid dans l'intérieur et sur les montagnes : il y regne fréquemment des vents, qui deviennent souvent violents. Le ciel est rarement très-pur et très-serein ; il est au contraire souvent nébuleux, et l'air généralement humide : il y pleut fréquemment.

Le climat de la Galice est tempéré sur la côte de la mer, froid dans l'intérieur, sujet aux vents, et très-humide. Le ciel y est rarement beau ; c'est le ciel le plus couvert et le plus nébuleux de l'Es-

pagne : cette province est en même temps celle où les pluies sont les plus fréquentes, les plus longues et les plus abondantes.

Le climat du royaume de Léon varie dans les différentes parties de cette province. Dans sa partie orientale, il est à-peu-près le même que celui de la Vieille-Castille ; dans sa partie septentrionale et occidentale, il tient de celui de la Galice ; dans sa partie méridionale, il ressemble assez à celui de l'Estremadure.

L'Estremadure est un pays très-sec, très-aride, où les chaleurs de l'été sont très-violentes et les hivers très-doux. L'air y est ordinairement très-sec et le ciel très-beau, peut-être le plus beau de l'Espagne.

L'Andalousie a un climat très-chaud sur les côtes de la mer, tempéré dans l'intérieur, très-frais au pied des montagnes, froid sur leur sommet (1). C'est un pays sec, quoique arrosé par plusieurs rivieres ; il est sujet à beaucoup de vents, sur-tout vers les côtes de la mer ; les vents d'est sont ceux qui regnent le plus souvent dans les parties qui avoisinent la Méditerranée ; il y regne quelquefois un vent de S. S. E., qui y est connu sous le nom de *solano*, et qui porte sur les corps une impression dangereuse : il les met quelquefois dans un état peu différent d'une vraie frénésie (2).

Le climat du royaume de Murcie est frais sur

(1) Voyez l'*Itinéraire*, tome II, première partie.
(2) *Ibid.*

les montagnes, tempéré près de la mer et au pied des montagnes du sud, très-chaud dans le vallon qui est arrosé par la riviere de Segura, et où la ville de Murcie est située, ainsi que dans le Campo de Lorca, et ardent dans celui de Carthagène. Il est très-sec, à l'exception du vallon de la Segura, où il est presque toujours humide. Le ciel de cette province est le plus beau de l'Espagne; il est presque toujours clair, serein, net, d'un bleu brillant, ce qui a fait nommer ce pays *le sérénissime royaume de Murcie* (1).

Les Espagnols sont en général d'une stature moyenne, et souvent plus petite que grande. Ils sont plus petits dans les provinces qui avoisinent les Pyrénées et l'Océan, excepté dans la Catalogne, l'Aragon et la Galice: ces trois provinces fournissent des hommes bien faits, grands, bien proportionnés. Ils sont en général assez petits dans les deux Castilles et dans le royaume de Léon.

On présente ordinairement les Espagnols comme étant maigres, secs, décharnés, avec un teint jaune et basané. Ils n'ont point à la vérité le gros embonpoint qu'on aperçoit communément dans les pays du nord; mais leur maigreur n'est ni excessive ni désagréable; elle répond à leur stature.

Le teint des Espagnols est basané dans quelques provinces, par exemple dans celles du midi; il l'est aussi, mais moins, dans les deux Castilles;

(1) *Itinéraire*, tome II, première partie.

il a même une teinte beaucoup plus claire dans la Nouvelle Castille que dans la vieille : il est jaunâtre ou olivâtre dans le royaume de Murcie. Les peaux blanches sont cependant très-communes en Espagne, sur-tout chez les enfants et chez les femmes.

Les Espagnols sont généralement très-bien pris dans leur ensemble ; leur taille est fine, leur tête belle, leurs yeux vifs, animés, leurs traits réguliers, leurs dents bien rangées, leur visage spirituel.

Les Castillans paraissent délicats ; mais ils sont forts. Les Galiciens sont grands, nerveux, robustes ; ils endurent facilement la fatigue. Les habitants de l'Estremadure sont forts, robustes, bien faits, mais les plus basanés de toute l'Espagne. Les Andalous sont légers, sveltes, bien pris dans toutes leurs proportions. Les Murciens sont sombres, indolents, lourds ; leur teint est have, souvent comme plombé. Les Valenciens sont délicats, légers, efféminés ; cependant intelligents et actifs pour le travail. Les Catalans sont nerveux, forts, actifs, intelligents, infatigables, d'une stature au-dessus de la moyenne. Les Aragonais sont grands, bien faits, aussi robustes, mais moins actifs que les Catalans. Les Biscayens sont forts, vigoureux, agiles, gais ; leur teint est beau, leur visage est vif, animé, riant ; leur physionomie est ouverte ; les historiens romains les dépeignent comme braves, courageux, robustes, doués de constance, et d'une fermeté inébranlable, ayant un

génie féroce et des coutumes extraordinaires, armés toujours de poignards, prêts à se donner la mort plutôt que de se laisser assujettir ou gouverner par la force, se roidissant contre les obstacles, et supportant les travaux et la fatigue ; aussi les Cantabres furent-ils les peuples de l'Espagne qui résisterent le plus long-temps aux armées romaines.

Les femmes espagnoles méritent ici un article séparé. Comparées avec les hommes, elles paroissent faire une nation distincte.

Les femmes sont naturellement belles en Espagne ; elles ne doivent rien à l'art ; elles tiennent leur beauté de la nature. La plupart sont brunes ; les blondes sont en petit nombre : on les trouve principalement dans la Biscaye. Leur corps est en général bien proportionné ; leur taille est fine, svelte, leurs pieds petits, leurs jambes bien faites. Leur visage forme un ovale assez parfait ; elles ont les cheveux noirs ou châtains, la bouche ni grande ni petite, mais agréable, les levres vermeilles, les dents blanches et bien rangées, mais qui ne se conservent pas long-temps par le peu de soin qu'elles en prennent ; les yeux grands, bien fendus, bien ouverts, le plus souvent d'un beau noir ou d'un châtain foncé. Elles ont de la finesse et de la régularité dans leurs traits, surtout de la souplesse dans leurs mouvements et une grace naturelle charmante, de la délicatesse et de l'expression dans leurs gestes. Leur physionomie est ouverte, leur visage rempli d'esprit et de vérité,

leur regard doux, animé, expressif, leur sourire agréable; elles sont naturellement pâles; mais cette pâleur disparoît presque sous l'éclat brillant et expressif de leurs yeux. Elles sont remplies de graces; elles en mettent dans leurs propos, dans leurs regards, dans leurs gestes, dans tous leurs mouvements, dans tout ce qu'elles font. Elles ont ordinairement une sorte d'embarras et d'étourderie qui ne laisse pas que de séduire, peut-être même plus que l'esprit et les talents.

Leur contenance est modeste, mais leur visage est expressif. Elles ont un certain naturel dans tout ce qu'elles font qui leur donne tantôt l'air sauvage et tantôt hardi, mais dont le charme est inexprimable. Dès qu'on les connoît un peu, et qu'elles ne sont plus embarrassées avec vous, elles s'expriment avec facilité; leur discours est plein d'expressions choisies, délicates et nobles à-la-fois; leur conversation est vive, aisée, et d'une gaieté naturelle qui leur est particuliere. Elles lisent et écrivent peu; mais elles profitent du peu qu'elles lisent, et le peu qu'elles écrivent est juste et concis.

Elles sont vives; elles ont les passions violentes et une imagination ardente; mais elles sont généreuses, bonnes et vraies, et sincèrement attachées.

L'amour est pour elles, comme pour les femmes des autres pays, l'occupation principale de leur vie; mais chez elles il est une passion, un sentiment profond, et non point comme ailleurs un effet de l'amour-propre, de la vanité, de la coquet-

terie ou des rivalités de société. Lorsque les Espagnoles aiment, elles aiment bien, elles aiment long-temps; mais elles exigent aussi une assiduité et une dépendance absolues. Naturellement retenues et modestes, elles sont alors jalouses et emportées.

Elles sont capables de tous les sacrifices; mais elles veulent également les obtenir.

C'est alors qu'elles développent toute l'énergie de leur caractere : il n'appartient aux femmes d'aucune autre nation de les égaler dans ce point.

Les Castillanes l'emportent en amour sur toutes les autres femmes de l'Espagne.

On aperçoit sur cet objet des nuances assez variées dans les différentes provinces de l'Espagne. Les Castillanes sont plus tendres et plus sensibles, les Biscayennes plus vives, les Valenciennes et les Catalanes plus brusques, les Aragonaises plus exigeantes et plus impérieuses, les Andalouses plus adroites et plus séduisantes; mais le fond de leur caractere à toutes est à-peu-près le même.

Les Espagnoles ont une liberté dans les propos et dans les manieres qui les fait juger défavorablement par les étrangers; mais quand on les connoît bien, on sait qu'elles paroissent promettre plus qu'elles n'accordent, qu'elles ne permettent pas même ces familiarités que les femmes les plus réservées des autres nations croient pouvoir tolérer sans inconvénient. Un voyageur moderne, quelquefois caustique, souvent précipité dans ses juge-

ments, a fait déja cette observation; mais il en a déduit une conséquence défavorable aux Espagnoles : « Sentant, dit-il, leur foiblesse, et sachant « combien elles sont faciles à s'enflammer, elles « se méfient d'elles-mêmes, et craignent de succomber trop facilement ». C'est leur supposer beaucoup d'abandon et de calcul, et elles n'ont ni l'un ni l'autre. Cette réserve est dans leurs sentiments et dans leurs mœurs; elle vient tantôt de l'embarras dont nous avons parlé, et plus souvent de leurs principes en amour, qui ne leur permettent pas de rien accorder à demi, et d'employer cette coquetterie si commune aux femmes des autres pays.

Si les Espagnoles sont aimables, si elles sont quelquefois instruites, elles ne le doivent qu'à elles-mêmes; elles ne doivent rien à leur éducation, qui est presque absolument négligée. Si leurs qualités naturelles étoient polies et développées par une éducation soignée, elles deviendroient trop séduisantes.

CARACTÈRE ET MŒURS DES ESPAGNOLS.

Des peuples divers occuperent les différentes parties de l'Espagne; les Carthaginois, les Romains, le Sueves, les Alains, les Vandales, les Arabes, les Français s'y succéderent; les naturels étoient confondus avec ces différents peuples.

Vers la fin du huitieme siecle et au commencement du neuvieme, on y comptoit quatre nations principales: les *naturels*, connus alors sous le nom de *Romains ;* les *Goths*, qui comprenoient les restes des Sueves, des Alains et des Vandales, dont une partie étoit confondue avec les naturels et avec les Maures, tandis qu'une partie considérable étoit réfugiée dans les Asturies et dans la Navarre; les *Maures*, avec lesquels les Africains étoient mêlés; et les *Français*, qui occupoient une grande partie de la Catalogne, de la Navarre et des Pyrénées. Chacune de ces nations y porta son génie, ses mœurs, ses lois et ses coutumes.

Lorsque les Maures furent chassés de l'Espagne, il s'y forma plusieurs souverainetés particulieres, dont chacune eut ses lois, ses coutumes, ses usages, sa constitution, sa forme particuliere de gouvernement. La Galice, le pays de Léon, les Castilles, la Biscaye, la Navarre, l'Aragon, la Catalogne, eurent chacune son souverain. L'Andalousie, le pays de Murcie, le pays de Valence, furent peuplés par un mélange de diverses nations.

Il en résulta une diversité dans le génie, dans les mœurs, dans le caractere, dans les usages : cette diversité, quoique modifiée par l'uniformité actuelle du gouvernement, par la communication plus rapprochée des diverses provinces, par la fréquentation mutuelle de leurs habitants, par l'assimilation des coutumes générales, a laissé dans chaque pays des nuances particulieres dont

on aperçoit des traces plus ou moins marquées. Le caractere national n'est point détruit encore; il perce à travers les coutumes uniformes que le gouvernement tâche d'introduire, et que l'imitation et l'exemple font adopter insensiblement.

Il n'y a pas deux provinces dont les mœurs et le caractere se ressemblent. Quand on parcourt la France, on est surpris d'y retrouver le caractere dominant de quelques-unes des provinces d'Espagne: on peut comparer le Biscayen au Basque, le Catalan au Provençal, le Valencien au Bas-Languedocien, le Galicien à l'Auvergnat, l'Andalous au Gascon.

Les diverses provinces se ressemblent cependant par des coutumes générales et par un vrai caractere national qui leur est commun.

L'orgueil national est le même par-tout. L'Espagnol a généralement la plus haute idée de sa nation et de lui-même; il l'exprime avec énergie par ses gestes, par ses paroles, par ses actions. On le retrouve dans tous les états de la vie, dans toutes les classes de la société, dans les crimes comme dans les vertus, chez les petits comme chez les grands, sous les haillons de la misere comme dans les palais des rois. Il en résulte une fierté qui est quelquefois repoussante pour celui qui l'éprouve, mais qui donne à l'ame un sentiment de noblesse, d'élévation et d'estime de soi-même, qui la prémunit contre les bassesses.

J'ai eu lieu d'observer dans un autre ou-

vrage (1) que cette même fierté étoit en partie la cause du nombre considérable de gens qui quittent le monde et embrassent l'état ecclésiastique : les moindres mépris, les moindres contraintes, sont souvent pour des caracteres fiers de véritables malheurs.

Les Espagnols ont presque tous une noblesse naturelle de sentiments, supérieure sans doute à la noblesse de naissance. On la prend souvent pour de l'orgueil, parce qu'on s'est plu à nommer ainsi la fierté dans les rangs où l'on est accoutumé de trouver la bassesse. Nous ne pouvons souffrir qu'un muletier nous réponde, qu'un paysan nous refuse ce que nous voulons lui acheter, parce qu'il le garde pour sa famille; nous sommes étonnés qu'imperturbablement attaché à ses habitudes, il ne fasse aucun cas de nos cris et de notre colere, qu'il se croie autant que nous, et nous le montre; mais si nous voyons dans cet homme, au lieu de bassesse, des manieres pleines de fierté et de grandeur naturelle; au lieu de l'intempérance des autres peuples, une sobriété dont nous ne serions pas capables; au lieu du luxe et de la vanité que chez nous n'exclut pas la misere, l'indifférence aux aisances de la vie poussée jusqu'à l'austérité des républiques anciennes, et la vie des camps dans les villages; si nous observons en lui, au lieu de la mauvaise foi,

(1) *Voyage pittoresque d'Espagne*, tome Ier, page 23.

de l'instinct du vol, de l'avidité, le désintéressement, la loyauté, la fidélité; au lieu de l'impudence, la réserve et le respect; enfin, au lieu de l'impiété, la foi fervente, nous ne serons plus surpris de voir des gens du peuple comprendre les plaisirs de la solitude, les choisir, les demander au prix des épreuves les plus fatigantes, et se composer une existence tout-à-la-fois simple et sublime du travail et de la priere, de la nature et du ciel.

On attribue généralement l'orgueil national des Espagnols aux succès de ce peuple dans les quinzieme et seizieme siecles. «L'Espagnol du seizieme « siecle a disparu, dit M. Bourgoing, mais son « masque est resté; malgré les revers que sa na- « tion a éprouvés, l'Espagnol moderne porte sur « son front l'empreinte de son ancien rôle». C'est une erreur; l'Espagnol fut toujours le même : les historiens nous le dépeignent comme fier, glorieux, rempli d'estime pour lui-même, dédaignant les autres nations. Son caractere fut opprimé sous le joug des peuples qui le subjuguerent; mais il se développa avec énergie dès le moment qu'il eut repris sa liberté. L'Espagnol du douzieme siecle fut le même que celui du dix-huitieme.

Les Espagnols sont braves; ils le furent toujours : dès les siecles les plus reculés, ils développerent la valeur la plus intrépide et la plus soutenue. *Thucydide, Diodore de Sicile, Tite-Live, Strabon, Lucius-Florus*, les représentent comme

les plus belliqueux des barbares, comme *braves dans le combat, patients dans les fatigues de la guerre, hardis, aussi vaillants que les Romains.* Ils ne furent vaincus par Annibal, sur les rives du Tage, que parce qu'ils manquoient de chef; ils vainquirent les Romains sur les bords du Rhône, sous la conduite d'Annibal; ils les vainquirent souvent lorsqu'ils combattirent sous les ordres de Virate et de Q. Sertorius; ils leur résisterent long-temps dans la guerre des Cantabres. La fameuse défense de Sagonte, celle de Numance, suffisent pour immortaliser la valeur espagnole: Sagonte résista pendant huit mois à une armée de cent cinquante mille Carthaginois; elle aîma mieux s'ensevelir sous ses ruines que de se rendre; Numance soutint pendant quatorze ans tous les efforts de la puissance de Rome; elle triompha plusieurs fois des armées de cette république; elle contraignit deux fois ses généraux à demander la paix; elle ne succomba enfin que par la famine et par le petit nombre de ses défenseurs; elle ne laissa à ses vainqueurs que des monceaux de ruines, de cendres et de cadavres. Les femmes elles-mêmes développerent quelquefois un courage mâle et rare. Dans la guerre des Cantabres, sous les Romains, on vit les meres donner la mort à leurs enfants pour ne point les voir tomber entre les mains de leurs ennemis.

Dans les siecles postérieurs, les Espagnols ne dégénérerent point de la valeur de leurs ancêtres. Ils

développerent la même énergie contre les Maures ; on vit souvent une poignée d'Espagnols se mesurer contre des armées innombrables d'Arabes, les battre, les mettre en déroute, et conquérir sur eux de vastes étendues de pays. La valeur et la réputation de l'infanterie espagnole, sous Ferdinand V et sous les rois ses successeurs, sont connues de toute l'Europe. Les noms d'Almansa, de Villaviciosa, de Bitonto, de Codogno, de Veletri, de Camposanto, de Parme, de Buenos-Ayres, de la Havane, de Mahon, d'Oran, sont fameux dans l'histoire du dix-huitieme siecle : les Champs de la Catalogne et de la Biscaye ne l'ont pas été moins dans la guerre de 1793. Ces lieux furent autant de théâtres où les Espagnols firent voir à toute l'Europe qu'ils étoient dignes de la réputation de leurs peres.

Le soldat espagnol est encore aujourd'hui un des meilleurs soldats de l'Europe lorsqu'il a des chefs expérimentés et des officiers braves et intelligents : il a une valeur froide et soutenue ; il s'endurcit aisément aux travaux ; il résiste long-temps à la fatigue ; il se nourrit de peu de chose ; il supporte la faim sans se plaindre ; il exécute sans réplique les ordres de ses chefs ; il ne lui échappe jamais aucun murmure. On observe cependant diverses nuances dans les différentes provinces dont la monarchie espagnole est composée : les Galiciens passent pour être les meilleurs soldats de l'Espagne ; *Strabon* avoit déja dit d'eux qu'ils étoient belliqueux et difficiles à subjuguer ; la va-

leur du Catalan est plus intrépide, celle de l'Aragonais plus réfléchie, celle de l'Andalous plus présomptueuse, celle du Castillan plus froide, celle du Biscayen plus active sur les rochers que dans la plaine.

Les Espagnols sont très-réservés; ils ont peu de cette démonstration extérieure, de ces dehors trompeurs qu'on appelle politesse; ils ne vont point au-devant d'un étranger, ils l'attendent, l'étudient, et ne se livrent que lorsqu'ils croient le connoître; encore se livrent-ils avec réserve. Leur abord est sérieux, froid, quelquefois repoussant; mais, sous cet extérieur peu prévenant, ils cachent une ame honnête et presque toujours disposée à obliger; ils répandent leurs bienfaits sans les faire valoir, ils accordent sans promettre. Ce caractere appartient principalement aux Castillans.

Malgré ce sérieux apparent, l'Espagnol a une gaieté intérieure qui se développe aisément, qui éclate dans les occasions; elle est ordinairement bruyante, mais elle est vraie, soutenue, naturelle et franche. Elle se développe dans les conversations les plus ordinaires par une suite de saillies, de plaisanteries, de jeux de mots, remplis de sel et de vivacité. C'est un genre dans lequel les peuples du midi de l'Espagne sur-tout réussissent supérieurement. Leurs réparties sont promptes, fines, expressives, leurs peintures originales, leurs ironies piquantes, leurs comparaisons

justes et bien appliquées ; les personnes comme il faut ne sont point celles qui y excellent le plus ; on les trouve sur-tout dans les classes les plus inférieures. Quand on connoît les finesses et les beautés de la langue, on est surpris de voir sortir de la bouche du peuple des plaisanteries remplies de grace et d'énergie.

L'Espagnol est très-lent dans toutes ses opérations, dans les affaires, dans la politique, dans les sciences, dans les arts, dans ses amours, dans ses plaisirs, dans les liens de la société. Souvent il délibere lorsqu'il devroit agir; souvent il gâte autant ses affaires en temporisant, que d'autres nations par leur précipitation. Ils ont un proverbe contraire au nôtre, et qui se trouve presque toujours aussi juste, ils prétendent qu'il ne faut pas faire le jour ce que l'on peut remettre au lendemain; en effet, on pourroit compter presqu'autant d'affaires manquées par trop de précipitation que par trop de lenteur. Cette réserve des Espagnols semble incompatible avec la vivacité de leur imagination, elle est la suite de la méfiance et de la circonspection qui leur sont naturelles, mais lorsque leur fierté est irritée, leur colere provoquée ou leur générosité stimulée, ils se réveillent en un instant de cette apathie, et sont capables des actions les plus violentes ou les plus généreuses.

Cette lenteur des Espagnols ne seroit qu'un léger défaut si elle ne provenoit pas d'un vice

radical beaucoup plus fâcheux, et dont les conséquences ont toujours été terribles pour l'Espagne, je veux parler de la paresse invincible, de l'éloignement pour le travail qui domine dans le caractere de ce peuple, et qui a paralysé de tous temps le regne de ses meilleurs princes et les succès de ses entreprises les plus brillantes. Tous les écrivains nationaux déplorent les effets cruels de cette apathie, de cette insouciance funeste qui les a presque toujours tenus dans la dépendance, ou du moins en arriere de l'industrie de leurs voisins; les siecles les plus heureux de la monarchie n'en furent point exempts, et il semble que cette habitude fatale tient autant au climat qu'à l'administration.

En 1537, Alexo Venegas (1) écrivoit pour se plaindre de la fainéantise qui régnoit en Espagne. « Dans la seule Espagne, disoit-il, on tient « à déshonneur les arts mécaniques, ce qui cause « cette multitude de gens oisifs et de femmes de « mauvaise vie; outre tous les vices qui accom- « pagnent l'oisiveté, il en résulte que les terres « restent en friche et que le pays est esclave de « l'industrie des étrangers». Le P. Seguenza, dans son *Histoire de l'Ordre de S.-Jérôme* (2), qu'il écrivoit à la fin du regne de Philippe II, parlant

(1) Dans son ouvrage intitulé *Agonie du passage de la Mort*, cap. 16, p. 69.

(2) Part. II, lib. II, cap. 2, p. 336.

des inquiétudes que causoient au monastere de Guadalupe les fainéants et les mendiants de quelques pays voisins, s'exprime ainsi : « Chaque « peuplade est pleine de semblables vagabonds : « malheur qui semble général en Espagne, et au- « quel on ne remédie pas ». Le P. Saint-Juan de Médina avoit envoyé en 1545, à Philippe II, un discours intitulé *la Charité discrete*, dans lequel il parle des moyens de secourir et d'employer les mendiants et les oisifs qui inondoient le royaume, en les obligeant, dit-il, à servir et à travailler, parce que la plupart ne sont mendiants que parce qu'ils trouvent à vivre sans travailler. Il fait après une peinture terrible des malheurs qu'entraîne, pour l'Espagne en général, cette paresse funeste dans toutes les classes.

Ce vice augmenta sous les regnes suivants, en proportion de la détresse dans laquelle se trouva le royaume par la décadence de toutes les branches de l'industrie et de l'administration. Entre les quatre demandes que fit à Philippe III, en 1610, le docteur Christophe Perez de Herrera, la premiere portoit qu'on donnât ordre d'occuper tous les oisifs, mendiants et fainéants du royaume, et d'encourager le travail et l'industrie dans les autres. « La fainéantise et l'oisiveté (disoit Sanche « de Moncada, en 1619) sont les vices dominants « des Espagnols, et les étrangers le savent si bien, « qu'ils accourent de tous côtés nous apporter les « produits de leur industrie, ils ont réduit ce

« pauvre royaume d'Espagne à l'état où se trou-
« voit le peuple d'Israël, lorsqu'il étoit obligé
« d'aller chercher les moindres instruments de
« labour et de travail chez les Philistins ». Des plaintes encore plus ameres se trouvent dans les ouvrages postérieurs, tels que dans celui de la *Conservation des Monarchies*, de Pierre Fernandez de Navarette, en 1625, dans les *Empresas politicas*, de Saavredra, etc. Il faut cependant rendre justice aux Espagnols, la paresse n'est pas chez eux un vice si général, qu'il n'y ait des exceptions pour des provinces entieres, et peut-être même cesseroit-il d'exister dans les autres, si le gouvernement s'attachoit à le détruire par des institutions sages et avantageuses. On trouve en Espagne, un contraste frappant d'indolence et d'activité, de paresse et d'ardeur pour le travail. Si les deux Castilles, l'Estremadure, le royaume de Léon, le royaume de Murcie paroissent livrés à cette indolence qui les engourdit sur un sol fertile et riche, la Catalogne, le royaume de Valence, la Biscaye, sont vivifiés par l'industrie et l'activité de leurs habitants. Si nous voyons des fainéants promener orgueilleusement leur oisiveté sous un ample manteau qui l'entretient, nous voyons aussi des essaims nombreux de charretiers, de muletiers, de voituriers, parcourir sans cesse les deux extrémités du royaume, et mener la vie la plus pénible et la plus laborieuse; nous voyons encore les agriculteurs de la Manche,

de l'Andalousie, du royaume de Valence se livrer à un travail pénible et suivi sous un climat brûlant qui devroit les énerver. Si nous voyons dans quelques provinces les Espagnols rester chez eux, ne quitter jamais leurs foyers, passer tristement leur vie dans la sphere circonscrite de leur patrie et de leur misere, nous voyons aussi les Catalans porter leur industrie et leur activité dans toutes les parties de l'Espagne, de l'Europe et de l'Amérique, nous voyons les Biscayens parcourir les mers avec autant de courage et d'activité que d'intelligence, nous voyons les Galiciens et les Asturiens aller chercher à cent lieues de chez eux des moyens de pourvoir à leur subsistance.

Ces réflexions peuvent faire traiter les Espagnols avec plus d'indulgence. Ce peuple ne doit souvent sa paresse qu'à des circonstances qui ne dépendent point de lui. Le peuple est pauvre, il ne possede rien, il ne vit que du travail de ses mains, souvent il manque d'ouvrage; il tombe alors dans l'apathie, et cette apathie influe sur toutes les actions de sa vie.

On ne trouve en effet cette paresse, cette indolence, que dans les pays où l'industrie est sans aiguillon, où l'activité n'a point de véhicule, où les denrées n'ont aucun débouché, où l'homme actif manque de ressources. Les pays voisins de la mer ont tous une industrieuse activité; les provinces de l'intérieur, sans canaux, sans rivieres navigables, long-temps sans chemins, n'ayant que des com-

munications difficiles et dispendieuses, ne connoissent aucuns moyens de soutenir leur industrie. Le royaume de Murcie, qui a un débouché important par la mer, est la seule des provinces maritimes qui reste dans une apathie barbare.

Les Espagnols étoient jadis très-jaloux de leurs femmes et de leurs maîtresses; les femmes étoient autrefois enfermées chez elles comme dans une prison, des jalousies épaisses fermoient toutes les ouvertures de leurs maisons, et les déroboient aux regards des curieux indiscrets; confinées dans leurs appartements, elles y recevoient très-peu de visites; un homme n'y pénétroit qu'avec les plus grandes difficultés et les plus grandes précautions; sous la garde d'une ou de plusieurs duegnes, elles ne pouvoient faire un pas ni dans leur maison ni au dehors sans être toujours sous les yeux de ces gardiens. Lorsqu'elles sortoient, des voiles rabattus sur leurs visages les déroboient aux yeux des passants. Ces temps sont bien changés, les maris sont aujourd'hui moins ombrageux, plus raisonnables ou plus faciles, les femmes plus accessibles; les jalousies ont disparu, ainsi que la jalousie, les duegnes n'existent plus que dans les romans, les voiles sont devenus, sous le nom de *Mantilles*, un ornement qui rend les traits de la beauté plus piquants; les maisons sont ouvertes, les hommes, toujours également amoureux et galants, sont devenus moins om-

brageux, les femmes ont repris une liberté dont elles abusent peut-être moins, que lorsque l'on confioit leur vertu à des grilles, à des verroux, à une surveillance souvent infidele et facile à corrompre. Les hommes et les femmes y ont gagné ; les hommes sont devenus moins sombres, plus ouverts, plus aimables ; les femmes développent avec plus d'agrément les graces faciles et multipliées qu'elles ont reçues de la nature.

Nous avons fait connoître les défauts des Espagnols ; les principaux dérivent de leur amour-propre, de leur orgueil national, de leur préjugé contre les étrangers, de l'influence du climat, de l'éducation qu'ils reçoivent, et du peu d'étendue des ressources que leur prêtent leur position géographique et l'attention du gouvernement ; mais la somme de leurs vertus excede de beaucoup celle de leurs défauts.

Ils sont sobres, discrets, adroits, francs, patients dans l'adversité, lents à se déterminer ; mais solides dans leurs délibérations, ardents dans leurs entreprises, et constants à les poursuivre.

Ils sont attachés à leur religion, fideles à leur roi, hospitaliers, charitables, nobles dans leurs procédés, généreux, libéraux, magnifiques, bons amis, et plein d'honneur.

Ils sont graves dans leur maintien, sérieux dans leurs discours, mais doux et agréables dans la conversation, ennemis de la médisance et du mensonge.

Ils sont vifs, spirituels, ingénieux, intelligents, propres aux sciences, aux belles-lettres et aux arts.

Ce caractere général est diversement modifié dans les différentes provinces de l'Espagne; chacune d'elles présente des nuances plus ou moins marquées; chacune a un caractere national qui lui est particulier, et qui perce à travers l'ensemble de la nation.

Les habitants de la Vieille Castille sont silencieux, tristes, indolents : ils ont une gravité sévere; ils sont les plus graves et les plus sérieux de toute l'Espagne; mais ils ont une prudence lente et réfléchie, une constance admirable dans l'adversité, nne élévation dans l'ame, un fond inaltérable de droiture et de probité, ils sont fideles, bons amis, confiants, obligeants sans affectation, simples, unis, ils sont bonnes gens dans toute l'étendue du terme. Quelques cantons de cette province ont des nuances particulieres. Les *Pariegos* sont actifs et intelligents pour le commerce des marchandises qu'ils colportent; ils sont les colporteurs d'une grande partie de l'Espagne. Les habitants de la vallée de Mena, dans la province de Burgos, sont robustes, courageux, et s'occupant de l'agriculture; ils se croient descendus des anciens Cantabres. Les *Maragatos* sont maigres, secs, francs, les plus sérieux et les plus taciturnes des Vieux-Castillans; il y en a parmi eux qu'on n'a jamais vu rire; ils se livrent particulièrement au métier de voituriers.

Le caractere des habitants de la Nouvelle-Castille est à-peu-près le même; mais il est plus ouvert, moins sérieux, moins silencieux : il a différentes nuances dans les diverses parties de cette province qui confinent avec les autres provinces de l'Espagne.

Ces peuples sont en général plus instruits, plus vifs, plus impérieux, plus indépendants que ceux de la Vieille Castille. On remarque en eux les qualités que donne ordinairement le séjour ou le voisinage de la capitale. On doit distinguer les habitans de l'Alcarria; qui sont simples, aimables et laborieux.

Les habitans de la Manche ressemblent beaucoup à ceux de la Nouvelle Castille; ils sont plus sérieux, plus tristes, plus laborieux : ce sont de bonnes gens.

L'indocilité et l'entêtement font partie du caractere des habitants de la Navarre; ils sont très-légers et très-adroits.

Les Biscayens sont fiers, entêtés, emportés, faciles à s'irriter; ils ont quelque chose de brusque dans le propos et dans l'action; ils ont un fond de hauteur et d'indépendance; ils sont moins sobres que la plupart des Espagnols; mais ils sont laborieux, appliqués, industrieux, fideles, hospitaliers, sociables; ils ont une physionomie ouverte, un visage vif, animé, riant. C'est-là le caractere de la Biscaye proprement dite; deux autres pays, le Guipuzcoa et l'Alava lui sont

réunis ; le premier a la même langue, le même caractere, les mêmes coutumes ; le dernier s'en approche, et n'en differe que par quelques nuances. Le Biscayen est bon marin ; l'habitant de l'Alava se livre particulièrement à l'agriculture. Les femmes sont également fieres et courageuses dans ces trois cantons ; elles travaillent aux champs et aux ouvrages de force comme les hommes. L'idée de la noblesse acquise aux naturels de la Biscaye influe singulièrement sur le caractere des peuples de cette province, elle entretient chez eux un principe de noblesse et de grandeur d'ame qui, dans les fonctions même les plus basses, leur donne une espece de fierté dans le maintien et de l'élévation dans l'ame.

Les Asturiens participent du caractere des Galiciens et de celui des Biscayens ; mais ils sont moins laborieux que les premiers, moins civilisés, moins sociables, moins aimables que les derniers ; ils sont plus fiers que ceux-ci. Cette fierté, qui dérive de la même cause, de l'idée d'une noblesse innée, est plus marquée et plus repoussante chez les Asturiens ; elle y est moins adoucie par le caractere et les mœurs.

Les Galiciens sont tristes : ils vivent peu en société ; ils sont hardis, courageux, laborieux, très-sobres, distingués par leur fidelité.

Les peuples de l'Estremadure sont fiers, hauts, vains, sérieux, indolents, encore plus sobres que les Galiciens. Ils sortent peu de leur province, ils

craignent les étrangers et évitent leur compagnie ; mais ils sont vrais, remplis d'honneur et de courage.

Les Murciens sont indolents, paresseux, apathiques, tracassiers, soupçonneux, méfiants ; ils ne sortent presque jamais de leur pays : ils ne se livrent ni aux sciences, ni aux arts, ni au commerce, ni à la navigation, ni au métier de la guerre ; ils ne cultivent leurs terres que par nécessité, et ne savent tirer que peu de parti d'un terrain fertile, riche, d'un arrosage facile, sous le ciel le plus heureux. Le peuple est quelquefois dangereux ; il use trop fréquemment du couteau et du poignard ; les personnes d'une condition supérieure vivent elles-mêmes d'une maniere triste et monotone.

Les Valenciens sont légers, inconstants, sans caractere, gais, aimant le plaisir, s'y livrant sans cesse, peu affectionnés les uns aux autres moins encore aux étrangers ; mais ils sont affables, d'une société douce et agréable, industrieux, laborieux, alliant l'amour du plaisir et celui du travail. On leur reproche d'être vindicatifs, de cacher leurs desirs et leurs projets de vengeance sous un extérieur doux, tranquille et indifférent, et de les exécuter sourdement lorsqu'ils peuvent le faire sans danger (1) ; mais les assassins à gages,

(1) On peut en juger par ce qu'en écrivoit de Madrid madame *d'Aulnoy*, le 27 juin 1679 ; je copie ses propres paroles. « Pour faire ces mauvaises actions (assassiner), on fait d'ordinaire venir des hommes de

qui étoient autrefois communs dans le royaume de Valence, ont disparu, et le peuple s'y civilise tous les jours par la richesse et le bien être.

Les Catalans sont fiers, hauts, violents dans leurs passions, rudes dans le propos et dans l'action, remuants, indociles, passionnés pour l'indépendance, peu libéraux, mais actifs, industrieux, infatigables; à-la-fois marins, agriculteurs, fabricants, il courent chercher fortune dans toutes les parties du monde; braves, courageux, intrépides, quelquefois téméraires, opiniâtres dans leurs projets, difficiles à se rebuter, et venant à bout de réussir malgré les obstacles qui paroissent insurmontables aux autres.

Les Aragonnais sont fiers, hauts, graves, sé-

Valence, c'est une ville d'Espagne dont le peuple est de la dernière méchanceté. Ils n'y a point de crimes dans lesquels ils ne s'engagent déterminément pour de l'argent. Ils portent des stylets et des armes qui tirent sans faire aucun bruit. Il y a de deux sortes de stylets; les uns de la longueur d'un petit poignard, qui sont moins gros qu'une grosse aiguille, et d'un acier très-fin, quarré et tranchant par les quarrés; avec cela, ils font des blessures mortelles, parce qu'allant fort avant, et ne faisant qu'une ouverture aussi petite que pourroit faire une piquure d'aiguille; il ne sort point de sang; à peine peut-on voir l'endroit où vous avez été frappé; il est impossible de se faire panser, et l'on meurt presque toujours. Les autres stylets sont plus longs et de la grosseur du petit doigt; si fermes, que j'en ai vu, du premier coup, percer une grosse table de noyer. Il est défendu de porter de ces sortes d'armes en Espagne; il n'est pas permis d'avoir de ces petits pistolets qui tirent sans bruits; mais, malgré la défense, beaucoup de personnes s'en servent.

« On m'a dit qu'un homme de qualité, croyant avoir sujet de faire périr un de ses ennemis, s'adressa à un bandolero de Valence, et lui donna de l'argent pour le faire assassiner. Mais ensuite il s'accommoda

rieux, ambitieux, braves jusqu'à l'intrépidité, attachés opiniâtrément à leur opinion, entièrement prévenus en faveur de leur pays, de leurs coutumes, de leurs personnes, parlant peu et avec poids et mesure; mais prudents, judicieux, appréciateurs du mérite étranger, bons politiques, bons soldats, passionnés pour leurs lois, leurs privileges et leurs usages.

Les Andalous sont avantageux, arrogants, fanfarons; leurs discours sont toujours remplis d'hyperboles; les expressions dont ils se servent, la tournure qu'ils donnent à leurs phrases, leurs gestes, leurs manieres, leur ton de voix, leur maintien, leurs costumes, portent tous l'empreinte de la jactance qui fait le fond de leur caractere;

avec son ennemi, et voulant en user de bonne foi, le premier de ses soins fut d'avertir le bandolero de ce qui se passoit, afin qu'il se gardât bien de tuer cet homme. Le bandolero, voyant qu'on n'avoit plus besoin de lui, offrit de rendre la somme qu'il avoit reçue, et celui qui la lui avoit donnée le pria de la garder. « Hé bien, dit-il, j'ai de l'honneur, « je garderai l'argent et je tuerai votre homme ». L'autre le pria instamment de n'en rien faire, attendu leur réconciliation. « Tout ce que « je puis faire, lui dit-il, c'est de vous donner le choix que ce soit ou « vous ou lui, car il faut nécessairement que pour gagner en conscience « l'argent que vous m'avez donné, je tue quelqu'un ». Quelques prières que l'autre lui pût faire, il persista dans son dessein, et l'exécuta. On auroit bien pu le faire prendre, mais il y a trop de danger; car ils sont tant de bandoleros ensemble, que la mort de celui qu'on exécuteroit seroit bientôt vengée. Ces misérables ont toujours une liste des méchantes actions qu'ils ont commises, dont il se font honneur; et lorsqu'on les emploie, ils vous la montrent, et demandent si l'on veut qu'ils portent des coups qui fassent languir ou qui tuent tout-à-coup. Ce sont les plus pernicieuses gens de l'univers ». *Relation du Voyage d'Espagne*, la Haie, Henri Bulderen, 1692, in-12, tome III, page 78.

ils sont les Gascons de l'Espagne; c'est faire leur portrait en deux mots. Leur pays est celui des *Majos* dont nous avons parlé; le poignard est leur arme favorite, et ils le manient avec adresse. L'Andalousie devient un pays dangereux en été, lorsque le *solano* souffle; c'est un vent de S. S. O. qni vient de l'Afrique, dont les effets ressemblent beaucoup à ceux du *ciroco* en Italie, mais sont plus marqués et plus violents; il enflamme le sang, il donne des vertiges, et produit des excès dans tous les genres.

Les mœurs ont bien changé en Espagne, et ce changement s'est opéré tres-promptement.

Les duels y étoient très-fréquents; ils y sont maintenant fort rares; à peine en entend-on parler : les Espagnols paroissent même aujourd'hui avoir autant de répugnance pour ce genre de combat, qu'ils eurent autrefois d'empressement à en chercher les occasions.

La galanterie y étoit portée à un degré de rafinement qu'aucune nation n'avoit égalé; elle ne se retrouve que dans les romans.

On y rapportoit tout à l'objet aimé; on entretenoit avec lui un commerce, comme religieux, de respect et d'adoration; une abnégation entiere de soi-même y produisoit des sentiments généreux et désintéressés. Un sentiment plus superficiel regne à présent, mais il a conservé cependant une teinte de son ancienne solemnité. Les Espagnols sont en général passionnés et fideles; l'amour

est chez eux la premiere et presque la seule occupation de leur vie, ils la traitent sérieusement, et n'y mêlent point cette légèreté que l'on rencontre chez leurs voisins. Je rappelerai ici ce que j'eus l'ocasion de faire connoître dans l'ouvrage d'un homme aimable (1) qui voulut bien me demander quelques renseignements à cet égard.

L'amour, et par conséquent la condition des femmes, ont eu en Espagne trois époques distinctes. L'amour participa d'abord de cet esprit chevaleresqne qui précéda et suivit quelque temps les guerres contre les Maures et les fondements de la monarchie espagnole. L'amour, l'honneur et la religion sembloient alors se disputer les belles actions, et se surpasser pour les produire. Plus délicats et plus désintéressés qu'aucun autre peuple, les Espagnols regardoient le courage comme le seul mérite, et les succès auprès des femmes, comme le seul but ou la seule récompense digne du courage. C'est dans ce temps que l'on vit deux amants expirer ensemble du bonheur de se revoir après trois ans d'absence, et du regret de se séparer : deux autres se précipiter du haut d'un rocher, pour ne pas se survivre l'un à l'autre. Je pourrois citer mille autres traits dont l'histoire d'Espagne est remplie. Le repos de la paix anéantit ces vertus guerrieres, ces illusions brillantes. Le commerce et les richesses de l'Inde changerent

(1) Ouvrage sur les Femmes, par M. de Ségur, tome III.

ces héros en flibustiers hardis, en aventuriers corrompus.

Les conquêtes que l'Espagne fit en Amérique dépraverent les mœurs; et celles qu'elle fit sur le continent changerent les usages et affoiblirent le caractere national. A ces passions succéda une multitude d'intrigues, de ruses, où l'adresse italienne se remarquoit plus que l'honneur et l'amour castillan. Ce temps est parfaitement peint dans les comédies de Lopez de Vega, Moreto, Calderon, et dans les *Nouvelles* de Cervantes. De là les sérénades, les enlèvements, les duegnes, les jaloux, toutes choses dont il n'existe plus en Espagne que le souvenir. L'amour sembloit dégénérer à mesure que la civilisation se perfectionnoit; il avoit été une folie, il devenoit un calcul : il est à présent, en général, un véritable sentiment. Les liaisons, en Espagne, durent fort long-temps, et prennent sur-le-champ un caractere authentique et respecté. Lorsque deux amants se brouillent, les parents, les amis, s'empressentde les raccommoder; le monde même s'y intéresse. Il semble que cette nouvelle union qu'il a vu commencer soit un contrat dont il a été le témoin, et qu'il desire maintenir bien plus que celui du mariage, pour lequel il n'a pas été consulté. Aussi un homme qui se conduit mal avec une femme, qui lui est trop tôt infidele, ou qui la rend malheureuse, trouve difficilement à se replacer auprès d'une autre. Il en est de même des femmes qu'on n'estime qu'en raison

de leur conduite en amour. Rien n'est si rare que ce que nous appelons une femme coquette; elle pourroit tromper un homme, mais elle n'en tromperoit qu'un; elle exciteroit un soulèvement général. C'est ce qui fait que les étrangers et les Français sur-tout, qui ont un si grand succès dans les pays du nord et dans quelques parties de l'Allemagne, n'en ont aucun en Espagne, à moins qu'ils ne sachent bien la langue, et ne se conforment aux usages du pays. Au reste, je le répete, ce n'est ni à Madrid ni dans quelques ports de mer où les mœurs et les modes étrangeres se sont introduites, qu'on peut juger de ces usages, mais dans les villes de l'intérieur, telles que Valence, Grenade, Tolede, Séville.

USAGES ET COUTUMES DES ESPAGNOLS.

Les usages d'une nation peignent ses mœurs; ceux de l'Espagne ajouteront une nouvelle nuance au tableau qui vient d'être tracé.

On ne peut lire l'histoire des mœurs des Arabes sans reconnoître un grand nombre d'usages que les Espagnols reçurent de ces peuples; quelques-uns de leurs jeux, quelques-uns de leurs divertissements, quelques-uns de leurs spectacles, leur viennent des Maures; leurs *parejas* ou tournois,

leur penchant à la galanterie, leur goût pour les titres fastueux et pour les métaphores, la tournure orientale de leur style, reconnoissent la même origine; l'usage du manteau pour les hommes, celui de la mantille pour les femmes, celui des tapis ou *esteras* de jonc, de palme ou de spart, l'ancien usage des femmes de s'asseoir à terre, furent portés en Espagne par les Maures; l'indolence des femmes, la vie retirée qu'elles menoient, la gêne dans laquelle ils les tenoient, leur venoient des Africains, qui étoient mêlés avec les Arabes.

L'Espagnol aime la promenade; mais il n'aime point à se promener. La promenade n'est pour lui qu'un lieu de rassemblement; il y va pour s'y asseoir et passer en revue les objets qui l'environnent; il quitte rarement son siége pour marcher; s'il le fait, c'est dans la promenade publique ou l'*alameda* qui se trouve près de chaque petit bourg, et qui consiste en une allée assez courte; il en parcourt alors l'espace une ou deux fois, et il vient bientôt se rasseoir. Cet usage est encore plus particulier aux femmes qu'aux hommes; il est général dans presque toute l'Espagne, à l'exception de Madrid, de Barcelone, de Valence et d'un petit nombre d'autres grandes villes, où l'on se conforme à l'usage de toutes les autres nations.

Dans les petites villes et les villages de la couronne de Castille, les femmes d'une condition un

peu relevée ne sortent jamais seules ; si elles n'ont point avec elle un homme ou quelqu'une de leurs amies, elles sont accompagnées d'une servante qui marche à côté d'elles et qui leur sert de compagne. Cet usage est peut-être une suite de l'ancienne coutume de faire surveiller les femmes par les *dueñas ;* mais les servantes qui les ont remplacées ne sont plus des surveillantes, de même que les maris ne sont plus des jaloux.

Les Espagnols, hommes et femmes avoient autrefois beaucoup de goût pour les pélerinages ; ils se couvroient d'un habit de pélerin ; ils couroient les chemins et les lieux habités en demandant l'aumône ; ils alloient ainsi visiter des églises célebres par la grande dévotion des fideles, comme celle de Saint-Jacques de Compostelle en Galice, celle de Notre-Dame de Guadalupe en Estremadura, celle de Notre-Dame de Montserrat en Catalogne, celle de Notre-Dame du Pilar en Aragon. Cet usage est tombé ; à peine trouve-t-on aujourd'hui quelques pélerins : la plupart sont même étrangers à l'Espagne. On y voit cependant encore quelquefois des personnes riches et bien nées faire le vœu de demander l'aumône, voyager avec toutes les commodités qu'elles peuvent se procurer, descendre de leur voiture à l'entrée des villes et des villages, parcourir les rues en demandant l'aumône, donner aux pauvres ce qu'elles recueillent, remonter ensuite en voiture pour continuer leur pélerinage.

Les *romerias* ont été aussi pendant long-temps en usage en Espagne. On donne ce nom à de petits voyages qu'on fait à des chapelles ou des hermitages célebres, la veille ou le jour de la fête du saint qu'on y révere. On s'y rend ordinairement la veille; on passe la nuit dans l'église ou la chapelle, sous le portique qui les précede, ou bien, aux environs en rase campagne, quelquefois sous des tentes; les hommes y sont pêle-mêle avec les bestiaux; les deux sexes y sont confondus; on y boit, on y mange, on s'y presse, on y rit, on y chante, on s'y couche, on y dort. Les ténebres de la nuit favorisent la licence; elles couvrent de leurs voiles des excès qni ne répondent point à la sainteté du jour qu'on vient y célébrer; le *P. Feyjoò* les a décrits avec l'énergie qui lui est ordinaire; il s'est élevé avec autant de chaleur que de zèle, contre les impiétés qui s'y passent; il en a parlé avec un sentiment d'indignation, qu'il a eu le bonheur de communiquer à ses compatriotes; il a beaucoup contribué à l'abolition presque générale de cet usage.

Le nombre des domestiques des deux sexes est excessif en Espagne: c'est en partie un objet de luxe; mais il dépend aussi du peu d'activité et d'habileté de chacun d'eux: quatre femmes font à peine ce qu'une seule femme-de-chambre fait en France; l'une ne sait que repasser, l'autre ne sait que coudre; l'une ne feroit point l'ouvrage de l'autre; il en est de même des hommes. Telle bour-

geoise peu aisée a quatre servantes, tandis qu'elle n'a point de quoi en occuper deux. Les maisons des gentilshommes, sur-tout celles des grands, en fourmillent; souvent même chaque domestique, ou au moins les principaux, ont leurs femmes et leurs enfants logés avec eux et nourris chez leur maître. Un usage particulier contribue beaucoup à la multiplication des domestiques; les maîtres leur laissent rarement des pensions à leur mort; mais il est d'usage, sur-tout chez les grands et les nobles attachés à la cour, que l'héritier ou le plus proche parent du défunt reçoive chez lui tous ses domestiques. Il y a des maisons où l'on retrouve à-la-fois ceux de trois ou quatre générations, sans que leur nouveau maître renvoie aucun de ceux qui avoient servi les autres; tous ces domestiques sont logés et nourris, ou reçoivent tous les jours en nature leur portion de vivres, et ne sont presque jamais employés au service du maître qui les entretient : j'ai entendu assurer que la seule maison du duc de Medina-Cœli coûte à ce seigneur douze mille réaux ou trois mille livres tournois tous les jours pour les frais de domestiques, soit employés dans la maison, soit répandus à Madrid ou dans les diverses terres de ce duc. Le dénombrement de 1788 porte le nombre des domestiques en Espagne à deux cent soixante-neuf mille cinq cents. Ce même usage existe également en Italie; il est cause en partie de la ruine des grandes

familles, et de la fainéantise du peuple des villes.

On avoit en Espagne, il y a vingt ou trente ans, une espece particuliere de domestiques, inconnue par-tout ailleurs; on les appeloit *criados mayores*, c'est-à-dire *premiers domestiques*; on leur donnoit quelquefois, mal-à-propos, le nom de *pages*: ils n'appartenoient qu'aux dames, chacune en avoit un, quelquefois deux. Leurs fonctions consistoient à rester dans les antichambres, à introduire les personnes qui arrivoient, à faire les commissions de leurs maîtresses, à les accompagner lorsqu'elles sortoient, à les précéder de quelques pas dans les rues lorsqu'elles alloient à pied, à monter avec elles dans les carrosses, où ils s'asseyoient sur le siége du devant. Ils ne portoient point de livrée, ils s'habilloient comme ils vouloient; ils avoient l'épée au côté et toujours le chapeau à la main; la plupart étoient des anciens laquais qu'on élevoit au grade de *criados mayores*: ils étoient vieux ordinairement; très-peu étoient habillés par leurs maîtresses, le plus grand nombre s'habilloit à ses frais, il en résultoit une bigarrure souvent singuliere dans les diverses parties de leurs ajustements; ils marchoient d'un pas grave, le corps redressé avec une roideur affectée, un bras pendant, et la main de l'autre bras tenant le chapeau; ils se retournoient à tous moments pour voir si leur maîtresse les suivoit, s'arrêtant sèchement si elle s'arrêtoit, demeurant immobiles dans leur poste, ce qui, joint à leur habillement et à des visages

souvent singuliers, formoient de vraies caricatures.

Les bourgeoises voulant imiter les femmes d'une condition supérieure, et n'osant, ni ne pouvant avoir des *criados mayores*, leur substituoient un autre genre de domestiques encore plus singulier, c'étoient les étudiants ou autrement des jeunes gens qui suivoient les écoles d'une université, d'un college, d'un couvent; ils les précédoient de même dans les rues, en veste noire, couverts d'un manteau de la même couleur, et le chapeau à la main: ils faisoient dans l'intérieur des maisons quelques fonctions de domesticité, et au dehors les commissions de leurs maîtresses; ils n'avoient ordinairement aucuns gages, on leur donnoit seulement la table dans la cuisine, avec les domestiques et les servantes.

Ces deux usages sont, depuis quelques années, tombés en désuétude: la plupart des dames se font suivre par leurs laquais en livrée, et les bourgeoises seroient honteuses de n'avoir auprès d'elles que des *estudiantes*.

Plusieurs grandes d'Espagne, à l'imitation de la reine, ont, outre les servantes et les femmes-de-chambre, une autre espece de femmes attachées à leurs personnes, ce sont de jeunes demoiselles de condition, de familles pauvres; on les appelle *camaristas*, leur nom les distingue des femmes-de-chambre qu'on appelle *camareras*. Elles sont les complaisantes de leur maîtresse;

elles font auprès d'elles quelques fonctions qui par-tout ailleurs font partie de celles des femmes-de-chambre, mais elles sont traitées avec plus de distinction, elles ont des appartements séparés, une table pour elles seules; elles ne sortent le plus souvent que dans les carrosses de la dame à laquelle elles appartiennent; elles sont ordinairement sous la surveillance d'une vieille dame ou demoiselle, attachée depuis long-temps à la maison. Leurs maîtresses ont presque toujours le soin de les bien marier.

Les Espagnols aiment assez à se réunir le soir en société, et souvent leurs sociétés sont très-nombreuses. Dans celles-ci, les dames, à mesure qu'elles arrivent, se placent dans une salle particuliere, les hommes dans une autre, ou bien les dames occupent un côté de la salle, rangées à la file les unes des autres, la maîtresse de la maison tenant toujours le bas bout le plus près de la porte; les hommes restent debout ou se placent du côté opposé. On reste ainsi séparé jusqu'à ce que les parties commencent. On joue le *reversi*, le *médiateur*, le *tresille*, le *loto* et autres jeux de commerce. Ceux qui ne jouent point regardent jouer, ou profitent de la facilité qu'ils ont alors à causer avec les personnes qui les intéressent, d'autres forment de petits cercles où la conversation est en général très-animée. Ces sortes de rassemblements sont à-peu-près ce que sont les *raouts* en Angleterre, et les soirées en France.

Le *refresco* fait quelquefois partie de ces assemblées, mais ce n'est ordinairement que dans les occasions extraordinaires qui donnent lieu à un rassemblement d'une société plus nombreuse. L'orgeat, la limonade, l'orangeade et autres eaux fraîches, les glaces de diverses especes, les confitures, les biscuits, y sont prodigués avec une profusion peu commune, le chocolat termine la *funcion*, c'est ainsi qu'on appelle toute sorte de fêtes.

Dans les jours ordinaires, les Espagnols prennent tous les soirs le *refresco* à sept ou huit heures de l'après-dîner. Il consiste ordinairement en un grand verre d'eau à la glace, dans lequel on trempe un sucre spongieux, qui a la forme d'un biscuit long et carré; il se fond en un instant dans l'eau si on ne le mange sur-le-champ; on l'appelle *bolado*. On prend ensuite une tasse de chocolat. Dans les maisons riches, on y joint souvent de la limonade, de l'orgeat, des confitures, et le *refresco* se distribue à un certain nombre de personnes avec lesquelles on a une intimité plus particuliere, et qui sont comme des habitués pour cette espece de repas.

Les Espagnols dorment ordinairement pendant deux ou trois heures, tous les jours, après leur dîner; c'est ce qu'ils appellent *faire la siesta*. Cet usage est plus général en été qu'en hiver; accablés par la chaleur du jour, ils trouvent un soulagement à se déshabiller, à se coucher, et à réparer par un

sommeil tranquille leurs forces, qu'une atmosphere brûlante épuise. En été, on pourroit parcourir les rues de la plupart des villes, depuis deux heures de l'après-midi jusqu'à cinq, on n'y trouveroit presque personne, les boutiques même sont souvent fermées; on se présenteroit vainement dans les maisons, il seroit impossible d'y pénétrer, tout le monde y est enseveli dans le sommeil, on n'y trouveroit pas même un domestique auquel on pût parler. On attribue cet usage à l'indolence des Espagnols, on a tort, il dépend du climat; la chaleur y est si forte, qu'elle énerve l'homme et lui impose la nécessité de réparer, par le sommeil, les forces de son corps abattu. Les étrangers eux-mêmes l'éprouvent, leurs membres s'appesantissent après le dîner, leurs yeux se ferment involontairement, le sommeil s'empare de leurs sens, il est rare qu'ils n'y succombent point avec la même facilité que ceux qui en ont contracté l'habitude; de là vient qu'en Espagne les dîners sont rarement des points de réunion et de ralliement qui influent sur les plaisirs de l'après-midi, en prolongeant la société qui s'est réunie à table; à peine a-t-on dîné qu'on se sépare, chacun se rend chez soi ou dans sa chambre; un convive qui s'arrêteroit deviendroit très-incommode.

On prend en Espagne beaucoup de précautions contre la chaleur. On arrose les appartements plusieurs fois par jour, les volets des fenêtres

sont fermés avec soin dès que le soleil paroît, et ne s'ouvrent qu'après qu'on ne peut plus en recevoir les impressions; les fenêtres sont garnies en dehors de tentes de toile ou de coutil, ou bien en dedans de grands et larges rideaux qu'on rejette en dehors sur les balcons, et qui, en empêchant l'introduction ou la réverbération des rayons du soleil, laissent par les côtés un libre passage à l'air; cette uniformité fait un assez joli effet dans les rues. Dans quelques endroits, comme à Valence, on ôte les vitrages des fenêtres aux approches de l'été, les portes de l'intérieur des maisons sont toutes ouvertes pour faciliter les courants d'air; les femmes ont toujours l'éventail à la main, et ne cessent de s'en servir; à table des domestiques font mouvoir continuellement des especes de grands éventails carrés, faits de feuilles de palmier, et maintenus à l'extrémité d'un long bâton: ces éventails ont deux usages, celui de chasser les mouches, et de donner de l'air aux personnes qui sont à table.

Si les Espagnols prennent beaucoup de précautions contre la chaleur, ils n'en prennent presque aucune contre le froid; on trouve rarement en Espagne des portes et des fenêtres qui ferment bien. On s'y chauffe très-peu et très-mal : l'usage des cheminées y est très-rare, on en trouve seulement chez les étrangers ou chez les Espagnols riches qui ont voyagé hors de leur pays. On s'y chauffe avec des brasiers; ce sont de grandes coupes de

cuivre ou d'argent (1), portées sur des pieds de bois, de cuivre ou d'argent, on les place dans le milieu des appartements; on les remplit de charbons ardents; on se range ordinairement autour. Cet usage est très-dangereux, il peut avoir des suites funestes, les accidents qui en résultent sont assez multipliés; les asphyxies, les étourdissements, les vertiges, les douleurs de tête, sont les plus ordinaires; les apoplexies, les maux de nerfs, les crachements de sang, les oppressions de poitrine, les suffocations, en sont souvent des suites éloignées, et d'autant plus dangereuses qu'on n'en soupçonne point même la cause : les personnes qui ont la poitrine délicate ou le genre nerveux très-sensible et très-mobile y résistent difficilement. Dans plusieurs provinces, beaucoup de personnes remplissent leurs brasiers, au lieu de charbon entier, de la poussiere de charbon, ou de charbon presque moulu ; elles l'amoncellent dans les brasiers, elles l'allument, elles le remuent souvent avec une petite pelle, pour enterrer celui qui s'est éteint et découvrir celui qui est allumé : on appelle cette poussiere *taregada* en Catalogne, et *carbonilla* dans quelques provinces. Cet usage est encore plus dangereux ; cette poussiere ne peut jamais être allumée : elle doit répandre une vapeur plus forte, plus pénétrante, plus active; cette vapeur

(1) Les brasiers d'argent sont rares dans les provinces, mais il y en a beaucoup à Madrid, même d'une grandeur considérable; chez la plupart des grands, on en trouve dans chaque pièce.

doit même se renouveler avec un nouveau degré d'activité chaque fois qu'on remue le foyer qui la produit : on en sent l'odeur dès qu'on entre dans une piece ; malgré cela, un préjugé presque général fait regarder cette poussiere comme moins dangereuse que le charbon entier, quoique celui-ci s'allume plus aisément, plus vîte et plus parfaitement. Dans le royaume de Valence, on substitue souvent au charbon des noyaux d'olives écrasés et réduits presqu'en poudre ; ceux-ci brûlent et échauffent aussi bien que le charbon, et n'ont point, comme cette substance, l'inconvénient d'introduire dans les appartements une vapeur qui peut devenir funeste. L'usage des cheminées commence cependant à se répandre ; il y en a déja beaucoup à Madrid, à Barcelone, à Valence ; il y a lieu de croire qu'il deviendra plus général ; mais la disette du bois apportera toujours un obstacle à leur multiplication.

Les lits sont en général durs en Espagne. Les matelas portent sur des fonds de planches ; on n'y connoît presque point ni les lits à fond sanglé, ni les lits de plumes ; on n'emploie que des matelas plus ou moins multipliés, posés sur des paillasses. On ne s'y sert point de traversins, on leur substitue des oreillers, petits, courts, plats, qu'on amoncelle les uns sur les autres, quelquefois au nombre de cinq, six, sept et huit. Les draps de lits sont généralement courts et étroits, et les serviettes très-petites, ayant à peine la grandeur d'un petit mouchoir.

Les ameublements sont en général assez simples. Un tapis appelé *estera* couvre le plancher ; il est de spart, de jonc, ou de feuilles de palmier ; ordinairement de spart en hiver, de jonc ou de feuilles de palmier en été. Un tapis pareil de jonc ou de feuilles de palmier, ou bien une toile peinte, ou même encore des panneaux peints, couvrent les murs depuis le sol jusqu'à la hauteur de quatre ou cinq pieds ; au-dessus, le mur est nu, peint en blanc, orné avec quelques tableaux de saints et des especes de plaques à bras destinées à supporter des bougies ; ces plaques sont couvertes d'une glace entourée d'une bordure ou d'ornements dorés ; il en part un petit bras de cuivre doré, formant des zigzags ou des festons, sur lequel on place les bougies : on les appelle *cornucopias.* Elles donnent aux appartements l'air d'un café ou d'une salle de billard. Il y en a depuis un pied jusqu'à trois de hauteur. Des miroirs ou petites glaces sont placés entre les fenêtres, et un lustre de verre blanc, imitant le crystal, est suspendu au milieu des salles principales. Les chaises sont de paille ; dans quelques provinces, comme dans l'Andalousie, dans le royaume de Murcie, dans celui de Valence, elles sont de hauteurs inégales ; de la hauteur ordinaire d'un côté des salles, plus basses d'un tiers de l'autre côté : celles-ci sont destinées aux dames ; on voit aussi dans les villes principales des chaises et des canapés de bois de noyer, dont les dos sont à jour, et les siéges couverts

de damas, le plus souvent cramoisi ou jaune.

Le luxe des ameublements commence à se répandre dans les villes principales ; on y voit déja beaucoup de tentures de papier peint et de toiles peintes, des tentures de soieries, de damas d'une couleur ; de damas de trois couleurs, de brocatelles, de lampas, de grandes et belles glaces, beaucoup de canapés. Les maisons des grands à Madrid sont meublées avec magnificence, mais généralement avec plus de richesses que de goût ; les tentures de soie, de velours, de damas, ornées de galons, de crépines, de broderies en or, y sont très-communes ; la richesses des siéges y répond. Beaucoup de maisons de Barcelone, de Valence, de Cadix, de Madrid, sont décorées avec autant de recherche que d'élégance.

L'usage de peindre les murs des appartements s'introduit depuis quelque temps en Espagne ; on y peint des panneaux, des figures d'hommes et d'animaux, des fleurs, des arbres, des paysages, des marines, des maisons, des vases, des urnes, des traits d'histoire, des traits de la fable, le tout divisé par compartiments et orné de colonnes, de pilastres, de frises, de corniches, d'arabesques ; il en résulte souvent un effet très-agréable. Ce genre de décoration, imité de l'Italie, est déja très-commun à Barcelone : il pénetre insensiblement dans l'intérieur de l'Espagne.

Les femmes espagnoles menent généralement une vie douce et tranquille ; on doit excepter la

Biscaye; où elles se livrent aux travaux les plus pénibles; et la vallée de Paz, dans le pays de la Montaña, en Vieille-Castille, dont les femmes sont dans un mouvement continuel pour faire la contrebande et pour colporter des marchandises dans une grande partie de l'Espagne. Dans les autres provinces, elles ne s'occupent guere que du soin de leurs ménages; elles s'en reposent même souvent sur des servantes auxquelles elles donnent leur confiance. En général elles travaillent peu, elles lisent encore moins : la plupart même passent leur vie dans une parfaite oisiveté. Elle jouissent de la plus grande liberté; elles vont où elles veulent : elles reçoivent dans leurs maisons les compagnies qui leur conviennent; elles obtiennent aisément la confiance de leurs maris; elles les dominent ordinairement.

L'usage de fumer est presque général en Espagne. La plupart des hommes y fument à toutes les heures du jour, à tous les âges, dans tous les états; beaucoup de femmes, sur-tout en Andalousie, ont contracté aussi cette habitude. Je fus étonné, me trouvant à dîner chez la duchesse d'Albe, à Cadix, que cette dame me présenta un cornet de cigarres après le dessert; elle en prit une, qu'elle fuma, et tous ceux qui étoient à table chez elle l'imiterent Cet usage n'est devenu cependant aussi général que depuis quelques années; à peine encore en 1799 voyoit-on un fumeur dans les grande villes, à

Madrid, à Barcelone, à Valence, etc.; les personnes bien nées n'y fumoient point, ou se cachaient pour le faire. On fume aujourd'hui partout, dans les rues, dans les promenades, dans les cafés, au jeu, au bal, dans l'intérieur des maisons, même quelquefois auprès des dames et dans les sociétés; les médecins fument dans les consultations, les gens d'affaires dans les conseils. L'Andalousie est le pays où l'on fume le plus; le royaume de Valence et la Catalogne sont les provinces où cet usage est le moins commun. On ne fume point en Espagne avec la pipe; on se sert de feuilles de tabac desséchées et roulées en forme de cylindre, qu'on met dans la bouche par un bout, après l'avoir allumé de l'autre: c'est ce qu'on appelle des *cigarros;* on les imite en roulant dans un petit morceau de papier, auquel on donne aussi la forme d'un cylindre, des feuilles de tabac desséché et coupé par petits morceaux ou moulu; c'est ce qui fait que dans les campagnes éloignées les bergers et les pauvres vous demandent toujours du papier. Quelquefois ceux qui fument présentent leur *cigarro* à leurs voisins, qui se le passent des uns aux autres et s'en servent chacun à son tour. Le gouvernement a un intérêt à favoriser cet usage, qui lui rapporte tous les ans plusieurs millions de revenu.

Les Espagnols sont très-attachés à leurs usages; cependant, dans les grandes villes ils adoptent, autant qu'ils le peuvent, les mœurs françaises; ils le font sans le vouloir, sans en convenir, sans

vouloir qu'on s'en aperçoive. Ils ridiculisent la France, et ils en adoptent la cuisine, les danses, les modes, les costumes, les habits, les colifichets; ils veulent en imiter l'élégance, ils en apprennent la langue, ils en jouent les pieces de théâtre, ils en traduisent les livres; une chose acquiert plus de prix lorsqu'elle vient de France.

Quelques provinces, quelques cantons, quelques villes, ont des usages particuliers et locaux qui ne sont point ceux de la nation : il en a été indiqué quelques-uns dans la description de ces provinces, tel que celui des mariages à Valence, et la coutume bizarre, dans les Asturies, d'applatir la partie postérieure de la tête des enfants qui viennent de naître.

COSTUMES DE L'ESPAGNE.

Le costume varia souvent en Espagne, ainsi que chez toutes les nations.

Les Espagnols soumis aux Romains, prirent leur habit; ils le conserverent chez les Goths : dans le même temps les Goths, leurs nouveaux vainqueurs, étoient habillés de peaux ou de fourrures, et portoient une chevelure longue et épaisse. Après l'expulsion des Maures, les Goths et les Espagnols ou naturels, confondus ensemble et ne formant plus qu'une seule et même nation, adop-

terent le même costume : leur habit fut alors très-court; mais sa forme varia plusieurs fois. Il consistoit, au commencement du seizieme siecle, en des hauts-de-chausse de serge, de drap ou d'étamine; serrés avec des genouilleres, et attachés avec des aiguillettes, un juste-au-corps ou saye à pans larges, un surtout avec une cape et un capuchon, une escarcelle ou bourse de cuir à la ceinture, une toque plate de laine ou de velours, et un bonnet rond ou un chapeau de drap; ils y ajouterent la fraise en 1522. Ce fut là le véritable habit espagnol, qui se perpétua jusqu'à l'avénement de Philippe V au trône, au commencement du dix-huitieme siecle; mais on lui donna dans la suite une forme plus élégante.

Jusque-là les Espagnols n'avoient presque aucun luxe; la laine étoit la matiere et faisoit le fond de leurs habits : on n'y voyoit ni or, ni argent, ni soieries. Le roi Philippe II, qui commença à régner en 1556, fut le premier qui porta des bas de soie : ce prince les reçut en présent de l'épouse de don Guttierez Lopez de Paradilla, qui les avoit tricotés à l'aiguille.

Dans le dix-septieme siecle, l'habit espagnol, sans changer de forme, devint plus élégant et plus riche. Il fut toujours court, à pans larges, à manches pendantes, couvert d'un manteau de frise; les chausses furent très-étroites; des manches de taffetas étoient attachés aux chemises; cet ajustement étoit noir : une *golilla* ou fraise blanche entouroit

le col. On portoit un poignard à la ceinture, et une épée très-longue et à grande coquille. La soie fournit insensiblement la matiere de cet habit; on le fit de diverses étoffes : de taffetas, de satin, de moire, de damas, de velours, mais toujours noir. Le chapeau prit en même temps la place de la toque : il fut rond, relevé ordinairement sur le devant, et orné souvent d'un bouquet de plumes.

Les Espagnols avoient alors deux especes d'épées : les unes étoient appelées *d'arçon*, les autres de *gollila*. Les premieres étoient plus courtes, la lame en étoit plus large : elles ne servoient que pour monter à cheval. Les dernieres servoient à s'habiller : elles étoient longues, étroites, armées d'une grande coquille, entièrement semblables à celles que les Crispins portent sur nos théâtres.

L'avénement de Philippe V au trône apporta un changement total au costume : l'habit espagnol fut négligé; il fut bientôt abandonné; l'habit à la française le remplaça; il s'est perpétué jusqu'à nos jours : c'est le seul qui soit encore en usage. Les anciennes épées subirent le sort de l'habit espagnol; elles disparurent avec lui.

Les Espagnols ont aujourd'hui autant de luxe dans leurs habits qu'ils en eurent peu autrefois; les étoffes les plus riches en font la matiere; les soieries y sont employées; ainsi que les broderies en or, en argent, en soie : les couleurs les plus variées et les plus voyantes ont succédé au

noir, qui fut la couleur de la nation pendant plusieurs siecles.

La coiffure des Espagnols a souffert les mêmes variations. Ces peuples reçurent des Romains l'usage de se faire raser la tête; ils laisserent croître leurs cheveux sous les Goths; mais ils les porterent fort courts. Dans la suite ils séparerent les cheveux sur le milieu de la tête; ils les couperent tout droits; ils les rabattirent sur les côtés; ils les passerent derriere les oreilles: ils les portoient encore ainsi à la fin du dix-septieme siecle. Jusque-là, ils n'avoient point usé de poudre. En adoptant l'habit à la française, ils en adopterent la coiffure: ils portent aujourd'hui la bourse et la queue; ils se font friser et poudrer les cheveux.

Le peuple, sur-tout dans les villages et les campagnes, principalement dans les provinces de la couronne de Castille, n'a point adopté jusqu'ici le costume français. Les artisans, et dans quelques endroits les marchands, portent encore des petites vestes fort courtes, placées sur des gilets, le plus souvent de couleur noire, et le manteau par-dessus: leur tête est enveloppée d'un réseau de fil ou de soie, ordinairement de la même couleur, qui pend par-derriere, et dans lequel ils enferment leurs cheveux: ils l'appellent *redezilla*. Ils portent le plus fréquemment un grand chapeau rond. On ne voit cependant presque point en Catalogne ni redezillas, ni grands chapeaux ronds, ni manteaux: ceux-ci n'y servent que pour se garantir des intem-

péries des saisons. Les artisans y portent presque tous des habits à la française, sur tout à Barcelone; il en est de même à Valence.

Les paysans, les habitants des campagnes, conservent encore une diversité de costumes dans les différentes provinces.

Les paysans de l'Aragon ont un gilet, et pardessus une camisole ronde, maintenue par une courroie qui ceint le corps, et un grand chapeau rond, souvent deux l'un sur l'autre, quand ils doivent travailler au soleil pendant l'été.

Le peuple de la Catalogne porte une camisole ou gilet croisé sans manches, une petite veste courte, garnie de très-petits boutons blancs et ronds, très-rapprochés, avec des manches serrées et boutonnées vers le poignet, et des boutons pareils, une longue et large ceinture de laine bleue ou rouge, qui fait plusieurs tours autour du corps, une culotte ronde sans jarretieres ni boutons, souvent de peau, les jambes nues ou couvertes, tantôt d'une espece de guêtre de peau, maintenue par de petites courroies, tantôt des bas de laine qui ne descendent que jusqu'au-dessus de la cheville, et des souliers de corde, appelés *espargatas* en castillan, *espardenyas* en catalan, dont l'élégance consiste à ne couvrir que le bout des doigts; souvent il ne porte sur le corps que sa camisole ou gilet croisé, et jette négligemment sa veste sur l'épaule gauche. La coiffure est un réseau de fil ou de soie de diverses couleurs, orné d'une

houpe pendante au bas du long cordon dans lequel il enferme ses cheveux, et par-dessus un grand bonnet de laine, dont la pointe se rabat sur l'oreille : la plupart de ces bonnets sont rouges ; ils sont quelquefois de plusieurs couleurs. Les habitants des montagnes de cette province, sur-tout des Pyrénées, portent une espece de redingotte large, courte, à manches à grands parements : on l'appelle *gambeto ;* cependant on ne la voit ordinairement qu'aux gens aisés.

L'homme des champs, dans les royaumes de Valence et de Murcie, porte une camisole blanche en été, qui a la forme d'un gilet large ; une ceinture de laine rouge, une culotte souvent blanche, très-large, courte, ronde, sans cordons ni jarretieres, des souliers, soit de corde de chanvre, soit de corde de spart, appelés *espargatas*, quelquefois un grand chapeau rond, le plus souvent un bonnet de cuir légèrement arrondi, qu'on appelle *montera*. Il n'a point de manteau ; il le remplace par une piece de grosse étoffe de laine rayée de diverses couleurs, d'environ deux pieds de largeur et sept pieds de longueur ; il la place ordinairement sur une épaule : tantôt il la laisse pendre et flotter inégalement en avant et en arriere ; tantôt il la fait passer sous le bras du côté opposé, en la dirigeant en arriere sur le dos, et en avant sur la poitrine ; quelquefois il la met derriere le cou sur les deux épaules, et la ramene en avant des deux côtés, en la croisant sur la poitrine.

L'habillement du peuple dans la Vieille Castille consiste en une camisole de drap d'une couleur obscure, maintenue par une courroie en forme de ceinture, et une *montera*, qui est une espece de bonnet de cuir ou d'étoffe de laine de couleur obscure, tantôt légèrement arrondi, tantôt pointu.

Les peuples de la Mancha ont une camisole fermée, de drap ou de peau, assujettie par une courroie en forme de ceinture, et une *montera* ou bonnet de drap ou de peau : celui-ci est quadrangulaire, pointu par en haut, et garni de bords relevés qui se rabattent à volonté.

Dans les villes et les villages de la Biscaye et du Guipuzcoa, les hommes sont habillés comme en Castille; mais dans les peuplades dispersées, les laboureurs conservent leur ancien costume; ils portent une culotte ample et un peu longue, un gilet rouge croisé, une espece de surtout long et large, un bonnet applati sur les côtés et terminé en pointe, qui ne leur sert qu'en hiver, tandis qu'ils portent assez fréquemment le chapeau en été : leur chaussure, sur-tout en hiver, est de cuir non tanné, entrelacé avec des courroies.

Nous avons parlé en détail du costume des Maragatos, peuple particulier de la Vieille Castille, qui occupent des montagnes depuis Leytariegos jusque près de Pravia, à peu de distance d'Astorga. Nous avons donné également le costume des Majos et des Majas, qui ont conservé une ap-

parence de l'ancien habit espagnol, ce qui ne se trouve guere que dans l'Andalousie.

Le manteau est d'un usage presque général en Espagne : il étoit autrefois petit, étroit, court ; il est devenu dans la suite très-ample, très-long ; il est fait d'une étoffe de laine, le plus souvent de drap ; il est d'une couleur obscure pour les personnes du commun, et de diverses couleurs pour celles d'une condition un peu plus relevée ; les personnes riches le portent de taffetas en été. On le portoit par-tout et dans tous les états encore au commencement du dix-huitieme siecle : l'usage en est devenu beaucoup moins général depuis cette derniere époque ; il subsiste dans les petites villes et les villages de la couronne de Castille, ainsi que dans les royaumes de Navarre et d'Aragon ; mais on en voit très-peu dans le royaume de Valence, et encore moins en Catalogne ; dans presque toutes les grandes villes, on ne s'en sert presque plus qu'en hiver, uniquement pour se garantir du froid. On le croise sur la poitrine, en le relevant de maniere à rejeter l'extrémité du côté droit sur l'épaule gauche, et à l'élever dans le milieu au-dessus du menton, de sorte que la tête y est comme emboîtée, et le visage à moitié couvert : c'est ce qu'on appelle *embosar*. Ce manteau est très-dangereux ; on devient méconnoissable sous son large volume : on peut y cacher des armes, aller dans des lieux suspects, faire de mauvais coups, voler, assassiner sans être reconnu, sur-tout lorsque la

tête est couverte d'un grand chapeau rond à bords larges et rabattus ; aussi le gouvernement a-t-il essayé plusieurs fois de proscrire ce manteau et ce chapeau ; il n'a jamais pu y parvenir, tant est fort l'empire de la coutume.

Le costume n'a pas moins varié pour les femmes. Elles adopterent celui des femmes romaines lorsque leur pays fut soumis à la république de Rome. Leur habit fut dans la suite un mélange de costume romain et de costume gothique. Il varia encore dans les siecles suivants : il consista pendant long-temps en une robe noire, arrondie par-devant en forme de jupon, prolongée par-derriere et se terminant en queue, remontant par-derriere jusque sur la tête, en maniere de capuchon retroussé. Dans le seizieme siecle, c'étoit une robe avec une mante ou petit manteau, et un petit chapeau orné de cordons et de houpes ; la robe et le manteau étoient ordinairement de drap, et le chapeau de feutre ou de velours ; les femmes d'une condition supérieure avoient quelquefois des robes et des mantes de velours ; il y en avoit ordinairement de cette derniere étoffe dans toutes les maisons un peu opulentes ; elles servoient principalement pour les noces, et se transmettoient pendant long-temps de génération en génération. Le peuple trouvoit, dans beaucoup d'hôtels-de-ville, des habits qu'on lui prêtoit pour la célébration de ses noces.

Vers le milieu et la fin du dix-septieme siecle, les femmes de distinction portoient l'ancien habit

de cour, c'est-à-dire des especes de cerceaux faits de gros fil de fer, placés à une certaine distance l'un de l'autre, depuis la ceinture jusqu'aux pieds, prenant une circonférence plus grande à mesure qu'ils s'éloignoient de la ceinture, et soutenus par des rubans qui alloient des uns aux autres; ils étoient destinés à soutenir et relever les jupons, et à leur donner une circonférence plus ou moins considérable. Il y en avoit d'une grandeur prodigieuse, et peu de portes étoient assez larges pour leur donner passage; ils servoient pour les jours de cérémonie; on les appeloit *guarda-infante* au singulier, *guarda-infantes* au pluriel: il y en avoit de plus petits pour les jours ordinaires, qui portoient le nom de *sacristain* et de *sacristanes*; c'est ce qu'on appeloit autrefois en France *vertugadins*. On les fit dans la suite moins ronds, un peu applatis par devant et par derriere; on en fit les cerceaux avec de petits bourrelets de paille, et l'on suspendit ceux-ci à des pieces de toile fine; il y en eut de grands et de petits: on leur donna indistinctement le nom de *tontillo* et de *tontillos* (1): ceux-ci ont été encore en usage dans le dix-huitieme siecle; c'est ce qu'on appelle *paniers* en France.

Les Espagnoles s'habilloient alors de maniere que leur corps, très-bas et très-échancré par derriere, laissoit leurs épaules à découvert. Leurs ju-

(1) La signification de ce mot, en espagnol, indique l'idée qu'on attachoit à cet ajustement; *tontillo* signifie *petit sot, petite bête, petit fou.*

pons étoient très-longs, et même traînants, par devant et sur les côtés, plus courts et n'allant qu'à fleur de terre par-derriere. C'étoit alors comme un crime pour les femmes de faire voir leurs pieds; aussi, marchoient-elles par-devant sur leurs jupons. Leurs souliers étoient de maroquin noir découpé, sans talons, aussi justes que des gants; les femmes élégantes les portoient découpés sur du taffetas de couleur. Les dames de la cour marchoient avec une espece de claques ou sandales très-élevées, dans lesquelles on introduisoit les souliers; on les appeloit en Espagnol *chapin*, *chapines* au pluriel; ils haussoient beaucoup, mais ils étoient très-gênants; ils rendoient la démarche mal assurée et difficile; le plus souvent on ne pouvoit marcher sans s'appuyer sur deux personnes : les dames ne pouvoient paroître à la cour sans *chapins*. Elles portoient en hiver de grands manchons. Elles se fardoient beaucoup; elles faisoient sur-tout beaucoup d'usage du rouge; elles le mettoient par plaques très-épaisses sur le visage, sur les bras, même sur les épaules.

Avec tous ces costumes, les femmes portoient un voile sur la tête; il se rabattoit sur le visage, et le déroboit aux yeux des passants.

Madame *d'Aulnoy* nous a laissé la description de la forme et de la matiere des habits qu'elle vit porter à la comtesse de Lemos, alors âgée de plus de soixante-quinze ans, en ajoutant que cette dame étoit habillée comme on l'étoit cent

ans auparavant : elle écrivoit le 9 mars 1679 ; je copie ses propres paroles. « Elle avoit des cha-
« pins.... Elle avoit une espece de corset de satin
« noir, découpé sur du brocard d'or, et boutonné
« par de gros rubis d'une valeur considérable.
« Ce corset prenoit aussi juste au corps qu'un
« pourpoint ; ses manches étoient étroites, avec
« de grands ailerons autour des épaules, et des
« manches pendantes aussi longues que la jupe,
« qui s'attachoient au côté avec des roses de dia-
« mants. Un affreux vertugadin, qui l'empêchoit
« de s'asseoir autrement que par terre, soutenoit
« une jupe assez courte de satin noir, tailladée
« en bâtons rompus sur du brocard d'or. Elle
« portoit une fraise et plusieurs chaînes de grosses
« perles et de diamants, avec des enseignes atta-
« chées qui tomboient par étages devant son corps,
« Elle portoit un petit voile avec de la dentelle
« noire. »

L'habit des Espagnoles est bien différent aujourd'hui de ce qu'il fut autrefois. La plupart des femmes au-dessus du commun ont adopté l'habit à la française ; elles le portent dans leurs maisons, dans leurs visites, en carrosse, au spectacle, au bal ; elles ne prennent l'habit espagnol que lorsqu'elles sortent à pied ou qu'elles vont à l'église.

L'habit actuel des Espagnoles consiste en un corps ou un corset, un jupon assez court qui descend à peine au-dessous de la cheville, une

mantille sur la tête, qui a remplacé l'ancien voile, et qui cache ou découvre la figure à volonté, le chapelet d'une main et l'éventail de l'autre.

Le corps, appelé *cotilla*, étoit jadis un assemblage de baleines et de fer, qui serroit le corps vers la ceinture, montoit en s'élargissant, et laissoit dans la partie supérieure, un espace considérable près de la poitrine, il se laçoit par-derriere. Il en résultoit un ensemble très-guindé, très-dur, qui résistoit à tous les mouvements du corps, qui tenoit la poitrine dans une contrainte continuelle, qui ne donnoit aucune grace. Ce corps, ainsi contraint, est encore en usage, sur-tout parmi les femmes du peuple, parmi celles des campagnes, parmi celles qui tiennent fortement aux anciens usages; beaucoup d'autres s'en servent encore; mais elles en suppriment le fer, y laissent les baleines, et le lacent par devant. Les femmes de la bonne compagnie, celles qui sont élégantes et qui veulent laisser apercevoir la délicatesse de leur taille, l'ont absolument abandonné; elles lui substituent un simple corset sans baleines; celui-ci est fait de basin, de mousseline, de batiste, de linon, de diverses étoffes de soie : on l'appelle *cogon*. La *cotilla* est ordinairement couverte d'une étoffe noire; le *cogon* est indifféremment de diverses couleurs; mais celui de cérémonie est toujours noir : l'un et l'autre ont des manches longues, étroites, prolongées jusqu'au poignet, où elles se boutonnent avec cinq ou six petits boutons; mais depuis plu-

sieurs années les manches ne vont plus que jusqu'au coude, sur-tout en été.

Le jupon est rond, court, toujours noir; il est de toile, d'étamine, de serge, de laine pour le deuil, pour les femmes du commun, même pour les femmes aisées ou d'un état plus élevé pour le mauvais temps et pour le négligé; celles-ci le portent en hiver, de velours, de satin uni ou velouté, de drap de soie, souvent avec des garnitures en crépines de soie ou de jais noir, et en été, de taffetas sans garniture, ou festonné, ou garni de rubans ou de découpures du même taffetas en forme de crépines. Quoique la couleur en soit toujours noire, il est permis d'en porter d'autres couleurs aux femmes qui ont fait le vœu de s'habiller *de habito*, c'est-à-dire de porter l'habit de quelque saint ou de quelque ordre religieux; il est alors blanc pour Notre-Dame-de-Vie ou pour l'ordre de Saint-Dominique, noir pour Saint-François de Paule, pour Sainte-Rite, pour Saint-Augustin; brun pour Sainte-Thérese; gris ou gris de fer pour Saint-François, brun jaunâtre pour la réforme de l'ordre de Saint-François, faite par Saint-Pierre d'Alcantara, etc. Les jupons *de habito* sont toujours de laine. On donne à ce jupon le nom de *Basquiña.*

Ce jupon vient de souffrir de grandes variétés en peu de temps. Ceux de velours plein, de velours ciselé et de satin velouté sont presque abandonnés dans les grandes villes. Ceux de soie unie, sou-

vent ceux de laine sont ornés de crépines, de houpes, de glands, de réseaux à jour en forme de grillages plus ou moins hauts, même d'un pied, de quinze et dix-huit pouces, jusqu'à deux pieds de hauteur; on les entremêle quelquefois de jais blanc et noir, de paillons, de broderies, de tissus, de réseaux, de cordons, de glands d'or. On en porte aussi, mais peu, de violets, diversement ornés (il en a paru en 1799 quelques-uns de cette couleur), garnis de trois rangs de falbalas de grandes dentelles noires, avec des réseaux d'or en forme de treillages remplissant les espaces entre les falbalas, et des glands ou des houpes de la même matiere, suspendus par des cordons et flottant sur les falbalas. Les plus à la mode sont garnis seulement de jais noir.

Les Espagnoles ne portent jamais la *basquiña* dans l'intérieur de leurs maisons, elles la quittent dès qu'elles entrent chez elles, et même souvent dans les maisons où elles vont passer quelques heures; elles restent alors avec un autre jupon diversement orné et court; elles l'appellent *guardapies;* elles sont aussi habillées souvent à la française sous la *basquiña*, de sorte qu'en ôtant ce jupon, elles se trouvent toutes parées.

La *redezilla* est une espece de sac fait avec un réseau de fil et de soie, ordinairement noir, souvent de diverses autres couleurs, on en arrête le milieu sur la tête, on le laisse pendre par-derriere, on y enferme les cheveux, et on le serre avec un ruban qui est enfermé dans une

coulisse autour de son ouverture. Cette coiffure n'est presque plus en usage, on lui en a depuis long-temps substitué une autre qui est plus élégante : on l'appelle *cofia*. C'est une espece de sac de taffetas d'environ huit à neuf pouces de large, couvert de plusieurs rangs de petits falbalas de taffetas, de gaze ou de rubans de la même couleur ou de couleurs diversifiées; quelquefois bordés de dentelles, de blondes, même de petites crépines ou de dentelles d'or ou d'argent. Il descend depuis le milieu de la tête, où il est orné de grands nœuds de rubans jusqu'au dessous du milieu du dos, où il se termine par une espece de houpe des mêmes étoffes, ornée de la même maniere. Les femmes en placent l'ouverture à mi-tête et y renferment leurs cheveux; celles d'une condition relevée font peigner, crêper, boucler, poudrer leurs cheveux du devant et des faces, celles des conditions inférieures les portent plats, séparés dans le milieu, rejetés sur les deux côtés, et sans poudre; ces dernieres commencent depuis peu dans les villes à couper leurs cheveux également sur le devant de la tête et à les rabattre sur le front. Cette *cofia*, qui a été généralement en usage, n'est plus du tout à la mode aujourd'hui dans la bonne compagnie; quoique habillées à l'espagnole, les dames se coiffent à la française, avec des bonnets, des fleurs, des rubans, des fichus, de grands peignes d'or, et divers autres ornements de tête.

Les femmes du peuple ne portent ni *redezilla* ni *cofia*, sur-tout dans les petites villes, les villages et les campagnes; elles ont la tête nue, les cheveux plats, sans poudre, rejetés et attachés par-derriere en forme de catogan très-haut.

La *mantilla* est une espece de voile qui, placé sur la tête, retombe sur les côtés, le long des bras et sur le derriere jusqu'au dessous de la ceinture, où il se termine en rond pour les femmes un peu au-dessus du commun. Il est plus long pour celles d'une condition supérieure; celui-ci se continue de chaque côté par deux prolongements fort longs et fort larges, qui font légèrement le tour de la ceinture, et vont retomber avec grace sur les côtés, ou bien reviennent sur le derriere, où ils se nouent, et d'où ils retombent jusqu'aux talons; c'est proprement une piece d'étoffe d'environ trois pieds et demi de large et huit ou neuf pieds de long, qu'on place sur la tête, qui tombe en flottant le long des bras et du dos, qu'on releve légèrement par-derriere, au niveau de la ceinture, qu'on ramene des deux côtés par devant, où il se croise, qu'on rejette ensuite sur les côtés ou par-derriere pour lui donner la forme qui a été décrite.

Ces mantilles sont toujours ou noires ou blanches. Les premieres sont de taffetas, de gaze ou d'une étoffe légere de laine, quelquefois garnies de dentelles; quelquefois tout entieres en dentelles : les dernieres sont de mousseline unie ou à petits bouquets, de gaze, de linon, de crépon, de taffetas,

souvent garnies de dentelles, soit blanches, soit noires; ces mantilles blanches étoient plus élégantes que les autres, mais elles ne sont plus à la mode.

Les mantilles des femmes du peuple sont beaucoup plus courtes, entièrement rondes, avec beaucoup moins de fond : elles sont le plus souvent d'une étoffe de laine blanche.

Les mantilles ont souffert de grandes variétés. Les femmes avoient adopté pour l'hiver des mantilles de serge, de flanelle ou de quelque autre étoffe de laine noire très-fine et très-légere; elles les festonnoient, elles les ornoient de rubans unis, ouvrés, veloutés, percés à jour, de petites crépines, de petits glands, de petites houpes de la même couleur, distribués de différentes manieres, formant même quelquefois des dessins. On a fait subir les mêmes changements aux mantilles blanches; on les bordoit à petites fleurs et également à grands ramages, on les ornoit de rubans de diverses couleurs, même de tissus, de réseaux, de paillons, de broderies, de houpes, de glands en or et en argent. La mode en est également passée.

La forme de ces mantilles a été changée. On les a beaucoup raccourcies, elles ne descendent plus que jusqu'aux coudes. On les a aussi beaucoup rétrécies : elles sont aujourd'hui serrées et presque appliquées aux épaules, la plupart de dentelle ou blonde noire très-fine. Les femmes d'une condition inférieure les portent dans l'ancienne forme.

Toutes les femmes, de quelque état et condition qu'elles soient, portent indifféremment les mantilles blanches ou noires dans les provinces de la couronne de Castille; mais en Catalogne la mantille noire forme une distinction pour les états supérieurs; les femmes des artisans, des ouvriers, des fabricants subalternes, des petits marchands, les femmes-de-chambre, les servantes, n'oseroient s'en servir; elles ne portent que la mantille blanche. On ne voit presque point de celles-ci dans une grande partie de l'Andalousie, sur-tout à Cadix: il n'y a, pour ainsi dire que des mantilles noires. Dans la plupart des autres provinces on porte indifféremment les blanches et les noires, et dans plusieurs les blanches sont les plus communes.

La chaussure des Espagnoles est élégante et recherchée: elle entre pour beaucoup dans le luxe de la nation. Leurs souliers sont presque toujours d'étoffe de soie, et souvent ornés de broderies en soie, en or, en argent, en paillons; ils sont généralement bien faits, et leur forme agréable est secondée par la coupe délicate et réguliere de leurs pieds. La mode des souliers plats et sans talons est à présent généralement introduite dans les grandes villes.

Les Espagnoles portoient dans le dix-septieme siecle de larges placards de rouge: elles en mettoient sur le visage, sur les bras, sur la poitrine, sur les épaules; elles donnent aujourd'hui dans

l'excès contraire, elles n'en portent point du tout. Elles ont renoncé de même aux manchons, qui étoient en usage dans le même temps. Elles portent l'éventail dans toutes les saisons : c'est pour elles un nouveau genre de luxe ; elles en ont de toutes les grandeurs, de toutes les dimensions ; de toutes sortes de prix ; une collection de vingt ou trente éventails est peu de chose pour une Espagnole. Cet instrument leur est singulièrement utile ; elles l'ont toujours dans les mains ; elles le tiennent toujours en mouvement ; elles s'en servent avec aisance et avec graces pour s'éventer, pour garder une contenance, pour saluer, pour faire des signes, pour relever sans affectation leur mantille dans des occasions où il leur importe de laisser apercevoir, comme par échappée, leur visage et la beauté de leurs yeux.

L'Espagnole est charmante sous ce costume. Le *cogon* appliqué sur son corps laisse apercevoir la délicatesse de sa taille ; la *basquiña* lui donne de la grace, et laisse à découvert le bas d'une jambe fine et un pied petit et bien chaussé. La *mantille* la favorise encore plus ; il est difficile de concevoir combien cet ajustement lui prête de nouvelles graces et la rend plus séduisante ; elle flotte au-dessus de la tête, elle se soulève sur le corps en marchant ; elle fait ressortir les yeux ; elle jette sur le visage, qu'elle arrondit, une ombre légere qui l'anime et l'embellit ; tantôt, tombant négligemment sur le front, et cachant une partie

de la figure, elle laisse apercevoir un bas de visage agréable qui donne une idée charmante de yeux, qu'on ne voit point ; tantôt, relevée tout-à-coup et sans affectation, en tout ou en partie par le vent, ou au moyen de l'éventail, dont les femmes se servent avec une adresse singuliere, elle laisse découvrir de nouvelles beautés, auxquelles elle prête de nouveaux charmes : cela doit s'entendre des mantilles de l'ancienne forme ; les modernes, les petites, n'ont ni la même grace, ni les mêmes avantages.

On est fâché de voir que l'influence des modes françaises tende à détruire peu-à-peu tout ce que ce costume a de national et de piquant ; il est déja presque totalement changé, et le sera tous les jours davantage. L'imitation de la France perd le costume espagnol, comme l'imitation de la musique italienne a déja détruit ce que les airs espagnols avoient d'original et de singulier.

Dans les villages de la Vieille Castille, du côté de la Biscaye, les femmes conservent encore un costume qui se rapproche beaucoup de l'ancien costume espagnol. Elles portent une robe, ordinairement brune, juste au col et aux poignets, à manches tailladées par distance depuis les épaules jusqu'aux coudes, et une légere ceinture bouclée autour du corps. Elles tressent leurs cheveux et les laissent flotter derriere le dos ; elles se couvrent la tête d'une *montera*, ou feutre noir.

Celles des montagnes de la Navarre ont des manches étroites, jointes et fermées aux poignets, des mouchoirs de soie sur le cou, les cheveux tressés, tombant par doubles tresses sur les épaules et sur le dos, et entrelacés de larges rubans de différentes couleurs.

Les Biscayennes sont presque habillées comme en Castille. Celles qui sont mariées portent sur la tête un mouchoir de toile ou de mousseline, qu'elles nouent sur le haut, dont elles laissent tomber les pointes sur le derriere. Les filles portent les cheveux tressés; elles sont fort attachées à leurs chevelures; elles regardent la longueur et l'épaisseur de leurs tresses comme leur plus bel ornement. Elles ont conservé pendant fort long-temps une espece de coiffure en forme de turban, qui étoit déja en usage parmi elles sous les Romains : elles la portoient encore dans le seizieme siecle. Les jeunes paysanes des environs du Bidazoa, du côté de Fontarabie, dans le Guipuzcoa, nattent leurs cheveux, les nouent avec des rubans, et en laissent tomber les tresses sur leurs épaules; elles couvrent leur tête d'un espece de petit voile de mousseline fort léger, qui voltige autour de leur cou; elles portent des pendants d'oreilles d'or et de perles, et des colliers de corail.

Le costume des femmes du peuple en Catalogne présente des nuances variées dans les différentes parties de cette province. Elles portent presque par-tout des *cotillas* larges et fortes,

c'est-à-dire des corps très-hauts, très-larges, garnis de baleines très-rapprochées et de cercles et de plaques de fer, un jupon d'étoffe de laine bleue, fort court, ordinairement d'indienne pour les femmes élégantes, des jambes nues; des souliers de corde, quelquefois des bas de laine bleue; les femmes un peu plus riches portent des souliers de peau noire et des bas de soie bleue les jours de fête. Dans les environs de Barcelone, elles portent des mules ou pantoufles de diverses couleurs; celles qui portent des souliers y mettent de très-petites boucles rondes; dans quelques cantons, comme dans la Cerdagne, les souliers sont tailladés et découpés. Dans quelques endroits, elles portent les cheveux tressés et rattachés au haut de la tête; dans quelques autres, elles les relevent et les attachent en touffe au bas de la tête, en forme de catogan; dans d'autres, elles les tressent et les tournent les uns autour des autres derriere la tête, et les maintiennent ainsi au moyen d'une longue épingle d'argent ou de laiton à deux grandes têtes aplaties; très-peu les enferment dans une redezilla. Elles portent sur la tête, les unes, une mantille courte et étroite de laine blanche, et, dans quelques cantons voisins du Roussillon, une espece de capuche longue et étroite, qui forme un angle aigu derriere la tête, et qui descend derriere les épaules, également d'étoffe de laine blanche. Quelques-unes portent un tablier, qui est souvent d'une étoffe de laine, quelquefois d'une étoffe de

coton, ordinairement bleue. Le costume est un peu différent à Barcelone et dans quelques villes de la Catalogne; les femmes du très-bas peuple y sont habillées de la maniere qui vient d'être décrite; celles d'un étage moins bas ou qui veulent paroître davantage portent un corset ou *cotilla* plus juste au corps, un jupon d'indienne, un tablier de couleur, des bas bleus, de laine ou de soie, des souliers noirs avec de grandes boucles carrées, une *redezilla* noire ou de couleur à la tête, et une mantille d'une étoffe de laine blanche, fine et luisante, qui est une espece de burat glacé. Il y a encore une troisieme nuance pour celles qui veulent paroître au-dessus des précédentes : celles-ci portent la mantille de mousseline unie, le jupon de laine appelé *basquiña*, le tablier de toile de coton bleue, les bas bleus et les souliers noirs avec des boucles carrées; très-peu mettent des bas blancs avec des souliers à boucles et le tablier. Aucune des femmes de ces trois classes ne porte jamais la mantille noire.

Différents états ont aussi leur costume particulier en Espagne.

Les habits uniformes y sont très-multipliés; ils ne sont point bornés aux seuls militaires. Tous les officiers et employés de la maison du roi, depuis le grand-maître de la maison de ce prince jusqu'au dernier des marmitons, ont des uniformes avec des broderies en or plus ou moins riches; les grands-officiers et les officiers particuliers de

la couronne, les officiers subalternes, les gentilshommes de la chambre, les valets-de-chambre, les garçons de la garde-robe, les médecins, les chirurgiens, les apothicaires, les peintres, les barbiers, les coiffeurs et perruquiers, les maîtres-d'hôtel, cuisiniers, sous-cuisiniers, pâtissiers, garçons de cuisine, etc., paroissent en uniforme les jours de gala et tous les autres jours que bon leur semble. Il y a des uniformes particuliers pour les employés dans les bureaux des trésoreries, pour les employés dans les bureaux des postes et couriers, pour les employés dans les parcs d'artillerie, pour les professeurs en chirurgie, etc.

Les prêtres séculiers n'ont point de soutane; ils mettent, sur une veste noire, un habit long sans manches, sans boutons, qui se croisé sur la poitrine, et qui est maintenu par une ceinture étroite et plate; ils portent par-dessus un grand et ample manteau de drap noir; leur chapeau n'a que deux pointes ou cornes, qui sont arrondies, l'une par-devant, l'autre par-derriere. Leurs cheveux sont très-courts par-derriere, coupés à raz sur les faces, toujours plats, sans boucles, sans crépure et sans poudre.

Les magistrats et les professeurs des universités portent une veste noire avec une petite piece de batiste bleue en forme de pleureuse au bout des manches; par-dessus cette veste, une espece de large casaque de la même couleur, qui descend jusqu'à mi-jambe, est ouverte par-devant, et

extrêmement plissée sous le collet, avec un grand collet rabattu par-derriere, et des revers de satin ou de velours. Par-dessus le tout, un grand et ample manteau, aussi noir, à collet également rabattu, d'un pied de hauteur, et à revers garnis d'une étoffe de soie; les étoffes en sont de drap en hiver, et de soie en été; ils couvrent leur tête d'une perruque ronde, ou bien ils se font relever les cheveux en rond. Les juges des cours supérieures portent encore au cou une fraise blanche à très-petits plis, appelée *golilla*, d'où est venu l'usage d'indiquer généralement ces magistrats sous le nom de *golillas*.

La noblesse espagnole a un habit uniforme pour la semaine sainte; elle le porte à la cour et dans les grandes villes; le roi et la famille royale le portent aussi. C'est un habit de velours noir, doublé de satin cramoisi, à boutons d'or ou brodés en or, à parements de brocard d'or à fond cramoisi, ou de satin de la même couleur brodé en or; la veste est pareille aux parements, et la culotte de velours noir. Cet habit est beau et noble.

CÉRÉMONIES ET FÊTES PUBLIQUES DE L'ESPAGNE.

Il ne sera point question ici des fêtes publiques et des cérémonies qui sont particulieres à diffé-

rentes villes ou à différents cantons ; il en a été parlé dans leur description. Il seroit inutile de répéter ce qui a déja été dit des *mondas* de Talavera de la Reyna (1), de la *messe de aginaldo* de la même ville (2), de l'usage où l'on y est de brûler des représentations de Judas le jour de Pâques (3), des fêtes de la ville de Zaragoza, en l'honneur de N. D. del Pilar, des cérémonies et messes selon le rit muzarabe, qu'on célebre à Tolede et à Salamanca (4), des *fallas de S. Joseph*, et des fêtes en l'honneur de S. Vincent Ferrier, à Valence (5), des processions de Madrid, de Zaragoza, de Barcelone, de Valence et de quelques autres villes (6); les cérémonies et les fêtes générales et nationales sont les seules qui doivent fixer ici l'attention du lecteur.

Les Espagnols aiment en général les fêtes des églises; mais beaucoup plus dans les provinces de la couronne d'Aragon, c'est-à-dire le royaume du même nom, celui de Valence et de Catalogne, que dans celles de la couronne de Castille, qui comprend presque toutes les autres provinces de la monarchie espagnole. On les célebre différemment dans différents pays; elles sont simples dans les

(1) *Itinéraire*, tome III, p. 246.
(2) *Ibid. Idem.*
(3) *Ibid.*, p. 245.
(4) *Ibid.*, p. 255, et tome II ; 2e partie, p. 263.
(5) Tome Ier, p. 242 et 244.
(6) *Ibid.*

provinces de la couronne de Castille; brillantes et magnifiques dans celles de la couronne d'Aragon. Dans les dernieres, les ornements de tous les genres sont prodigués, les décorations variées à l'infini, les richesses étalées avec magnificence, les illuminations multipliées; une immensité de flambeaux, de cierges, de bougies, éclaire les nefs, les chapelles, les autels des églises. Les costumes des prêtres répondent à l'apparat de ces fêtes: ils sont simples, mais décents dans la couronne de Castille; ils sont très-beaux, très-riches dans la couronne d'Aragon. On fait peu de processions dans la premiere; elles sont très-multipliées dans l'autre, et faites avec beaucoup d'apparat et de faste, souvent avec des accessoires vraiment profanes. Le viatique est porté aux malades dans la couronne de Castille, sur-tout dans le diocese de Tolede, avec peu de luxe; il l'est, dans la couronne d'Aragon, avec beaucoup de pompe et de solemnité.

Les *fuegos de polvora*, ou feux d'artifice, étoient très-communs en Espagne: les Espagnols avoient un goût décidé pour ce genre de divertissement; ils étoient de toutes les fêtes publiques et particulieres: à la plus petite occasion, les fusées, les pétards étoient entre les mains de tout le monde; mais il en résultoit quelquefois des accidents fâcheux: le gouvernement les a défendus depuis quelques années. Cependant, malgré la proscription, on se les permet quelque-

fois à la dérobée, et la police ferme les yeux sur la contravention, pourvu qu'on n'en abuse pas trop (1).

Les mascarades étoient très en usage en Espagne durant le carnaval, sur-tout dans les provinces de la couronne d'Aragon. Des foules de personnes masquées se répandoient dans les rues et dans les bals; les individus de tous les sexes et de tous les états se mêloient et se confondoient, à la faveur du déguisement et du masque. On se piquoit de paroître sous les costumes les plus recherchés et les plus élégants : on s'y réunissoit en compagnies, dont l'assemblage formoit des représentations de divers sujets, et présentoit souvent des ensembles piquants et pittoresques. La ville de Barcelone étoit une de celles qui se distinguoient le plus dans ce genre; la promenade de la Rambla étoit couverte de masques de toutes les especes. Cette ville avoit aussi des bals publics qu'on appeloit *bals de peceta*, parce qu'il en coûtoit une *piecette* ou vingt sous tournois pour y entrer : les masques s'y jetoient en foule, tous les rangs y étoient confondus, et le coup-d'œil en étoit très-brillant.

Une loi émanée du trône, sous le regne de Philippe V, défendit ce genre de divertissement : les

(1) Les feux d'artifice ont fait partie des fêtes que la ville de Barcelone a données au roi, lorsque ce prince y est venu en 1802; mais par suite de cette proscription, on n'a pu trouver en Espagne aucun artificier en état de les préparer; on a été obligé d'en faire venir de Perpignan.

masques disparurent, et les bals publics cesserent. Le comte d'Aranda, devenu président du conseil de Castille, en obtint le rétablissement du roi Charles III. Dès-lors les bals recommencerent avec une fureur d'autant plus grande, qu'on en avoit été privé pendant long-temps : Barcelone rouvrit ses bals de *peceta ;* Madrid eut aussi ses bals publics, qui furent très-brillants, souvent magnifiques; mais la chute des uns et des autres suivit de près celle du ministre qui en avoit été le promoteur: la retraite du comte d'Aranda fut l'époque de leur nouvelle proscription; les masques furent de nouveau défendus, les bals publics furent proscrits, l'Espagne devint, après la Hollande et le Portugal, le pays le plus triste en carnaval.

La misere du bas peuple à Barcelone, pendant une guerre qui nuisoit au commerce, les fit rétablir au profit des pauvres. Nous en avons parlé en détail à l'article de cette ville (1).

Il reste encore en Espagne une image des tournois de l'ancienne chevalerie : ils font partie des fêtes que les *maestranzas* de Valence, de Grenade, de Séville et de Ronda donnent tous les ans : ils font partie des *mondas* de Talavera de la Reyna; ils terminent souvent les plaisirs de la cour à la fin de son séjour à Aranjuez; les seigneurs y joutent en présence de la famille royale :

(1) *Itinéraire*, tome I[er], p. 45.

on les appelle aujourd'hui *parejas*. Il en a été donné déja une description en parlant des *mondas* de Talavera, et de la *maestranza* de Valence (1).

Les courses de taureaux sont le vrai spectacle de la nation. Le goût des Espagnols pour ce genre de divertissement va jusqu'à la passion la plus effrénée : ils quittent tout, ils sacrifient tout pour se le procurer; il excite en eux la joie la plus marquée et l'empressement le plus vif : aussi trouve-t-on par-tout, même dans les petites villes, des places qui y sont destinées. Ce spectacle est de toutes les fêtes : dès qu'il est annoncé, tout se prépare pour s'y rendre en foule; on y accourt de tous côtés : la femme quitte son ménage, l'artisan sa boutique, l'ouvrier son atelier, le laboureur sa charrue, le paysan ses campagnes; les personnes de condition n'ont pas moins d'empressement : la joie, l'attente du plaisir sont peintes sur tous les visages. On ne s'occupe que de la course des taureaux; on s'informe avec soin du nom des athletes; on vante ou l'on déprécie leurs talents; on s'attend à un plaisir plus ou moins grand selon leur réputation plus ou moins distinguée; leurs noms sont connus de toute l'Espagne; ils sont quelquefois plus célébrés que ne le seroit le général d'armée le plus habile et le plus heureux : on s'intéresse plus ou moins à chacun d'eux; on fait des gageures en faveur des uns et des autres. La même fureur dure après la

(1) *Itinéraire*, tome Ier, p. 235.

course; elle fait le sujet de toutes les conversations; on y juge les talents de ceux qui ont paru sur l'arene; on y discute leur agilité, leurs fautes, leurs succès; on y vante l'adresse, les exploits des taureaux, des *toreadores*, des *picadores* : les intérêts sont différents; chacun soutient son parti; les esprits se montent, les têtes s'échauffent, la conversation dégénere souvent en dispute.

Les *toreadores* (1) eux-mêmes sont persuadés et pénétrés de l'excellence de leur état; ils en sont aussi fiers et aussi vains que pourroit l'être un général que la victoire auroit couronné plusieurs fois; il y en a même qui ont voulu réduire leur art en principes : un d'entre eux, appelé *Popehillo*, publia, il y a quelques années, un ouvrage sur cet objet (2).

Ce spectacle a été supprimé depuis plusieurs années, ce qui rend inutile de le décrire : il me seroit d'ailleurs impossible de rien ajouter au tableau que M. Bourgoing en a présenté dans son ouvrage sur l'Espagne. J'y renvoie les lecteurs, en me bornant à quelques réflexions à ce sujet.

Ce spectacle n'est pas seulement cruel, mais il est ennuyeux : c'est une suite de scenes dont l'uniformité détruit l'intérêt. Il amuse d'abord un étranger; mais le plaisir cede bientôt à un mouvement de compassion, pour les chevaux sur-tout, qui n'ont aucune défense : l'ennui lui succede; le dégoût prend enfin la place de l'ennui.

(1) C'est le nom qu'on donne à ceux qui combattent les taureaux.

(2) *Toromachia, ò arte de torear à pie y à cavallo.*

C'est un spectacle pour lequel l'Espagnol a un goût particulier : l'ensemble en est superbe ; mais les détails en sont révoltants. Il en résulte même un grand inconvénient : il tend à détruire les deux animaux qui sont le plus utiles à l'homme, le bœuf et le cheval, dans un pays sur-tout où le bœuf n'est pas très-commun, et où la bonne espece de chevaux commence à devenir rare. Si l'on calcule le nombre prodigieux de courses qui se faisoient il n'y a pas long-temps dans toutes les parties de la monarchie espagnole, on sera effrayé du nombre prodigieux d'animaux qui périssoient. Le gouvernement espagnol l'a senti : il a pris des mesures pour abolir ce genre de spectacle ; il a défendu de le donner sans une permission expresse du roi, et a fini par l'abolir entièrement.

Ce genre de spectacle est-il propre à la nation espagnole, ou le reçut-elle des Maures ? Il y a lieu de croire qu'elle ne le tint point des Romains : il ne paroît point qu'il fut en usage chez ces peuples. En parcourant les fastes de l'antiquité, on trouve qu'il étoit connu des Grecs ; il étoit surtout très-usité dans la Thessalie, trois ou quatre siecles avant la naissance de Jésus-Christ, ainsi qu'on peut s'en convaincre par les médailles de cette province. La ville de Larisse étoit une de celles qui étoient les plus fameuses pour les courses de taureaux ; ses habitants passoient pour être les plus adroits : nous l'apprenons ainsi de *Pline*, de *Suétone*, d'*Héliodore*, mais, d'après

la description qu'on nous en a laissée, les courses de taureaux des Grecs différoient de celles des Espagnols. Chez les Grecs, on lançoit plusieurs taureaux à-la-fois : un nombre égal d'hommes à cheval les poursuivoit et les aiguillonnoit avec une espèce de dard ; chaque cavalier s'attachoit à un taureau, il couroit à ses côtés, il le pressoit et l'évitoit tour-à-tour : après avoir épuisé les forces de l'animal, il le saisissoit par les cornes, et le jetoit à terre sans descendre lui-même de cheval ; quelquefois il s'élançoit sur le taureau, qui écumoit de fureur, et, malgré les secousses violentes qu'il éprouvoit, il l'atterroit aux yeux d'un nombre infini de spectateurs qui célébroient son triomphe.

OBSERVATIONS

Sur quelques parties détachées de l'Histoire naturelle de l'Espagne.

L'HISTOIRE NATURELLE de l'Espagne offre un vaste champ aux recherches des physiciens ; on n'en connoît jusqu'ici que des parties isolées ; aucun naturaliste n'en a présenté l'ensemble : la réunion de tout ce qui a été publié sur cet objet ne forme même que des aperçus vagues, épars, insuffisants. Entreprendre de traiter ici ce sujet, ce seroit un travail au-dessus de mes forces et de

mes connoissances ; la vie d'un homme n'y suffiroit peut-être point : je me bornerai à publier quelques-unes des observations qui m'ont été fournies, et celles que j'ai pu faire rapidement dans mes courses. On a déja présenté quelques détails dans la description particuliere de chaque province. Le tableau qui suit en donnera le résumé.

REGNE VÉGÉTAL.

Le regne végétal fait une partie très-importante de l'histoire naturelle de l'Espagne. Ce royaume contient les variétés les plus nombreuses et les plus intéressantes de toutes sortes de plantes : ses plaines en sont couvertes ; mais ses richesses les plus abondantes et les plus précieuses dans ce genre sont sur ses montagnes. On y trouve les plantes de tous les pays et de tous les climats, souvent presqu'à côté les unes des autres ; celles des pays chauds, celles des pays tempérés, et celles des pays froids, celles du climat glacial de la Sibérie et celles de la zône torride.

Les montagnes des différentes provinces en sont remplies : les plus riches sont celles de Guadaluppe dans l'Estremadure, celle de Moncayo en Aragon, celles de Pineda, de Guadarrama, de Cuenca dans la Nouvelle Castille, celle de Carascoy dans le royaume de Murcie, celles de Pena-Golosa, de Mongi, d'Aytona, de Mariola dans le

royaume de Valence, celles des parties multipliées de la grande chaîne des Pyrénées qui sépare l'Espagne de la France, en Catalogne, en Aragon et en Navarre.

Les détails deviendroient très-longs si je voulois donner ici une liste des plantes que l'Espagne produit : cette liste, à laquelle la nature de cet ouvrage ne permettroit point d'ajouter des observations et des réflexions, seroit seche, monotone, fastidieuse et fatigante. On trouvera des détails intéressants dans la *Flore espagnole*, publiée par *Joseph Quer*; il n'en a paru que quatre volumes in-quarto : la mort de l'auteur, arrivée le 19 mars 1764, à l'âge de 69 ans, l'a empêché d'en publier la suite. *Quer* n'étoit point Espagnol, il étoit Français; il étoit né à Perpignan; mais il avoit passé presque toute sa vie en Espagne : son ouvrage, qui est excellent, est demeuré incomplet. Un savant espagnol de nos jours, profond dans quelques-unes des sciences naturelles, et qui a principalement cultivé la botanique avec succès, s'étoit imposé la tâche pénible de faire connoître les richesses que sa patrie possede dans ce genre. Il avoit commencé ses courses en 1792 par le royaume de Valence, et les continuoit dans les autres provinces de la monarchie espagnole, lorsque la mort l'enleva aux sciences et aux lettres. Je veux parler de l'abbé *Cavanilles*, physicien et naturaliste distingué qui, pendant le long séjour qu'il a fait dans la capitale de la France, y a joui d'une réputation justement

méritée, et qui l'a soutenue dignement depuis son retour dans sa patrie.

REGNE ANIMAL.

Le regne animal ne présente point en Espagne, des especes particulieres qui méritent de fixer l'attention de l'observateur. On n'y trouve aucun oiseau, aucun quadrupede, aucun reptile, aucun insecte particulier, qu'on ne trouve dans les pays chauds de la France. Les hautes montagnes qui bornent son enceinte ou qui se prolongent dans l'intérieur contiennent les mêmes animaux que la plupart des montagnes élevées et boisées. On trouve des ours dans plusieurs parties de la grande chaîne des Pyrénées, sur-tout sur quelques montagnes de l'Aragon, ainsi que sur celles d'Occo et de Reynosa dans la Vieille Castille, des loups sur presque toutes les montagnes très-élevées, des renards presque par-tout, des sangliers sur les hautes montagnes de la Navarre, ainsi qu'au Pinar et sur la Sierra de Carascoy dans le royaume de Valence, des chevreuils sur quelques montagnes de la Navarre, des isars et des loups cerviers sur les montagnes de Cuenca dans la Nouvelle Castille, ainsi que dans les vallées d'Aure et de Gistau, sur le sommet des Pyrénées, en Aragon, aux confins de la France et sur quelques montagnes voisines, etc. etc. etc.

On trouve en Espagne l'espece de *coccus*, con-

nue sous le nom de *kermès*, et, en français, de *gall'insecte ;* on recueille cette espece de ver sur le *quercus ilex, quercus coccifera.* On le trouve 1° dans le territoire de Bujalance au royaume de Cordoue ; 2° dans le territoire de Fernan-Nunez, dans la même province ; 3° sur les montagnes où sont les eaux de Burot, et le village de las Aguas, à quatre lieues d'Alicante, au royaume de Valence ; 4° entre le village de Flores et la riviere de Henarez, sur le chemin qui conduit de Pampelune à Madrid, dans la Nouvelle Castille ; en sortant de Flores on traverse un bois des arbres qui portent ce ver. Ce petit animal fournissoit la teinture en incarnat aux anciens, qui l'estimoient beaucoup ; on s'en sert encore dans la teinture.

Les poissons d'eau douce sont très-multipliés dans les nombreuses rivieres qui arrosent l'Espagne ; ce sont des goujons, des barbeaux, des truites, des anguilles, peu de brochets. Le poisson de la riviere de Tormes est très-estimé ; on y pêche des truites du poids de six, de huit, de douze, de vingt livres ; ce ne sont point cependant les meilleures, celles du poids d'une livre, de deux livres, sont plus délicates. Les meilleures truites sont celles qu'on pêche en Aragon, dans les petites rivieres, sur-tout dans celles qui avoisinent les montagnes : on en prend de saumonnées dans la riviere de Gallo ; elles sont excellentes. On estime les tanches des lacs des

montagnes de Cuenca, près de Tobar, dans la Nouvelle Castille, elles sont très-belles et délicates: on en fait tous les ans une pêche abondante dans les mois de mai et de juin.

Les mers d'Espagne contiennent une grande diversité de poissons. Ce sont, dans la Méditerranée, les mêmes especes que celles qu'on trouve sur les côtes du Roussillon, du Languedoc et de la Provence; dans l'Océan, celles de la mer qui baigne les côtes de la Guienne, de l'Aunis, etc. La mer de Grenade, sur-tout vers Almeria, contient particulièrement les trois especes de *pourpres* connues, le *pourpre ordinaire*, le *pourpre nautile* et le *pourpre sans écaille* : le premier est une espece d'huître qui reste presque toujours au fond de l'eau; le second nage souvent à la surface de la mer, à l'aide d'une membrane qui lui sert de voile; le dernier est un ver de quatre ou cinq pouces de long et d'un pouce de large, dont le corps est divisé par de petits anneaux : celui-ci est précieux; il contient une liqueur pourprée qui produit cette belle couleur pourpre qui a été tant estimée par les anciens orientaux; il est si abondant dans la mer de Grenade, qu'elle en rejette souvent sur le rivage.

RÉGNE MINÉRAL.

Les mines d'or et d'argent de l'Espagne durent être très-riches et très-abondantes; tout nous annonce la quantité prodigieuse de ces métaux qu'elles fournirent dans les temps reculés.

Les Phéniciens et les Carthaginois en retirerent des richesses immenses. Celles qu'elles fournirent aux Romains sont encore mieux connues ; le premier livre des Machabées célebre la grande quantité d'or que ces peuples en tirerent ; mais rien n'est si positif que les détails que nous tenons de Tite-Live, sur les richesses incroyables que les gouverneurs Romains rapporterent de l'Espagne à l'expiration du terme de leur gouvernement, qui n'étoit ordinairement que d'un an. Caton remit au trésor de la république vingt-cinq mille liv. (1) d'argent en barre, douze mille livres d'argent monnoyé et quatre cents livres d'or ; Helvius, gouverneur particulier de la seule Andalousie, y déposa trente-sept mille livres d'argent monnoyé, et quatre mille livres d'argent en barre ; Minutius porta, à son triomphe, huit mille livres d'argent en barre et trois cent mille livres d'argent monnoyé ; Flaccus revint d'Espagne avec cent vingt-quatre couronnes d'or, trente-une livres d'or en barre et soixante-dix mille livres de monnoie du pays.

Un écrivin moderne, M. Gibbon, fait une réflexion singuliere, qui est vraie et frappante ; je copie ses propres paroles : « Par une fatalité singuliere, l'Espagne étoit le Mexique et le Pérou « de l'ancien monde. La découverte des riches « contrées de l'occident, et la violence exercée « contre les naturels du pays, forcés à s'enseve-

(1) La livre des Romains était de douze onces.

« lir dans leurs mines et à travailler pour des « étrangers, présente le même tableau que l'Amé- « rique espagnole (1). Les Phéniciens ne con- « noissoient que les côtes de l'Espagne; l'ambi- « tion et l'avarice porterent les Carthaginois et « les Romains à pénétrer dans le cœur de cette « contrée, et ils découvrirent que la terre renfer- « moit presque par-tout du cuivre, de l'argent et « de l'or. On parle d'une mine, près de Cartha- « gene, qui rapportoit par jour vingt-cinq mille « drachmes ou près de sept millions par an (2); « les provinces d'Asturies, de Galice et de Lusi- « tanie donnoient annuellement deux cents quin- « taux d'or (3). »

En effet, au moment de la conquête des deux pays, les habitants furent employés au travail des mines; mais bientôt ce métier ne fut plus que volontaire: l'Espagne, comme aujourd'hui l'Amérique, fut gouvernée par des lois sages et douces.

Je vais présenter ici un tableau succinct des divers objets connus que le regne minéral fournit de nos jours en Espagne.

(1) *Diodore de Sicile*, liv. 5 : « Cadix fut bâti par les Phéniciens, un peu plus de mille ans avant la naissance de J. C.... Voyez *Velleius Paterculus*. (Note de M. Gibbon.)

(2) *Strabon*, liv. III, page 148.... (Note de M. Gibbon.)

(3) Gibbon, *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, traduction françoise; Paris, 1788, in-8°; tome Ier, p. 471.

MINES D'OR.

Une *mine d'or* fut exploitée autrefois sur la Sierra de Leyta, près de Moron, dans le royaume de Séville; on en retrouve encore les vestiges: c'est tout ce qui en reste.

On trouve une mine qu'on prétend être de *l'or*, dans la vallée de Hecho, en Aragon; mais elle n'est pas bien connue.

On distingue aisément des *grains d'or* dans un filon de quartz ordinaire, un peu ferrugineux, qui court dans une vallée profonde, et qui coupe la montagne d'un côté à l'autre, à deux lieues de Guadarrama, en face du village de Saint-Ildefonse, dans la Vieille Castille. Cette mine est encore intacte.

On trouve encore de *l'or* mêlé avec de l'émeri dans deux mines de ce dernier, l'une près d'Alcocer, dans l'Estremadura, l'autre dans le territoire de Molina, en Aragon; mais il est en si petite quantité, que les frais excéderoient la valeur de celui qu'on en retireroit.

C'est ici le cas de parler de deux rivieres, qu'on prétend rouler des *paillons* ou du *sable d'or*, l'Agneda, dans le royaume de Léon, qui prend sa source sur les montagnes de Xalamo, et le Tage, dans la nouvelle Castille. Je rapporte ce qu'on dit du *sable d'or* d'Agneda; je n'ai pas été à portée de le vérifier. Quant au Tage, il est certain qu'on trouve quelquefois des *paillons*, des *grains*, des *fragmens d'or*, dans les sables de ce fleuve, sur-tout aux environs et au-dessous de Tolede; nous en avons déja montré l'origine dans la description de la Nouvelle Castille (1).

MINES D'ARGENT.

Les *mines d'argent* sont plus multipliées; on en trouve dans plusieurs endroits.

(1) *Itinéraire,* tome III, page 326.

1°. A Calzena, en Aragon; elle fut aussi exploitée autrefois.

2°. A Benasque, en Aragon; elle fut aussi exploitée autrefois.

3°. A Bielza, également en Aragon; elle fut autrefois en exploitation.

4°. A une lieue et demie d'Almodovar del Campo, dans la Mancha; il n'y a pas long-temps qu'elle étoit en exploitation; elle se remplit d'eau, et fut abandonnée.

5°. Sur une montagne qui fait partie de la Sierra de Gualuppe, au nord du village de Logrosen, dans l'Estremadura; elle est dans une pierre blanchâtre, avec un mica blanc.

6°. Sur une montagne très-escarpée, qui est sur le chemin d'Alcocer, au village de Zalamea, à deux lieues d'une éminence appelée *Undija*, en tirant vers le sud, dans l'Estremadura; elle est sans plomb dans un rocher de granit coupé contre sa direction naturelle; elle est dans une veine qui est mêlée de spath, de quartz, de pyrites blanches et jaunes, et d'une matiere noire, luisante, friable et pyriteuse; elle a été exploitée, mais elle se remplit d'eau et fut abandonnée: il paroît qu'il ne seroit point difficile de la dessécher.

7°. Près d'Almazarron, sur la chaîne des montagnes qui courent vers la mer, du côté de Carthagene, dans le royaume de Murcie. Elle fut exploitée autrefois: on en voit des vestiges; on dit qu'elle étoit très-riche. C'est peut-être la mine, voisine de Carthagene dont on prétend que les Romains retiroient vingt-cinq mille drachmes d'argent par jour.

8°. Sur la Sierra Morena, à une lieue de Guadalcanal, dans le royaume de Séville. Elle paroît avoir été fort riche. Elle étoit encore exploitée dans le dix-septieme siecle; on y voit les ouvertures de trois puits qui conservent les noms, l'un de *Campanilla*, l'autre de *Pozo Rico*, l'autre de *Pozo*

de San-Antonio; elle fut abandonnée en 1635. On soupçonne qu'elle fut inondée à dessein par ceux qui l'exploitoient pour se venger de nouveaux droits que le gouvernement leur avoit imposés.

9°. Sur la même montagne, à deux lieues et demie du même village de Guadalcanal, à une lieue et demie O de la mine précédente; elle forme un rocher élevé. Elle fut exploitée par les anciens; on y trouve encore un puits et une galerie d'une construction différente de celle des modernes. La veine à six pieds au dehors; elle est mêlée de spath et de quartz; mais elle paroît être moins riche en dedans, qu'à sa surface.

10°. Au Puerto Blanco, à une demi-lieue du village de Cazalla, dans le royaume de Séville. Elle contient de *l'argent vierge*, mêlé avec des pyrites de cuivre dans du quartz et un peu de fer; elle n'est qu'à quelques pieds de profondeur.

11°. A demi-lieue sud-est d'Alanis et deux lieues et demie du même village de Guadalcanal, au milieu d'un champ, dans le royaume de Séville. Elle fut connue des Romains, qui la suivirent du sud au nord. Elle fut exploitée dans des temps postérieurs par un rameau qui va vers l'ouest. La veine a deux pieds de l'argeur; elle est peu riche, quoiqu'elle contienne, au commencement, des pyrites dans du quartz; mais elle se termine en plomb.

12°. Sur la montagne de Fuente de la Mina, à deux lieues et demie du village de Cazalla, et à deux lieues de celui de Constantina, dont la mine à pris le nom; elle est dans le royaume de Séville. Elle contient de *l'argent vierge*, mêlé en dehors avec du spath, et en dedans, avec du plomb; elle fut exploitée anciennement; on retrouve encore les anciens puits et les anciennes galeries. Elle a été exploitée de nouveau vers le milieu du dix-huitieme siecle, par un particulier qui fit creuser deux puits et deux galeries au plus haut de la montagne, mais qui l'abandonna faute d'argent ou d'intelligence.

13°. Une autre *mine d'argent* fut célebre sous les Carthaginois et sous les Romains; elle avoit appartenu, sous les premiers, à la belle Himilce, épouse d'Asdrubal: elle est à deux lieues de Linarez, dans le royaume de Jaen. On y pénetre par un puits de deux mille pieds de profondeur, qui s'ouvre dans plusieurs galeries. Elle étoit abandonnée depuis long-temps, on la reconnut dans le dix-septieme siecle; on y trouva un filon de cinq pieds de largeur, d'où l'on tira beaucoup de morceaux d'argent. Elle n'est point exploitée; elle appartient à la ville de Baëza.

MINES DE CUIVRE.

Les mines de cuivre sont assez multipliées et assez variées. On en trouve:

1°. Près de Pampelune, dans la Navarre; elle étoit exploitée vers le milieu du dix-huitieme siecle;

2°. Près de Salvatierra, dans l'Alava;

3°. Près d'Escaray, dans la vieille Castille;

4°. Près du village du vieux Colmenar, au pied de la montagne de Guadarrama, dans la Vieille Castille; elle est de *cuivre violet;*

5°. Près de Lorca, dans le royaume de Murcie; elle fut exploitée autrefois;

6°. Près de la Chartreuse de Val de Christo, dans le royaume de Valence; elle est en feuilles d'ardoise, et pleine de mica blanc et roux;

7°. Dans plusieurs parties de l'Estremadura; la plus remarquable est sur la montagne de Guadaluppe, au sud du village de Logrosen; elle est dans une pierre mêlée de bleu et de vert;

8°. Sur les montagnes voisines de la ville de Cordoue, dans le royaume de ce nom; on y trouve deux mines, l'une de *cuivre vert*, l'autre de *cuivre bleu;*

9°. Près de Riotinto, dans le royaume de Séville; elle

fut exploitée par les Romains : elle l'a été depuis le milieu du dix-huitieme siecle. Le cuivre qu'elle contient est mêlé avec du fer, ce qui rend la purification difficile;

10°. A la Camada de los Conejos, à deux lieux O. de Cazalla, dans le royaume de Séville; il y a un filon qui court du N. au S. dans un quartz pyriteux;

11°. Dans le territoire d'Albuladui, village du royaume de Grenade, il y a plusieurs *mines de cuivre*, mêlées avec la couperose;

12°. Près de Plan, à peu de distance de Calamocha, sur une éminence, à une demi-lieue de la montagne de la Platilla, en Aragon;

13°. Sur la montagne de la Platilla, à deux lieues N. O. de Molina, en Aragon. Elle se forme entre des morceaux de quartz blanc; elle est verte, bleue, jaune, et mêlée avec une terre blanche calcaire : les excavations en sont couvertes de stalactites, qui sont un mélange de cuivre et de terre calcaire;

14°. Sur les montagnes qui séparent l'Aragon de la Nouvelle Castille, vers Molina, en Aragon; on trouve deux mines, dont le cuivre est d'un grain blanc, très-fin, parsemé entre des rochers de quartz;

15°. Sur une éminence, à demi-lieue de la précédente; elle fut exploitée par les Romains;

16°. On trouve, près de Linarez et de la riviere de Guadiel, dans le royaume de Jaen, une mine d'une espece de demi-métal, qui tire beaucoup sur le cuivre; on s'en sert pour donner le vert d'éméraude à la porcelaine.

MINES DE PLOMB.

Les mines de plomb sont également multipliées en Espagne. Il y en a,

1°. Près de Tortosa, en Catalogne;

2°. A Zoma, en Aragon;

3°. A Benasque, en Aragon, presque sur la frontière de la France;

4°. Près de Plan, dans la jurisdiction de Barbastro, en Aragon; elle est très-abondante;

5°. Dans la vallée d'Aure, au sommet des Pyrénées; on y trouve trois *mines de plomb;*

6°. Sur la montagne de Salun, en Aragon; elle est riche, le plomb y est mêlé avec du spath fort doux;

7°. Sur une éminence appelée *Vadija* ou *Valle de las minas*, à deux lieues du village de Logrosen, vers le chemin de celui de Zalamea, dans l'Estremadura; cette mine a été exploitée;

8°. A une lieue du village d'Alcocer, dans l'Estremadura; elle est dans une plaine traversée de bancs de pierre calcaire et d'ardoise; elle paroît ne pas avoir été exploitée;

9°. Aux environs du vieux Colmenar, au pied de la montagne de Guadarrama; dans la Vieille Castille.

10°. Près du village de los Alumbres, dans le royaume de Murcie;

11°. Près de Lorca, dans le royaume de Murcie; elle a été exploitée;

12°. A une demi-lieue du hameau de Réal Monasterio, dans le royaume de Séville; cette mine court dans un terrain caillouteux; elle est de *molybdêne* ou *plomb à dessiner*, connu vulgairement sous le nom de *crayons d'Angleterre*. On la dit absolument ressemblante à celle de Cumberland, en Angleterre, qui sert à faire les fameux crayons anglais. On l'appelle dans le pays *lapis plombo*: elle est très-abondante. Elle court dans le feld-spath par un filon d'un pied d'épaisseur, et découvert par un espace de sept pied. On ne la connoît que depuis très-peu de temps: la société patriotique de Zaragosa ne néglige rien pour en animer l'exploitation.

13°. A Alcaniz, dans le royaume de Séville;

14°. A Constantina, dans la même province.

Ces deux mines sont les mêmes que celles d'argent, des mêmes lieux dont il a été parlé, où ce métal se trouve mêlé avec le plomb.

15°. Dans le territoire de Montril, au royaume de Grenade;

16°. Dans le territoire de Linarez, presqu'au centre du royaume de Jaen; on y compte six mines fort riches, qu'on distingue par les noms de *Arrayanes*, *Alamillos*, *la Cruz*, *los Pinos*, *Canincosa* et *Palazuelos*. La plus riche et la plus abondante de ces mines est dans un granit gris-brun ordinaire; elle a depuis un pied jusqu'à soixante pieds de largeur; elle est tantôt à filons, tantôt par morceaux; ses filons courent dans des couches d'argile; ses morceaux sont un vrai galena fort riche, qui donne souvent soixante ou quatre-vingt livres de plomb par quintal; elle fournit trois quarts d'once d'argent par quintal. Ces mines sont exploitées pour le compte du roi; on en porte le produit à environ douze mille quintaux de plomb tous les ans. Si cette appréciation est juste, on doit croire que le produit en a diminué, puisqu'il est prouvé par des calculs exacts que la seule mine d'Arrayanes a donné, dans l'espace de trente ans, depuis 1749 jusqu'en 1779 quatorze millions d'arobas, ou trois millions cinq cent mille quintaux de mine, par conséquent environ cent seize mille quintaux par an.

MINES DE FER.

Il n'y a point de province en Espagne, qui n'ait des *mines de fer;* on y distingue sur-tout les suivantes :

1°. Il y en a beaucoup en Catalogne, entre autres près d'Alins et de Taull.

2°. Il y en a également beaucoup dans la Navarre, entre autres à Veodrin et à Lugarchuelo.

3°. Plusieurs mines à Alcazar de Sant-Juan, dans la Mancha.

4°. Plusieurs mines entre Biar et Villena, au sud-est de Biar, dans le royaume de Valence.

5°. A Ximena, dans le royaume de Jaen.

6°. Plusieurs mines dans une partie de la Sierra Vermeja, dans le royaume de Grenade.

7°. Plusieurs mines entre des collines formées par des montagnes de rochers calcaires voisines de la ville de Grenade, dans le royaume du même nom : elles sont en grains comme des dragées ou du plomb de chasse.

8°. Une mine à un quart de lieue de Collero et à trois de Real Monasterio, dans le royaume de Séville : elle n'a point la vertu magnétique.

9°. Une *blende martiale* en poudre très-brillante, près du village de Callo, peu éloigné de Collero, dans le royaume de Séville : elle est à trois ou quatre pieds de profondeur, dans un terrain roussâtre, où l'on trouve des hématites.

10°. Une terre noire qui devient luisante lorsqu'on la frotte entre les mains, sur une montagne très-escarpée qui est sur le chemin d'Alcocer à Nabalvillar, dans l'Estremadura : c'est une *mine de fer réfractaire*, dont on ne peut rien tirer.

11°. Une mine entre Alcocer et Orellana, dans l'Estremadura : elle est en pierre sabloneuse, dans laquelle on trouve un ocre rougeâtre extrêmement fin.

12°. Une mine noirâtre sur la montagne de Lares, où l'on voit encore les ruines d'une forteresse, dans l'Estremadura : elle est si dure, qu'elle donne du feu au briquet. M. *Bowles* la regarde comme un composé de fer infusible ; elle contient un vrai émeri. Elle fut exploitée par les Maures.

13°. A Almonja, en Aragon.

14°. A Zoma, en Aragon.

15°. A Torres, en Aragon.

16°. A Noguera, en Aragon.

17°. A Ojos Negros, en Aragon ; elle est très-riche.

18°. A l'est d'Albarrazin, en Aragon. Il y a deux mines, l'une mammelonnée, l'autre dans une terre calcaire.

19°. A Bielsa, en Aragon : elle est excellente et abondante. Elle est exploitée avec autant d'intelligence que de succès.

20°. Sur les montagnes qui séparent l'Aragon de la Nouvelle-Castille, entre Albarrazin et Molina, en Aragon. Cette mine se dégrade et se convertit en safran de mars; les gens du pays la prennent mal-à-propos pour une mine de cinabre.

21°. Sur les mêmes montagnes et près du même endroit, en Aragon, il y a deux mines à une lieue l'une de l'autre; l'une est d'un fer très-doux, l'autre d'un fer très-aigre; celle-ci est dans une mine de quartz, et très-abondante; mais elle devient inutile par la qualité de son fer.

22°. Près de Hernani, dans le Guipuzcoa.

23°. A une lieue de Mondragon, dans le Guipuzcoa. Elle est dans un argile rouge; elle est de *fer vernissé*, appelé *fer gelé* par les mineurs : elle donne quarante pour cent de métal, mais il est un peu dur à fondre. Il paroît qu'elle fourniroit aisément du bon acier.

24°. Beaucoup de mines dans la Biscaye propre; celles-ci exigent quelques détails.

Les *mines* de fer sont répandues de tous côtés dans la Biscaye; elles sont presque toutes en couches, ou en blocs, ou en filons. La plupart contiennent beaucoup d'hématites, qui sont enchâssées dans la concavité des filons; elles sont de différentes figures, de différentes couleurs, de différens volumes; les unes sont raboteuses d'un côté et unies du côté opposé, les autres raboteuses comme des rognons de bœuf, quelques autres plates comme la main, d'autres en grains ronds : quelques-unes sont creuses, et contiennent de petits crystaux; il y en a de grosses comme la tête; en dedans, les unes sont rouges, les autres jaunes; lorsqu'on

les casse, leurs grains ou boutons intérieurs présentent la forme d'étoiles.

Les environs de Bilbao sont couverts de ces mines, dans quelques-unes desquelles on découvre le fer sur la surface de la terre.

A un quart de lieue de cette ville, on aperçoit une vaste colline, qui n'est à proprement parler qu'un bloc énorme de mine de fer, chargée d'un acide vitriolique.

Une roche de la même nature s'élève vis-à-vis de cette colline, de l'autre côté de la riviere ; il produit beaucoup de vitriol jaune clair.

Le fer que les mines des environs de Bilbao fournissent est très-aigre, ce qui en a fait abandonner l'exploitation.

La mine de Somorostro est la plus fameuse et la plus considérable des mines de fer de Biscaye propre. Elle est dons une colline, où elle forme une couche interrompue depuis trois pieds jusqu'à dix pieds d'épaisseur ; elle est couverte d'une couche de roches calcaires blanchâtres, dont l'épaisseur varie depuis deux pieds jusqu'à six. Cette mine est très-facile à fondre ; son minerai a l'avantage de ne contenir ni soufre ni acide ; elle donne trente à trente-une livres de bon fer par quintal. Le fer en est de la meilleure qualité ; il est très-doux, ductile, malléable avec la plus grande facilité, aussi le mêle-t-on souvent avec du fer d'autres mines pour le rendre plus dur. Cette mine étoit déja fameuse sous les Romains ; elle est abandonnée aujourd'hui au public ; tous les particuliers ont la liberté d'y fouiller, de l'exploiter, d'en tirer du minerai, de l'envoyer où ils le jugent à propos, de l'employer pour leur compte, ou de le vendre, sans être assujettis à aucuns droits, ni impôts, ni formalités.

MINES D'AIMANT.

Je ne connois d'*aimant* en Espagne que dans le royaume de Séville ; il y en a trois mines :

1°. Une mine près de Moron, sur la Sierra de Leyta. On n'en trouve plus que quelques vestiges, qu'on découvre au-dessus de ceux d'une ancienne mine d'or, dont il a été déja parlé.

2°. Deux mines à un quart de lieue du village de Collero, à trois lieues de Real Monasterio. Elles sont dans une veine de pierre calcaire, au haut d'un coteau presque rond et isolé; l'une est blanche, l'autre grise et plombée.

MINES D'ANTIMOINE.

Je ne connois des *mines d'Antimoine* que dans la Mancha; elles sont :

1°. Dans la vallée d'Alcudia, près d'Almodovar.

2°. Au pied de la Sierra Morena, près de Santa-Cruz de Mudela. Celle-ci est au niveau de la surface de la terre, dans une plaine un peu inégale; elle est sans mélange de fer, très-abondante et très-riche: on en tire quelquefois dans un jour des morceaux de métal de deux cents et de trois cents livres; le minéral en sort très-pur.

COBALT.

Je ne connois du *cobalt* qu'en Aragon; il est dans la vallée du Gistau, presqu'au sommet des Pyrénées. Il est très-abondant, d'un grain très-fin, et d'une couleur bleue obscure, plus claire que celle du cobalt de Saxe. Des étrangers l'exploitent.

MINES DE MERCURE ET DE CINABRE.

On trouve dans le royaume de Valence deux *mines de cinabre*, dont aucune n'est exploitée, et dans chacune desquelles le cinabre est par veines. L'une est sur la montagne d'Alcoray, à deux lieues d'Alicante, entre des rochers calcaires. L'autre est sur les montagnes qui sont entre Valence et San-Felipe.

La même province contient deux mines de *mercure vierge*, dont aucune n'est exploitée. L'une est au pied d'une montagne escarpée près de San-Felipe ; on y trouve le mercure parmi des rochers calcaires, dans une terre dure, blanche et calcaire. L'autre court dans le terrain sur lequel la ville de Valence est construite ; elle traverse cette ville de l'E. à l'O. : elle passe entr'autres sous la maison du marquis de dos Aguas, sur la place de Vilarasa, où l'on creusa un puits vers le milieu du dix-huitieme siecle pour se convaincre de son existence. Le mercure y est par gouttes séparées, mais très-abondantes, parsemées dans une couche argileuse et cendrée qui est à deux pieds de profondeur.

La mine la plus abondante *de mercure* et de *cinabre* à-la-fois, est près d'Almaden, dans la Mancha, aux confins du royaume de Cordoue; elle est dans un coteau de roches de sable, qui présente, sur les flancs, quelques petites veines d'ardoise et de fer, et qui se termine, à son sommet, par une crête de roches pelées, tachetées de cinabre. Le village d'Almaden est presque tout bâti sur le cinabre. Deux filons principaux traversent la colline dans sa longueur, dans une largeur depuis deux pieds jusqu'à quatorze ; on les appelle, l'un *la mina del Pozo*, l'autre *la mina del Castillo ;* ils furent exploités par les Romains. Un troisième filon court à deux lieues des précédents; on lui a donné le nom de *mina de Almadenejos*. Cette mine est exploitée par des forçats, pour le compte du roi ; elle est très-abondante et très-riche ; on en tire des morceaux qui contiennent dix onces de mercure par livre ; on y trouve des fragments où le fer, le mercure et le soufre ne forment qu'un même corps ; on en retire encore de belles et grandes pyrites de trois, de six, de huit, de dix livres : on en a retiré une du poids de soixante livres, que l'on conserve dans le cabinet du roi.

HÉMATITES.

On trouve des *hématites*,

1°. Près de Grustau, dans le territoire de Barbastro, en Aragon;

2°. Près de Nabalvillar, dans l'Estremadura;

3°. Sur la Sierra-Gitana, à quatre lieues d'Alicante, dans le royaume de Valence;

4°. Près de Callo, à peu de distance de Collero, dans le royaume de Séville; l'hématite y est mêlée avec une blende martiale, dont il a été déja parlé;

5°. Beaucoup d'*hématites* sont enchâssées dans la concavité des filons de la plupart des mines de fer de la Biscaye.

ÉMERI.

On trouve de l'*éméri* ou *emeril* dans plusieurs endroits de l'Espagne.

1°. A l'O. de Reynosa, dans la Vieille Castille; il y est en morceaux très-abondants, à gros grains, mêlé avec du grès;

2°. Au pied de la montagne de Guadarrama, dans la Nouvelle Castille; il y est à gros grains : on s'en sert pour polir les glaces de la manufacture de Saint-Ildefonse;

3°. Sur la montagne de la Rez, dans l'Estremadura; il y est dans la mine de fer infusible dont il a été déja parlé;

4°. Près d'Alcocer, dans l'Estremadura; il y est lisse, sans grains, et contient un peu d'or; il fut exploité par les Maures;

5°. Entre Tortuera et Milmarcos, dans la seigneurie de Molina, en Aragon; il y est en pierres détachées, noirâtres, pesantes, qui, moulues, donnent une poussière composée de particules raboteuses et mordantes;

6°. Dans le territoire propre de Molina, en Aragon; il

y est comme marbré de quartz : il contient de l'or, mais en si petite quantité, qu'il ne vaut ni la peine ni les frais nécessaires pour l'en séparer.

MINES DE SOUFRE.

On trouve des *mines de soufre*,

1°. Près de Villel en Aragon;

2°. Près de Plan, en Aragon;

3°. Dans le territoire de Hellin, au royaume de Murcie. Celle-ci est de soufre natif, et très-abondante.

4°. On peut rapporter ici un terrain dont le fond est absolument sulfureux, et s'enflamme aisément; il se prolonge, par un espace de quatre lieues, près d'Ulasparra, dans le royaume de Murcie.

CHARBON DE PIERRE.

On trouve des indices de *charbon de pierre* dans beaucoup d'endroits de l'Espagne; mais il a été fait peu d'épreuves pour s'assurer de son existence et de sa qualité. On sait seulement qu'il y en a, et qu'il est très-abondant,

1°. Près d'Aviles, dans les Asturies;

2°. Près de Beteta, à côté du village de Nuestra Señora del Val, sur la montagne de Barbaxeda, dans la Nouvelle Castille;

3°. Près de Grustau, dans le territoire de Barbastro, en Aragon;

4°. A Graus, en Aragon;

5°. Près du pont de Manresa en Catalogne;

6°. A Isona, en Catalogne;

7°. A San-Saturni, en Catalogne;

8°. A Terrasa, en Catalogne;

9°. A Subiras, près de Martorell, en Catalogne;

10°. A Sellent, en Catalogne;

11°. Au terroir de Uansa, près de la mer, en Catalogne;

12°. A Montanola, au diocese de Vich, en Catalogne. Celle de Montanola est très-abondante; celle de Uansa passe pour être d'une qualité supérieure. Le consulat de Barcelone cherche à en animer l'exploitation.

JAIS, JAYET, SUCCIN NOIR.

On trouve du *jais*, ou *jayet*, ou *succin noir*, espece de bitume qui a de l'analogie avec le charbon de pierre :

1°. Dans le territoire du vieux Colmenar, en Vieille Castille;

2°. Près de la source du Manzanarez, dans la Nouvelle Castille : il est ici très-abondant;

3°. Près de Daroca, en Aragon;

4°. A Utrillas, territoire d'Alcaniz, en Aragon : celui-ci est très-fin; il est exploité par des étrangers, et passe brut en France.

ASPHALTE *et* PÉTROLE.

Je ne connois de l'*asphalte* en Espagne, qu'en Aragon; on le trouve dans un ravin où passe le chemin d'Alcaniz, près du Pereyra de S.-Antoine abbé, dans le territoire d'Arbulate; on en tire du *pétrole noir*.

On voit une petite colonne de pierre brute dans la chapelle de Notre-Dame de la Canodilla, au territoire d'Estadilla, jurisdiction de Barbastro, en Aragon; on prétend qu'il suinte continuellement de cette colonne, une matiere grasse, qu'on regarde comme du pétrole. Si ce suintement est un miracle, comme bien des gens le croient, je me tais : si c'est une opération naturelle, je puis me permettre d'en douter. M. Carrere a examiné cette colonne avec la plus grande attention, il n'a pu parvenir à y apercevoir un suintement; il a bien trouvé la colonne crasseuse et comme couverte d'une matiere grasse; mais cette matiere n'avoit aucune analogie avec le pétrole; elle étoit à moitié seche,

elle ressembloit plus à de la crasse, qu'à une substance huileuse qui eût suinté de la pierre.

AMBRE.

On prétend qu'on trouve de l'*ambre* en petite quantité, à quinze pieds de profondeur, dans la montagne d'Alcoray, au royaume de Valence.

ALUN.

On trouve de l'*alun*,

1°. Près de Castel-Favi, dans le royaume de Valence;

2°. Sur une montagne voisine de Carthagene, dans le royaume de Murcie : c'est une ancienne mine, exploitée autrefois, dont on trouve des vestiges. Elle est dans une crypte de cette montagne;

3°. Près d'Alun, hameau du royaume de Murcie, à une lieue de la montagne où est la *Cueva de San-Juan*, dont il va être parlé, entre cette montagne et Carthagene. Cette mine est dans une carriere de marbre : elle fut exploitée autrefois;

4°. Près d'Almazarron, sur la chaîne des montagnes qui courent vers la mer du côté de Carthagene, dans le royaume de Murcie. C'est l'*alun de plume*, ou *faux amianthe*;

5°. Aux environs d'Alcaniz, au pied de quelques collines, dans le royaume d'Aragon, c'est une *terre alumineuse*, dont il a été déja parlé (1);

6°. Près de la terre alumineuse précédente, dans le royaume d'Aragon. Cette mine est fort riche; l'alun en est beau, pur, sans mélange de corps étrangers; il n'exige d'autre travail que de le dépouiller de la terre et de la boue (2).

(1) *Itinéraire*, tome II, deuxieme partie.

(3) *Ibid.*

VITRIOL.

On trouve du *vitriol* ou des *concrétions vitrioliques* dans deux endroits en Espagne :

1°. Dans les mines de fer des environs de Bilbao, en Biscaye : il en a été déja parlé ;

2°. Sur le coteau de los Castanarès, près de Cazalla, dans le royaume de Séville, parmi des roches ferrugineuses et pyriteuses.

SEL CATHARTIQUE.

Je ne connois du *sel cathartique* que dans un seul endroit de l'Espagne ; on le trouve dans le territoire de Busto, province de Burgos, dans la Vieille Castille.

SEL GEMME.

Le *sel gemme* est très-abondant dans quelques parties de l'Espagne.

1°. On en trouve une mine au-dessus de Zaragoza, presqu'aux bords de l'Ebre, en Aragon.

2°. On en trouve une mine très-abondante dans le royaume de Valence, sur la chaîne des montagnes qui confinent avec l'Aragon, vers la Sierra de la Vellida et la Sierra del Cubillo, entre les sources des deux petites rivieres qui passent à Andilla et à Bexis.

3°. Dans la même province, un coteau isolé, à quatre lieues d'un marais salant de deux lieues de circuit, qui est près de Villena, n'est qu'un rocher de *sel gemme* ; il est couvert d'une couche de gypse de différentes couleurs.

4°. La Navarre renferme une mine très-abondante de *sel gemme* très-beau et très-pur ; on la découvre hors de terre, et elle pénetre en avant dans le sein de la montagne. Elle est près de Valtierra, vers le milieu de la côte sur laquelle ce village est situé. Le sel en est très-blanc, pé-

nétré dans des couches de gypse, et disposé par couches blanches de deux ou trois pouces d'épaisseur; ces couches sont séparées par des couches d'une matiere saline d'un bleu obscur. Cette mine est en pleine exploitation.

5°. La Nouvelle Castille a une mine de *sel gemme*, presqu'aussi belle et aussi abondante : elle est dans la montagne de las Contreras, à trois lieues du village de la Motilla, qui est sur le chemin de Madrid aux frontieres du royaume de Valence; elle est appelée *Salina de Minglanilla*. Elle fût déja exploitée sous les Romains; elle est encore aujourd'hui en pleine exploitation pour le compte du roi; le produit en est considérable. On y descend par un escalier de deux cents marches; elle présente une suite de cavernes noires et profondes, creusées dans le roc, et couvertes de concrétions salines qui luisent à la lueur des flambeaux. Le *sel gemme* qu'elle contient, est quelquefois pur, rougeâtre et crystallisé, le plus souvent mêlé avec un peu de terre gypseuse.

6°. La *montagne de sel* qu'on trouve en Catalogne est ce qu'il y a de plus beau et de plus singulier dans ce genre en Espagne. Elle est sur le bord de la riviere de Cardonero, à seize lieues de Barcelone, la ville de Cardona est située au pied de cette montagne, à laquelle elle a donné son nom. Elle a une lieue de tour, et une élévation de cinq cents pieds sans fentes ni crevasses; elle est coupée presque perpendiculairement du côté de la riviere. C'est tout un bloc de sel, tout d'une piece, sans mélange de terre, ni de pierres, le sel est très-blanc dans presque toutes ses parties; on en tire un peu qui est bleu et roussâtre, mais qui devient blanc lorsqu'il est réduit en poudre. Les pluies n'en diminuent point la masse; la riviere qui passe à côté est salée; elle le devient encore plus après des pluies; mais on n'observe cet effet, que dans une étendue de trois lieues. On fait à Cardona, avec ce sel, divers jolis ouvrages dont il a été déja parlé.

QUARTZ et SPATH.

1°. On trouve du *spath* et un *quartz* blanc très-singulier aux environs du vieux Colmenar, au pied de la montagne de Guadarrama, dans la Vielle Castille.

2°. On trouve un filon de *quartz* au lieu dit *la Muta*, à peu de distance du château de la Granja ou de S.-Ildephonse, à quelques pas du magasin à poudre, dans la Vieille Castille. Il sort de terre dans la direction sud au nord par un espace d'une demi-lieue. Il est en partie à moitié transparent, et presque aussi fin que le crystal de roche. Il forme comme une couche de quatre pouces de largeur, entre deux couches d'un autre quartz plus obscur; quelques morceaux sont couverts de crystaux de roche très-blancs et très-réguliers.

COQUILLAGES ET AUTRES CORPS MARINS ET TERRESTRES FOSSILES

On trouve une multiplicité de *coquillages marins* et *fluviatiles* et de *corps*, soit *marins*, soit *terrestres*, *fossiles*, en diverses parties de l'Espagne,

1°. Sur la montagne qui fait face à la *Torre alta de Sampere*, mais du côté opposé, en Catalogne;

2°. Sur la montagne de Monteagudo, dans le royaume de Murcie;

3°. Sur la montagne sur laquelle est situé Salinas, le premier village du Guipuzcoa, à la suite de la plaine de Vittoria: ce sont des coquillages qu'on trouve dans une espece de marbre bleu veiné de spath, et pyriteux dans l'intérieur;

4°. Sur la montagne d'Arandillo, qui fait partie des montagnes de Burgos, à une lieu nord de Reynosa, dans la Vieille Castille. Le milieu de cette montagne, qui est très-élevée, est de pierre calcaire empreinte de cornes

d'Amon et de ces coquilles qu'on appelle vulgair coquilles de S. Jacques; ces fossiles se trouvent dans l'intérieur de la roche.

5°. Près de Maranchon, dans la Nouvelle Castille trouve des fragments de pisolites, des bélemnites, d cardites, et plusieurs autres coquilles bivalves sur u calcaire.

6°. Sur la montagne d'Alcoray, dans le royaum Valence, il y a des fossiles assez singuliers.

7°. Sur la même montagne, on y trouve des mo de madrepores minéralisés avec du fer.

8°. Dans une crypte de la montagne de Tufal, au ro de Valence, ce sont des coquillages terrestres à spire

9°. Sur une montagne escarpée, voisine de San-F au-dessus de la mine de mercure vierge dont il a ét parlé; on y trouve des morceaux de madrepores m lisés avec du fer.

10°. Au-dessus de la même mine de mercure vier royaume de Valence, il y a divers autres corps n pétrifiés.

11°. Au haut du rocher sur lequel le château d'Al est construit; on y trouve des coquillages à demi pé

12°. Sur la Sierra-Gitana, dans la même provinc sont des huîtres et diverses autres coquilles bivalve

13°. Sur la montagne de Saint-Julien, encore d même province; on y voit beaucoup d'huîtres et di autres coquilles bivalves, qui sont recouvertes couche de gypse chargé de fragments d'ardoise.

14°. Aux environs d'Alicante, dans le royaume d lence; on y trouve divers corps marins pétrifiés, ce huîtres à charnieres, moules, tellines, buccins, ou Les uns sont dans un roc de chaux, les autres dan bancs de pierre calcaire mêlés de sable fin; quelques dans des bancs de pierres arrondies, sur des couch marne jaune, rouge et grise.

15°. Sur une butte ou petite élévation de pierre calcaire; devant laquelle est un moulin, à trois-quarts de lieue de Molina, du côté du bord méridional du Gallego, en Aragon. Cette butte est couverte de bucardites, de tellinites, d'ostracites unies, cannelées, écailleuses, de bélemnites couvertes de tuyaux vermiculaires, de térébratules rondes, cannelées, sphériques, triangulaires : celles-ci sont concaves.

16°. A une lieue du même moulin, en descendant le long de la riviere, à un quart de lieue du hameau de Castilla la Nueva en Aragon; on y trouve, dans un champ cultivé, des bélemnites pareilles aux précédentes, et beaucoup de groupes de coquillages.

17°. Sur les sommets de la Sierra, entre Paralejas et Cuenca en Aragon, il y a une variété de fossiles, sur-tout des cornes d'Amon.

18°. Au bout de la colline de Cueva-Rubia, près et au nord du village de Concud, à une lieue de Teruel en Aragon; on trouve ici des buccinites et diverses coquilles terrestres et fluviatiles.

19°. Cette même colline présente une singularité bien intéressante. Les interstices de ses rochers sont remplis d'os de bœuf, de dents d'âne et de cheval, d'os d'autres animaux domestiques plus petits, d'os humains, sur-tout de tibias et de fémurs, dont les cavités contiennent une matiere crystalline : aucun de ces ossements n'est pétrifié.

CRYSTAL DE ROCHE *et* CRYSTAUX COLORÉS.

1°. On trouve des petits *crystaux de roche* dans le filon de quartz voisin du château de Saint-Ildephonse dans la Vieille Castille, dont il a été parlé;

2°. Des *crystaux de roche* dans la vallée d'Alcudia, près d'Almodovar del Campo dans la Mancha;

3°. Des *crystaux de roche* sur deux montagnes, l'une à

l'est, l'autre à l'ouest de Carthagene, près des carrieres de marbre mêlé d'ardoises, dans le royaume de Murcie;

4°. Des *crystaux de roche* sur une rampe par laquelle on descend à la mine de fer doux qui est entre Albarracin et Molina en Aragon, dont il a été parlé : ils sont gros depuis la grosseur d'une lentille jusqu'à celle d'un pouce;

5°. Des *crystaux colorés* sur la montagne où est la crypte appelée *Cueva de San-Juan*, dont il va être parlé, dans le royaume de Murcie : ils sont en morceaux rouges, blancs, bleus, parsemés en divers endroits de la montagne;

6°. Des *crystaux colorés* près de Vich en Catalogne;

7°. Des *crystaux colorés* à l'est d'une haute montagne à deux lieues sud-ouest d'Alicante, dans le royaume de Valence. Ils sont petits, à deux pointes très-régulieres, en forme de diamants : il y en a de blancs, de rouges et de jaunes;

8°. Des *crystaux* qu'on trouve en remuant la terre sur le penchant d'une colline au bord méridional du Gallo, à demi-lieue de Molina en Aragon. Ils sont très-abondants; ils sont longs jusqu'à un pouce, et en forme de colonnes à facettes égales; ils sont calcaires, et se dissolvent dans les acides; ils pétillent ensuite au feu.

CRAIE.

1°. On trouve de la *craie* en abondance à Picacenta, à deux lieues de Valence, dans le royaume de ce nom.

2°. On trouve beaucoup d'*argile* ou *craie blanche* aux environs d'Anduxar, dans le royaume de Jaen; on s'en sert pour faire les cruches qui sont en usage en Andalousie et dans le royaume de Murcie, sous les noms d'*alcarrazas* et de *pujaros*, et que j'ai comparées ci-devant aux vaisseaux évaporatoires des anciens (1).

3°. On peut rapporter ici une *terre rouge*, fine et sans

(1) *Itinéraire*, tome II, première partie, page 114.

sable, qu'on trouve aux environs du village d'Almazarron, sur la chaîne de montagnes qui se dirige vers la mer près de Carthagene, dans le royaume de Murcie. On s'en sert pour polir les glaces de la manufacture de Saint-Ildefonse, et pour saumurer le tabac d'Espagne qu'on fabrique à Séville (1).

BOL.

1°. On trouve un *bol* assez semblable au *bol d'Arménie*, près de Fortuna, dans le royaume de Murcie.

2°. On trouve un *bol* à-peu-près pareil au précédent, au lieu appelé *Tirez*, à une lieue et demie d'Alcaraz, dans la Mancha.

OCRE.

On trouve de l'*ocre*,

1°. A la plaza de Albertos, près d'Alcazar de San-Juan, dans la Mancha;

2°. Entre Villena et Biar, au sud-ouest de ce dernier, dans le royaume de Valence.

PLATRE, GYPSE.

Le *plâtre*, le *gypse*, sont très-multipliés en Espagne; on en trouve presque par-tout : l'énumération des lieux où il y en a deviendroit fastidieuse; il suffit d'indiquer ceux qui méritent une attention particuliere. Tels sont les suivants :

1°. Un beau *plâtre* jaspé de roux, de jaune et de blanc, au sommet de la montagne d'Albarracin en Aragon;

2°. Un *gypse coloré* imitant le cinabre, sur la montagne d'Alcoray, à deux lieues d'Alicante, dans le royaume de Valence;

3°. Une belle carriere de beau *gypse rouge* à veines blanches, sur la même montagne d'Alcoray, dans le royaume de Valence;

(1) *Itineraire*, tome II, premiere partie.

4°. Une belle carriere de *gypse* pareil au précédent, au pied de la montagne de Tufal, à quelques lieues de Valence, dans le royaume de ce nom;

5°. Des bancs de *gypse* de diverses couleurs, aux environs d'Alicante, au-dessous des bancs de pierres arrondies, dans lesquels il a été déja dit qu'on trouve des corps marins fossiles, dans le royaume de Valence : il y en a de gris, de jaune, de rouge, de noir, de couleur marron et de couleur rose;

6°. Des veines profondes de *gypse blanchâtre*, sur une colline qui termine le désert où est situé Caparroso en Navarre.

TRIPOLI.

On trouve plusieurs bancs de *tripoli* au bas de la partie occidentale de la montagne sur laquelle est situé le château d'Alicante, en descendant vers la ville du même nom, dans le royaume de Valence.

TERRES NITREUSES.

Les terres des environs de Murcie et de quelques-unes des vallées voisines de Lorca, dans le royaume de Murcie, sont extrêmement chargées de nitre : elles fournissent beaucoup de salpêtre.

PIERRES PRÉCIEUSES.

I. On a prétendu pendant long-temps qu'une crypte de la montagne de Bujo, au cap de Gate, dans le royaume de Grenade, contenoit beaucoup de *pierres précieuses;* mais, malgré des recherches faites depuis peu de temps, on n'a pu y en trouver aucune.

II. *Améthystes.* On en trouve 1° près de Vich en Catalogne; 2° au cap de Gate, sur un rocher appelé *Monte de las Guardas*, près du Puerto de la Plata, au royaume de Grenade : elles sont dans un précipice d'environ vingt pieds

de profondeur, très-abondantes, et dans une veine de quartz.

III. *Topazes*. Je n'en connois que près de Vich en Catalogne : les orfèvres de Barcelone les mettent en œuvre, les montent et les vendent.

IV. *Hyacinthes* ou *Jacinthes*. On en trouve 1° à deux lieues d'Alicante, au pied et à l'est d'une haute montagne, dans le royaume de Valence; 2° près du village de Tobar, à un quart de lieue de la petite ville de Betela, assez près de deux lacs dont il sera parlé dans la suite, sur les montagnes de Cuenca dans la Nouvelle Castille.

V. *Agates*. Il y en a 1° au cap de Gate, dans le royaume de Grenade; 2° sur la partie orientale de la montagne sur laquelle le château d'Alicante est construit, dans le royaume de Valence : ce sont ici des fragments d'agates qui sont enclavés dans des rocs calcaires.

VI. *Emeraudes*. On en trouvoit beaucoup autrefois près de Moron, sur la Sierra de Leyta, dans le royaume de Séville : à peine peut-on aujourd'hui y en découvrir quelques fragments.

VII. *Saphirs*. On en trouve en différentes parties du cap de Gate, dans le royaume de Grenade : ils sont blancs, et un peu opaques.

VIII. *Grenats*. Ils sont assez multipliés en Catalogne, et sur-tout dans le royaume de Grenade. 1° On les trouve près de Vich, dans la premiere de ces deux provinces; les orfevres de Barcelone les mettent en œuvre; ils en font un grand débit; 2° ils sont en divers lieux du cap de Gate, dans le royaume de Grenade; une grande plaine qui est à moitié chemin d'Alméria à Motril, et un ravin voisin, formé par les eaux des orages, en sont presque couverts.

IX. *Cornalines*. 1° On trouve une couche de *cornaline blanche* sur un rocher près de la Torre de Neste, au cap de Gate, dans le royaume de Grenade; 2° un rocher en est entièrement couvert au-dehors, et parsemé dans son inté-

rieur; sur un coteau de terre et de pierre calcaire qui est à une portée de fusil et au sud de Molina en Aragon.

SILEX.

1°. On trouve beaucoup de *silex* en Catalogne, en Aragon et dans le royaume de Séville.

2°. On en trouve des carrieres aux environs de Madrid, dans la Nouvelle Castille : il y est disposé par couches.

3°. Il y en a beaucoup sur des montagnes calcaires qui sont entre Ibi et Biar, dans le royaume de Valence; il y est à mi-côte : on en fait des pierres à fusil.

4°. On en trouve aussi sur la partie orientale de la montagne sur laquelle le château d'Alicante est situé, dans la même province : il est d'un rouge ondé.

PIERRE PHOSPHORIQUE.

Je ne connois de *pierre phosphorique* en Espagne que dans l'Estremadura; elle forme une veine qui traverse obliquement le chemin du nord au sud, au sortir du village de Logrosen, au pied de la Sierra de Guadaluppe. Elle est blanchâtre et sans saveur : écrasée et mise sur des charbons ardents, elle s'enflamme et donne une flamme blanche sans aucune odeur.

CALAMINE.

On trouve de la *calamine* en Aragon et dans la Mancha.

1°. En Aragon, elle est près de Linarez del Arzobispo;

2°. Dans la Mancha, elle est à trois-quarts de lieue d'Alcaraz, vers le milieu de la montagne. C'est un filon de trois ou quatre pieds de largeur, sans mélange de plomb, dans une terre dure et jaunâtre; on l'exploitoit vers le milieu du dix-huitieme siecle : on en tiroit le zinc.

PORPITES *ou* PIERRES NUMISMALES.

A une demi-lieue nord-ouest d'Alicante, dans le royaume

de Valence, quelques champs sont parsemés d'une grande quantité de ces pierres, qu'on appelle souvent *pierres lenticulaires*, et qui sont de vraies *pierres numismales* ou *porpites* : les gens du pays les appellent *monnoie de sorcier*.

MARBRE, ALBATRE, JASPE.

Les marbres sont très-multipliés en Espagne; on en trouve dans toutes les provinces : ils y sont plus ou moins variés, plus ou moins beaux. En général, ce royaume en contient des especes variées à l'infini, et des variétés de la plus grande beauté : on y trouve les marbres les plus riches, les plus précieux, les plus estimés. Je présente ici un tableau de ceux que chaque province renferme.

I. Catalogne.

On trouve dans cette province :

1°. Deux marbres noirs, veinés de blanc, aux environs de Barcelone, près des deux Torres de Sampere : on en a fait les colonnes du couvent des Carmes et de celui de la Merci de la même ville, et les cuvettes de la fontaine de la nouvelle douane. L'un des deux est supérieur à l'autre.

2°. Un marbre blanchâtre sur la partie opposée de la montagne qui est vis-à-vis d'une des mêmes Torres.

3°. Environ soixante carrieres de marbres mélangés près de Sallen : il en a été présenté au roi trente-sept échantillons bien travaillés et bien polis.

4°. Des marbres ramifiés, formant des paysages et divers dessins et figures, aux environs de Tortosa.

5°. Des marbres de différentes couleurs dans le territoire de San-Vicens dels Horts, de l'autre côté de Molins de Rey, à la droite de la Venta del Cipreret.

II. Aragon.

On y trouve :

1°. Des marbres de différentes couleurs à Riela, à Cale-

trao, à Estadilla, à Escatron, à Alhama, sur les montagnes de la Puèbla de Alborton, sur celles de Jaca, dans la vallée de Lieche, dans celles de Lanfranc.

2°. Du marbre noir à Albalate.

3°. Du marbre bleu, du marbre jaune, du marbre blanc à Tabuenca, dans le partido de Benavarre.

4°. Les rochers des environs de Molina sont d'un marbre couleur de chair et blanc.

5°. Une colline située à un quart de lieue de la même ville de Molina est toute d'un marbre rouge, jaune et blanc, dont le grain est semblable à celui du marbre de Carrara.

III. Guipuzcoa.

Les montagnes de cette contrée contiennent plusieurs carrieres de marbres de différentes especes.

1°. Un marbre noir veiné de spath, près d'Orgazun;

2°. Un très-beau marbre semblable à celui d'Antin en France, dont on a fait des ornements pour le grand salon de Versailles : on en a bâti l'église de Saint-Ignace d'Arpestia.

3°. Un marbre bleu veine de spath, pyriteux dans l'intérieur, incrusté de coquillages pétrifiés, sur la montagne où est le village de Salinas, à la suite de la plaine de Vittoria.

IV. Vieille Castille.

On y trouve :

1°. Des marbres gris et bleus, entre du gravier et des pierres de quartz, sur une montagne voisine de l'hermitage du Christo del Calocо, près du chemin qui fait la communication des deux Castilles, par le Puerto de Guadarrama, en descendant la montagne de ce nom.

2°. Un marbre noirâtre près de la Chartreuse du Paular; il est uni, égal, et reçoit un beau poli.

3°. Beaucoup de marbre noir veiné de blanc sur la montagne d'Arandillo, sur le chemin de Reynosa.

4°. Une montagne très-élevée, qui fait partie des montagnes de Burgos, et qu'on passe entre Azpeitia et Vidana, est entièrement de marbre noir veiné de blanc.

V. Nouvelle Castille.

On y trouve :

1°. Un marbre violet et jaune, dans le territoire de Machado, à deux lieues ouest de Cuenca.

2°. Un marbre jaunâtre, mélangé de violet.

3°. Un marbre jaunâtre, mélangé de couleur rose.

4°. Un marbre mélangé de plusieurs couleurs.

Ces trois derniers sont à Bonache de la Sierra, village à deux lieues nord de Cuenca; et à Cieroa, village à quatre lieues E. de la même ville.

VI. Royaume de Murcie.

On y trouve :

1°. Un marbre ordinaire près du hameau d'Alum.

2°. Un marbre mêlé d'ardoise, près du village d'Almazarron.

3°. Des grandes masses de marbre blanc veiné de rouge, qui s'étendent depuis le milieu jusqu'au sommet d'une montagne très-élevée, aux confins du royaume de Grenade, au nord-est.

VII. Royaume de Valence.

On trouve ici une grande quantité de marbres extrêmement variés, et plusieurs de la plus grande beauté.

1°. Un marbre varié à la Barcheta, près et à l'est de San-Felipe.

2°. Un marbre de diverses couleurs à Buscarro, également près de San-Felipe.

3°. Des marbres fameux sous les Romains, qui en tirerent de très-beaux sur le mont Sagarra, près de Segorbe.

4°. Un marbre blanc à Ninerolà, à deux lieues de Valence : on en a fait les caryatides et les bas-reliefs de la maison de Dos Aguas, dans la même ville.

5°. Un marbre rouge, obscur, parsemé de veines capillaires d'un très-beau noir, sur une éminence près du village de Naguera, à trois lieues de Valence. Ce marbre est très-beau, très-dur, et susceptible d'un beau poli.

6°. Une montagne très-haute, à trois lieues nord-est de San-Felipe, est toute de marbre uni, mais de différentes couleurs; il y en a de blanc, de bleu, de couleur de rose, de jaune, et de jaune plus clair ou couleur de paille.

7°. De l'albâtre en grosses veines encaissées dans des rochers blancs calcaires, entre Biar et Villena, au sud-est de Biar.

8°. Un superbe albâtre dans une crypte, à deux lieues d'Alicante; il est très-abondant.

VIII. Royaume de Grenade.

C'est la province d'Espagne où les marbres sont le plus multipliés et le plus variés; plusieurs égalent en beauté ceux du royaume de Valence; des montagnes entieres en sont souvent formées. J'indiquerai les principaux.

1°. La montagne de Filabre, près de Macael, à trois lieues d'Almeria, en suivant la ligne droite, est depuis sa base jusqu'à son sommet une masse énorme de marbre; elle a une lieue de circuit, et environ deux mille pieds d'élévation. Le marbre en est blanc, pur, sans mélange de terres ni d'autres pierres.

2°. Une montagne située à une lieue d'Antequera, est entièrement d'un marbre couleur de chair.

3°. Deux collines voisines d'Antequera, au pied desquelles passe le ruisseau qui fait tourner les moulins de cette ville, sont de marbre noirâtre et de plâtre blanc, noir, roux et bleu, avec de belles veines blanches.

4°. La montagne de Gador, près d'Almeria, est un bloc

de marbre prodigieux par son élévation et par l'étendue de son circuit : on en fait une chaux excellente.

5°. Un des coteaux qui font partie de la Sierra-Nevada, est entièrement composé d'un marbre veiné.

6°. On trouve sur la Sierra-Nevada, au bord et au niveau du Xenil, à deux lieues de Grenade, une carriere d'une belle serpentine verte ; elle est susceptible d'un très-beau poli ; on en a fait les belles colonnes de l'église des Salesas de Madrid.

7°. Le royaume de Grenade contient beaucoup de cet albâtre précieux, couleur de cire épurée, que les Romains tiroient à grands frais du levant, et dont ils faisoient tant de cas ; on le trouve sur-tout aux environs de Grenade ; il y en a beaucoup ; il est aussi blanc, aussi brillant, aussi transparent que les plus belles cornalines orientales ; mais il est très-mou, et se dissout aisément par l'acide le plus léger.

8°. On y trouve aussi d'autres albâtres qui sont diversement colorés ; les uns sont moitié blancs moitié couleur de cire, les autres de diverses autres couleurs.

9°. Une crypte qui s'ouvre dans une grande plaine, au-dessous d'un banc de roche de chaux, à cent pas de la mer, à cinq cents pas d'une chaîne de montagnes calcaires, à deux lieues ouest de Malaga, renferme un albâtre superbe ; il est par morceaux énormes et de nature calcaire ; il est très-beau lorsqu'il est travaillé ; après avoir été poli, il devient d'un gris agréable, mêlé de clair et d'obscur, avec des veines blanches, quelquefois d'un gris obscur mêlé de veines d'un blanc parfait ; il y en a aussi dont le fond est blanc, mêlé de veines de différentes couleurs.

10°. On trouve une veine de jaspe sur le cap de Gate, près de la Torre de las Guardas, et à peu de distance d'une veine de cornalines blanches qu'on aperçoit sur un rocher près de la Torre de Neste. Il est sur un fond blanc veiné de rouge.

IX. Le royaume de Séville.

On y trouve trois carrieres d'un superbe jaspe, toutes de la même qualité; l'une à Riotinto, à six lieues d'Aracena, l'autre à Valverde, à six lieues du même Aracena, et l'autre dans le territoire de Cogullos, au-dessus de Campo-Frio. C'est un jaspe sanguin, mêlé de blanc, très-dur, très-beau; on en a fait les belles colonnes du tabernacle du maître-autel de l'Escurial (1).

EAUX ET FONTAINES SALÉES.

Lacs et Marais Salants.

I. La riviere de *Cardonero*, en Catalogne, dont il a été parlé, est salée, mais ne l'est qu'accidentellement; elle doit le sel qui est mêlé avec ses eaux à la montagne de sel de Cardona, au pied de laquelle elle coule; elle n'est même salée qu'au-dessous et jusqu'à une petite distance de cette montagne, et jusqu'à la distance de trois lieues après qu'il a plu.

II. Les eaux de la riviere de *Moscas* (2), qui naît dans la Sierra de Cuenca, et qui passe à Valera, à cinq lieues de Cuenca, dans la Nouvelle-Castille, sont légèrement salées.

III. Il y a un *marais salant* appelé *Laguna del Cerro-Mezado*, près d'Alcazar de San-Juan, dans la Mancha.

IV. Un petit *lac fangeux et salé* se voit sur la partie orientale et septentrionale de la Sierra d'Occa, à une portée de fusil de la source de l'Ebre, dans la Vieille-Castille. L'eau qu'il contient fournit, par l'évaporation, sept livres de sel par quintal. On n'en fait aucun usage.

V. Les environs du village de Salinas, dans le Guipuzcoa,

(1) Voyez l'*Itinéraire*, tome III, page 166.

(2) Le nom de cette riviere a donné lieu à un jeu de mots dont le sens est équivoque; ce nom signifie *Mouches*. On la passe sur un pont à Valera, et l'on dit *hay una puente para pasar Moscas*, ce qui signifie à-la-fois, *Il y a un pont pour passer la riviere de Moscas*, et *il y a un pont pour le passage des mouches*.

contiennent une *source d'eau salée* dont on tire du sel par l'ébullition et par l'évaporation.

VI. On trouve en Aragon plusieurs eaux salées... 1°. Un *puits* dont l'eau est salée : il est au pied de la colline sur laquelle le village d'Arcos est situé, aux confins du royaume de Valence ; 2°. une *mare* appelée *Gallocanta* : elle est au sud du village d'Used ; 3°. une *source salée* qui est à demi-lieue de Fuente-Garcia..... On extrait le sel, par évaporation, des eaux de ce puits, de cette mare et de cette source : celle-ci principalement fournit le sel pour la consommation d'Albarracin et de dix-huit villages compris dans la jurisdiction de cette ville. L'eau de la mare *Gallocanta* donne à-la-fois du sel de cuisine et du sel amer.

VII. Un *marais salant* de deux lieues de circonférence se trouve près de Vittena, dans le royaume de Murcie; on en extrait beaucoup de sel par évaporation au soleil.

VIII. Le royaume de Valence contient plusieurs *marais salants* : 1°. Un près d'Elche, qui est assez considérable; 2°. un près d'Alicante, presque au bord de la mer, avec laquelle cependant il ne paroît avoir aucune communication; il est appelé *de la Mata*. On tire beaucoup de sel de ces marais, sur-tout du dernier; on l'extrait par évaporation; on laisse évaporer l'eau au soleil; le sel se crystallise, on le ramasse, et on en fait des monceaux énormes.

IX. L'Andalousie contient : 1°. un *marais salant* près de la Torre-Ximeno, dans le royaume de Jaen; 2°. un *marais salant* près d'Antequera, dans le royaume de Grenade; 3°. des *salines* nombreuses près de Puerto-Real, dans le royaume de Séville; elles s'étendent dans le pourtour d'une partie de la baie de Cadix, depuis le Pontal jusqu'à Puerto-Santa-Maria ; elles sont très-considérables ; la plupart sont exploitées pour le compte du roi, et donnent un produit immense (1).

(1) Voyez l'*Itinéraire*, tome II, part. 1ere.

LACS EXTRAORDINAIRES.

Les montagnes de Cuenca, dans la Nouvelle-Castille, contiennent deux grands *lacs*; ils sont l'un près de l'autre, sur une éminence considérable, près du village de Tobar, à un quart de lieue de la petite ville de Beteta, et à quatre lieues de Priego. Ils ont un circuit considérable, mais l'un est plus grand que l'autre; ils sont si profonds, qu'avec quatre cents brasses de corde on ne peut en toucher le fond. On y trouve beaucoup de sarcelles, de canards, d'autres oiseaux aquatiques, et sur-tout une grande quantité de tanches, dont on fait tous les ans une pêche abondante dans les mois de mai et de juin.

FONTAINE A TOURBILLON.

Une fontaine naît dans la Mancha, près de la petite ville d'Ucler, et forme la riviere du même nom : elle a un mouvement continuel de tourbillon, qui est accompagné d'une espece de murmure ou de bruit sourd.

FONTAINE PÉTRIFIANTE.

Une fontaine naît dans le royaume de Valence, au pied et au nord d'une montagne peu élevée, sur laquelle le monastere de hiéronymites de la Esperanza est situé, à peu de distance de Segorbe; elle est assez abondante pour faire tourner presque à sa source deux meules de moulin, et pour arroser et fertiliser les campagnes de Navajas, de Segorbe et d'Altura. On attribue à ses eaux la propriété de pétrifier les racines, les branches d'arbustes, les herbes seches qui sont sur ses bords ou qui y tombent, même les canaux où elles passent; elles déposent dans les endroits qu'elles parcourent avec le plus de rapidité une grande quantité de matiere dure, comme pierreuse, mais poreuse, et assez semblable à la pierre-ponce.

FONTAINES INTERMITTENTES.

On trouve en Espagne plusieurs *fontaines intermittentes*.

1°. Une fontaine intermittente à Tamarit, à peu de distance de Lérida, en Catalogne.

2°. Une fontaine intermittente appelée *Fuente Gloriosa* ou *Fontaine Glorieuse*, près de l'endroit où étoit l'ancien monastere de San-Juan de la Peña, en Aragon.

3°. Une fontaine intermittente à laquelle on donne le même nom qu'à la précédente, à l'entrée de la vallée de Tena, près de Biescas, en Aragon.

4°. Deux fontaines qu'on assure ne couler que dans les années de sécheresse, et tarir dans les années pluvieuses. Elles sont à Criviller, près d'Alcañiz, en Aragon. Leur forme leur a fait donner le nom de *Calderas* ou *Chaudieres*.

5°. Une fontaine qui coule et cesse de couler alternativement plusieurs fois tous les jours. Elle sourd du sable, dans le territoire de Frias, jurisdiction d'Albarracin, en Aragon. Les gens du pays l'appellent *Fuente Mentirosa*, *Fuente Burlona*, *Fuente del Suspiro*, c'est-à-dire, *Fontaine Menteuse*, *Fontaine Moqueuse*, *Fontaine du Soupir*.

6°. Une fontaine qui donne de l'eau en été et tarit en hiver : elle est dans le territoire de Berneda, près du village d'Angostina, dans la Navarre.

7°. Une source thermale qui a une espece de flux et de reflux : elle est près de Cornellan, dans les Asturies.

8°. Une fontaine intermittente, mais sans périodes réglées : elle est à un quart de lieue du village d'Acebo, diocese de Coria, dans des vignes près d'un couvent de franciscains, dans l'Estremadure.

9°. Les fontaines qui, par leur réunion, forment la riviere de Guadalentin ont un flux et un reflux très-décidés : elles sont au-dessus de Guadix, dans le royaume de Grenade.

DISPARITION DU GUADIANA.

Le *Guadiana*, fleuve assez considérable, prend son origine sur la Sierra d'Alcaraz, à trois lieues de Lugarnuevo, dans la Mancha. Il se forme par la réunion de plusieurs sources, dont les eaux font divers étangs qui se communiquent. Après un cours de quatre lieues, ce fleuve se perd et disparoît dans des prairies près d'Alcazar de San-Juan, encore dans la Mancha; il reparoît à une distance de cinq lieues sous la forme de grands marais qui sont remplis de plantes aquatiques, et qui communiquent les uns avec les autres: on les appelle *les yeux du Guadiana*. Leurs eaux se réunissent et forment de nouveau ce fleuve, qui ne souffre plus aucune interruption dans son cours jusqu'à l'Océan.

VESTIGES D'ANCIENS VOLCANS.

On prétend qu'il y eut autrefois des volcans dans plusieurs endroits de l'Espagne; mais rien n'en prouve l'ancienne existence. On n'aperçoit que dans un seul endroit des vestiges qui pourroient donner lieu à quelques conjectures, encore sont-ils très-incertains, et n'y trouve-t-on aucune trace d'ancien cratere: ce sont des pierres pesantes, de la couleur de la suie en dehors et en dedans, qui sont parsemées sur des rochers sur le chemin d'Almaden, entre Almagro et Corral de Almaguer, près de la riviere de Javalon, dans la Mancha. Ces pierres paroissent présenter des vestiges de l'action du feu, mais il n'en résulte aucune preuve de l'existence passée d'un volcan.

M. Bowles assure cependant avoir trouvé des signes évidents d'anciens volcans sur deux montagnes d'une figure pyramidale, d'une hauteur égale et qui se touchent par leurs bases; elle sont près de la mer, entre Figueras et Gironne, en Catalogne.

CRYPTES.

Si je devois parler ici de toutes les *cryptes* que les montagnes de l'Espagne renferment, l'énumération en deviendroit fort longue et peu intéressante; je me bornerai à indiquer les principales.

1°. Une *crypte*, dans la montagne de las Contreras, dans la Nouvelle Castille. Elle s'ouvre à côté du chemin qui conduit de Madrid aux frontieres du royaume de Valence, près de la Venta de las Contreras et du pont de Pajazo: elle est très-profonde, et s'étend au loin dans le sein des montagnes.

2°. Une *crypte*, dans la montagne de las Contreras, dans la Nouvelle Castille. Elle s'ouvre à la gauche du chemin de Bonache en venant de Madrid. Elle est très-spacieuse, et remplie de stalactites et de stalagmites. Son ouverture est étroite; elle porte le nom de *Cueva de las Judias*, c'est-à-dire *Caverne des Juives*.

3°. Une *crypte*, appellée *Cueva de los Griegos*, c'est-à-dire *Caverne des Grecs*, à côté du village de Masegosa, au lieu dit Belvalle, sur les montagnes de Cuenca, dans la Nouvelle Castille. Elle est fort large, et hauté d'environ quarante pieds; la profondeur en est inconnue: on ne peut parvenir jusqu'au fond. On y trouve des congélations très-singulieres; quelques-unes ont la forme de diverses figures en relief; d'autres ressemblent à des colonnes de différentes grandeurs.

4°. Une *crypte*, appelée *Cueva del Hierro*, c'est-à-dire *Caverne du Fer*, assez près de la précédente, à une lieue de Beleta, sur les montagnes de Cuenca, dans la Nouvelle Castille; le nom qu'elle porte et sa forme intérieure peuvent faire croire que c'est le reste d'une mine de fer qui a été exploitée autrefois. Son ouverture est étroite; elle est percée intérieurement par plusieurs galeries dont les unes sont interrompues, les autres terminées par des places.

On y trouve une fontaine dont l'eau est très-fraîche, et à laquelle on monte par une espece d'escalier. On ne peut aller jusqu'au fond de cette crypte.

5°. Une *crypte*, connue sous le nom de *Cueva de Pedro Cotillas*, c'est-à-dire *Caverne de Pierre Cotillas ;* elle s'ouvre, par une ouverture étroite et difficile, sur le haut d'une montagne, près de Cuenca, à une lieue de Palomera, dans la Nouvelle Castille. Elle est très-spacieuse, et forme également diverses branches ou galeries qu'on ne peut suivre dans toute leur longeur. Elle est remplie de stalactites et de stalagmites de la plus grande beauté, de toutes sortes de grandeurs et de figures; on croit y apercevoir des figures humaines; divers animaux, des pyramides, de longues suites de colonnes. L'eau distille de toutes parts des voûtes de cette caverne, qui est encore vraisemblablement le reste d'une ancienne mine.

6°. Deux *cryptes* près d'Antequera, dans le royaume de Grenade ; on donne à l'une le nom de *Cueva de Menga* ou *Caverne de Menga*, et à l'autre celui de *Cueva de Camorra*, c'est-à-dire *Caverne de Camorra.* Elles sont, l'une et l'autre, grandes et belles.

7°. Une *crypte* dans la montagne de Bujo, au cap de Gate, dans le royaume de Grenade. Elle s'ouvre vers la mer par une ouverture d'environ vingt pieds de haut et de quatorze ou quinze de large; on y entre en barque. On a prétendu qu'elle contenoit beaucoup de pierres précieuses ; mais on n'y en trouve d'aucune espèce.

8°. Une *crypte*, qui s'ouvre dans une plaine à deux lieues ouest de Malaga, dans le royaume de Grenade; elle est au-dessous d'un grand banc de roche de chaux, à cent pas de la mer et à environ cinq cents pas d'une chaîne de montagnes calcaires. C'est dans cette crypte qu'on trouve le bel albâtre blanc et gris, dont il a été déja parlé.

9°. Une *crypte* sur une montagne voisine de la mer, entre Murcie et Carthagene, dans le royaume de Murcie.

10°. Une *crypte* près de Carthagene, dans le royaume de Murcie. On y voit les vestiges d'une ancienne mine d'alun, et on y trouve quatre sources d'eaux thermales.

11°. Cinq *cryptes* dans le territoire de la ville de Murcie, au royaume du même nom; elles sont très-profondes. On les regarde comme des reste d'anciens volcans; mais on n'y aperçoit rien qui puisse donner lieu à cette conjecture.

12°. Une *crypte*, appelée *Cueva de San-Juan*, ou *Caverne de Saint-Jean;* elle s'ouvre sur une haute montagne à trois lieues E. de Carthagene, dans le royaume de Murcie; on y trouve beaucoup de palmistes. On la regarde comme des restes d'une ancienne mine : elle paroît plutôt une excavation naturelle.

13°. Une *crypte*, dans la montagne de Tufar, à quelques lieues de Valence, au royaume de ce dernier nom. Elle est très-vaste, et renferme beaucoup de coquillages terrestres à spire.

14°. Une *crypte* à deux lieues d'Alicante, dans le royaume de Valence; elle s'ouvre dans un terrain composé de pierres et de terres calcaires. Elle est remplie de belles stalactites très-blanches; on y trouve de l'albâtre de la plus grande beauté.

15°. Une *crypte* près de Badalona et du château de Mongat, à deux lieues nord de Barcelone, en Catalogne. On n'en avoit aucune connoissance; elle fut trouvée, au mois de janvier 1801, par des ouvriers qui travailloient à des fours à chaux. On y entre par une ouverture étroite et difficile, qui s'élargit bientôt pour former une grande caverne; celle-ci se divise en deux rameaux, qui s'étendent à droite et à gauche dans l'intérieur de deux chaînes de montagnes; ces rameaux s'élargissent de temps en temps, et forment de nouvelles cavernes plus ou moins grandes. Cette crypte a environ une lieue de longueur; la maniere dont elle est distribuée donne lieu de croire qu'elle est le reste d'une

mine qui fut exploitée autrefois. Elle est remplie de crystallisation et de congélations qui présentent une variété infinie de figures; il y en a de diverses couleurs, de bleues, de blanches, de jaunes, de couleur de plomb.

16°. Une *crypte* fort curieuse dans la montagne du Mont-Serrat, en Catalogne; elle contient beaucoup de stalactites et de congélations calcaires: j'en ai donné la description détaillée dans le *Voyage pittoresque d'Espagne.*

COMPOSITION ET SINGULARITÉS DE QUELQUES MONTAGNES.

Si je voulois indiquer ici la composition de toutes les montagnes de l'Espagne, les détails ne finiroient point; ils deviendroient même monotones, insipides et fatigants. Je me bornerai à faire connoître rapidement celle de quelques-unes de ces montagnes, et d'en désigner particulièrement un petit nombre qui présentent des singularités intéressantes.

I. Les montagnes calcaires sont très-communes en Espagne; je ne citerai que les suivantes:

1°. La plaine où le village de Triqueque en Aragon est situé, les petites montagnes voisines, le coteau sur lequel est bâti le village de Dueñas en Vieille Castille, les montagnes qui environnent Alicante dans le royaume de Valence, et beaucoup de montagnes du royaume de Séville sont d'un fond calcaire.

2°. Les montagnes qui avoisinent une partie du chemin de Villafranca de Panadez au Llobregat, en Catalogne, sont remplies de couches calcaires.

3°. Les mêmes montagnes, une lieue avant d'arriver au Llobregat, sont remplies de couches de schist, entre des couches calcaires, à des grandes profondeurs.

4°. La montagne qu'on trouve en sortant d'Alcaudete, dans le royaume de Jaen, est de terre calcaire.

5°. Les collines qu'on aperçoit au sortir de Muela, en

Aragon, sur le chemin de Saragoce à Daroca, une haute montagne de la Navarre, qui est sur le chemin du Bidazoa à Pampelune, au sortir de la vallée d'Elizonda, quelques montagnes voisines de Grenade, dans le royaume de ce nom, et la montagne d'Orihuela, dans le royaume de Valence, sont formées de roches calcaires.

6°. Une petite montagne très-escarpée, entre Retascon et Daroca, sur le chemin de Saragoce à cette derniere ville, en Aragon, est toute de pierres calcaires blanches.

7°. Des collines qui se touchent et se suivent par un espace de cinq lieues, au sortir de Loxa, entre cette ville et Alameda, dans le royaume de Grenade, sont terreuses et calcaires.

8°. Un coteau qu'on trouve à une portée de fusil et au sud de Molina, sur lequel est un rocher couvert de cornalines, en Aragon, des coteaux élevés, qui entourent un vallon au pied d'une montagne qu'on trouve à la sortie d'Elizonda, en Navarre, et un terrein montueux sur lequel on passe en allant d'Agreda à Hinojoso, dans la Vieille Castille, sur le chemin de Pampelune à Madrid, sont formés par un mélange de rochers et de terres calcaires.

9°. La plaine qui est au sortir de Longarez, et les collines voisines, sur le chemin de Saragoce à Daroca, en Aragon sont formées de terre calcaire et de grès.

10°. La montagne d'Arandillo qui fait partie des montagnes de Burgos, à une lieue de Reynosa, dans la Vieille Castille, est presque toute de roche calcaire, et en partie de marbre noir veiné de blanc.

11°. Les montagnes dans lesquelles se trouvent le Puerto del Infierno, au-dessus et près de Pozo de la Cañada, sur le chemin d'Albacete à Jumilla, dans le royaume de Murcie, sont formées par des rochers calcaires, tandis que le sol du même Puerto est de marbre.

12°. La montagne de Monte-Agudo, sur le chemin de Murcie à Orihuella, dans le royaume de Murcie, est

d'un roc calcaire, parsemé de corps marins fossiles.

II. La montagne sur laquelle Tolede est construit, dans la Nouvelle Castille, les montagnes qui entourent cette ville, les montagnes qu'on trouve au sortir de Piera, entre ce village et Igualada, en Catalogne, sont de granit.

III. Beaucoup de montagnes sont des masses plus ou moins considérables de diverses especes de marbre.

1°. La montagne de Gador, près d'Almeria, dans le royaume de Grenade, beaucoup d'autres montagnes de la même province, et les premieres montagnes que l'on trouve à trois quarts de lieues d'Elche, en allant de cette ville à Valence, dans le royaume de ce dernier nom, sont entièrement de marbre.

2°. La montagne de Filabre, dans le royaume de Grenade, est une masse énorme de marbre blanc.

3°. Une montagne, qui est à une lieue d'Antequera, dans le royaume de Grenade, est toute de marbre couleur de chair.

4°. Un des coteaux les plus élevés de la Siera Nevada, dans le royaume de Grenade, est, en entier, de marbre veiné.

5°. La montagne de Salinetas, sur le chemin d'Elche à Elda, dans le royaume de Valence, est de marbre couvert de terre roussâtre.

6°. Une montagne assez élevée, qui fait partie des montagnes de Burgos, à côté du Puerto, que l'on passe entre Aspeitia et Vidana, dans la Vieille Castille, est toute de marbre noir veiné de blanc.

7°. Une montagne très-haute, sur laquelle est situé Buscaro, à trois lieues N. E. de San-Felipe, dans le royaume de Valence, est toute de marbre de quatre couleurs différentes, de blanc, de couleur de rose, de jaune et de jaune plus clair, ou couleur de paille.

8°. Les collines voisines d'Antequera, au pied desquelles passe le ruisseau qui fait tourner les moulins de cette

ville, dans le royaume de Grenade, sont de marbre noirâtre, et de plâtre de quatre couleurs, blanc, noir, roux et bleu.

IV. Il y a également des montagnes, qui sont toutes de plâtre, comme celle où l'on trouve l'eau thermale de la Alameda de la Sagra, à quatre lieues de Tolede, dans la Nouvelle Castille. Une colline qui termine le désert que l'on trouve à l'extrémité de la plaine dans laquelle le village de Caparroso est situé, route de Pampelune à Madrid dans la Navarre, est remplie de veines profondes de gypse blanchâtre.

V. Le cordon des collines, au pied desquelles le village d'Used est situé, sur le chemin de Daroca, aux frontieres de la Nouvelle Castille, en Aragon, est composé de pierres sablonneuses. Le coteau qu'on trouve au sortir d'Almazen, sur le chemin qui conduit à celui de Paredes, dans la Vieille Castille, est tout pierreux et tout sablonneux. La plupart des rochers du cap de Gate, dans le royaume de Grenade, sont composés d'argile et de sable : ils donnent du feu au briquet; mais les acides n'y font aucune impression.

VI. Une haute montagne, qu'on trouve tout de suite en entrant en Espagne du côté de Bayonne, au pied de laquelle le village de Maya est situé, entre le village et la riviere de Bidazoa, dans la Navarre, est toute composée de rochers d'ardoise et de quartz.

VII. Quelques montagnes et quelques collines sont toutes ou presque toutes de grès; telles sont :

1°. La montagne de Lares, dans l'Estremadure; le grès y est mêlé de quartz.

2°. Quelques collines situées entre Murcie et Mula, dans le royaume de Murcie, le grès en est roussâtre, et se décompose en terres grainées.

3°. Quelques collines voisines d'Alcaraz, dans la Man-

cha; le grès est également roussâtre; mais il donne un sable qui se dissout et se convertit en terre argileuse.

VIII. Beaucoup de petites montagnes de la Mancha contiennent de nombreuses carrieres de pierre à aiguiser, d'un grès assez fin; celles qui sont voisines d'Alcaraz ont le grain plus gros.

IX. La montagne où l'on trouve le crypte, appelé la *Cueva de San-Juan*, dont il a été parlé tant de fois, à trois lieues E. de Carthagene, dans le royaume de Murcie, est couverte de rochers de chaux ferrugineux, parsemés de crystaux de roche blancs, rouges et bleus.

X. La Sierra Nevada et les environs de la mine de Guadalcanal, dans le royaume de Grenade, sont couverts de roches qui paroissent de la même nature, et qui sont de la même couleur que les pierres à fusil.

XI. La Sierra Morena, dans le royaume de Grenade, est en partie couverte de roches pareilles aux précédentes, en partie formée par un mélange de sable, de gypse et de pierre à chaux.

XII. La montagne d'Altobiscar, qui fait la séparation de la France et de l'Espagne, dans la Navarre, est formée par une roche assez semblable à celles de la Sierra Neveda, dont il vient d'être parlé.

XIII. Plusieurs montagnes de l'Estremadure sont entièrement formées de terre des os, ou phosphate; cette terre, réduite en poudre ou en petits morceaux, et mise sur le feu, entre en phosporescence.

XIV. Les montagnes qui entourent la ville de Daroca, en Aragon, sont couvertes de couches d'un gravier, en partie schisteux, en partie siliqueux, inclinées de toutes manieres vers l'horizon.

XV. Plusieurs des montagnes de l'Aragon sont couvertes de rochers, qui ne sont ni argileux, ni calcaires; réduits en poudre, ils ne se durcissent point au feu; ils ne se dissolvent point dans les acides.

XVI. Le territoire, à l'entrée duquel le village d'Anover est situé, à la droite et assez près du chemin d'Aranjuez à Tolede, de l'autre côté et sur les bords du Tage, entre les embouchures du Xarama et du Guadarrama, dans la Nouvelle Castille, mérite d'être connu par la singularité de sa composition. Le sol en est mêlé de gypse, de sable, d'argile; il est coupé par un grand nombre de ravins profonds, où l'on trouve des rochers gypseux à couches horizontales, au milieu d'une argile bleue, dure et très-polie; celle-ci est entremêlée d'un gypse, souvent crystallisé, quelquefois solide, strié, étoilé, à lames ou en forme de stalactites. Il y a une terre blanche dont on tire du salpêtre; elle devient humide pendant la nuit, et prend alors une teinte foncée. On trouve deux sources d'eaux minérales salines près du village d'Anover.

XVII. La montagne de Montserrat, en Catalogne, est conformée d'une maniere bien singuliere; elle est formée de rochers posés inégalement et perpendiculairement les uns sur les autres; ils sont légèrement arrondis, applatis en dehors, longs, étroits, formant, à leurs extrémités supérieures des figures très-diversifiées, des especes de pyramides, des losanges, des pointes, des crénelures; leur ensemble une image de créneaux irréguliers; vus de loin, ils présentent des quilles placées les unes sur les autres. Ils sont nus et pelés; on n'y voit ni arbres, ni arbustes, ni herbes, ni mousse. Malgré leur nudité, ils forment un coup-d'œil si extraordinaire et si pittoresque, qu'on ne peut se lasser de les contempler. Ces rochers sont composés d'un gravier calcaire, uni par un ciment de la même nature.

XVIII. La Sierra Vermeja, dans le royaume de Grenade, présente une singularité remarquable : elle est formée par une chaîne de montagnes, qui se prolonge à l'ouest vers Malaga. Cette chaîne se développe sur deux lignes paralleles, et tellement contiguës, que leurs bases

se touchent. L'une, la plus élevée, est rousse; l'autre, la moins haute, est blanche. La premiere est sans neige pendant plusieurs mois de l'année; la derniere est presque toujours assez couverte de neige pour en approvisionner les lieux voisins. La premiere est couverte de sapins; la derniere est garnie de rouvres et d'yeuses. On trouve sur la premiere une source d'eaux minérales sulfureuses thermales, et, sur la derniere des eaux minérales ferrugineuses froides. On n'a jamais trouvé aucun vestige de mine sur la premiere; on trouve des mines de fer en grains sur la derniere.

XIX. La montagne sur laquelle le château d'Alicante est construit, dans le royaume de Valence, présente de nombreuses variétés dans sa composition. On trouve de coquillages fossiles dans la partie la plus élevée, du silex rouge ondé et des fragments d'agate enclavés dans des rocs calcaires sur la partie orientale, du faux asbeste dans la partie occidentale en descendant vers la ville, et des bancs de tripoli sur la même face, mais un peu plus bas.

XX. La Sierra Gitana, à quatre lieues d'Alicante, dans le royaume de Valence, ne mérite pas moins d'attention; elle forme une chaîne élevée de rocs calcaires, dont le fond varie; il est tantôt d'une terre pesante avec du gypse, tantôt d'un marbre métallique. Cette montagne éprouve fréquemment des tremblements de terre.

XXI. Beaucoup de rochers rapprochés au lieu dit le *Torcal*, près d'Antequera, dans le royaume de Grenade, ont une direction et une configuration singulieres, qui leur donnent, vus de loin, des figures d'édifices, d'hommes, d'animaux, de rues, de places, etc. Il en a déja été fait la description (1).

XXII. On trouve un rocher de plus de deux cents pieds d'élévation, au commencement du cap de Gate, à cin-

(1) *Itin.*, tome II, part. 1re.

quante pas de la mer, dans le royaume de Grenade; il est entièrement crystallisé en pierres grosses comme la cuisse, de quatre ou six feuilles, encaissées les unes dans les autres, de couleur de cendre, de huit, dix, douze et quatorze pouces de hauteur; elles sont plates à leurs extrémités, et susceptibles d'un très-beau poli: le grain en est gros.

EAUX MINÉRALES DE L'ESPAGNE.

Les eaux minérales sont très-nombreuses et très-multipliées dans toutes les provinces de l'Espagne (1); mais la plupart n'ont jamais été analysées. Presque toutes celles qui ont été soumises à l'analyse ont été éprouvées par des méthodes imparfaites et insuffisantes (2). Il n'est point possible d'indiquer d'une maniere certaine les principes qu'elles contiennent: il faudroit en avoir fait l'analyse d'après la méthode moderne; mais ce n'est point une entreprise facile pour un voyageur, qui ne peut faire que des observations rapides. Nous nous bornerons à l'énumération des eaux minérales de l'Espagne, sans entrer dans des détails particuliers. Je donnerai d'abord le tableau des eaux minérales froides, ensuite celui des eaux minérales thermales; je suivrai, dans l'un et dans l'autre, l'ordre de la monarchie espagnole; je me bornerai, je le répete, à de simples indications.

(1) *Pierre Gomez de Bedoya y Paredes*, médecin, a donné de nos jours une *Historia universal de las fuentes minerales de España*; c'est-à-dire *Histoire universelle des fontaines minérales de l'Espagne*, publié à Sant-Iago, chez *Ign. Aguado*, 1764, in-4°, 3 vol. Il doit y en avoir six. C'est un catalogue des ouvrages qui ont été publiés sur les eaux minérales de l'Espagne, avec une analyse succincte de chacun d'eux.

(2) *Alphonse Limon* publia, dans le siecle dernier, un volume in-folio sur les eaux minérales de l'Espagne; cet ouvrage est tissu de suppositions, de ridiculités, de digressions; il est écrit d'un style si diffus, que la lecture en est insoutenable; il n'apprend rien.

Eaux minérales froides.

I. Royaume de Jaen.

On y trouve :

1°. Une source à *Marmolejo.*

2°. Une source à *Lisada*, près de la Peñuela.

II. Royaume de Cordoue.

On y trouve,

1°. Une source à *Gonzalvillo.*

2°. Une source au *Cuervo*, petit pays à cinq lieues de Medina Sidonia.

III. Royaume de Grenade.

On en trouve :

1°. *A Benabre.*

2°. Une source sur la ligne blanche de la *Sierra Vermeja*, dans un terrain abondant en mines de fer et grains. Elle paroît ferrugineuse.

3°. Une source à *Aldeire* : elle est connue sous le nom de *fuente del barranco de la luna.*

4°. Plusieurs sources, appelées *guardias viejas*, au territoire d'Adra, sur les *Alpuxarras.*

5°. Une source à *la Piedra*, village à trois lieues d'Antequera et quatre d'Archidona. Elle a, dans le pays, beaucoup de réputation contre le calcul de la vessie.

6°. Une source à *Berchul*, village sur les Alpuxarras. Elle paroît gazeuse.

IV. Royaume de Séville.

On y trouve :

1°. Une source à *Chiclana*, près de Cadix.

2°. Une source à *Calana*, dans le comté de Niebla la Coronada.

V. Estremadure.

On y trouve :

1°. La *fontaine de Cheles*, à neuf lieues de Talavera la Réal.

2°. La *fuente del Carrasco*, près du village d'Almoharrin.

XIII. Royaume de Valence.

On y trouve :

1°. Une source près de *Navajas*.

2°. Une source à *Villa-Vieja*, près de Nubes.

3°. La *fuente de San-Vicente* à Sacotoba, dans le territoire de Bunol.

XIV. Mancha.

On y trouve :

1°. Une source à *Gravatula*, dans le campo de Calatrava.

2°. La *Maestranza*, dans le même campo.

3°. Une source à *Puerto Llano*, dans le même campo.

4°. La *Nava*, encore dans le campo de Calatrava, à deux lieues d'Almagro.

5°. La *Canales*, à deux lieues d'Almodovar del Campo.

6°. La *fuente Santa*, appelée aussi *fuente de Buitre*, à une lieue du village de Sauco et cinq lieues d'Alcaraz, sur le haut de la montagne de Navalenga. Elle est très-froide : on s'y baigne cependant dans un bassin formé par un mur de pierres sèches.

XV. Nouvelle Castille.

On y trouve :

1°. Une source à *Colmenar Viejo*, à six lieues de Madrid.

2°. La *fuente del Canalon*, sur les montagnes de Cuenca, près de Duron, village de la jurisdiction de Beteta.

3°. La *fuente de la Alameda de la Sagra*, sur des montagnes de plâtre, à quatre lieues de Tolède. On dit son eau saline et purgative.

4°. Plusieurs sources qui sortent des rochers, à côté de *Cevica*, grange des hiéronymites, à une lieue et demie de Brihuega, dans l'Alcarria. Elles sont purgatives ; il paroît qu'elles sont salines.

5°. Une source à *Vacia-Madrid*, village à trois lieues de Madrid. *Bowles* dit qu'elle contient du sel de glauber, du sel d'epsom, de la sélénite, et qu'elle est très-purgative.

6°. Deux sources dans un ravin voisin du village d'*Ano-*

ver, entre Aranjuez et Tolede. Elles sont chargées d'un sel d'epsom qui, après l'évaporation au soleil, forme des flocons mameloneux et spongieux d'un très-beau blanc : on trouve ce même sel en efflorescence sur un sol gypseux et argileux qui est au-dessus des sources.

XVI. Vieille Castille.

On y trouve :

1°. Une source hors des murs d'*Arnedo*, dans la Rioja, à deux lieues de Calahorra et neuf d'Alfaro : elle est peu abondante.

2°. La *fuente de la Barrosa* à Canajales, près de Benavente, dans la terre de Campos.

3°. Une source dans un pré du village de *Villanueva de Azongue*, à demi-lieue de Benavente, dans la terre de Campos.

4°. Une source dans le territoire de *el Peñon*, près du village de Manganeses, à trois-quarts de lieue de Benavente, dans la terre de Campos.

5°. Une source très-près du village d'Arrabalde, à trois lieues de Benavente, dans la terre de Campos.

6°. Une source près de *Boadilla de Rioseco*, à une lieue de Villalon, dans la province de Valladolid : elle est dans un puits à demi-lieue de ce village.

7°. Deux sources appelées *fuentes de Boecio*, dans une petite vallée près de Briviesca dans la Burena, à six lieues de Burgos : elles forment deux grands lacs très-profonds en forme de puits, chacun d'environ cinquante pas de tour. On donne aux puits les noms de *Pozo negro* et *Pozo blanco* ; et aux lacs ceux de *lago de Sant-Vicente* et de *lago de Santa-Casilda*.

Eaux minérales chaudes.

I. Royaume de Grenade.

On y trouve :

1°. Une source sur la ligne rousse de la Sierra-Vermeja : elles paroissent sulfureuses, mais ne sont point fréquentées.

2°. Une source à *Hardalez*, près de Malaga. On en use en boisson et en bains.

3°. Une source à une demi-lieue de *Graena* et une lieue et demie de Guadix. Il y a des bains.

4°. Une source au pied de la montagne de Javal-Cohol, à trois lieues de Baeza. L'eau en est très-abondante, très-chaude, et paroît sulfureuse. Il y a des bains divisés en trois bassins : on les appelle indifféremment *baños de Javal-Cohol*, du nom de la montagne, et *baños de Abeu Zulema*, du nom d'un village qui en étoit voisin, et qui fut détruit lorsque le roi Ferdinand V fit le siége de Bara.

5°. Une source dans le territoire de *Belerma*, village situé sur les Alpuxarras, entre Paterna et Alcolea. On n'en use qu'en bains, mais d'une maniere très-incommode.

6°. Plusieurs sources sur le bord de la riviere à Alcolea, village de la Taha de Andarax sur les Alpuxarras, à deux lieues d'Auxar. On les dit sulfureuses : on en use en boisson et en bains.

7°. Une source à Alhama la Seca, dans la Taha de Marchena; elle est dans ce village. Elle sert, quoique chaude, à la boisson des habitans, qui n'ont point d'autre eau. On n'en fait point usage comme médicament.

8°. Une source à un quart de lieue d'*Alhama de Grenade* : elle paroît être hépatique. Il y a des bains, divisés en deux grands bassins bien voûtés : ils étoient très-fréquentés sous les Maures, sous lesquels ils étoient affermés à cinq cents ducats tous les ans. On s'en sert en boisson et en bains.

9°. Une source sur le flanc d'une montagne, à une lieue et demie d'Almeria, ville à vingt-trois lieues de Grenade, aux confins du royaume de Murcie. Elle est très-chaude, et paroît être sulfureuse. On en use en boisson, en bains, et en bains de vapeur. Les bains y sont divisés en trois bassins bien voûtés et entourés de siéges; un des trois est de construction moderne, et bâti en marbre : on y a pratiqué dix étuves ou bains de vapeur.

II. Royaume de Séville.

On y trouve la *fuente de la Sarna*, ou *fontaine de la Gale*, à Bornos, à deux lieues d'Arcos; elle paroît être sulfureuse : elle a des bains. On s'en sert en boisson et en bains.

III. Estremadure.

On y trouve une source à côté de l'hermitage de Saint-Barthélemy, près et à l'est d'Alango, à trois lieues de Merida (1). Elle est très-abondante. Elle a des bains qui furent très-fréquentés sous les Romains : on y voit encore les restes d'un bassin et d'un édifice ovale, avec quatre niches et quatre escaliers qui conduisoient aux bains (2).

IV. Royaume de Léon.

On y trouve :

1°. Une source près du village d'Almeida, à sept lieues de Zamora : elle paroît sulfureuse. On ne l'emploie qu'en boisson.

2°. Une source à Ledesma, près de Salamanca. On s'en sert en boisson et en bains; on en emploie aussi les boues (3).

3°. La *Calda de Bonar*, qui sort d'un rocher sur le flanc de la montagne de Salon, à côté d'une chapelle de Saint-André, près de Bonard, à six lieues de Léon. L'eau paroît ne point différer de l'eau simple; sa température égale à peine celle de l'eau tiède. Il y eut anciennement des bains qui n'existent plus. A environ vingt pieds au-dessus de l'endroit où naît cette source, on voit sur une roche l'inscription romaine suivante, dont une partie est effacée :

FONTI SAGINIFFIGENO.
ECCLVHS . . . . . .
ALEXIS AQVILEGVS.
V. S. L. M.

(1) A l'est de cette ville.

(2) Voyez *Itin.*, tome Ier.

(3) *Don Diego de Torres* a écrit sur ces eaux en même temps que sur celle de Vabula Fuente.

V. Galice.

On y trouve :

1°. Les *Caldas de Cantis*, à cinq lieues de Sant-Iago. Il y a des bains.

2°. Les *Caldas de Reyes*, près de l'église paroissiale du village de ce nom, à sept lieues de Sant-Iago. On en use en bains et en boisson.

3°. Une source à Baude, hameau du pays de Rivero, dans la province de Tuy. L'eau en est très-chaude. Il y a des bains qui sont en très-mauvais état On s'en sert en boisson et en bains.

4°. Cinq sources à un demi-quart de lieue du village de Beran, au même pays de Rivero, et à une lieue de Ribadavia. Il y a des bains. La température en est à peine tiede, au point qu'on peut rarement s'y baigner sans éprouver quelques légers frémissements.

5°. Une source à Viana, près de la Puebla de Sanabria. On n'en use qu'en boisson.

6°. Une source à côté du pont de Lago. Il y a des bains qui sont très-négligés.

7°. Une source près d'Orense. L'eau en est très-chaude. Il y a des bains qui furent très-fréquentés sous les Romains.

8°. Une source à Bertua, hameau à six lieues de la Corogne. Il y a des bains qui sont en très-mauvais état : ils sont petits, sur-tout très-étroits, et découverts.

9°. Quatre sources à Cortegada, à cinq lieues d'Orense : elles sont distinguées par les noms de *fuente de la Piedra*, *fuente del Baño del Campo*, *fuente del Hierro*, et *fuente del Baño del Monte*. Elles ont des bains, et sont aussi employées en boisson.

VI. Asturies.

On y trouve :

1°. Une source à Casielles, à une lieue d'Oviedo. Il y a des bains.

2°. Une source à Cornellana : elle a une espece de flux et de reflux.

3°. Les *Caldas de Buelna*, dans la vallée et près du village du même nom, et de la Venta de las Barcas, à demi-lieue de Cartes.

VII. Seigneurie de Biscaye.

On y trouve :

1°. Deux sources à Ceanuri, village de la Merindade de Arratia : elle a des bains. On l'emploie aussi en boisson.

2°. Deux sources dans le territoire de Berriatua, à une lieue de Puebla de Aulestia. Elles paroissent être sulfureuses.

VIII. Alava.

On y trouve une source aux environs d'Armentia, dans la jurisdiction de Victoria. Elle paroît être sulfureuse.

IX. Guipuzcoa.

On y trouve :

1°. Une source près d'Ascoytia, à côté de la maison de Larramendi.

2°. Une source près d'Atacca. Elle paroît être sulfureuse; elle a la température de l'eau tiede.

3°. Une source dans le territoire d'Ataun. Elle paroît sulfureuse. Sa température est celle de l'eau tiede.

4°. Une source près de Mondragon, entre Escoriaza et Arechevaleta. Elle paroît être sulfureuse. Sa température est à-peu-près celle de l'eau tiede.

X. Navarre.

On y trouve :

1°. Une source à Fitero, à sept lieues de Tafalla, avec des bains. On l'emploie aussi en boisson.

2°. La *fuente de Ysaba*, à Ysaba, dans la vallée de Roncal, avec des bains. On s'en sert aussi en boisson.

3°. Plusieurs sources à Belasmain, village à deux lieues de Pampelune.

4°. Une source à une demi-lieue d'Aribe, village de la vallée d'Ayezcua, près de Roncevaux, aux confins de la France.

5°. Plusieurs sources à Fiermes, à six lieues de Jaca. Il y a des bains. On s'en sert en boisson; on en emploie aussi les boues.

XI. Aragon.

On y trouve :

1°. Une source à Quinto.

2°. Une source à Benasque.

3°. Une source près de Juseo, sur la montagne d'Arcos.

4°. Une source près d'Alquezar, à cinq lieues de Barbastro.

5°. Une source à Apies, à trois lieues de Huesca.

6°. Une source près de Billel, à quatre lieues de Teruel.

7°. Une source à Paracuellos de Xiloca, près de Molina.

8°. Une source à Tiermas, aux confins du royaume de Navarre. Ce mot paroît dériver et être une corruption du mot latin *thermæ.*

9°. Une source au Barranco del Salto, près de Calatayud.

10°. Une source à Teruel. Il y a des bains.

11°. Une source à Nuestra Señora de Arcos. Il y a des bains.

12°. Une source à Alhama, à cinq lieues de Calatayud. Il y a des bains qui furent fameux et très-fréquentés; ils le sont beaucoup moins aujourd'hui.

XII. Catalogne.

On y trouve :

1°. Une source à Taull, dans le corrégidorat de Talaru.

2°. Une source à Garriga, dans le corrégidorat de Mataro.

3°. Une source à Torrello ou San-Feliu de Torrello, à onze lieues de Barcelone.

4°. Une source à *Caldas*, dans la vallée d'Arax. Il y a des bains.

5°. Une source à *Caldas de Malavilla*, à trois lieues de Girome, et à peu de distance de las Mallorguinas. Il y a des bains.

6°. Une source à *Caldetas*, dans le corrégidorat de Mataro, et près de cette ville. Il y a des bains. L'eau paroît n'être que de l'eau simple, ou au moins très-peu minéralisée.

7°. La *fuente de la Puda*, à demi-lieue d'Esparraguera, presqu'au pied de la montagne de Monserrat. Elle paroît être sulfureuse.

8°. La *fuente de la Puda*, près d'Olesa, presqu'au pied de la montagne de Monserrat, et vis-à-vis de la précédente, dont elle n'est séparée que par la riviere au bord de laquelle elles sont l'une et l'autre. Elle paroît de la même nature que la derniere.

9°. Une source à *Esplaga*, près du monastere de Poblet.

10°. Une source à *Caldas de Monbuy*. Cette source est sur la place, très-abondante et très-chaude : elle est conduite, par divers canaux, dans plusieurs maisons particulieres, où l'on a construit des bains. Elle est peu minéralisée, et peut-être point du tout.

XIII. Royaume de Valence.

On y trouve :

1°. La *fuente de Buzot*, dans le territoire du village du même nom, à quatre lieues d'Alicante, au pied de la Sierra-Gitana. Sa température est au 104e degré du thermometre de Farenheit. On prétend, sans aucunes preuves, qu'elle contient du fer et du sel de glauber. Il y a des bains.

2°. La *fuente Caliente*, à deux lieues sud-ouest d'Alicante, au pied et à l'est d'une haute montagne de pierre à chaux.

XIV. Royaume de Murcie.

On y trouve :

1°. Une source à *Mala*, à sept lieues de Murcie. Il y a des bains qui sont éloignés du village, et très-mal tenus : les malades y logent dans des baraques.

2°. Une source à *Fortuna*, à quatre lieues d'Archena, dont il va être parlé. Il y a un grand bassin dans lequel on se baigne : on s'en sert aussi en boisson.

3°. Une source à *Alhama*, à six lieues de Murcie, entre Lebrilla et Tutana, à un quart de lieue et à la droite de

Murcie à Lorca. Elle sort au pied de la montagne d'España. On s'y baigne dans un grand bassin qui est garni de marches en forme de banquettes, et situé au milieu de la ville d'Alhama : c'est un ouvrage des Maures.

4°. A *Archena*, à quatre lieues et demie de Murcie. La source est à un quart de lieue d'*Archena*, très-chaude et très-abondante. Il y a des bains qui furent fameux sous les Maures; ils le furent vraisemblablement sous les Romains: les ruines d'un grand édifice, les débris de colonnes et les inscriptions qu'on y a découverts depuis peu de temps, rendent cette conjecture vraisemblable (1). *Don François Cerdan*, médecin à Villena, publia un ouvrage sur ces eaux en 1760; mais elles n'en sont pas mieux connues (2).

XV. Mancha.

La *fuente Caliente*, à *Fuen-Caliente*, petit village qui a pris son nom de cette source. Il y a des bains. On l'emploie en boisson : on en emploie aussi les boues.

XVI. Nouvelle Castille.

On y trouve :

1°. Une source à une demi-lieue de Buendia, petite ville de l'évêché de Cuenca, à quatre lieues de Haeta et dix-huit de Madrid. On la dit mal-à-propos alcaline. Il y a des bains.

2°. Une source à *Trillo*, dans l'Alcarria. Il y a des bains. On s'en sert en boisson : on en emploie aussi les boues (3).

(1) *Itin.*, tome II, Ire partie.

(2) *Ibid.*

(3) *Don Jean Gayan y Santoyo*, chirurgien, publia, en 1760, un ouvrage sur ces eaux et sur celles de *Sacedon*, de *Corcolas* et de *Buendia*, sous le titre de *Mapa historicq y discursos analyticos de los baños de Sacedon, Corcolas, Trillo y Buendia.* Nous avons aussi une bonne dissertation sur les *eaux de Trillo*, par *don Casimir Gomez Ortega*, un des meilleurs chimistes de l'Espagne, dont les talents connus lui ont mérité d'être associé à plusieurs académies de l'Europe.

3°. Une source très-abondante dans la vallée de *Solar de Cabras*, vallée d'une entrée très-difficile, entourée de montagnes, sur la Sierra de Cuenca. Il y a des bains. Il paroît que l'eau n'en differe point de l'eau simple.

4°. La *fuente del Rosal*, derriere l'hermitage du même nom, près de Beteta, à quatre lieues de Priego, sur la Sierra de Cuenca. La source est très-abondante; l'eau en est très-chaude. On prétend, sans aucun fondement, qu'elle contient un safran de mars. On n'en use qu'en boisson.

5°. Une source près de *Sacedon*, à une lieue de celle de Buendia. Il y a des bains. On en use en boisson : on en emploie aussi les boues.

6°. La *fuente del Toro*, près de Molar, à six lieues d'Alcala de Henarez, dans l'Alcarria. On n'en use qu'en boisson.

7°. Deux sources abondantes sur le bord du Guadiala, à une lieue sud d'Alcantud, village sur la Sierra de Cuenca. On les dit sulfureuses. On s'en sert en boisson et en bains; on en emploie aussi les boues; mais une seule est en usage. On s'y baigne dans un bassin spacieux, mais découvert.

XVII. Vieille Castille.

On y trouve :

1°. Une source à Oravalos, dans la Rioja, à deux lieues d'Arnedillo. On ne s'en sert qu'en boisson.

2°. Une source à un quart de lieue d'Arnedillo dans la Rioja, à deux lieues de la précédente, et six lieues de Calahorra et de Logroño. Elle sourd dans un grand bassin au pied de la montagne d'Encineta. Elle paroît être sulfureuse et gazeuse. On en use en bains, en boisson et sous forme de bains de vapeur. On s'y baigne dans des baignoires placées dans une maison voisine.

3°. La *fuente de Ribalos Baños*, à Torrecillo de Cameros, à quatre lieues de Logroño. On en use en boisson.

4°. La *fuente Santa*, à Lurganes, sur les montagnes de Burgos. On s'en sert en boisson.

5°. La *Foncalda*, dans une vallée à cent cinquante pas

de Bamba, ville ruinée, à une lieue de Penaflor, deux de Simancas, trois de Valladolid. L'eau paroît ne pas différer de l'eau simple.

6°. La *fuente Hedentina* ou *fuente Hedionda*, très-près de Barco de Avila, village à deux lieues de Piedra-Hita. Elle paroît sulfureuse. On s'en sert en boisson.

7°. La *fuente del Regajal*, au lieu dit *Samo-Sancho*, à un quart de lieue du village d'Alaraz, et à trois lieues de Bracamonte. La source est presqu'à côté de la chapelle du *Christo de las Aguas*. Elle paroît sulfureuse. Il y a des bains. On s'en sert aussi en boisson (1).

8°. Une source considérable à *Baños*, village près de Bejar, aux confins de la Vieille Castille et de l'Estremadure. L'eau en est sulfureuse; le soufre y est tenu en forme d'*hepar*; sa température est au 30° degré du thermometre de Réaumur. On en use en bains et en boisson. Les Romains y avoient bâti des bains, dont on aperçoit à peine aujourd'hui quelques vestiges. On s'y baigne actuellement, d'une maniere très-incommode, dans une cuve petite et mal disposée.

(1) *Don François-Alphonse Estevan y Leche*, médecin à Avila, a écrit sur les eaux d'*Alaraz* et de *Muñana*; son ouvrage a été publié à Salamanca en 1752.

FIN.

TABLE DES MATIERES

contenues dans le cinquieme Volume.

TABLE GENÉRALE

Des MATIERES *contenues dans l'*ITINÉRAIRE DESCRIPTIF DE L'ESPAGNE, *et la* STATISTIQUE *de ce Royaume.*

Nota. Le chiffre romain indique le tome, et le chiffre arabe la page.

Le IIe. tome ayant été divisé en deux parties, la lettre italique *b* indiquera la premiere partie, et la lettre italique *c*, la seconde.

A.

B.

Carral,

I.

M.

N.

O.

P.

Saria,

U.

V.

X.

Y.

Z.

W.